



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

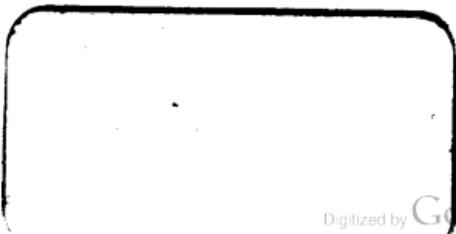
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08172463 9



*DM

MERCURE

Handwritten text, possibly a signature or name, written in a cursive style.

Handwritten signature or scribble, possibly reading "M. J. ...".

Handwritten characters, possibly "米田".



MERCURE

DE FRANCE

DÉDIÉ AU ROI,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,

CONTENANT

Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours ; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose ; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux ; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts ; les Spectacles ; les Causes célèbres ; les Académies de Paris & des Provinces ; la Notice des Édits, Arrêts ; les Avis particuliers, &c. &c.

SAMEDI 7 OCTOBRE 1780.



A P A R I S

Chez PANCKOUCKE, Hôtel de Thou,
rue des Poitevins.

Avec Approbation & Brevet du Roi.



T A B L E

Du mois de Septembre 1780.

<p>P IÈCES FUGTIVES.</p> <p>Couplets chantés à Table, d Mefdames *** , 3</p> <p>Les Jambes de Bois, Conte, 5</p> <p>Il l'avoit mérité, Nouvelle, 7</p> <p>Vers pour la Fête du Roi, 49</p> <p>Ma Patrie, Epître au Père Papon, ibid.</p> <p>Etula, Conte, 55</p> <p>Quatrain pour mettre au bas du Portrait du Roi de Prusse, 58</p> <p>Air de Rosanie, 59</p> <p>Notice des Ouvrages de M. l'Abbé de Condillac, 62</p> <p>Epître à M. de C*, 97</p> <p>Le Dialogue, Conte, 101</p> <p>Suite de la Notice des Ouvra- ges de M. l'Abbé de Con- dillac, 103</p> <p>Vers à Mde B* * , 145</p> <p>Epître adressée à une Femme jeune & jolte, 146</p> <p>Le Fablier, Conte, 147</p> <p>Le Rossignol & l'Alouette ; Fable, 149</p> <p>Vers faits chez M. le Mar- quis de Voyer, 193</p> <p>L'Adroite Réprimande, Conte, 194</p> <p>La Fable en Voyage, 201</p> <p>Enigmes & Logogryphes, 16, 77, 116, 150, 203</p> <p>NOUVELLES LITTÉR.</p> <p>Tangu & Féline, Poème, 18</p> <p>Du Sommeil, 30</p> <p>La Conchyliologie, 35</p> <p>Traité des Scrophules, 39</p>	<p>Recherches sur les Lois Féo- dales, 79</p> <p>Mémoire sur les Abeilles, 82</p> <p>Traité sur les Procédures qui s'observent dans les Juris- dictions de l'Enclos du Pa- lais, 85</p> <p>Histoire de la République des Lettres & Arts en France 118</p> <p>Histoire des Hommes, 151</p> <p>L'Officieux, Comedie, 163</p> <p>De la Religion d'un Homme du Monde, 204</p> <p>Les Augustins, Contes, 211</p> <p>Discours en faveur du Théâtre François, 219</p> <p style="text-align: center;">ACADÉMIES.</p> <p>Académie Française, 41</p> <p>Société de Médecine, 141</p> <p style="text-align: center;">SPECTACLES.</p> <p>Académie Roy. de Musiq. 182 229.</p> <p>Comédie Française, 87, 124</p> <p>Comédie Italienne, 183</p> <p style="text-align: center;">VARIÉTÉS.</p> <p>Lettre de M. Roucher à MM. les Rédact. du Mercure, 142</p> <p>Lettre de M. P... 234</p> <p style="text-align: center;">SCIENCES ET ARTS.</p> <p>Moyen de conserver les Ta- bleaux peints à l'huile, 185</p> <p>Expérience sur l'eau de Neige, 238</p> <p>Gravures, 46, 189, 239</p> <p>Musique, 47, 94, 190</p> <p>Annonces Littéraires, 47, 95, 143, 191, 240</p>
--	--

De l'Imprimerie de MICHEL LAMBERT,
rue de la Harpe, près Saint-Côme.

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 7 OCTOBRE 1780.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

VERS sur EULALIE.

- D**AMIS m'a dit : « une triste apathie
» Flétrit mon cœur , empoisonne ma vie.
» O mon ami , guéris-moi si tu peux. »
— Occupe-toi , révere , aime les Dieux....
— « On dira , c'est hypocrisie. »
— Hé bien fers , défends la Patrie.
— « Je ne suis pas bien valeureux. »
— Médite , écris , & par la Poésie
Cherché à rendre ton nom fameux.
— « Si j'allois réussir , j'aurois des envieux. »
— Oh ! je t'entends : eh bien , prends une tendre amie ;
Tu lui devras des jours heureux.
— « Oui , mais ami , j'ai toujours craint les Belles.
» Leur cœur est , m'a-t'on dit , léger , capricieux... »

A ij

— Erreur ! il en est de fidelles.

• J'en possède une, il peut s'en trouver deux.

(Par M. D... Avoc. au P... de R...)

ÉPITRE à Madame C***, à l'occasion
de la Ste ANNE, jour de sa Fête.

A I M A B L E & charmante Annette,
Si, comme le vrai Lubin,
J'avois des droits de cousin,
Et que vous fussiez coquette,
Je ferois ce moment
Pour débiter ma fleurette
Sous le nom de compliment,
Même, par un trait plus rare,
J'aurois pu, fort tendrement,
Vous faire sur la guitare
Chanter mon cruel tourment.
Certes, sans m'en faire accroire,
J'aurois composé du bon;
Vos yeux, comme on peut le croire,
Inspirent mieux qu'Apollon.
Mais non, en ce jour prospère,
Je viens offrir seulement
Cet hommage volontaire
Que doit à son Écolière
Un Maître reconnoissant.

CULTIVER, malgré l'Envie,

DE FRANCE.

Des talens consolateurs ;
Ce qu'au jardin sont les fleurs,
Les Arts le sont à la vie ;
Par eux , la peine s'enfuit ;
Par eux , le bonheur s'augmente ,
La beauté devient piquante ,
Et la laideur s'embellit.

PLAIGNEZ la froideur stoïque
De cette femme caustique ,
Dont les organes épais
A la plus belle musique
Ne se prêtèrent jamais.
Au sein de son domestique
Suivez-la dans son loisir ,
Tout va bientôt l'en punir ;
Un ennui soporifique
Ira par-tout l'assaillir.
Vous la verrez condamnée
A colporter chez autrui
Son dégoût & son ennui
Dix fois dans une journée.
Mais elle a beau se mouvoir ,
Beau courir de rue en rue ,
Le plaisir qu'elle croit voir
Sans cesse échappe à sa vue :
Ixion , dans son espoir ,
Ne tient jamais qu'une nœe ,
Et , lorsque rentrant le soir

Elle quitte la partie,
Après avoir bien médité,
Bien jafé, bien contredit,
S'être fait mainte ennemie,
Dans fa maison elle sent
Son cœur encor plus pesant
Qu'avant d'en être sortie.

HEUREUX mille fois celui
Qui ne chérit que l'étude !
Ami de la folitude,
Il se plaît toujours chez lui.
L'ennui, ce fléau terrible,
Enfant de l'oifiveté,
Fuit loin du féjour paisible
Par les talens habités.

A LEUR aimable culture.
Confacrez donc vos loifirs;
Ils fauront, avec ufure,
Vous rendre de vrais plaifirs.
Lorsque d'époufe & de mère
Tous vos devoirs font remplis,
Un délaflement permis
Devient alors le falaire
Des foins que vous avez pris.

CEPENDANT, quoique j'en dife,
Il faut être impartial,
Et, des Arts qu'ici je prife,

DE FRANCE.

Avec la même franchise
Dire le bien & le mal.

Ils ajoutent au mérite ;
Mais ils font des envieux.
L'ignorance qui s'irrite
De vos succès glorieux ,
Dans son dépit, vous suscite
Mille censeurs ténébreux.
Mais laissez de leur satire
Les traits malins s'aiguïser ;
Qui veut vaincre l'imposture ,
Doit savoir la mépriser.
Dans une douce retraite ,
L'ame libre & satisfaite ,
Donnez asyle aux talens ;
Vous verrez, malgré l'envie ,
Que leurs plaisirs consolans
Embelliront votre vie ;
Et par un contraire effet
De leur charme, à qui tout cède ,
Du mal qu'ils vous auront fait
Ils deviendront le remède.

(Par M. Delautel , Maître de Musique à
la Charité-sur-Loire.)



QUEL AMI ! OU LE RARE PROCÉDÉ,

Anecdote.

M. DE CLINFORT & M. DE MENVAL, amis dès leur plus tendre enfance, causoient familièrement un soir. La conversation étoit d'abord indifférente & vague; elle devint particulière, & se fixa sur un objet intéressant. Tenez, dit M. de Minval, dans toutes les affaires de la vie, savez-vous ce que je trouve de plus embarrassant? Quoi donc, répondit M. de Clinfort? — C'est de marier sa fille. M. de Minval avoit alors une fille à marier. Ma foi, lui dit son ami, je crois que vous avez raison. Aussitôt M. de Minval lui confia toutes ses craintes. Vous savez, lui dit-il, que je ne veux que le bonheur de ma fille. Mais je crains de me tromper sur le choix du moyen. J'ai consulté sur cela mon cœur, ma raison & l'exemple d'autrui; & mon indécision est toujours la même. J'ai vu des pères ne calculer que la fortune, d'autres ne consulter que le cœur de leurs enfans; enfin, c'est toujours la raison ou l'amour qui font les mariages, & j'ai vu la raison & l'amour faire de bons & de mauvais mariages. Ce qui fait aujourd'hui deux heureux, va faire demain deux martyrs; c'est ce que je vois tous les jours; & je vous avoue que j'en suis effrayé. Il est vrai, répondit M. de Clinfort, dont le caractère, comme on va

voir, avoit un coin d'originalité, il est vrai que de tous côtés je vois des inconvénients & des dangers presque inevitables; & pour nous renfermer dans le chapitre des filles, puisque c'est d'une fille qu'il est ici question, le péril me semble d'autant plus effrayant, qu'il est moins facile à une femme qu'à son mari d'échapper aux chagrins domestiques. Il est donc bien important de l'en garantir. Mais comment? voilà le difficile. Car enfin, ou une fille aime avant de se marier, ou elle doit aimer après. Cela doit être, cela est, & le vœu de la Nature n'est jamais trompé. Si elle aime son mari avant de l'épouser, il est probable qu'elle cessera de l'aimer, parce que c'est encore une loi de la Nature, que tout ce qui a commencé doit finir. Si elle se marie avant d'avoir aimé, elle aimera sans doute après. Mais, qui aimera-t'elle? il est à présumer que ce ne sera pas son mari... Eh! pourquoi donc, s'il vous plaît, interrompit M. de Minval étonné, pourquoi voulez-vous que ce ne soit pas son mari? Et pourquoi, reprit M. de Clinfort, voulez-vous que ce soit plutôt son mari qu'un autre? On aime toujours, non ce qu'on doit aimer, mais ce qu'on trouve aimable. D'après cela, si une jeune femme est entourée de cent personnes qui cherchent à lui plaire, il y a quatre-vingt-dix-neuf à parier contre un que ce n'est pas son mari qu'elle aimera. Encore, ce calcul que vous devez trouver juste, d'autres le trouveroient indulgent;

car je compte ici le mari tout-à-fait pour un ; & je ne vous passe pas en compte le déchet que ce titre apporte aux qualités d'un aimable homme, au moins aux yeux de sa femme. M. de Minval ne put s'empêcher de sourire ; & M. de Clinfort, sans s'interrompre : je conclus donc, continua-t'il, que s'il faut qu'une femme, tôt ou tard après son mariage, finisse d'aimer son mari, ou commence d'en aimer un autre, en pareil cas le hasard est un aussi bon conseiller que la prudence.

Il est temps de dire quelques mots du caractère de M. de Clinfort : c'étoit un homme d'esprit, qui avoit de la probité & de la droiture. Avec une dose de lumières très-suffisante pour bien juger, c'étoit un homme désolant pour qui le consultoit. Il trouvoit toujours des expédiens, mais il en voyoit trop bien tous les dangers. Il avoit si peu de confiance en ses conseils, qu'il les discréditoit lui-même par le ton peu ferme dont il les donnoit. C'étoit un homme merveilleux pour découvrir le mal ; il étoit beaucoup moins propre à indiquer le remède. Veniez-vous vous plaindre à lui de quelque revers ? Il vous y faisoit remarquer lui-même des détails chagrinans que vous n'aviez pas aperçus. Ce n'est pas qu'il eût envie de vous attrister ; mais son imagination vive lui faisoit tout voir, sa franchise lui faisoit tout dire, & il ne vous effrayoit que parce qu'il étoit alarmé lui-même.

La conversation de M. de Clinfort, n'étoit guères propre, comme on voit, à éclairer M. de Minval. Mis tandis qu'il délibéroit, il se présenta un parti qui lui parut sortable, & il l'accepta. C'étoit un jeune homme qui avoit déjà une fortune honnête, fait pour aller à tout, & dont l'alliance étoit honorable. L'irrésolution de M. de Minval ne put tenir contre tant d'avantages. Il regarda la proposition qu'on lui fit comme un avis, un ordre du ciel; & sa conscience, rassurée par la droiture de ses intentions, le mit au-dessus de toutes ses craintes. Dès le jour même Milcour fut présenté à Mlle de Minval en qualité d'époux futur.

Mlle de Minval étoit dès son enfance au couvent, avec la plus forte envie de voir le monde. Cette disposition d'esprit est dangereuse pour le cœur d'une jeune personne. Il y auroit du péril sans doute à la jeter dans le monde avant de la marier; mais n'y en a-t'il pas aussi à l'en tenir trop éloignée jusqu'à ce moment? Ne seroit-il pas plus sage de l'y accoutumer par degrés, au lieu de la faire passer brusquement de la servitude à la plus grande liberté; car c'est à peu-près-là le chemin qu'on fait faire à une jeune fille, en lui donnant un époux au sortir du couvent? Quelle violente secousse en effet pour une jeune tête, que de lui faire quitter tout-à-coup, & le même jour, la solitude pour le monde, & la servitude pour l'indépendance! Que fera-ce, s'il vient à s'y mêler

des passions vives & l'amour des plaisirs!

Les réflexions que nous venons de transférer, sont le résultat d'une conversation qu'eut avec M. de Minval le bon M. de Clinfort, qui, comme on fait, raisonnoit toujours entre le pour & le contre; & tels sont en effet les dangers que courut Mlle de Minval. Nous allons voir si elle eut le bonheur d'y échapper.

A peine vit-elle Milcour au parloir, qu'elle crut avoir de l'amour pour lui, parce qu'elle sentit bien que c'étoit à ce sentiment là qu'étoit attachée son indépendance. Dès qu'il s'offroit à elle, aussitôt elle songeoit que c'étoit lui qui alloit la mettre dans le monde; cette idée riante l'embellissoit à ses yeux, le lui rendoit aimable. En un mot, elle croyoit l'aimer pour les agrémens de son esprit & ses qualités personnelles, tandis qu'elle ne l'aimoit que pour le service qu'elle attendoit de lui. C'est dans ces sentimens qu'elle le suivit à l'autel pour lui donner la main. Le tourbillon du monde qui l'entraîna d'abord, ne lui permit pas de s'apercevoir si son cœur s'étoit mépris; elle n'eut pas le temps d'y songer. D'ailleurs M^{lle} de Milcour (c'est ainsi que nous la nommerons désormais) n'avoit pas pris un de ces maris qui mènent le repentir à leur suite, & dont on doit rougir par décence. Si elle étoit jolie, Milcour étoit aimable; si elle n'avoit pas encore vingt ans, Milcour n'en avoit pas trente; & les qualités du cœur répondoient en lui aux

charmés de l'esprit. Il aimoit véritablement la femme ; le soin de lui procurer des plaisirs fut sa première étude. Elle l'en remercioit ; mais dans l'expression de sa reconnoissance il y avoit plus de politesse que de sensibilité. Ce n'est pas qu'elle reçût les soins assidus de son mari comme on reçoit l'hommage d'un vassal ; elle n'y mettoit ni fierté ni mépris ; elle auroit été reconnoissante si elle eût songé qu'elle devoit l'être ; car elle ne manquoit ni de sensibilité ni d'esprit ; elle eût trouvé son mari aimable , si elle eût eu le temps de le regarder ; elle eût estimé son cœur , si elle s'étoit donné la peine de l'interroger. Ajoutons , pour finir son portrait , que la mode étoit son tyran. Cette étude mène loin , emporte bien du temps , & on ne peut pas songer à tout.

Milcont ne tarda pas à s'appercevoir qu'il ne faisoit aucun progrès sur le cœur de sa femme ; & comme il en étoit amoureux , ce sentiment exagéroit ses chagrins & ses craintes. Il ne jugeoit jamais sa femme indifférente , qu'il ne craignît de la voir infidelle. Il communiqua ses craintes , ou tout au moins ses chagrins à son beau-père , dont il étoit tendrement chéri , & le consulta sur la conduite qu'il devoit tenir avec elle. M. de Minval le mena chez M. de Clinfort , qui le connoissoit aussi , afin de le consulter sur un point aussi important. Il y a des gens qui font ainsi le conseil de toute une famille. Les petits enfans vont prendre leur

avis, par la seule raison que leur aïeul y alloit. Il ne se fait pas un mariage ni un enterrement, qu'ils n'en fixent les frais ou n'en dictent les conditions, & pas un baptême, sans qu'ils aient nommé le parrain. Cet hommage est presque regardé comme un devoir religieux; & souvent on auroit bien de la peine à deviner ce qui a pu fonder cette confiance sans bornes. Pour M. de Clinfort, on sait qu'il avoit beaucoup d'esprit; mais il avoit un genre d'esprit qui le rendoit peu propre à donner des conseils. Dans les affaires de la vie, qui ne voit pas assez, passe son temps à faire des sottises; & qui voit trop, le perd à discuter. Aussi M. de Clinfort étoit-il bien plus capable d'ouvrir les yeux à Milcour sur la conduite de sa femme, que de déterminer celle qu'il devoit tenir avec elle. Il ne lui fit pourtant pas pour cette fois beaucoup d'observations effrayantes. Il lui dit que sa femme n'avoit d'autre tort jusqu'à ce moment avec lui, que sa jeunesse & son goût pour la dissipation. Alors Milcour lui ayant demandé s'il jugeoit plus prudent de la gêner un peu dans ses plaisirs, ou de lui laisser toujours la même liberté, M. de Clinfort se mit à lui exposer tous les inconvéniens qui étoient attachés à l'un & à l'autre système. Un mari, ajouta-t'il, peut rendre sa femme coupable, précisément par les précautions qu'il aura prises pour l'empêcher de l'être. S'il lui laisse toute sa liberté, elle trouve des occasions sans les

DE FRANCE. 15

chercher; s'il la lui ôte, elle les cherche elle-même. Ainsi Milcour quitta M. de Clinfort sans savoir comment il s'y prendroit pour ramener sa femme; & résolu, malgré l'impatience si naturelle à l'amour, d'attendre tout du temps & de ses soins auprès d'elle.

Le péril depuis ce moment ne fit qu'augmenter par des circonstances qu'il est temps de faire connoître. Milcour avoit précisément pour intime ami, un fils de M. de Clinfort, qui étoit absent lorsqu'on le maria à la fille de M. de Minval. Le Chevalier (c'est cet ami de Milcour) étant revenu quelque temps après ce mariage, Milcour se hâta de le présenter à sa femme. Il comptoit sur son amitié, & l'on verra qu'il avoit bien jugé son cœur. Le Chevalier avoit toutes les qualités qui peuvent tourner la tête aux femmes, & mériter l'estime & l'amitié des hommes. C'étoit l'un des jeunes gens les plus aimables de son temps; & sous le vernis des grâces, sous l'extérieur d'un homme du monde, même sous l'apparence de la légèreté, il cachoit les principes d'une probité sévère, & même le courage de la vertu. Son mérite, ses agrémens sur-tout frappèrent les yeux de M^de de Milcour, qu'il voyoit fort souvent. Le Chevalier aimoit tendrement Milcour; & il fut sincèrement affligé quand il s'appercut que sa femme étoit injuste envers lui. Il ne tarda pas à faire une autre découverte; il s'appercut

qu'il avoit fait quelque impression sur le cœur de Mde de Milcour. Il la connoissoit assez pour ne pas la soupçonner d'un sentiment profond. Sans être fat, l'expérience lui avoit appris que sa conquête pouvoit flatter l'orgueil d'une jolie femme. Il savoit aussi que Mde de Milcour, esclave des usages & du ton du jour, ne voyant point de femme autour de soi qui ne prît soin d'attacher quelque merveilleux à son char, pouvoit bien avoir jeté les yeux sur lui. Mais quel que fût le goût qu'il lui avoit inspiré, il le crut de nature à faire réussir un projet que venoit de lui suggérer l'amitié. C'étoit bien le plus singulier projet qu'on eût jamais conçu en pareille circonstance.

Dès qu'il se fut apperçu du penchant qu'elle avoit pour lui, il résolut d'éluder la déclaration; mais afin d'avoir un prétexte pour nourrir ce penchant amoureux, sans être obligé de le prendre pour de l'amour, il la pria, comme par amitié pour Milcour, de vouloir bien se servir de lui dans toutes les occasions où elle auroit besoin d'un Cavalier; en lui disant que, comme il n'avoit point d'engagement de cœur, il pouvoit lui donner des soins sans lui faire aucun sacrifice, & qu'il la supplioit de compter sur une amitié constante & attentive à tous ses plaisirs. Si jamais votre cœur, ajouta-t'il avec un sourire aimable, vient à former quelque tendre engagement, je vous promets de me retirer avant d'en être averti par vous. Je fais

que l'amitié ne doit pas être importune à l'amour.

M^{de} de Milcour accepta d'autant plus volontiers ces offres d'amitié, qu'elle s'imagina peut-être que, sous ce nom, le Chevalier pouvoit fort bien cacher un sentiment plus tendre; ou du moins elle se flatta qu'elle auroit plus d'occasions de le lui inspirer. Bientôt après, les assiduités du Chevalier, ses discours même la confirmèrent dans l'idée qu'elle avoit eue d'abord: l'intention du Chevalier n'étoit pas d'effaroucher le goût qu'elle avoit pour lui, puisque c'étoit sur ce goût-là qu'il fondoit la réussite de son projet.

Dans un de leurs premiers tête-à-tête, il crut devoir frapper les premiers coups. M^{de} de Milcour mettoit plus d'éloquence dans ses regards, plus de tendresse dans ses discours; & le cœur du Chevalier sembloit s'ouvrir aux plus douces impressions. Peu-à-peu, & par une transition imperceptible, il amena la conversation à l'article des procédés. Sur ce point-là, disoit-il, le monde est inexorable. Il est peu sévère sur la conduite d'une jeune femme; mais il est très-exigeant sur les égards qu'elle doit à son mari; & une femme n'a guères de prétextes pour y manquer. C'est un hommage qu'elle se doit à elle-même, si elle a choisi son mari, & à ses parens, si on le lui a donné. Après cette morale un peu sérieuse & quasi triste, le Chevalier ajoutoit une galanterie; & sans

oublier la leçon, on la lui pardonnoit.

Quelque tems après, il la bouda un jour entier, parce qu'elle avoit parlé en compagnie à son mari avec une légèreté indiscrete. Un autre, à sa place, auroit eu l'air d'un pédant; il n'avoit l'air que d'un homme aimable. Comme il craignoit quelquefois qu'elle ne lui échappât, il étoit tendre & empressé; & c'est à la faveur de la galanterie, qu'il pouvoit faire parler la raison.

En vérité, disoit quelquefois Mde de Milcour quand elle se trouvoit seule, il me semble que me voilà dans une situation assez singulière! Il faut que je fasse ma cour à mon mari pour plaire à mon amant! J'aurois cru tout le contraire. Ce Chevalier est, ma foi, plus original que je ne l'aurois soupçonné.

Cependant celui-ci poursuivoit toujours son projet, sans négliger les détails les plus minutieux en apparence. Un jour, il entreprit de mettre en réputation les yeux de Milcour. Il proposa la question dans une assemblée; on fut unanimement de son avis; & Mde de Milcour, en y regardant en effet, convint que son mari avoit de beaux yeux.

Une autre fois, il arriva dans un cercle où elle se trouvoit aussi. On avoit appris une anecdote qui faisoit honneur au Chevalier, & chacun s'empressa de lui en faire compliment. Vous louez trop, Messieurs, une bagatelle, répondit le Chevalier. Tout le monde en auroit fait autant. Je fais un trait

analogue à celui dont vous voulez bien vous occuper-ici; mais qui est bien supérieur; & sur le champ il raconta, avec intérêt, un beau trait de Milcour, que sa femme fut obligée d'approuver; car tout le monde le célébra tout haut.

Le Chevalier ne se contentoit pas de faire valoir Milcour; plusieurs fois il l'exaltoit à ses propres dépens. Un jour, on proposa une partie de campagne. Il y avoit beaucoup de monde, & Milcour n'en devoit pas être. La veille, sa femme eut un entretien avec le Chevalier. La conversation fut des plus tendres de la part de Mde de Milcour, & le Chevalier ne lui parut jamais plus amoureux. Mais au milieu de leur entretien, en parlant de la partie de campagne, il exigea d'elle qu'elle priât son mari d'en être. Je le veux, ajouta-t-il avec un tendre sourire. Ce n'est pas lui qui rompra notre tête-à-tête, puisque nous sommes beaucoup de monde sans lui. Cette honnêteté lui fera plaisir & à moi; car j'aime beaucoup sa conversation parce qu'il a beaucoup d'esprit. L'invitation fut faite; la partie eut lieu; mais il fit mauvais tems; il fallut jouer; & par un hasard singulier, peut-être ménagé par le Chevalier lui-même, Mde de Milcour, son mari & le Chevalier furent condamnés ensemble aux monotones langueurs d'un éternel Loto. Milcour perdit beaucoup, mais fort tranquillement. Il ne laissa échapper aucune plainte; car il étoit fort beau joueur.

Le Chevalier perdit peu & se fâcha beaucoup ; il joua avec une humeur assez remarquable. Pardon, Mesdames, s'écria-t-il après la partie, j'ai été aujourd'hui un détestable joueur. Mais ce qui a dû vous venger, (car j'en ai été bien humilié quand je m'en suis aperçu) c'est que Milcour, qui, à mes côtés, a perdu six fois plus que moi, ne s'est pas permis un seul mot qui annonçât la moindre humeur. Il est vrai, s'écria-t-on tout d'une voix. Et tout le monde convint que Milcour étoit le plus beau joueur du monde. Je ne l'ai jamais vu autrement, dit Mde de Milcourt. Et cet hommage qu'elle rendoit à son mari, lui valut un tendre regard du Chevalier. C'est ainsi que, pour faire valoir son ami, il immoloit jusqu'à son amour-propre ; & c'est ainsi que, par ses soins, & ses adroites observations, Mde de Milcour trouvoit dans son époux des qualités qu'elle n'avoit pas soupçonnées jusqu'alors. Depuis ce moment, il lui arriva plus d'une fois de réfléchir, ce qui est assez surprenant ; & , ce qui est plus étonnant encore, de réfléchir à son mari.

Le hasard fournit enfin au Chevalier l'occasion d'amener une crise, & de hasarder un coup d'éclat. Une femme du plus haut rang, qui ne se croyoit célèbre que par sa beauté, & qui l'étoit encore autant par ses aventures galantes, avoit pris de l'amour pour Milcour, qu'elle avoit rencontré dans le monde. Une femme accoutumée à céder aux

fantaisies d'autrui , eût regardé sans doute comme une duperie de résister aux siennes ; & elle se flata de séduire Milcour par son crédit , si elle ne pouvoit y réussir par ses charmes. Elle apprit un jour que Milcour devoit visiter un jardin curieux que tout le monde s'empressoit d'aller voir ; & elle prit ses mesures de manière à se trouver seule avec lui dans ce même jardin. Le Chevalier , par je ne sais quel hasard , fut instruit de son projet , & il résolut de le tourner au profit du sien. Il étoit sûr du cœur de son ami comme du sien propre ; & sans faire part de rien à M^{de} de Milcour , il trouva le moyen de la conduire dans un cabinet , d'où l'on pouvoit entendre tout ce qui se disoit dans l'alcôve où Milcour étoit attendu. Tout s'arrangea comme on l'avoit désiré. La dame se trouvant avec Milcour , abrégea les préliminaires de la conversation. Il est un rang où il est permis d'exprimer plus clairement ses desirs , parce qu'on n'oseroit les deviner. Après un entretien , qui , en peu de mots , ne laissa aucun doute à Milcour sur ses intentions , vous n'avez qu'à dire un mot , ajouta-t-elle , & je vous fais donner des demain la brillante place du Chevalier de Clinfort (Elle ignoroit que le Chevalier étoit l'ami intime de Milcour.) Madame , lui dit Milcour , après des offres aussi obligeantes , je vous dois au moins de mettre de la franchise dans ma réponse. D'abord , vous ignorez que le Chevalier de Clinfort est mon ami ;

& vous l'apprendre, c'est refuser sa place que vous m'offrez. Votre second bienfait est bien plus séduisant ; mais sans vous opposer un engagement sacré, l'amour seul me rend incapable de l'accepter. Je devrois m'en défendre comme époux, je le fais comme amant. La Dame, humiliée de ce refus injurieux, fit semblant de rire de son amour conjugal ; & se retira. On se souvient sans doute que Mde de Milcour & le Chevalier écoutoient leur conversation. Eh bien, Madame, s'écria le Chevalier comblé de joie, vous avez entendu : voilà l'époux que vous auriez trompé ; voilà l'ami que j'aurois trahi. Il n'en dit pas davantage ; & Mde de Milcour ne répondit rien. Ils sortirent ensemble ; on ne rappela plus un seul mot de leurs anciennes conversations. Mais les yeux de Mde de Milcour étoient couverts & son cœur étoit changé. Elle aima son époux, vécut heureuse avec lui en le rendant heureux, & le Chevalier laissa aux amis un bel exemple qui sera rarement suivi.

M A D R I G A L

POURQUOI le bel Enfant dont Vénus est la mère ;
L'Amour, est-il sans yeux : disoit, un jour, Glycère ?
Ah ! répond son Amant, pourquoi ? Vous le savez :
Les yeux d'Amour, c'est vous qui les avez.

(Par M. le Ch. D'*** C. D.)

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est la lettre *N* ; celui
du Logogryphe est *Ami* , où se trouve *Mai*.

É N I G M E .

J'AI brillé noblement dans une vaste plaine ,
Où s'agitoit ma tête avec fierté ;
Mais battue & captive , ai-je lieu d'être vaine ?
A l'homme encor dans ma légèreté
Je suis cependant nécessaire ,
Et plus d'un , sans moi , ne dort guère .
Bien des enfans m'admettent dans leurs jeux .
Je suis longue , sèche , & menue ;
Pour certains scélérats mon aspect est affreux .
Sur moi souvent mainte Fête s'est vue ,
(On n'est pas difficile aux Champs comme à la Cour .)
Mon nom souvent se donne au feu d'un fol amour .
(*Par un Grainetier de la rue de la
Mortellerie , à Paris .*)



LOGOGYPHE.

MA naissance, Lecteur, coûta cher à mon père ;
 Car il mourût pour me donner le jour.
 De ce présent, las! je ne jouis guère!
 Après ma mort, ma sœur aura son tour,
 Et comme moi, n'aura qu'une courte carrière.
 Malgré la rigueur de mon sort,
 Souvent je participe à plus d'un doux mystère ;
 Et quelquefois je veille quand on dort.
 Neuf pieds forment mon existence :
 Renversez-les, ils offrent au Lecteur
 Un grand terrain peu cultivé, de France ;
 Un amas d'eau de certaine grandeur ;
 Un animal ayant longues oreilles ;
 Un endroit connu des Marins ;
 Ce jardin si fameux dont les saints Écrivains
 Nous représentent les merveilles ;
 Un quatrupède Américain ;
 Une écorce odorante & qui naît dans une Ile ;
 Un ton de la musique ; une barque fragile ;
 Et, pour finir, un mot Latin.

(Par M. Moinardeau de Saint-Prix.)



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

MÉMOIRE sur les moyens à opposer aux ravages de la Petite Vérole, par M. Maret. Vol. in-12.

LA Petite Vérole attaque presque tous les hommes; & en général nous n'échappons à l'action de ce virus, que lorsque des maladies plus promptes n'ont pas laissé à la Petite Vérole le tems de nous atteindre.

Cette maladie est meurtrière. C'est lui faire grace que de ne compter qu'une victime sur dix malades. L'on n'a la Petite Vérole qu'une fois. Les exemples de récidives sont si rares, qu'il ne faut pas en tenir compte.

La Petite Vérole inoculée préserve de la rechûte, autant que la Petite Vérole naturelle.

La Petite Vérole inoculée est presque sans danger.

La conséquence immédiate de ces cinq vérités, que l'expérience a bien constatées, c'est qu'il seroit à désirer pour l'intérêt public de chaque Nation, que l'Inoculation y fût générale, puisque l'usage de cette pratique sauveroit un grand nombre d'hommes.

Si on ajoute que l'on a la Petite-Vérole inoculée seulement lorsqu'on veut l'avoir,

Sam. 7 Octobre 1780.

B

que la Petite Vérole naturelle peut nous attaquer lorsque l'intérêt le plus grand nous fait desirer d'être en état d'agir ; que la crainte de la Petite Vérole est dans toute la vie une gêne, un obstacle qui nous empêche de suivre nos projets, de remplir nos devoirs ; qu'enfin la Petite-Vérole défigure, estropie, prive des sens, & que l'Inoculation n'a point ces effets funestes ; on verra qu'il est de l'intérêt de chaque homme d'être inoculé.

Quant aux pères. . . . si l'on veut mettre à part l'effet de l'habitude, on verra que, par la même raison qu'ils ne devraient pas faire inoculer leurs enfans, ils devraient encore moins leur faire traverser un bras de mer, ou une rivière, leur inspirer du goût pour un métier périlleux, leur faire prendre une médecine de précaution, même avec l'ordonnance d'un Médecin, &c.

Nous respectons sans doute les parens qui craignent d'exposer leurs enfans ; la poltronerie pour autrui, quelque absurde qu'elle soit, est toujours excusable ; mais nous respectons davantage le père qui, sans indifférence & sans pusillanimité, ne voit dans ses droits que l'obligation de faire ce qu'il croit le plus grand bien de ses enfans, & qui se conduit pour un fils comme il croit devoir se conduire pour lui même.

L'opinion populaire avoit prévenu les Philosophes & les Médecins : de tout tems, dans tous les pays où la Petite Vérole est

connue, les gens du peuple ont cherché à faire cohabiter les enfans avec les malades atteques de la Petite Vérole, parce qu'une expérience très-longue leur avoit appris que la Petite Vérole est peu dangereuse dans l'enfance, & que les récidives ne sont point à craindre.

Cette opinion si simple, contre laquelle on n'a pu opposer que des objections ridicules ou des faits controuvés, étoit celle de tous les hommes raisonnables, lorsque quelques Médecins s'avisèrent, vers 1768, de proposer qu'on substituât à l'Inoculation, l'extirpation de la Petite Vérole. Personne n'y prit garde; le célèbre la Condamine, qui répondoit à tout, & qui avoit même quelquefois inséré des Lettres dans l'*Année-Littéraire*, ne songea point à leur répondre. Seulement Voltaire prit la peine de plaisanter assez doucement un de ces Auteurs, dans une Lettre de remerciement.

L'Inoculation continua de se répandre; des exemples terribles obligèrent deux des plus puissantes Maisons de l'Europe de recourir à ce préservatif salutaire. Un des plus ardens Anti-inoculateurs présida lui même à ces inoculations célèbres; & certes, c'étoit en tout genre un des hommes de l'Europe qu'on pouvoit le moins accuser d'aimer les nouveautés & de s'opposer aux préjugés.

Cependant un Extirpateur continuoit de protéger sourdement son système d'extirpa-

tion. Il savoit combien il est aisé de rencontrer des têtes ardentes & des âmes pusillanimes ; combien il est doux pour certaines gens de soumettre les autres à un joug de fer ; combien certains hommes trouvent de profit & croient trouver d'honneur à faire des réglemens. A force de répéter les mêmes raisonnemens , ce Médecin fit des prosélytes ; non pas , à la vérité , dans la classe des Physiiciens éclairés , mais dans la classe de ceux qui peuvent s'opposer à l'Inoculation , qui peuvent empêcher , du moins par l'excès des précautions contre la Petite - Vérole , que le point du monde où ils vivent n'en soit préservé.

Il seroit à craindre que cette doctrine ne gagnât ; & quand on songe quelles sottises ont été crues sur toute la terre , combien d'esprits foibles ou bisarres ont cru à la magie , combien il y eut en conséquence de réglemens contre les Sorciers , on peut craindre que les Extirpateurs n'obtiennent presque autant de crédulité que les Démonographes.

M. Maret a cru devoir combattre cette nouvelle chimère , avec d'autant plus de raison , que la Ville de Dijon , la première peut-être de France où l'on ait établi des préservatifs contre le tonnerre , est cependant une de celles où une classe d'hommes , apparemment très-différente de celle qui compose l'Académie , a eu pour les Extirpateurs la complaisance de paroître goûter leurs rêves.

Il choisit le plus célèbre d'entre ces Extirpateurs ; il montre , par ses propres assertions, que la nature du venin de la Petite Vérole , la manière dont il se communique, rend l'extirpation impossible , quand même , ce qui n'est pas vrai , on pourroit prévenir le retour d'un mal répandu dans toute l'Europe, aussi aisément que le retour d'un mal qui , comme la Peste , ne paroît qu'à certaines époques, & ne peut pénétrer que par un seul point. Quand même il y auroit quelque comparaison entre un mal dont le nom seul effraie, & fait concourir tous les citoyens aux précautions prises pour l'extirper , & un mal avec lequel l'habitude a familiarisé , dont une grande partie des hommes ne craint plus le retour , dont enfin on peut se préserver par l'Inoculation sans employer tant de gêne & de contrainte ; or, comme l'observe M. Maret , des loix comme celles que demandent les Extirpateurs, ont besoin , pour être exécutées, que l'opinion publique les seconde & en assure l'exécution.

M. Maret prouve ensuite que les moyens proposés par les Extirpateurs, sont impraticables, tyranniques, sujets aux inconvéniens les plus fâcheux. En effet, il ne faut pas croire que le prétexte de veiller à la santé des hommes, dispense de respecter les droits de la nature & de la société.

Il ne faut pas croire que les gênes qui peuvent être légitimes dans un danger pressant & momentané, puissent être jamais ordonnées

avec justice par des loix permanentes ; c'est précisément comme si , pour la sûreté de l'Etat , on proposoit d'assujétir les habitans de tous les villages à la police d'une ville assiégée.

Enfin , & ceci n'est pas la moindre raison, ces précautions des Extirpateurs, loin de détruire la Petite Vérole , sont un moyen de la rendre plus terrible. Comme c'est dans l'enfance qu'elle est moins dangereuse, dans un pays où une épidémie dureroit toujours, la Petite Vérole feroit moins de mal que dans un pays où elle ne paroîtroit que chaque dixième, chaque quatorzième année, par exemple, & ses effets seroient bien moins terribles.

Cette observation, que la Petite Vérole est moins dangereuse dans l'enfance, suffit pour répondre au reproche qu'on a fait à l'inoculation , d'augmenter la mortalité de la Petite Vérole. En effet, dans un pays où l'Inoculation ne seroit pas générale , ce qu'on pourroit désirer de plus avantageux , c'est qu'une épidémie perpétuelle ne laissât parvenir personne à l'âge d'adulte sans avoir éprouvé la maladie ; & , comme nous l'avons déjà dit, c'est l'avantage que les parens , même parmi le peuple , ont cherché à procurer à leurs familles , depuis que la petite Vérole est connue en Europe. D'un autre côté , si l'Inoculation étoit devenue générale, elle ne causeroit pas d'épidémie ; elle détruiroit absolu-

ment, sinon toute Petite Vérole, du moins toute Petite Vérole dangereuse.

L'Ouvrage de M. Maret étoit devenu nécessaire. Fiers de leurs petits succès, les Extirpateurs en étoient venus au point de faire poursuivre les Inoculateurs comme des empoisonneurs; de dénoncer les parens qui vouloient arracher leurs enfans au fléau de la Petite Vérole, comme des perturbateurs de la sûreté publique. Si on avoit continué de les écouter, la Petite Vérole auroit fini par coûter à la Nation beaucoup plus en amendes qu'en ordonnances de médecine, & même en enterremens. Les partisans de l'inoculation, parmi lesquels on compte les noms les plus célèbres de l'Europe, étoient traités avec un mépris vraiment risible. Il paroissoit chaque mois des lettres, où des hommes absolument inconnus signoient que, grace aux Extirpateurs, l'Inoculation alloit être proscrire dans toute l'Europe comme une méthode meurtrière. Il falloit opposer à ces excès une autre réponse que le silence. M. Maret a donc fait une réponse, & une réponse sérieuse. C'est un ménagement dont les Extirpateurs doivent lui savoir gré.

A la vérité, si on s'arrêtoit sur le mal terrible qui pourroit résulter de ces vains systèmes dans le cas où des Magistrats, soit ignorans, soit avides d'une occasion d'exercer des vexations, daigneroient écouter les Extirpateurs; si on songeoit à ces familles condamnées à périr de faim faute de travail,

& à mourir dans un air infecté , au droit de faire arrêter un voyageur à la porte d'une ville , ou plutôt à l'entrée de chaque village, jusqu'à ce qu'un Médecin ait prononcé qu'il n'a pas la Petite Vérole; au droit de faire visiter par le Médecin de la Police tout malade qu'on voudra tourmenter dans son lit, on seroit tenté de s'indigner; mais il vaut mieux pardonner aux Extirpateurs, & espérer que puisque c'est la même tournure de tête qui produit le système de l'Extirpation, le Magnétisme animal, la quadrature du cercle, l'acide de la lumière, le mouvement perpétuel, les canaux souterrains, la pierre philosophale, les miracles de l'alkali fluor, l'art de montrer le fluide igné dans la lanterne magique, l'art de retrouver dans les cendres l'or que l'eau forte dissout depuis le commencement du monde sans qu'on en sache rien; il faut espérer que le système de l'Extirpation aura le même sort que ces belles découvertes, & ne fera, comme elles, ni bien ni mal au genre humain.

Un bouillant Extirpateur a vigoureusement répondu à M. Maret. Il prétend que M. Maret l'a calomnié en supposant que, dans le système de l'Extirpation, la Police doit ordonner de fermer les fenêtres des malades, de peur que les mouches ne portent la contagion, & oblige les Médecins à prendre un farrau de toile à l'entrée de la chambre de chaque malade. Mais, est-ce que cet Extirpateur voudroit qu'on accordât aux Médecins &

aux mouches le privilège exclusif de donner la Petite Vérole par la communication ? Voudroit-il qu'on défendît par une Ordonnance à la Petite-Vérole de s'attacher aux habits des Médecins ? Le sarrau de toile lui fait de la peine. Si quelqu'un fait des remarques contraires au système de M. Maret, dit-il, M. Maret *va le couvrir d'un sarrau de toile*. M. Maret, dans une nouvelle édition, ne manquera point de substituer sans doute une robe de soie au sarrau de toile, précaution plus décente, plus convenable à la dignité d'un Médecin, ce qui rendra les frais de l'Extirpation encore plus considérables; mais aussi il accordera par ce moyen ce qu'on doit à la sûreté des malades & à l'honneur des Médecins. Comme il faudroit aussi des robes aux Chirurgiens & aux Apothécaires, nous croyons que les Extirpateurs pourroient, dans leurs réglemens, mettre quelques différences entre la forme de ces robes.

A la vérité, quelques Physiciens ont cru avoir de bonnes raisons pour regarder un sarrau de toile comme moins susceptible de communiquer une maladie; mais alors, pour contenter le Médecin Extirpateur, il seroit à propos de distinguer les différens ordres de l'art de guérir par des épaulettes, des plaques, des cordons.

Nous avons un reproche plus sérieux à faire à M. Maret, que celui d'avoir fait rire aux dépens des Extirpateurs en exposant les conséquences nécessaires de leur système;

c'est d'avoir, on ne sait à quel propos, répété ces reproches d'indifférence, d'insensibilité qu'ont cherché à accréditer contre M. de Fontenelle certaines gens qui sont intéressés à faire croire que les hommes d'un grand talent sont sans morale, afin qu'en les jugeant d'après leur conduite, on puisse leur supposer de grands talens.

Nous terminerons cet article par des vœux sincères pour que les Médecins éclairés daignent imiter M. Maret, & parler du système des Extirpateurs; quelque ton qu'ils prennent, celui qui désabusera plus tôt le Public d'une chimère dangereuse & par le mal qu'elle peut causer, & par les obstacles qu'elle met à une pratique salutaire, fera le meilleur, le plus utile.

P. S. Un Extirpateur a dit, page 126, ligne 14 de la Gazette de Santé, qu'une maladie assez semblable aux Écrouelles, est souvent la suite de la Petite Vérole, *sur-tout inoculée*. Et ensuite, ligne 28, qu'on l'attribue au défaut de purgation après la Petite Vérole.

Nous observerons 1°. que certains Anti-inoculateurs s'étant avisés d'accuser quelques inoculés d'avoir pris les écrouelles par l'inoculation, cette fraude pieuse a été vigoureusement repoussée. 2°. Que d'après le sentiment de la ligne 28, jusqu'à ce que nous ayons vu un règlement extirpateur qui défende de purger après l'inoculation, nous ne croirons point que la Petite Vérole inoculée

cause des engorgemens plus fréquens que la Petite Vérole naturelle.

HISTOIRE des Chevaliers-Hospitaliers de S. Lazare, des Lépreux de Jérusalem, appelés aujourd'hui Chevaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare. Ouvrage approuvé & proposé par SouSCRIPTION.

M. de Sibert, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, a publié, en 1774, une Histoire des Chevaliers de S. Lazare; en 1775, un Auteur anonyme a fait imprimer un Essai critique sur l'Histoire du même Ordre. L'Ouvrage dont nous annonçons aujourd'hui le Prospectus, commencé en 1761, fut achevé en 1765. Un Ministre d'État, qui étoit alors Administrateur de l'Ordre, approuva l'entreprise de l'Auteur, & donna des éloges à l'Histoire lorsqu'elle lui fut présentée. L'Auteur nous dit cependant avec beaucoup de modestie qu'il n'eût jamais traité ce sujet, s'il eût pu savoir que M. de Sibert & l'Auteur anonyme s'en occupoient. Cette modestie est louable; mais il nous semble que si elle devenoit trop générale, elle feroit plus de tort encore au Public que d'honneur aux Écrivains. Le même sujet a presque toujours une multitude de faces & de points de vue qui ne peuvent pas entrer dans le même plan: ceux qui veulent les embrasser tous,

s'exposent à manquer d'unité dans le dessein de l'Ouvrage : dans l'Histoire, par exemple, on ne peut guères discuter des titres & raconter des faits, sans prendre le ton tantôt d'un Dissertateur, tantôt d'un Historien. Il est donc à désirer que ce que l'Historien a de douteux & de problématique, soit traité par des Écrivains qui joignent l'esprit de critique à une grande érudition ; & que les faits qui ne sont contestés par personne, soient le partage de ceux qui sont distingués par le talent d'écrire. Il peut même être très-avantageux que plusieurs hommes de talent écrivent la même Histoire. Nous avons beaucoup de peine à retenir dans la mémoire une longue suite de faits : ils s'effacent les uns par les autres, & si on ne les oublie pas, ils deviennent au moins confus, quand on ne relit pas de tems en tems la même Histoire. On la relira bien plus volontiers dans deux Ouvrages différens que dans le même Ouvrage : la variété du style donne un intérêt nouveau à des faits déjà connus ; & l'attention que l'on donne avec plaisir à la comparaison du talent des Historiens, grave mieux dans notre esprit les détails importants de l'histoire.

On ne voit point que les Anciens se soient piqués de cette délicatesse dont on voudroit nous faire une loi. Les Auteurs Dramatiques & les Historiens traitoient chez eux les mêmes sujets, sans que les rivaux même crussent avoir le droit de s'en plaindre.

Parmi eux, un sujet paroïssoit appartenir également à tous ceux qui avoient le talent de le bien traiter. Si Tite-Live & Salluste nous étoient parvenus tout entiers, nous aurions presque tout le grand tableau de l'Histoire Romaine, tracé par ces deux grands Peintres. Que d'intérêt & d'instruction nous offriroit ce parallèle ! Des Rhetheurs habiles ont voulu nous apprendre la seule manière dont il faut écrire l'Histoire ; Salluste & Tite-Live nous auroient appris combien le génie a de manières différentes de la bien écrire.

L'Auteur de l'Ouvrage que nous annonçons & M. de Sibert paroissent avoir traité l'Histoire de S. Lazare avec des vues très-différentes. M. de Sibert a fait les recherches les plus savantes sur l'origine, les titres & les possessions de l'Ordre. Le nouvel Historien, sans rien négliger de ce qui a rapport à ces objets, s'est plus attaché à ceux qui lient l'Histoire de l'Ordre à l'Histoire générale de la Nation & de l'Europe, & sous ce point de vue, le tableau historique de l'Ordre des Chevaliers de S. Lazare n'est pas indigne d'un homme qui sauroit manier les pinceaux de l'Histoire. C'est un beau spectacle, en effet, que présentent des hommes qui, consacrés d'abord par la Religion au service des Pauvres & des Malades, passent des Hôpitaux dans les Armées, se rendent célèbres par un héroïsme qu'inspire l'amour de l'humanité, élèvent, pendant

quelque tems, les intérêts de leur Ordre au rang des intérêts des Puissances de l'Europe, & , lors même que les jours de leur gloire sont passés, conservent encore une assez haute considération pour que des Rois ou des enfans de Rois soient les Chefs de leur Ordre.

Celui qui a pu concevoir ainsi leur Histoire, est digne probablement de l'exécuter. Mais l'Ordre même a dans son sein un Historiographe (M. l'Abbé Arnaud) qui, connu dans les Lettres par son amour pour les Anciens, dont il a l'imagination & la sensibilité, seroit plus capable que personne de nous retracer, dans ce sujet, la manière dont les Tite Live & les Tacite savoient écrire l'Histoire.

ANECDOTES des Beaux-Arts, Tome III^e.

A Paris, chez Jean - François Bastien, Libraire, rue du Petit Lion, F. S. G.

FACILITER d'une manière peu ennuyeuse la connoissance historique des Arts, en tracer les progrès & la décadence parmi les Nations qui les ont cultivés, donner une notice sur les talens & la vie des Artistes, tel est l'objet de cette compilation. Les recherches en tout genre n'ont point été épargnées: on a mis à contribution des Ouvrages de toute espèce. Mais il faut avouer aussi que ce Livre, composé de tant de Livres, n'est souvent qu'un amas de fragmens qui

ont peu de rapport les uns avec les autres, ou qu'un recueil sans ordre & sans choix d'anecdotes, quelquefois fausses & trop souvent fabuleuses, tirées de Voyageurs qui ont mal vu, ou de ces Ecrivains peu judicieux, qui ont la bonhomie de tout copier, & qui se plaisent à raconter du merveilleux. Quoi qu'il en soit, l'accueil que le Public a fait aux deux premiers Volumes de cet Ouvrage, excite le Compilateur à le continuer avec de nouveaux soins, & les Tomes suivans se succéderont rapidement. Ce troisième Volume renferme les Sculpteurs Grecs, Italiens, François, Flamands, Allemands, Espagnols, &c. La seconde Partie traite de l'Architecture, & contient plusieurs Anecdotes relatives à cet Art, curieuses & instructives.

ELOGE DE CATILINA, dans lequel on venge ce Romain célèbre des calomnies de Cicéron & de plusieurs autres Ecrivains. *Dulce & decorum est pro patriâ mori.* A Paris, chez Onfroy, Libraire, quai des Augustins, au Lys d'or. Prix, 1 liv. 4 sols.

TOUT le monde connoît la plaisanterie neuve & originale de la théorie du Paradoxe, Ouvrage plein de sel & de raison, & dans lequel les bons esprits ont reconnu quelques étincelles du génie de Swift & de Lucien de caustique mémoire. La nouvelle Brochure que nous annonçons a été composée dans une intention à peu-près semblable; &

comme dans le premier Ouvrage on a voulu tourner en ridicule la manie du Paradoxe, on a voulu dans celui-ci faire voir l'abus des éloges oratoires, & démontrer qu'en suivant la méthode en usage de nos jours, on peut faire le panégyrique des hommes qui ont été les plus pernicioeux à la société, des scélérats les plus insignes. En effet, il faut convenir que quelques-uns de nos Orateurs *Lauréats*, semblent oublier que nous ne parlons plus qu'aux yeux du Lecteur dans le silence du cabinet, & que ces figures oratoires, si bien placées dans la bouche des Grecs & des Romains qui, dans la tribune aux harangues, parloient aux oreilles d'une multitude innombrable & tumultueuse, ne sont plus guères pour nous qu'une éloquence collégiale. Sans doute il faut être éloquent, & l'Auteur de l'Émile l'est véritablement d'un bout à l'autre de son Livre; mais on ne peut trop condamner ces exagérations ridicules, & cette prétendue pompe de style, avec laquelle on veut agrandir ce qui est petit, enfler ce qui est grand, ou déguiser ce qu'il falloit blâmer. Les jeunes gens & le vulgaire des Lecteurs sont encore la dupe de ce vain appareil de phrases; ils prennent de l'orgueil pour du génie, & de la déclamation pour de l'éloquence; mais les bons esprits dédaignent les mots, ils n'aiment que le vrai; & il n'y a plus de vérité dès que le style est chargé d'ornemens frivoles & souvent étrangers.

SPECTACLES.

COMÉDIE FRANÇOISE.

Nous avons déclaré, dans un des Numéros de ce Journal, que nous ne parlerions désormais que des Débuts qui mériteroient d'être cités. Plus nous avons réfléchi sur cette idée, & plus nous nous sommes persuadés qu'il falloit nous y arrêter. En effet, quel intérêt nos Lecteurs pourroient-ils prendre à voir sans cesse les mêmes formules repasser sous leurs yeux, le plus souvent pour les entretenir de sujets qui ne donnent aucune espérance, ou qui en donnent de si légères, qu'à peine, dans la crainte de compromettre son jugement, un Observateur ose-t-il les indiquer? Quel fruit d'ailleurs recueille-t on des avis que l'on donne à la médiocrité, des discours injurieux & de la haine? On s'en venge par le mépris; à la bonne heure: mais il vaudroit mieux encore s'en venger par l'avantage d'être utile; & toutes les fois qu'il y faut renoncer, le silence est, sans doute, le parti qu'il faut prendre. Nous le prenons donc à quelques égards, & nous prions les Amateurs du Théâtre de ne point imputer à oubli ou à négligence les omissions volontaires que nous nous permettrons quelquefois. Avant de terminer cet avertis-

sement, nous observerons qu'on entre aujourd'hui dans la carrière Dramatique, comme dans une carrière dont on peut aisément atteindre le but. C'est à cette confiance indiscrette qu'on peut attribuer principalement la décadence de la Comédie. Pour réussir dans cet Art si peu étudié de nos jours, il faut connoître la nature, les passions qui l'agitent, leurs nuances, leurs effets, les rapports & les différences des caractères; joindre à l'intelligence qui éclaire sur tous ces objets, non-seulement les moyens de représentation relatifs à l'emploi qu'on adopte, mais encore une sensibilité expansible, une phylionomie mobile, une ame capable de recevoir promptement toutes les impressions, & de les rendre avec rapidité sous les couleurs qui conviennent à chacune d'elles. Nos Débutans ont-ils sur ces objets quelque lumière? Laisent-ils seulement entrevoir qu'ils aient cherché à acquérir les connoissances qu'exige l'état qu'ils embrassent? On peut répondre négativement à ces questions, quand on les voit presque tous se présenter sur la Scène avec l'ignorance parfaite & de la mesure d'un vers, & de la langue qu'ils doivent parler; quand on les voit confondre toutes les idées, toutes les expressions, & prêter au personnage qu'ils représentent toute la foiblesse, pour ne pas dire plus, de leur raison & de leur esprit. On s'imagine qu'avec une jolie figure, un bel organe, une taille avantageuse, on a des droits au titre

de Comédien ; ces qualités si essentielles quand elles sont accompagnées des qualités morales , ne forment pas plus un Comédien quand elles marchent seules , qu'un bon instrument ne rend habile un Musicien ignorant. On pourroit porter plus loin ces réflexions ; mais les Comédiens François , à qui nous les adressons , n'ont pas besoin que nous les étendions davantage ; & si , comme nous en sommes persuadés , ils aiment réellement l'état sur lequel ils ont fondé leur fortune & leur renommée , elles suffiront pour les engager à tout tenter , afin que le Théâtre de la Nation ne compte bientôt au nombre de ses Membres que des Comédiens capables de soutenir & d'étendre la gloire d'un Art que tout fait pencher vers sa chute , dans l'instant même où l'on vante le plus le progrès des lumières en France.

COMÉDIE ITALIENNE.

Nous ne ferons qu'une observation sur le debut de M^{de} Guédon , fille de l'inimitable Carlin , qui a joué deux fois le rôle d'*Hélène* dans *Silvain* , au moment où nous écrivons. De tous les emplois que peut choisir une jeune personne sans expérience , celui des Mères & des Duègnes est positivement celui qu'elle devrait s'interdire , puisque d'un côté , il demande beaucoup de connoissance du Théâtre , de la noblesse , un maintien assuré ,

un débit exercé; de l'autre, une grande partie des qualités relatives aux rôles de Caractères & de Soubrettes, qualités difficiles à acquérir & que peuvent seulement donner une étude opiniâtre & un long usage de la Scène. Si les talens étoient héréditaires dans les familles, nous ne douterions pas que Mde Guédon ne franchît bientôt l'intervalle qu'on remarque entre elle & son emploi; mais nous en sommes encore à le désirer! ... Au surplus, nous ne jugeons point cette Actrice; l'intérêt qu'inspire un Comédien aussi estimable que M. Carlin, nous fait un devoir de suivre exactement les débuts de sa fille, & nous en reparlerons; s'il y a lieu.

Le Vendredi 29 Septembre, on a représenté, pour la première fois, *les deux Oncles*, Comédie en un Acte & en vers.

Un vieil Avare a promis sa fille à un jeune Officier, neveu d'un homme fort riche. Celui-ci, livré à des soins que ses affaires ont rendu indispensables, n'a pas donné de ses nouvelles depuis fort longtemps; en conséquence, l'Avare a choisi pour gendre un Président de ses amis, homme d'un certain âge, qui, sans être chargé d'aucun des ridicules propres aux amoureux un peu mûrs, veut prendre une femme pour y trouver une compagne, une amie, & pour la rendre heureuse. Un valet de l'Officier se propose de renverser le second projet de

l'Avare, de servir les amours des jeunes-gens, en prenant le costume d'un vieillard, & en se présentant sous le nom de l'Oncle de son maître, que personne ne connoît dans la maison. En effet, il s'y introduit, ramène les choses au point où le jeune amant les desire; tout va se conclure, quand le véritable Oncle arrive, & s'adresse positivement au valet déguisé, comme au père de sa future nièce. On peut juger de sa surprise, quand le valet, lui déclare ingénument qu'il est l'oncle du jeune Officier, & qu'il s'appelle Timante. L'arrivée de tous les autres personnages débrouille l'intrigue, & le Président, toujours fidèle à son caractère, consent à n'être point l'époux de la jeune personne, mais il demande à devenir l'ami de la maison. Cette demande est accompagnée du don d'un écrin qu'il vient d'acheter pour sa maîtresse, & le tout se termine à la satisfaction de tout le monde.

Cette petite Comédie est le coup d'essai de son Auteur; d'après cela, il n'est pas difficile de croire qu'elle est susceptible de beaucoup de reproches. On en rendra un compte plus détaillé quand elle sera imprimée. On le doit aux espérances que donne cette première production d'un très-jeune homme, & dans laquelle on trouve de la gaiété, de la bonne plaisanterie, des étincelles de comique, un style quelquefois négligé, mais souvent facile & piquant. En un mot, on peut, sans exagérer les encouragemens, dire

que ce petit Ouvrage annonce de très-heureuses dispositions.

G R A V U R E S.

NOUVEAU Plan routier de la Ville & Fauxbourgs de Paris ; avec ses principaux Edifices & toutes les Rues nouvelles ; par M. Pichon, Ingénieur-Géographe. A Paris, chez Esnaut & Rapilly, rue S. Jacques, à la Ville de Coutance. Prix, 6 liv. ; collé sur toile, 12 liv. Ce Plan est en quatre grandes feuilles, & la Gravure en est bien soignée.

Carte des Isles Antilles & du Golfe du Mexique, avec la majeure partie de la Nouvelle-Espagne, en 3 feuilles, par M. Bonne, Ingénieur-Hydrographe de la Marine. A Paris, chez Lattré, Graveur ordinaire du Roi, rue S. Jacques, la porte cochère vis-à-vis la rue de la Parcheminerie. Prix, 4 liv 4 s. On trouve chez le même l'Océan Atlantique, & toutes les Cartes relatives aux affaires présentes.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

LE Citoyen de Campagne, ou Réponse à la question : quelles sont les connoissances nécessaires à un Propriétaire qui fait valoir son bien pour vivre à la Campagne d'une manière utile pour lui & les Paysans qui l'entourent, &c. Ouvrage qui a partagé le Prix de la Société Royale de Soissons en 1780. par M. Bouthier. Brochure in-12. A Paris, chez Durand & Lamy, Libraires.

Pamphlet Programmatique, ou Observations

pour un Prix d'Eloquence , par C. Philadelphé ; in-12. A Paris, chez les Marchands de Nouveautés.

On trouve présentement chez Gueffier , Libraire-Imprimeur , au bas de la rue de la Harpe , à Paris , les deux Ouvrages suivans : *Traité des Tumeurs & des Ulcères* , où l'on a joint à une théorie solide la pratique la plus sûre & la mieux éprouvée , avec deux Lettres , 1°. sur la composition de quelques remèdes dont on vante la propriété , & dont on cache la préparation ; 2°. sur la nature & le succès des nouveaux remèdes qu'on propose pour la guérison des Maladies vénériennes , par M. Astruc. 2 V. in-12. rel. 6 l. — *Traité des Maladies des Femmes* , où l'on a tâché de joindre à une théorie solide , la pratique la plus sûre & la mieux éprouvée , avec un Catalogue Chronologique des Médecins qui ont écrit sur ces Maladies. On y a joint l'*Art d'accoucher* réduit à ses principes , où l'on expose les pratiques les plus sûres & les plus usitées dans les différentes espèces d'Accouchemens , avec l'Histoire sommaire de l'Art d'accoucher , par M. Astruc. 7 Vol. in-12 18 l.

On vendra séparément les Tomes 5 , 6 & 7 , pour compléter la première édition , qui n'avoit que quatre volumes , ainsi que le volume qui traite des Accouchemens.

Jugement Impartial serio-comi-critique d'un Marrant , sur le Pain de Pommes de terre , in 8°. A Paris, chez la Veuve Valat-la-Chapelle , au Palais.

La Servitude abolie , Pièce qui ne concourra pas pour le Prix de l'Académie Française. A Paris, chez Belin , Libraire , rue S. Jacques.

Discours en faveur du Théâtre François , contre les Usurpations de l'Opéra , in-8°. prix 12 s. A Paris , chez Colas , Libraire , place Sorbonne.

Tome LXVIII des *Causes Célèbres*. A Paris, chez M. Desessarts, rue Dauphine, à l'Hôtel de Mouy, & chez Mérigot, Libraire, quai des Augustins.

Théorie de l'intérêt de l'argent, tirée des Principes du Droit Naturel de la Théologie & de la Politique, contre l'abus de l'Imputation usuraire. Vol. in-12. Prix, 2 l. br. A Paris, chez Barrois l'aîné, Libraire, quai des Augustins.

Gymnastique Médicinale & Chirurgicale, par M. Tissot, Docteur en Médecine. Vol. in-12. Prix, 2 liv. 10 sols. A Paris, chez Bastien, Libraire, rue du Petit Lion,

Septième Cahier des Hommes Illustres de la Marine Française, où se trouve le Portrait du Chevalier de Saint-André, par M. de Graincourta in-4°. A Paris, aux Adresses ordinaires.

T A B L E.

<i>V</i> ERS sur Eulalie,	3	<i>Histoire des Chevaliers-Hospitaux de S. Lazare.</i>	35
<i>Épître à Mde C***,</i>	4	<i>Anecdotes des Beaux-Arts,</i>	38
<i>Quel Ami! ou le Rare Pro-</i>		<i>Eloge de Catilina,</i>	39
<i>céde, Anecdote,</i>	8	<i>Comédie Française,</i>	41
<i>Madrigal,</i>	22	<i>Comédie Italienne,</i>	43
<i>Enigme & Logogryphe,</i>	23	<i>Gravures,</i>	46
<i>Mémoire sur les moyens d'op-</i>		<i>Annouces Littéraires,</i>	ib.
<i>poser à la Petite Vérole,</i>	25		

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 7 Octobre. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 6 Octobre 1780. DESANCY.

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 14 OCTOBRE 1780.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

*RÉPONSE à l'Épître flatteuse de M. l'Abbé
DOURNEAU, insérée dans le Mercure
du 15 Juillet.*

DU double laurier d'Apollon
Ma tête n'est point couronnée ;
Et du bon Rabelais la robe surannée
N'assigne point un rang dans le sacré Vallon.
Ma Muse autrefois téméraire
Vers la docte colline osoit prendre l'essor ;
L'aile du tendre Amour la rendoit plus légère ;
L'Amour faisoit lui-même excuser son effort :
Plein du feu qui brilloit dans les yeux de Glycère,
Mon esprit, de mon cœur secondoit le transport.
Mais ce qu'on fait, Amour, lorsque tu nous domines,

Sam. 14 Octobre 1780.

C

Sur le retour n'offre plus de douceurs ;
 Et si j'allois sans toi sur le mont des Neuf Sœurs,
 Je me perdrois bientôt dans les épines.
 Je te laisse aujourd'hui ces lieux à parcourir ;
 Tu peux y moissonner les fleurs les plus brillantes ;
 Va, quelque sujet que tu chantes,
 Cher Abbé, tu fais l'embellir.

Mon ame, enfin, sagement détrompée,
 Commence à triompher des vives passions ;
 De leur douces illusions
 Ma Muse n'est plus occupée,
 Apollon n'est pour moi qu'un Dieu de la santé ;
 De l'art de nous guérir que lui-même a dicté,
 Je voudrois pénétrer les utiles mystères :
 Il a créé pour nous les plantes salutaires ;
 Je cherche à les connoître ; & quand pour mes amis
 J'en puis faire un heureux usage,
 Que leur santé devienne mon ouvrage,
 Mes travaux ont reçu leur prix.

(Par M. Boulland, Médecin.)

Impromptu en réponse aux Vers précédens.

De Dix des Vers quand vous placez la lyre,
 Vous enchantez & l'oreille & le cœur :
 Quand vous parlez, on écoute, on admire ;
 Et l'on guérit en voyant le Docteur.

(Par M. l'Abbé Dourneau.)



ÉLÉGIE A MON AMI.

RESPPECTEZ ma douleur extrême :
 Vos soins cruels augmentent mes ennuis ;
 Plaignez mon sort, je hais l'amitié même ;
 Tout m'est affreux dans l'état où je suis.
 Quoi, vous voulez que ma Muse éplorée
 Essaye encor de timides accens,
 Lorsque mon ame, au désespoir livrée,
 Se plaît à nourrir ses tourmens !...
 Que je l'aimois, cette ingrante Lucie !
 Quel ascendant elle avoit sur mon cœur !
 Les Dieux, par tant d'attraits, l'avoient donc embellie
 Pour me faire sentir leur injuste rigueur ? ...
 Sur moi l'Amour inexorable
 Se plut à lancer tous ses traits.
 Vois combien je suis misérable !
 Je l'aime encor, car je la hais.
 Mais ces feux méprisés se changeront en rage.
 Puisse, pour me venger d'un si cruel outrage,
 Le rival odieux que je saurai punir,
 Lui rendre tous les maux qu'elle me fait souffrir !
 Que dis-je ? quel transport m'égare ?
 Périsse le mortel qui blesse, amant barbare ;
 Le sein que dans ses bras il pressa tendrement,
 Qui déchire un cœur qu'il adore,
 Qui se repaît des larmes que répand

Une Beauté qu'il idolâtre encore !
 Ainsi, malgré son infidélité,
 Contre moi je m'arme pour elle ;
 Qu'elle soit donc heureuse autant que belle !
 L'Amour existe-t'il sans générosité ? —
 Mais que la froide indifférence
 Règne dans mon cœur sans retour.
 Triste raison, j'invoque ta puissance,
 J'abjure pour jamais les erreurs de l'Amour.
 Je fuirai ce sexe perfide,
 Tendre par fantaisie, & volage par goût,
 Qui toujours d'hommages avide,
 Pour ne rien rendre, exige tout.
 A mes regards qu'il étale ses charmes ;
 Sa fausseté m'armera de mépris,
 Et je me souviendrai des larmes
 Que me coûtent mes feux trahis.

(Par M. Bodard de Taiçay.)

LES PERDRIX, Conte.

UN vieux oncle, bavard, mais qui ne mentoit
 guère,
 Me disoit : (& long-temps il m'en ressouviendra)
 Tout ce que la ruse peut faire,
 Crois que la femme le fera.
 C'est ce que mon oncle osoit dire.
 Pour moi, je ne vous dirai rien,

Qu'un Conte, inventé mal ou bien,
Dont je rirai, s'il vous fait rire.

CÉRTAIN Villageois avoit pris
Derrière un buisson deux Perdrix.

A son dîner, tout fier il les destine :
Sur elles il jetoit un regard complaisant ;
Et pour attendre moins, en gagnant sa cuisine,
Il les plumoit chemin faisant.

En arrivant, attendri par la joie,
Il sourit à sa femme, & lui livre sa proie.
Le couple oiseau tout nud, muet & plus petit,
Transpercé d'un long fer, qui dans leurs flancs sé-
journe,

Côte-à-côte rangé, déjà tourne & retourne
Devant un feu qui le rôtit.

Gombaud, (c'est le mari) Paroissien fort honnête,
S'il aime les Perdrix, aime aussi son Curé ;
Il court en attendant l'inviter à la fête.

Mais tout se trouva cuit avant qu'il fut rentré.

Sa femme (c'étoit Mathurine)
Retira les Perdrix ; car c'étoit (s'il en fut)

Une femme experte en cuisine.

Mais le hasard, ou le Diable voulut

Qu'à la broche restât collée

Certaine peau bien rissolée

Que Mathurine avale au même instant.

Toute autre en même cas en auroit fait autant.

A cette peau si bien rôtie

Elle trouve un goût , un fumet
 Qui lui donne aussitôt l'envie
 De voir si tout répond à ce qu'elle promet
 Des deux Perdrix elle prend la plus belle ,
 En détache une cuisse , & la mange soudain.
 « Ah ! Dieu ! quel goût exquis , dit-elle !
 » Si la cuisse en a tant , que sera-ce de l'aîle ? »
 L'aîle aussitôt prend le même chemin ;
 L'autre aîle suivit la première ,
 Et l'autre cuisse en fit autant :
 La curieuse enfin s'escrima tant
 Qu'une perdrix y passa toute entière.
 Mais Gombaut ne vient point. Sa femme a sous ses
 yeux

Une Perdrix encor bien grasse & rebondie.
 La manger , Mathurine en auroit bonne envie :
 Mais quoi ! sur deux Perdrix en avoir mangé deux ,
 Ce seroit trop. Plus modeste & plus sage ,
 Elle en coupe le cou , le flaire.... Quelle odeur !
 Elle y goûte. Quelle saveur !
 Oh ! celle-ci vaut deux fois mieux , je gage.
 Elle disoit bien vrai ; mais pour n'en pas douter ,
 La Dame y goûte un peu , puis davantage ;
 Enfin la mange entière à force d'y goûter.

A PEINE elle a fini cette importante affaire ,
 Son esprit n'a point préparé
 La réponse qu'elle doit faire ,
 Que l'époux , en rentrant , annonce le Curé.

- « Eh bien , lui cria-t'il , ma femme ;
 » Le gibier est-il cuit ? Ah ! ne m'en parlez pas ,
 » Dit-elle en gémissant ; j'en ai la mort dans l'ame.
 » Un chat cruel , le plus maudit des chats ,
 » Emporte nos Perdrix. » — Hem ! un chat ! qu'est-ce
 à dire

- S'écria Gombaut furieux ;
 Il alloit à sa femme arracher les deux yeux ,
 Quand Mathuri ne : « — Eh ! c'est pour rire ;
 » C'est pour rire , imbécile. Eh ! quoi !
 » Ne le vois-tu pas bien , je me moquois de toi. } }
 » J'ai là nos deux Perdrix ; aucune n'est brûlée ;
 » Mais j'ai couvert le plat , pour le maintenir chaud.
 » A la bonne heure , dit Gombaut ;
 » Tu les allois payer plus cher qu'à la vallée.
 » Je m'appretois au moins à t'affommer de coups.
 » Mais Monsieur le Curé va venir , hâtons-nous.
 » Ça , notre plus beau linge , alerte ! »
 » Pour être mieux , nous nous établirons
 » Dans le verger ; j'aime une sale verte :
 » Sous la treille nous mangerons.
 » — Fort bien. Tandis qu'ici je vais pourvoir au reste,
 » A ton couteau vas redonner le fil :
 » Il en a grand besoin. — Je le veux bien , dit-il. »
 Il descend dans la cour , il y met bas sa veste ;
 Puis ouvrant son couteau qu'il couche de travers ,
 Il le promène à droite , à gauche , en sens divers ,
 Sur le dos ébranlé de la meule criarde ,

Qui, tournant sous ses doigts, mord la lame à travers
Les étincelles qu'elle darde.

CEPENDANT arrive là haut

Le Curé, que l'espoir de faire bonne chère

Avoit rendu plus gai qu'à l'ordinaire,

Et qui veut embrasser la femme de Gombaut.

« Eh ! sauvez-vous, dit-elle ; il n'est pas tems de rire.

» Mon mari va monter ; s'il vous trouve avec moi ,

» Vous êtes un homme mort. — Quoi !

» Es-tu folle ? que veux-tu dire ?

» Je viens pour manger deux Perdrix ,

» Avec vous, là-bas, sous la treille.

» C'est lui qui m'a prié. — Sauvez-vous, je vous die.

» C'est un prétexte qu'il a pris.

» Il prétend vous couper & l'une & l'autre oreille.

» Vous ne voyez ici ni Perdrix ni Perdseau ;

» Et voyez-le là-bas aiguïser son couteau. »

A ces mots, la frayeur dans l'ame,

Le bon Curé ne fait qu'un saut ;

Il fuit ; & Mathurine appelle alors Gombaut.

« Eh bien, dit celui-ci, qu'as-tu donc, notre femme ?

» — Eh ! j'ai, que Monsieur le Curé

» Des deux Perdrix s'est emparé ,

» Et qu'il fuit à grands pas ; si tu n'y cours bien vite ,

» C'est autant de mangé. » Vers lui Gombaut soudain,

Sans quitter son couteau, court & se précipite,

Pour rattraper le prétendu larcin.

Le Curé voyant par derrière

Gombaut qui le poursuit un couteau dans sa main ,
Galope vers son Presbytère.

Tous deux ainsi vont long-temps & grand train ;
L'un vomissant l'injure & la menace ,
L'autre prêt à mourir de frayeur sur la place.

Mais le Curé qui par bonheur
A pris sur son rival une avance assez forte ,
Rentre dans sa maison , ferme aux verroux sa porte ,
Et laisse en bas Gombaut exhaler sa fureur.

Dans sa maison pourtant le Curé sent renaître

Et son courage & sa fierté ;

Et reprenant un ton d'autorité

Il lui parle par la fenêtre :

» Mais Gombaut de crier ; eh quoi ! quoi toutes deux ,

» Vous voulez les garder ! — Oui, vraiment je le veux ,

Lui répond le Curé , qui croit que sa furie

En veut toujours à ses oreilles. — Quoi !

» Vous les voulez garder ! ah ! faisons , je vous prie ,

» Un accommodement. — Comment ? — Accordez-

» moi . . .

» Ah ! donnez m'en , de grâce , une au moins. —

» Non , ma foi.

» Quelle rage ! » Il ferma sa fenêtre bien vite ;

Et l'obstiné Gombaut le supplie à grands cris

De lui laisser la plus petite :

Mais il se voit forcé de regagner son gîte

Et sans réponse & sans Perdrix.

SA femme à son courroux sut ainsi se soustraire.

Sans doute il vint bientôt un éclaircissement ;
 Mais qui fait esquiver l'instant de la colère
 Est absous bien plus aisément.

LE TOUR m'a paru fin ; mais en pareille affaire
 Femmes ont eu, dit-on, des succès si constants,
 Que si j'en crois certaines gens,
 Cette ruse aujourd'hui seroit fort ordinaire,
 Et le fut même de son temps.

R O M A N C E.

MA peine a devancé l'Aurore,
 Ma peine me suit tout le jour ;
 Le soir je la retrouve encore
 Constante comme mon Amour.

ADMIREZ la Vigne enlacée
 Autour de l'arbre le plus beau ;
 Plaignez la Vigne délaissée
 Après la chute de l'ormeau.

J'ÉTOIS aussi belle que tendre,
 Alors que j'avois d'heureux jours !
 On venoit me voir & m'entendre
 Dès que je chantois mes amours.

JE suis moins belle & toujours tendre ;
 Alors que j'ai de cruels jours !

On fuit, on ne vient plus entendre
Le chant de mes tristes amours.

Le peu qui m'est resté de charmes
Fut dévoré par la douleur ;
Mes yeux sont éteints dans les larmes ;
Je n'ai conservé que mon cœur.

MA peine, &c.

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est *Paille* ; celui du
Logogryphe est *Chandelle*, où se trouvent
lande, lac, âne, calle, Éden, élan, canelle,
la, nacelle & an.

É N I G M E.

SI tu veux, Lecteur, me connoître,
Suis par-tout ma manière d'être.
De nom, de sexe, de couleur,
Souvent je change avec honneur.
Dans la terre je prends naissance,
Je me nourris de sa substance,
Je fors, je crois ; dans peu de temps
A ma bonne mère on m'arrache ;
Comme un criminel on m'attache ;
Sans violence je me rends.

Pour s'assurer de la conquête,
 On me fait lors trancher la tête ;
 Et lorsqu'ainsi l'on m'a traité,
 On me remet en liberté.

Je n'en jouis que peu ; bientôt on m'emprisonne ;
 Et quand on m'affranchit, une cruelle main
 Exerce sur mon corps un pouvoir inhumain,
 Et ma chère moitié me fuit & m'abandonne.

Je deviens le martyr des dents, du feu, de l'eau.
 L'homme ensuite à moi-même avec art me marie ;
 Je deviens nécessaire en cet état nouveau.

A la Ville, à la Cour, par-tout est ma patrie ;
 Mais la faveur finit quand mon corps est usé ;
 On me chasse pour lors : voilà ma récompense.

Je reparois pourtant par un moyen aisé ;
 En pâte l'on me met, sans changer de substance
 Je forme un corps utile à tout le genre humain ;
 Toi-même, qui me lis, tu m'as souvent en main.

(Par M. l'Abbé Piqué, Diacre du
 Diocèse de Comminges.)



LOGOGYPHE.

JE fers plus aux champs qu'à la ville ;
 Mon usage est pourtant utile
 Au Citoyen, au Voyageur,
 Au Militaire, au Laboureur ;
 Mais chacun m'arrange à sa guise.
 Aujourd'hui petit, demain grand :
 Celui-ci me veut noir, celui-là me veut blanc ;
 Sous une autre couleur je gouverne l'Eglise.
 Je donne à l'un l'air pénitent,
 A l'autre le ton petit-maître.
 Dans ce siècle du goût, le beau sexe, inconstant,
 Sous mon auspice aime à paroître.
 Lecteur, j'ai sept pieds, rien de plus.
 Avec trois, si tu veux, des coffres de Plutus
 Tu peux tirer, d'un geste & sans nulles paroles,
 Quatorze cent quarante oboles.
 Ensuite vient un ornement
 Dont l'Eglise se sert ; mais raccroche en passant
 De Pasiphaé la rivale,
 Et l'habit que portoit l'amant soumis d'Omphale.
 Suivi de ses fiers combattans,
 Ma queue a vu d'Estaing se couronner de gloire.
 Me tiens-tu ? Pas encore ? eh bien, veux-tu me croire ?
 Ne vas pas me chercher sur les bords Musulmans.

(Par M. Receveur de la Régie
 Générale du Neubourg.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

RÉFLEXIONS Philosophiques sur la Civilisation, & sur les moyens de remédier aux abus qu'elle entraîne; par M. de la Croix, Avocat. 2 Brochures in-8°. A Paris, chez Belin, Libraire, rue S. Jacques.

M. DE L. C. a déjà publié trois cahiers de cet Ouvrage, qu'il se propose de continuer.

Le titre paroît mériter un reproche qu'heureusement l'on ne peut pas faire à l'Ouvrage même; il est très-vague, à force d'être étendu. Il semble promettre un ouvrage qui parlera de tout; & rien n'est plus funeste à un Ouvrage que cette prétention de parler de tout. Un bon esprit a besoin de se fixer à un objet; & chaque objet a des bornes nécessaires. Mais, on le répète, ce reproche ne peut tomber que sur le titre du Livre. M. de L. C. a choisi un sujet principal, & il ne pouvoit être plus intéressant; c'est la réformation de la Justice criminelle.

Il entre sans doute dans les vues de l'Auteur d'appeler l'attention de ses Lecteurs, non-seulement sur les idées de son livre, mais encore sur la méditation de son sujet. Nous allons nous livrer à quelques réflexions sur cette importante partie de l'Administration sociale, bien moins avec l'ambition d'y répandre des lumières, qu'avec le desir d'augmenter encore l'intérêt public sur un objet qui sollicite le génie des grands Ecrivains & des bons Législateurs, & qui leur promet une gloire si noble & si douce.

• Ce n'est pas être injuste envers les Nations & les

siècles, que d'observer que, nulle part sur la terre, on n'a encore vu une législation criminelle telle qu'on puisse dire : là, l'intérêt de la Société & les droits du Citoyen ont été bien connus & bien conciliés.

Les Nations anciennes ont eu de belles constitutions politiques ; elles ont connu d'admirables principes de Législation ; mais elles n'ont jamais eu, même sur les objets qui les avoient le plus occupées, un bon code, où tout eût été bien prévu & bien réglé, où les vues générales eussent toujours gouverné tous les détails, dont tous les principes fussent sains, les moyens simples, & la rédaction claire & précise ; un Code, en un mot, fait pour durer tant que le même ordre de choses subsisteroit. Je sais bien qu'un tel Code doit être rare dans tous les tems & dans tous les pays. Mais il n'est pas interdit de l'espérer par-tout où l'esprit humain, devenu libre & sage, a beaucoup vu, beaucoup jugé, & fait assez se replier sur lui-même pour bien exécuter ce qu'il entreprend. Si j'ose dire ma pensée, nous sommes beaucoup plus capables de ce grand Ouvrage que les Anciens, & nous en avons un bien plus grand besoin. Il leur suffisoit d'avoir quelques bonnes Loix principales, pour diriger un état de choses peu compliqué. Pour nous, dont les gouvernemens ne marchent que par une foule de ressorts, nous ne pouvons nous passer de bonnes Loix particulières.

Indépendamment de ce que la Collection des idées Philosophiques est toujours restée très-bornée chez les Anciens, ils avoient encore de puissantes causes d'injustice pour leurs législations pénales, dans plusieurs de leurs institutions politiques. Ils avoient des Esclaves, & ils les conservoient sans remords. Or, tout Peuple qui admet l'esclavage comme un droit, est un Peuple sans humanité. Aussi a-t-elle bien rarement inspiré & dirigé les Anciens dans leurs Loix.

& dans leurs mœurs : j'en appelle à leur Droit des Gens principalement. Chose aussi triste qu'étrange ! ils ont consacré tous les droits de la liberté , & ils ont méconnu ceux de l'humanité !

Pour les Peuples modernes , leurs Loix ressemblent à tous les monumens des Conquérens barbares : elles offrent le contraste d'une ancienne misère & d'un luxe nouveau ; & rien n'est plus funeste à la Législation que cette alliance de la politesse & de la barbarie , de la pauvreté & de la magnificence : on n'est pas assez habitué au bien pour ne pouvoir supporter que lui , & on ne souffre pas assez du mal pour vouloir absolument en sortir. Aussi , on peut remarquer une différence importante dans les Législations anciennes & dans les Législations modernes ; & cette différence est relative à leur nature. Les Législations anciennes ont toutes , ou presque toutes été conçues ou recrées par des hommes de génie ; leur but a été de former le caractère & les mœurs du Peuple qu'elles devoient gouverner ; & elles marchent à ce but par des moyens simples & grands. Les Législations modernes au contraire , n'ont jamais aspiré qu'à se corriger lentement & en détail. La sagesse de celle-ci est le produit de la nécessité , qui commande des remèdes dans les maux extrêmes : la sagesse des autres est le fruit des hautes pensées & des grands desseins. Les premières ont plus d'institutions de génie ; les autres n'ont guères que des décrets de bon-sens.

Ni les Anciens , ni les Modernes n'ont donc pas encore eu la gloire de se donner un bon Code pénal ; * c'est qu'une pareille Législation ne pou-

* Il s'en faut bien que le Code Criminel d'Angleterre , qui est cependant le plus bel Ouvrage des Législations modernes , soit aussi parfait qu'on l'a cru , & doit être adopté en tout par les autres Nations.

voit s'accomplir qu'au sein de cette Philosophie qui fait étudier les choses & les hommes, combiner les devoirs & les droits, tout voir & bien voir, se défier de sa raison comme des opinions établies, & s'arrêter quelquefois au milieu de son ouvrage pour renforcer la justesse de ses vues, l'impartialité de son esprit, & cette vigilance de la conscience d'un homme de bien, qui doit souvent le retenir dans ses pensées comme dans ses actions. Ce grand Ouvrage d'ailleurs avoit besoin d'être préparé par la discussion publique, sans laquelle un Législateur, même celui qui réuniroit la vertu & le génie, risquera toujours de faire un Ouvrage imparfait. Après l'expérience des faits, rien de plus précieux pour la Législation que la comparaison des pensées. Il importe même de laisser mûrir la discussion publique, avant d'en faire usage; & ce sera peut-être une véritable sagesse à nous, de n'avoir pas trop précipité le grand ouvrage de la réforme de nos Loix criminelles.

Mais la discussion publique a-t-elle déjà beaucoup accumulé de richesses sur cet objet? C'est une question sur l'examen de laquelle nous demandons la permission de nous arrêter encore.

Les Anciens n'ont cultivé avec beaucoup de succès que cette partie de la Philosophie que nous avons nommée Politique & Constitution des États. Passionnés pour la liberté, ils ont cherché tous les moyens de la fonder & de la maintenir dans leurs Gouvernemens. Ils ont même cette gloire, d'avoir plutôt mis leur génie, sur cet objet, dans leurs Législations que dans leurs livres. Leurs meilleurs Philosophes en Politique ont été leurs hommes d'État. Ils se sont peu occupés de tous les détails de l'administration sociale, & de tous ces moyens secondaires du bonheur général, dont la Législation doit se saisir. Ils suppléaient à tout

par la puissance des mœurs, & par la vigueur de leurs constitutions politiques.

Il étoit réservé aux Nations modernes, qui ont presque toutes perdu la liberté civile, d'attacher plus de prix au bonheur personnel, & de porter plus d'application & de sagacité dans la science de les gouverner : heureuses quand elles sont animées dans ce travail par l'espérance de communiquer une partie de leurs lumières aux dépositaires de la Puissance ! Peut-être aussi falloit-il une invention telle que celle de l'Imprimerie, pour donner aux esprits cette activité & cette facilité d'instruction & de communication, qui permettent de porter sa pensée sur beaucoup d'objets, & de les épuiser.

Mais la connoissance des vrais principes de la Justice Criminelle est encore toute récente parmi nous. Les Jurisconsultes seuls ont été pendant longtemps en possession de diriger les Juges & les Législateurs dans cette matière. Mais quels guides ! Nulle connoissance, ni des principes de l'ordre social, ni des droits & des passions de l'homme, ni de l'appréciation des probabilités morales : des principes souvent aussi féroces qu'absurdes ; des inventions de la barbarie la plus raffinée, données pour les vrais procédés de la recherche des crimes : voilà ce qui afflige & révolte la raison dans la lecture de nos vieux Criminalistes. Les autres sont devenus un peu plus doux & un peu plus raisonnables ; mais ils semblent s'être défendu de rien appercevoir au-delà des maximes de leurs prédécesseurs, & de la pratique des Tribunaux. Ils se renferment orgueilleusement dans cette étude, où ils n'ont même porté ni ordre, ni clarté ; ils prennent en pitié le Philosophe qui développe des principes, au-lieu de citer des Arrêts, & ils qualifient outrageusement la réclamation touchante & réservée qu'il ose faire des droits de l'humanité, & des princi-

pes de la raison. * On auroit tort cependant de s'épargner la lecture de leurs Livres ; ils ont l'avantage de présenter une foule de faits & d'exemples ; & c'est par la connoissance des faits que l'on peut arriver à des idées justes. Ils offrent d'ailleurs des règles de détail qui méritent d'être méditées & conservées.

C'est un beau moment dans l'histoire de notre Monarchie, que celui où Louis XIV interrompt ses conquêtes pour donner des Loix à ses Peuples. Les Membres les plus distingués du Conseil & du Parlement, réunis pour rédiger deux Codés de Loix, forment un spectacle bien intéressant. Mais ce magnifique siècle des Arts n'étoit pas encore celui de la Législation. On n'avoit pas encore discuté les grands principes de l'ordre social ; on ignoroit même une partie des droits de l'homme. On ne savoit pas sortir d'un objet particulier, pour saisir ses rapports avec d'autres objets ; on ne savoit pas non plus se placer dans les grands points de vue où le Législateur doit toujours habiter. Malheureusement encore, des deux hommes qui se sont le plus appliqués à la rédaction

* C'est une chose curieuse, par exemple, que de lire comment on parle du Traité des Délits & des Peines dans la Préface d'un Traité de la Justice Criminelle, en 4 vol. in-4°. Après avoir fait un magnifique éloge de Farinacius & des autres, on en vient, comme pour n'oublier personne, à l'Auteur du Traité des Délits ; mais on le laisse bientôt-là comme un ignorant, qui n'a rien dit de remarquable, si ce n'est quelques maximes très-dangereuses, mais heureusement fort absurdes. Voyez aussi une réfutation de cet Ouvrage par un autre Criminaliste ; pour celui-ci, il ne se contenteroit pas de ce froid mépris ; il dit de belles & bonnes injures ; il défend de son mieux la doctrine d'un bon & fidèle Criminaliste.

de ces Loix; ce fut celui qui avoit le plus de mérite qui y eut le moins de part. Puffort avoit de l'ordre & de la sagacité dans l'esprit, mais il n'avoit que cela des qualités d'un Législateur. Il a fait avec courage la guerre à la chicane dans l'Ordonnance Civile; mais dans l'Ordonnance Criminelle, il semble ne s'être proposé que le succès de l'accusation. Le Président de Lamoignon n'avoit pas si bien étudié l'ordre des procédures, & il avoit peut-être un esprit moins net & moins précis; mais ses principes de Jurisprudence étoient bien plus sains & bien plus élevés. Il avoit un cœur humain, un esprit généreux, & il réclame souvent le droit naturel pour les hommes livrés à la Justice, & des libertés honorables, mais peut-être dangereuses pour ceux qui l'exercent. Il est souvent inférieur à Puffort dans les discussions sur l'Ordonnance Civile; mais dans celles sur l'Ordonnance Criminelle, il rend souvent odieux le triomphe que Puffort a obtenu sur lui.

Mais comment s'est-on arrêté à de simples Réglemens sur la Procédure? &, quelqu'importantes que soient ici les formes, qu'est-ce que leur correction, quand les mauvaises Loix subsistent encore?... Cette faute au reste nous a réservé une grande gloire, & a différé pour un siècle plus éclairé, la partie la plus importante de la Législation.

Ce n'est pas à des Puffort, il faut l'avouer, qu'il appartient de bien faire les Loix qui disposent de la destinée des hommes; il faut, pour cette sublime fonction, d'autres talens, d'autres études, d'autres principes; il faut le génie des Montesquieu. Aussi quand, du Procès-verbal sur l'Ordonnance de 1670, on vient aux deux Livres de l'Esprit des Loix, où Montesquieu a parlé des Loix Criminelles, on se trouve transporté dans un autre ordre d'idées. On voit à combien de rapports politiques & moraux peut tenir un seul statut du Code pénal;

on apprend ce qu'on peut attendre, ce que l'on peut faire de l'homme, & comment on pourroit le conduire toujours, sans jamais le tyranniser. On saisit rapidement les vices des mauvaises Loix, & les principes des bonnes; & toutes ces vues, fruit d'une méditation éclairée & courageuse, ne paroissent que les inspirations de ce bon-sens, que l'on est toujours étonné de ne pas retrouver au fond de toutes les institutions humaines. On peut remarquer qu'en Politique & en Morale, les plus belles idées ont essentiellement ce caractère.

Ces deux Livres de l'Esprit des Loix, où le sujet a été traité, non pas dans toute son étendue, mais dans le but général de l'Ouvrage, répandent déjà une grande lumière sur cet objet, & font beaucoup penser. On a déjà dit bien des fois: que c'est-là un des mérites qui distinguent le plus Montesquieu. Mais une particularité moins observée, ce me semble, de ce beau génie, c'est d'arriver presque toujours aux idées essentielles & fécondes de ses sujets, par une marche toute opposée à ce but. Rien de moins philosophique & de moins bon en général, que le procédé de son esprit; il se place rarement à l'entrée de son sujet; il n'y avance pas par degrés: trop avide de montrer son érudition, que l'on a reconnue plus vaste que solide, on diroit qu'il a peur de ne pas trouver à placer le plus petit fait déposé dans sa mémoire: il arrête souvent le développement de ses idées théoriques, pour les comparer à ses connoissances positives; & dès-lors les inductions qu'il tire des faits deviennent les principes; & ces faits sont très-souvent vagues, incertains, & trop particuliers pour être interprétés par des règles, encore moins pour en produire. On seroit quelquefois tenté de croire qu'il se joue de la majesté de son sujet, lorsqu'il donne ainsi des anecdotes pour les preuves des plus grands principes. Mais au milieu de cette mar-

che qui doit souvent choquer & impatienter les bons esprits, il apperçoit, il saisit ces idées simples, justes & éternelles, qui font le génie de la Législation ; il s'en pénètre, & il les exprime avec ces tournures de style qui lui sont propres, où le jeu d'esprit est trop souvent à côté de l'originalité, & qui lui servent tour-à-tour, & suivant ses desseins, à voiler un peu ses pensées, ou à leur donner plus d'éclat. Il y a de grands défauts dans l'Esprit des Loix, sans doute ; mais il y a de bien plus grandes beautés encore : c'est un Ouvrage digne de son succès, & ce succès est grand : l'esprit des Loix sera marqué à jamais par l'influence qu'il a eue sur les idées de son siècle, & sur la législation de plusieurs Peuples. Mais quel reproche pour notre Nation dans toute cette gloire de Montesquieu ! Il étoit né Magistrat, il avoit étudié les Loix toute sa vie, il avoit fait sur les Loix un Livre admiré de toute l'Europe ; cependant, où sont les Loix de son siècle soucrites de ce nom consacré ? quel plan de Législation s'est-on empressé d'obtenir de son génie ? & quand a-t-il honoré par son admission ces assemblées de Magistrats où s'agitent les plus gands intérêts de la France ? Ne disparaîtront-ils jamais parmi nous, ces préjugés qui nous font croire que personne n'est moins propre à gouverner les hommes, que ceux qui les éclairent ?

Montesquieu s'étoit trop peu arrêté sur les Loix Criminelles, pour exciter particulièrement l'attention publique sur cet objet. Mais ses idées étoient faites pour préparer un Ouvrage plus considérable. Cet Ouvrage est venu du pays d'où on l'attendoit le moins ; je parle du *Traité des Délits & des Peines*, de M. le Marquis de Beccaria. On peut se rappeler le vif intérêt avec lequel ce Livre fut reçu dans toute l'Europe. Les Éditions & les Traductions se multiplioient plusieurs fois l'année. Il y eut de l'enthousiasme dans le succès

de cet Ouvrage tout Philosophique ; & quelques Esprits en ont conclu que ce succès étoit bien au-delà du mérite de l'Ouvrage. L'Ouvrage a un très-grand mérite ; & il tiroit du sujet même, & des principes dans lesquels il a été traité, une grande raison de succès. Songez à toute la barbarie des Loix & des formes en matière criminelle dans la plupart des Nations de l'Europe. Supposez ensuite un Philosophie plein de raison & d'humanité, qui, après s'être bien recueilli dans l'étude de son sujet, vient vous dire : Vos cœurs sont oppressés sous la dureté de vos Loix Criminelles ; vous les laissez subsister néanmoins, parce que vous croyez cette dureté nécessaire ; elle ne l'est pas. Faites y réflexion, & vous verrez que les Loix cruelles sont sans excuse ; qu'elles endurent les mœurs, sans arrêter les crimes, & que le bon-ordre n'admet rien que de juste & de modéré. Qui ne se sent soulagé, qui ne se sent rappelé à de douces espérances par ce discours ? Et falloit-il d'autres causes pour faire lire ce Livre avec une admiration reconnoissante, & pour faire placer son Auteur dans le petit nombre des Philosophes qui ont bien mérité du Genre-Humain ? Ce Livre a deux objets : de montrer les vices des Loix établies, & d'expliquer les principes dans lesquels il en faudroit faire de nouvelles. Il est rempli de ces idées neuves & grandes qu'un excellent esprit rencontre seul. Il a évité tous les détails, & même les plus importants ; il a même trop peu développé les principes fondamentaux de cette Jurisprudence ; il laisse encore le sujet à traiter. Mais tel est le mérite de ce Livre, qu'on doit nécessairement en retrouver le fonds dans tous les Ouvrages à faire sur ce sujet, & même dans ceux qui l'auront surpassé. C'est un des meilleurs Livres du siècle, & sur-tout un des plus utiles. S'il faut cependant toujours parler

des défauts d'un Ouvrage pour prouver qu'on ne le loue qu'en l'appréciant, on avouera que celui-ci en a de considérables. Il avoit besoin du travail d'un Traducteur excellent Logicien, pour recevoir un véritable ordre dans les idées, & de la clarté dans le style. L'Auteur a de l'éloquence; mais il manque de l'art d'écrire; il pense profondément, il raisonne avec force, mais il ne sait pas tirer ses pensées du vague des abstractions, les borner dans un sens précis, & les exprimer d'une manière simple & facile. Il mêle à la discussion de ses idées les émotions de l'ame qu'elles peuvent réveiller; mais il exprime les sentimens comme les raisonnemens, tandis qu'il faudroit au contraire animer & embellir la marche sèche & lente de la raison, par les mouvemens & les expressions de la sensibilité.

Au milieu de l'impression si vive & si générale que l'Ouvrage du *Traité des Délits* avoit excitée, un jeune Avocat-Général d'un Parlement de Province, à choisi ce sujet pour un de ces discours consacrés à la méditation des devoirs & des vertus de la Magistrature. Il venoit déjà d'annoncer, par un Plaidoyer, dans une Cause devenue célèbre, des principes & des sentimens dignes de son Ministère, & peut-être un des plus heureux talens pour l'Éloquence, qui aient brillé dans ce siècle *. Il s'attaché principalement à cette

* Je parle ici du Discours de M. Servan, Avocat-Général du Parlement de Grenoble, dans la Cause d'une *Femme Protestante*. J'ai entendu dire à plusieurs Gens de Lettres, qui étoient avec M. de Voltaire, lorsque ce Discours parut, qu'il le lisoit avec délices; & on sait que M. de Voltaire n'aimoit pas la fausse éloquence. A une vingtaine de phrases près, d'un très-mauvais goût, ce Discours a toute la perfection que pouvoient lui donner un
partie

partie de la Justice Criminelle , sur laquelle le Magistrat a , parmi nous , une si grande influence à l'instruction. Il rappelle aux Magistrats la frayeur religieuse avec laquelle ils doivent exercer cette fonction terrible ; il les avertit de tous les dangers qui les environnent. Il paroît quelquefois sortir de son sujet , à force de le généraliser. Mais on voit bientôt qu'il fait revenir à cet ordre de choses , pour lequel il doit donner des règles. Après avoir parlé aux Magistrats de leurs devoirs , il adresse des vœux au Législateur ; il lui indique des loix à faire & à réformer ; & ses idées , à cet égard , sont toujours justes , nobles , & présentées avec intérêt. On retrouve souvent dans ce discours toute l'éloquence du premier Plaidoyer de M. Servan ; mais trop souvent aussi , le ton général , qui est noble & attachant , prend un tour d'emphase & de déclamation , qui ne paroïssoit pas fait pour un aussi beau talent , & son style s'y dégrade par tous le faux éclat du bel-esprit.

M. de Voltaire , qui , dans ses dernières années , s'étoit établi dans le fond de sa retraite , une forte

esprit plein d'idées & de sagesse , une imagination heureuse , & la sensibilité la plus aimable. La péroraison pour les Protestans est un morceau enchanteur ; c'est tout le charme & toute l'onction de l'Auteur du Télémaque. Ceux qui croient que le Barreau ne peut rien produire qui soit digne de la postérité , n'ont qu'à lire ce petit Ouvrage ; & j'oserais leur demander ensuite quel plaidoyer de Cicéron ils veulent mettre au-dessus de celui-ci. Il est bien malheureux que M. Servan ait altéré , dans ses autres Ouvrages , ce beau talent , par des taches qui ne naissent que du défaut de sévérité dans son goût ou dans la critique de ses amis.

Sam. 14 Octobre 1780.

D

de Tribunal , où il prononçoit sur tous les objets qui attiroient l'attention publique ; qui s'est souvent honoré par son zèle & ses services prodigués à des malheureux , & qui a souvent aussi profané cette double Magistrature de la vieillesse & du génie par la partialité avec laquelle il considéroit ces objets , & par la légèreté avec laquelle il les traitoit ; M. de Voltaire a aussi écrit sur les Loix Criminelles. Mais rien de si commun , de si foible & de si peu réfléchi que ses pensées à ce sujet. C'est que Voltaire , né avec tant de sortes d'esprit & de talent , avec tant de goût , qui avoit acquis des connoissances si variées , & qui avoit , dans le fond du cœur , l'amour de l'humanité & la haine de l'oppression ; Voltaire n'eut jamais ni ce besoin de méditation qui nous applique tout entier sur un objet , ni cet amour du vrai qui rend l'attention plus vive & plus sévère , ni cette sage inquiétude d'esprit , qui nous oblige à procéder toujours par le doute & l'examen. Il lui manquoit aussi ce caractère ferme & conséquent , pour qui la vérité reste toujours à la même place. Je fais qu'il a peint quelquefois avec des couleurs fortes , une nature libre , pure & austère : mais ce n'étoit-là , pour lui , qu'un beau poétique. Il mesura toujours les progrès de la Civilisation sur ceux des Arts , & il prit la parure de la Société pour son bonheur. Il s'est trouvé dans son siècle , & à côté de lui , un homme moins étonnant peut-être , mais bien plus auguste pour la postérité & pour nous-mêmes , qui a été son contraste en tout , par le caractère , par les principes , par le genre même des beautés dans le style ; & il n'a su ni apprécier le génie , ni respecter la personne de ce puissant & glorieux rival. Gardons-nous de l'imiter dans son injustice envers tant de grands-hommes. Convenons

que, né avec une ame passionnée, une imagination brillante, une facilité prodigieuse, un sens exquis, le don de la diversité dans les talens, le courage de tout sacrifier à sa gloire, & placé dans un siècle enrichi des chef-d'œuvres de tous les siècles, & qui commençoit à joindre à toute la splendeur des Arts perfectionnés, les grandes méditations de la Philosophie, il a fait des Ouvrages de génie dans plus d'un genre; qu'il frappe par plusieurs espèces de beautés, dont le secret a commencé & fini avec lui; qu'il a sur-tout pour mérite distinctif, celui d'avoir jeté dans la Poésie une morale auguste & touchante; & qu'en général, il a bien vu tout ce que la raison peut saisir du premier coup-d'œil. Mais osons dire aussi qu'il a été médiocre dans tous les travaux qui exigent une ame recueillie, un jugement que rien ne peut ni séduire, ni corrompre, & l'habitude d'une discussion exacte & profonde.

Cette revue des Ouvrages qui ont traité de la Justice Criminelle, nous a fait oublier depuis longtemps le Livre de M. de la Croix; l'ordre des époques nous y ramène. Il aime assez son sujet pour nous pardonner d'en avoir fait l'histoire, & pour se contenter de n'y occuper qu'un chapitre. M. de la Croix annonce, dans un court Avertissement, qu'il ne fait encore qu'essayer l'intérêt du Public pour son travail, & il n'en présente que des morceaux. Il a un chapitre sur les Crimes en général, deux sur les Peines, deux sur les Prisons, un sur la Question, un sur les Juges, un sur le Vol Domestique. Voilà quels sont, jusqu'ici, les objets sur lesquels il offre des fragmens au Public: il paroît désirer & attendre le jugement des Jurisconsultes & des Gens de Lettres sur ces Essais; nous lui présenterons le nôtre, uniquement pour répondre à sa confiance.

Il seroit facile de citer ici des morceaux de son

D ij

Ouvrage , dont les idées & le style intéresseroient les Lecteurs ; mais rarement de courtes citations font-elles assez connoître un Ouvrage Philosophique. D'ailleurs , l'étendue de nos réflexions préliminaires nous oblige de resserrer cet Extrait ; & c'est même beaucoup mieux servir M. de L. C. que de renvoyer les Lecteurs à son Livre. Nous pouvons leur promettre qu'ils y trouveront des principes humains , des vues judicieuses & utiles. L'Auteur a adopté une manière de traiter son sujet très-heureuse , pour y être toujours vrai & intéressant ; il cite , autant qu'il le peut , des Procès Criminels relatifs aux questions qu'il discute. Son style n'a rien de pénible & d'abstrait , ce qui est un des défauts les plus voisins des Ouvrages de ce genre ; toutes les espèces de Lecteurs peuvent le lire & l'entendre ; & c'est un avantage qui n'appartient pas à tous les Livres. Mais on desireroit souvent plus de méditation dans les idées , & plus de sévérité & de simplicité dans le style.

Le chapitre sur le Vol Domestique , & celui sur la Subornation, ont des droits particuliers à l'attention des Lecteurs. Celui sur la Question exigeoit de grands efforts , parce que ce sujet a déjà été supérieurement discuté par M. le M. de Beccaria. Mais ceux sur les Prisons en général , & sur les Prisons d'État , nous paroissent les plus frappans par des vues & des faits utiles : ils révèlent des mystères affreux , qui ne peuvent plus subsister , dès qu'ils sont connus des bons Rois & des bons Ministres. Le cœur du Prince qui nous gouverne s'est déjà ému plus d'une fois sur les misères de ces lieux de désolation , & le Ministre des Finances a déjà employé au soulagement de ces misères quelques fruits de ce système d'économie, qui n'est qu'une sagesse dans les particuliers, mais qui est la plus utile des bienfaisances dans les

Gouvernemens, parce qu'il détruit des maux de toutes espèces, & qu'il prépare & assure tous les projets du bien. Ce tableau de l'intérieur des prisons ne peut être trop offert à notre sensibilité, toujours aussi prête à oublier les calamités extrêmes, qu'à s'en révolter. Dans ces chapitres, la discussion & le style de l'Auteur s'élèvent & s'annoblissent.

Voilà jusqu'ici tous les Ouvrages écrits sur la Justice Criminelle. Ils ont glorieusement ouvert une carrière qui reste encore toute entière à parcourir. Une Société de Philosophes, amis du bien public, a proposé, depuis trois ans, un Prix pour cet Ouvrage : elle n'a pas encore adjugé ce Prix ; il faut du temps, ainsi que de grands talens, pour le mériter. Mais aucun Gouvernement n'a encore sollicité sur cet objet les lumières & les secours des Jurisconsultes & des Philosophes ! Cependant, presque tous les États de l'Europe sentent la nécessité de réformer leurs Loix Pénales : dédaigneroient-ils la discussion publique ? mais n'a-t-elle pas toujours été, après l'expérience, la meilleure source des bonnes Loix ? Ne seroit-il donc pas dans les Barraux & dans la Littérature des esprits dignes de seconder les vues de la Législation ? & que ne feroient-ils pas avec un but si noble ? On n'a pas encore essayé tout ce que pourroit sur les premiers Écrivains d'une Nation, la majesté des récompenses publiques. Quel Gouvernement voudra s'honorer par cette confiance dans les travaux du génie ? C'est à ma patrie sur-tout que j'ose adresser cette invitation : je vois autour du Trône des hommes que la renommée de leurs écrits avoit désignés pour les places qu'ils occupent ; j'en vois d'autres qui étoient dignes d'éclairer leur pays, comme de le servir. Je vois sur le Trône un Prince à qui l'on ne peut proposer trop de moyens de connoître & de

faire le bien : combien celui-ci mériteroit d'être adopté par la sagesse ! Quelle manière plus simple, plus noble, plus paternelle de préparer les loix ! Il fut un pays où le vœu que j'expose ici étoit une loi de l'État. Quoi de plus auguste & de plus touchant que cette proclamation que l'on entendoit à Athènes, dans les jours les plus solennels : *Que tout Citoyen qui a des vues utiles, monte à la Tribune, & vienne parler au Peuple ! **

PROJET, Plan & élévation d'un monument consacré à l'Histoire Naturelle, accompagné d'un Discours en explication, dédié à M. le Comte de Buffon, par Charles-François Viel, Architecte. A Paris, chez l'Auteur, rue S. Jacques, maison neuve à côté de l'Eglise de S. Jacques-du-Haut-Pas. Prix, 4 liv

CE Projet, conçu avec sagesse & avec goût, ne peut que faire le plus grand honneur à M. Viel, dont les talens sont déjà

* On a oublié de parler, dans cet Extrait, d'un Discours intitulé : *Vues sur la Justice Criminelle*, de M. le Trone. Il présente peu d'idées neuves, mais il explique fort bien les principes fondamentaux de cette matière. C'est un Ouvrage à lire. Il suffit pour prouver que M. le Trone étoit digne de traiter ce sujet en grand. Ses grands Ouvrages sur l'Administration le prouvent encore mieux. Il n'écrivoit pas avec éloquence, mais avec beaucoup de raison & de goût. C'est une véritable perte que la mort de cet estimable & utile Écrivain.

connus très-avantageusement des Artistes. Le plan est disposé de la manière la plus intelligente; l'élevation est d'un caractère noble, sans aucun ornement superflu; les masses du plan & de l'élevation tellement combinées entre-elles, qu'elles se font valoir l'une l'autre, & qu'il en résulte l'effet le plus imposant. Ce projet est établi sur les mêmes terrains qu'occupent le Jardin du Roi & le Cabinet d'Histoire Naturelle, auxquels on n'a fait que rapporter quelques emplacements contigus, & qui, pour la plupart, n'étant pas bâtis, occasionneroient peu de dépenses pour leur acquisition.

M. Viel a observé de placer en son rang chacun des objets relatifs à l'étude de l'Histoire Naturelle, & par conséquent le Cabinet, qui renferme le plus grand nombre de ces objets, y tient la première place. La sagesse du Gouvernement ayant rassemblé, pour l'utilité publique, des Écoles qui intéressent la Physique, la Chimie, la Médecine, la Chirurgie, ces différentes Écoles trouvent dans son Plan la disposition qu'elles doivent avoir. Chacune de ces Écoles, fondées par le Souverain au Jardin du Roi, sont présidées par les hommes les plus célèbres dans chaque genre. Tout le monde connoît MM. d'Aubenton, Macquer, Petit, Lemonnier, Jussieu, Portal, &c. &c. qui ont succédé aux Savans les plus illustres attachés à cet établissement. L'entrée de cet

édifice est placée sur la rue du Jardin du Roi! Le grand axe de tout le Plan part de la rue d'Orléans, & répond à la demie-lune du Boulevard, du côté de la Salpêtrière. On entre d'abord dans une grande cour distribuée en forme de parterre, qui conduit au principal corps de bâtiment; on y monte par des terrasses & perrons destinés à embrasser & soutenir la façade du Cabinet d'Histoire Naturelle. Ce Cabinet s'annonce par un frontispice de six colonnes Corinthiennes. Sous ce portique sont placées deux figures assises, dont l'une pourroit être celle du Savant Fagon, qui, le premier, a donné une juste idée de cet établissement; & l'autre, celle de M. de Buffon, génie tutélaire de cet immense dépôt, fruit de ses études, de ses recherches & de ses veilles.

L'intérieur du Cabinet est distribué en trois salles qui aboutissent au même point de centre. Ce nombre de salles répond aux trois règnes de la nature. On y verroit la progression graduée de tous les êtres sortis de son sein, & les nuances imperceptibles qui séparent les différens genres de ses productions.

Des galeries ouvertes conduisent d'une part aux serres, & de l'autre à l'amphithéâtre: c'est-là que nos plus célèbres Anatomistes, le scalpel à la main, découvroient à nos yeux le mécanisme admirable des ressorts qui nous font mouvoir. Dans ce

même amphithéâtre, les plus habiles Chimistes, Physiciens & Minéralogistes, nous dévoileroient les secrets les plus cachés de la nature, & les découvertes les plus surprenantes & les plus utiles pour l'humanité. Un Jardin de Botanique à côté, renferméroit les plantes usuelles. On verroit dans les ferres, les plantes des régions les plus éloignées & des climats les plus opposés à notre température, conserver leur sève & leur vigueur. De ces ferres on passeroit à de nombreuses plantations, où les simples & les arbustes que produisent nos campagnes, seroient placés par ordre, pour l'instruction de ceux qui en étudient la nature & les propriétés.

M. Viel a su tirer avec tout le goût & l'intelligence possibles, le parti le plus avantageux de la montagne qui existe dans l'emplacement actuel. Dans ses cavités sont pratiquées des portions hémi-circulaires, distribuées en loges pour les animaux les plus ferores. Sur son sommet, des volières vastes & élégantes réuniroient les oiseaux des espèces les plus rares. Les bêtes fauves, les animaux étrangers, seroient rassemblés dans des ménageries fermées de grilles, placées des deux côtés de la montagne. Des canaux & des bassins y conserveroient des poissons inconnus à nos climats, & les oiseaux aquatiques des pays les plus lointains.

D V

L'École des simples est placée au-delà du Cabinet ; un grand bassin fournit les eaux nécessaires pour arroser les plantes ; des deux côtés s'élèvent des talus propres à recevoir l'école des arbres & des arbustes ; ces talus sont adossés à des terrasses servant de promenades , d'où on domine sur la totalité du Jardin.

De simples fossés séparent cette partie du Jardin de celle destinée aux pépinières ; on passeroit dans l'une & l'autre par le moyen de ponts placés à différentes distances. La pépinière du midi, où serpenteroit la rivière de Bièvre , dite des Gobelins , contiendrait les arbres qui croissent dans l'humidité ; on placeroit dans la partie du nord tous les arbres qui se plaisent dans des terres plus arides.

C'est au milieu de cette piquante variété, que l'œil du spectateur suivroit la nature dans ses diverses productions ; c'est-là que le Naturaliste pourroit méditer , suivre & saisir avec le plus grand succès toutes les nuances qu'elle peut lui présenter dans un état de mouvement & de vie. C'est-là enfin que l'Artiste lui-même trouveroit des ressources qui manquent ordinairement à ses études. Il y apprendroit à perfectionner son talent , en rapprochant l'art de la nature , dont il saisiroit l'esprit avec plus de facilité dans des êtres pleins de vie & d'expression. Ce monument , qui paroît très-complicé

par la multitude d'objets qu'il rassemble, & de connoissances qu'il procure, n'est pas d'une exécution difficile & ruineuse. Beaucoup d'édifices élevés à grands frais parmi nous, offrent une utilité moins générale. Nous ne pouvons que former les vœux les plus ardens pour son exécution, & pour voir M. de Buffon chargé de le conduire à sa perfection. C'est au zèle & aux connoissances de ce grand homme, secondés par le Gouvernement, que le Cabinet d'Histoire Naturelle, dont il est le créateur, doit tout son éclat. On l'a vu, en peu d'années, acquérir journellement de nouvelles richesses, par les morceaux précieux que les Naturalistes s'empressoient d'y envoyer des quatre parties du monde, comme un hommage qu'ils rendoient à l'homme illustre qui y préside. C'est à son génie, à ses recherches, que notre siècle est redevable des progrès rapides qu'on a faits dans l'Histoire Naturelle. Philosophe profond & Ecrivain sublime, il a su réunir dans ses Ouvrages l'élegance & l'harmonie d'un style enchanteur, à l'éloquence la plus noble & la plus persuasive. Son Histoire Naturelle brille, dans mille endroits, de détails présentés d'une manière si intéressante, que l'étude de cette science si aride & si sèche en elle-même, est devenue par-là piquante & instructive pour toutes les classes des Lecteurs.

SPECTACLES.

COMÉDIE ITALIENNE.

Nous nous préparions à rendre compte de la *Veuve de Cancale*, Parodie de la *Veuve du Malabar*, représentée pour la première fois le Mardi 3 Octobre; quand nous avons lu dans le Journal de Paris une Lettre par laquelle l'Auteur, en prévenant le Public que son Ouvrage n'étoit point destiné à être représenté sur le Théâtre Italien, déclare qu'il s'occupe de changemens & corrections capables de lui donner des droits, sinon aux suffrages, au moins à l'indulgence des Spectateurs d'un goût délicat. En conséquence de cette annonce, nous attendrons qu'il en ait été donné une représentation qui puisse déterminer absolument notre critique ou nos éloges.

VARIÉTÉS.

ON a imprimé dans quelques Gazettes Étrangères, que dans l'Assemblée publique de l'Académie Française, tenue le 23 Août dernier, il s'étoit élevé entre les Académiciens une dispute violente sur la Musique de M. Gluck. Toutes les personnes qui ont

assisté à cette Séance, & qui étoient en très-grand nombre, savent combien ce fait est faux & absurde. On peut même assurer, que jamais dans aucune Séance de l'Académie, soit publique, soit particulière, il n'a été question de la Musique de M. Gluck, sur laquelle d'ailleurs les Académiciens peuvent n'être pas du même avis. Voyez dans le Mercure du 2 Septembre le détail de la Séance du 25 Août.

LETTRE de M. D'ALEMBERT aux
Rédacteurs du Mercure.

ON vient, Messieurs, de me faire voir une Brochure dont j'ai parcouru quelques pages, & qui a pour titre : *Rousseau Juge de Jean-Jacques*. L'Auteur, quel qu'il soit (car peut-être est-ce un ennemi de feu M. Rousseau) paroît avoir la tête fort dérangée; tous ceux qui ont lu cette Brochure en conviennent; mais c'est un malheur dont il ne faut que le plaindre, & dont il ne s'agit point ici. Je ne veux vous parler que d'une Note insérée à la page 27, & où cet Écrivain fait entendre, sans oser le dire expressément, que mes *Éléments de Musique* ont été faits d'après les Articles fournis à l'Encyclopédie par M. Rousseau. Un mot d'éclaircissement mettra le Public à portée d'apprécier cette insidieuse accusation. 1°. L'Auteur de la Brochure convient que les Articles de Musique, fournis à l'Encyclopédie par M. Rousseau, ne m'ont été remis qu'en 1750. Or en 1749 j'avois donné à l'Académie des Sciences un extrait fort détaillé (& imprimé la même année) de la Théorie de M. Rameau; extrait dont mes *Éléments de Musique* ne sont que l'extension; car ces *Éléments*, comme l'annonce le titre même de l'Ou-

vrage, ont pour unique base les principes de ce célèbre Artiste. 2°. M. Rousseau, dans ses Articles de Musique, a très-souvent passé ces principes sous silence, ou n'en a guère fait mention que pour les combattre; il les avoit d'abord fort approuvés; mais il changea d'avis, depuis une querelle qu'il eut avec le Savant Musicien *. Je me suis cru obligé de suppléer, à la fin même des Articles de M. Rousseau, à ce qu'il n'avoit pas dit, ou de repousser les coups qu'il portoit, selon moi très-injustement, à M. Rameau; & ces additions sont toutes désignées par ma marque distinctive. Mon Ouvrage n'est donc point fait d'après les Articles dont il est question, puisqu'il renferme une doctrine qui très-souvent ne s'y trouve pas, & quelquefois une doctrine contraire. 3°. On ajoute, dans cette même Note dont je me plains, que la seconde édition de mes *Éléments*, à laquelle j'avois fait quelques additions, a paru en 1768, immédiatement après le Dictionnaire de Musique de M. Rousseau. Or cette seconde édition, où je n'ai pas changé un mot depuis, est de 1762, six ans avant l'impression du Dictionnaire de Musique. Mais ce qu'il y a ici de plus singulier, c'est que dans ce Dictionnaire, à l'Article *Mode*, p. 288, M. Rousseau cite un long passage de mes *Éléments*, qui ne se trouve que dans la seconde édition; preuve incontestable, *si je ne me trompe*, que cette édition a précédé le Dictionnaire, & que si M. Rousseau

* M. Rameau avoit dit publiquement que dans un Opéra de M. Rousseau, qui n'a point été représenté, les meilleurs airs étoient pris des Italiens, & les autres, l'ouvrage d'un *Ecolier*. Cette assertion, bien ou mal fondée, ulcéra vivement M. Rousseau contre M. Rameau, dont il avoit été jusqu'alors très-zélé partisan,

est l'Auteur de la Note, sa mémoire l'a bien mal servi. Il me paroît difficile de répondre à ces faits & à ces dates. J'ajouterai que ce même M. Rousseau, qui, dans son Dictionnaire, m'honore en plusieurs endroits de ses éloges, n'y fait entendre nulle part que mes Éléments ayent été faits d'après lui : il savoit trop bien le contraire ; & il a fallu attendre sa mort pour lui faire dire ou imprimer cette sottise. Quant à la prétendue offre que j'ai faite à son Libraire (& qu'il n'a pas acceptée) de corriger les épreuves de son Dictionnaire, c'est un fait que je ne me rappelle nullement, & dont mon Accusateur pourroit bien n'être pas plus sûr que de l'antériorité du Dictionnaire à la seconde édition de mon Ouvrage ; mais il est clair que cette offre, vraie ou fautive, refusée, dit-on, par le Libraire, ne sauroit prouver le plagiat qu'on me reproche si légèrement & si gratuitement.

Je ne répons jamais, Messieurs, à ce qu'on imprime contre moi, je ne prends pas même la peine de le lire ; mais le nom de M. Rousseau, mis à la tête de la Brochure dont il s'agit, me paru mériter une exception.

Je suis, &c.

D'ALEMBERT.

A Paris, le 29 Septembre 1780.



 SCIENCES ET ARTS.

RÉPONSE de M. CAROUGE DES BORNES, à la deuxième Question qui lui a été faite relativement au Chauffage Économique.

JE crois, Monsieur, avoir satisfait à votre première Question, par ma Lettre insérée dans le Mercure du 26 Août dernier, N° 35. J'y démontre qu'en France les mines de Charbon sont abondantes, qu'elles sont en grand nombre, qu'elles nous offrent sur ce point d'économie domestique des ressources inépuisables. Nous n'avons point, comme autrefois certains Savans, à disserter sur la dent d'or qui n'existoit pas, & dont il eût fallu d'abord constater l'existence. Je ne vous parle que du Charbon, matière moins brillante que l'or, mais plus nécessaire. Je vous ai rassuré sur la crainte d'en manquer, dans le temps même où le bois vous manque. Il vous reste d'autres objets de sollicitude. Vous me demandez, en second lieu « si on peut » épurer le Charbon dans toutes les Provinces du » Royaume, ou se le procurer dans toutes après » l'épurement ? »

Je me hâte de répondre à cette seconde observation. Elle n'est pas moins essentielle que la première, & bien des personnes la regardent comme plus épineuse. J'espère les tranquilliser encore, ainsi que vous, Monsieur, sur ce nouvel article.

J'avouerai d'abord, (car il faut être de bonnet, sur-tout en matière économique) j'avourai,

dis-je, que toute espèce de Charbon fossile n'est pas également susceptible d'être épuré.

Il y a tel Charbon de Terre qui, dans le fourneau d'épurement, se convertit en une cendre rouge. Celui-là n'est guères propre qu'à cuire la chaux. Il se trouve sur les bords du Rhône, sur les confins du Languedoc, du Dauphiné, & dans toute l'étendue de la Provence. Il est vrai que dans cette dernière Province, & particulièrement à Marseille, on l'adapte aussi à l'usage de différentes Manufactures; mais il donne moins de chaleur que le *Charbon Maréchal*; nom qui signifie un Charbon propre à forger & à souder.

Celui-ci, en général, est jugé susceptible d'épurement. Il y a pourtant des exceptions à faire, & je ne les fais que d'après nombre d'expériences. J'ai reconnu, dis-je, que dans certaines Provinces, dans le Dauphiné sur-tout, le *Charbon Maréchal*, aussitôt qu'on essaye de l'épurer, se pulvérise, se dissout en grains aussi menus que ceux du sable: effet contraire à celui de l'épurement, qui devoit être de les réunir.

Que la Provence & le Dauphiné se rassurent cependant. Elles ne manqueront point de Charbon épuré, quoique celui qu'elles produisent soit peu favorable à cette opération. Elle réussit parfaitement sur celui du Lyonnais & d'une partie du Languedoc. L'un & l'autre suppléeront sans peine à ce qui manque sur ce point au Dauphiné ainsi qu'à la Provence, deux Provinces qui leur sont limitrophes.

J'ai parlé dans ma première Lettre des mines du Forêt & de la Bourgogne. Leur fécondité est remarquable; mais tout le Charbon qu'elles produisent n'est pas également susceptible d'épurement. Il est contrarié par les parties terreuses qui se mêlent trop souvent au Charbon du Forêt: inconvénient qui résulte de la mauvaise exploitation des mines de

cette contrée. J'ai déjà dit qu'elles ne sont, pour la plupart, ouvertes qu'à la superficie. Le mal ne seroit donc pas incurable, mais l'abus pourroit bien le devenir.

La Bourgogne est mieux tenue. Cependant, de toutes les espèces de Charbon fossile qu'elle produit, on n'a soumis encore à l'épurement que celui du Mont-Cénis. Une partie de ce Charbon, c'est-à-dire, celle qui se réduit en poussière, ne s'épure pas toutefois sans quelques difficultés. Si ces molécules étoient grasses, l'épurement les rapprocheroit; elles finiroient par faire corps & former des morceaux d'une consistance à peu-près égale à celle des autres parties qui sont restées entières; mais le Charbon de Mont-Cénis est naturellement sec; sa poussière ne peut s'épurer que difficilement; elle n'est que foiblement unie; & dès-lors il est embarrassant de la transporter au loin. Elle sert d'aliment aux forges voisines. Quoi qu'il en soit, la mine est si abondante, les parties solides qu'on en retire sont en si grande quantité, que cette mine pourroit, d'un côté par la Seine, & de l'autre par la Loire, approvisionner un cinquième du Royaume.

Les Charbons du Rouergue & du Limousin peuvent s'épurer en total. Je vous ai fait connoître l'extrême fécondité de ces mines. J'ai ajouté qu'elles pourroient, à elles seules, fournir de Charbon épuré toutes les côtes de l'Océan & de la Méditerranée. Il vous est facile maintenant d'apprécier toute l'importance d'une telle ressource.

L'Auvergne fut moins avantageusement traitée par la Nature; son Charbon terreux ne peut être purifié qu'à force de dépenses. Tout annonce que l'usage du Charbon brut restera héréditaire dans cette Province, à moins qu'elle ne se détermine à puiser le Charbon épuré chez ses voisins. Le Limousin lui en offre d'excellent, le Bourbonnois encore de

meilleur. Celui-ci est d'une qualité si favorable à l'épurement, qu'il n'a peut-être point d'égal dans l'Europe entière. C'est le même qu'on a réservé pour l'approvisionnement de Paris. On peut se le procurer dans cette Capitale avec autant de facilité que de promptitude.

Nul moyen, ou des moyens trop dispendieux pour épurer le Charbon du Nivernois, de la Touraine & d'une partie de la Bretagne. Au reste, ces trois Provinces peuvent trouver ce qui leur manque à cet égard, dans les mines du Mont-Cenis & du Bourbonnois. La communication est ouverte, & le transport bien praticable.

Je vais sans doute vous étonner, Monsieur, en vous annonçant que la vaste Province de Normandie paroît n'offrir, du moins jusqu'à cejour, aucun Charbon de Terre capable d'être purifié. Elle est si étendue, qu'on peut espérer encore de nouvelles découvertes sur ce point. En attendant, elle a bien des moyens d'y suppléer. Le Forêt, le Bourbonnois, la Flandre, sont en état de lui faire oublier la disette qu'elle éprouve.

Tous les Charbons de la Flandre peuvent être parfaitement épurés. Quant à ceux de la Lorraine, il y a plus de vingt ans qu'on les épure avec succès.

Je ne vous ai rien caché, Monsieur. C'est la franchise qui a conduit ma plume. Vous connoissiez nos besoins; vous connoissiez maintenant toutes nos ressources. Peut-être desiriez-vous que le Charbon de toutes nos Provinces fût également susceptible d'être épuré. Je le voudrois bien aussi; mais rassurez-vous: la France en renferme une assez grande quantité pour n'en manquer jamais, & pour en fournir même à ses voisins.

Il ne me reste plus qu'à vous faire connoître les propriétés de ce comestible. Ce sera l'objet de ma troisième Lettre, & en même-temps la réponse à

vosre troisième question. Mais cette Lettre se fera un peu plus attendre que mes deux premières. Je pars sous peu de jours pour aller faire une tournée dans les forges de deux Provinces, où je suis attendu. Là, je serai plus occupé d'expériences que d'argumens ; car enfin, *Candide* n'avoit point tort : il ne suffit pas de bien raisonner, il faut encore bêcher le jardin.

Je suis, &c.

A N E C D O T E S.

I.

MADAME DE MAINTENON philosophoit un jour chrétiennement devant plusieurs personnes, sur le mépris qu'on devoit faire des plaisirs & des grandeurs de ce monde, qui ne méritoient ni notre attachement ni les peines & les soins que l'on prenoit pour les acquérir ; soutenant que notre salut devoit être notre unique étude, & qu'il n'y auroit que dans le Ciel qu'on jouiroit d'un bonheur sans bornes : M. le Marquis d'Aubigné, son frère, qui étoit présent, lui dit : *il faut assurément que vous ayez quelque prétention sur Dieu le père.*

I I.

Mde Du Gué, mère de Mdes de Bagnole & de Coulange, disoit toutes ses Prières en Latin. Mde de Coulange un jour lui dit qu'elle feroit mieux de prier en François. *Oh ! non, ma fille, lui dit-elle, quand on entend ce que l'on dit, cela amuse trop.*

I I I.

S. Augustin , dans son Livre intitulé : *la Cité de Dieu* , combat l'opinion de quelques Théologiens qui enseignent que les femmes deviendront hommes après la résurrection des morts , prétendant que la grace Divine doit alors achever ce que la Nature avoit laissé imparfait.

GRAVURES.

Les deux Modèles, Estampe de seize pouces de hauteur sur vingt pouces de largeur , gravée d'après le Tableau original de M. Leprince, Peintre du Roi ; par de Longueil , Graveur du Roi. Elle se vend chez l'Auteur, rue de Sève, vis-à-vis la Fontaine de Incurables. Prix, 12 liv.

Carte du Golphe du Mexique & des Isles Antilles; par L. Denis . Géographe. A Paris. chez Basset, Md. d'Estampes , rue S. Jacques, au coin de celle des Mathurins. Prix, 1 l. 10 s.

Le Satyre Amoureux , Estampe en couleurs, peinte par Carême, & gravée par Janin. Prix, 6 l. A Paris, chez les sieurs Champion, frères, rue S. Jacques, à la Ville de Rouen.

La Privation Sensible , Estampe gravée d'après Greuze , par Simonet. Prix, 6 l. A Paris, chez l'Auteur , rue des Sept Voies, au coin de la rue des Amandiers.



ANNONCES LITTÉRAIRES.

EXPÉRIENCES sur les Végétaux, spécialement sur la propriété qu'ils ont à un haut degré, soit d'améliorer l'air quand ils sont au soleil, soit de le corrompre la nuit, ou lorsqu'ils sont à l'ombre; par M. Ingen - Housz, Médecin, &c. traduit de l'Anglois par l'Auteur. V. in-8°. Prix, 4 l. 4 s. br. A Paris, chez Didot le jeune, Imprimeur-Libraire, quai des Augustins.

On trouve chez le même Libraire, les *Principes des Accouchemens*, par M. Baudelocque, traduits en Hollandois. Vol. in-8°. Prix, broché, 2 l. 8 s.

Collection des Opuscules de M. l'Abbé Fleury, in-8°. Tome premier, contenant les mœurs des Israélites & des Chrétiens, les devoirs des Maîtres & des Domestiques, le Soldat Chrétien & les deux Catechismes historiques. A Nîmes, chez P. Beaume, Imprimeur du Roi. Voyez le Prospectus concernant les Œuvres Complètes de cet Auteur, au N°. 35 du Mercure.

Histoire des hommes, Tomes V & VI de l'Histoire Ancienne, & Tome IV de l'Histoire Moderne. A Paris, chez M. de la Chapelle, rue Basse du Rempart, porte S. Denis.

Cours de Pathologie & de Thérapeutique Chirurgicales Ouvrage posthume de M. Simon, mis en ordre & considérablement augmenté par M. Hévin, Professeur Royal de Chirurgie, Inspecteur des Hôpitaux Militaires, &c. &c. Vol. in-8°. prix 7 l. relié. A

Paris, chez Méquignon l'ainé, Libraire, rue des Cordeliers.

Annales Poétiques, depuis l'origine de la Poésie françoise. in 12. Tome XVI. A Paris, chez les Editeurs, rue de la Jussienne, & chez Mérigot le jeune, quai des Augustins.

Josephi Quarin Methodus medendarum inflammationum. Vol. in-12. Prix, 2 l. A Paris, chez Méquignon l'ainé, rue des Cordeliers.

Mémoire sur l'Électricité Médicale, & l'histoire du Traitement de vingt Malades traités, & la plupart guéris par l'Électricité; par M. Musars de Cazères, Médecin à Toulouse. Broc. in-12. Prix, 18 s. A Paris, chez le même Libraire.

Traité de l'Origine & du Progrès des Charges de Secrétaires d'État, pour servir d'éclaircissement à quelques points particuliers de l'Histoire de France, par M. . . . Vol. in-12. Prix, 24 s. A Paris, chez Lami, Libraire, quai des Augustins. On trouve chez le même Libraire, une réimpression du *Traité de Guillaume Postel sur la Loi Salique.*

Mémoires de Bigobert Zapata, publiés par M. de Lignac. 2 Parties, in-12. Prix, 2 l. 8 s. A Paris, chez Laporte, Libraire, rue des Noyers.

La Religion prouvée aux Incrédules, avec une Lettre à l'Auteur du Système de la Nature, par un homme du Monde, in-8°. A Paris chez Debure, quai des Augustins.

Mémoires Secrets, tirés des Archives des Souverains de l'Europe, depuis le règne de Henri IV. Ouvrage traduit de l'Italien, in-12; parties 39 & 40. A Paris chez Bastien, rue du Petit-Lion.

Observations Théoriques & Pratiques sur la Ma-

Lochie Epidémique de Montfort-l'Amaury, par M. de Montplanqua, Docteur en Médecine. V. in 12. Prix, 20 l. A Paris, chez Didot le jeune, quai des August.

Essai sur les moyens d'abolir la Mendicité dans tous les Pays. Tome 1, in-12. Prix, 1 l. 4 s. A Rouen, chez Boucher, rue Ganterie, & A Paris, chez Durand, rue Galande.

Essai sur les Diagonales, par M. le Marquis de Culant, Seigneur de Ciré, in 4°. A Paris chez d'Houry, Libraire, rue de la Bouclerie.

Chef-d'œuvres d'Éloquence Poétique, à l'usage des jeunes. Orateurs, ou Discours François tirés des Auteurs Tragiques les plus célèbres, suivis d'une Table raisonnée, dans laquelle on définit & l'on indique les différentes figures qui s'y rencontrent. Vol. in-12. Prix, 3 l. rel. A Paris, chez Nyon, Libraire, rue du Jardinot.

T A B L E

<i>RÉPONSE à l'Épître de M. l'Abbé Dourneau,</i>	49	<i>Comédie Italienne,</i>	78
<i>Élégie à mon Ami,</i>	51	<i>Variétés,</i>	ib.
<i>Les Perdrix, Conte,</i>	52	<i>Lettre de M. d'Alembert,</i>	85
<i>Romance,</i>	58	<i>Réponse de M. Carouge des Bornes,</i>	88
<i>Enigme & Logogryphe,</i>	59	<i>Anecdotes,</i>	92
<i>Réflexions Philosophiques,</i>	61	<i>Gravures,</i>	93
<i>Projet d'un Monument consacré à l'Histoire Natu-</i>		<i>Annonces Littéraires,</i>	94

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 14 Octobre. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 13 Octobre 1780. DESANCY.

M E R C U R E

D E F R A N C E

S A M É D I 21 O C T O B R E 1780.

P I È C E S F U G I T I V E S

E N V E R S E T E N P R O S E

*LA FEMME-ENFANT, ou Dialogue
entre une jeune Fille qui sort du Couvent,
& son Mari prétendu.*

M O N D O R, (*seul, à part.*)

SE marier, c'est entreprendre

Un grand ouvrage Hélas ! je l'éprouve en ce jour.

Épouser est fort bon. Oui : mais comment s'y prendre ?

Beauté trop jeune ignore encor l'amour ;

Elle le connoît trop dans un âge moins tendre.

Avant de faire un choix, en vain vous y pensez.

Le hasard trompe le plus sage ;

Et je crois qu'une femme, en fait de mariage,

En fait toujours ou trop, ou pas assez.

Sam. 21 Octobre 1780.

E

EULALIE, (à part, en entrant.)

Au Couvent aujourd'hui je voudrois bien écrire.

Mais je n'ai pas, je crois, de nouvelle à leur dire.

Ah! j'oublois qu'on va me marier.

Je ne fais, ce grand mot auroit dû m'effrayer,

Et cependant il me fait rire.

MONDOR, (de même.)

Eulalie est bien jeune! on me fait espérer.

Mais l'amour est encore étranger à son âme;

Et (ce qui semble fait pour me désespérer)

Ce qu'elle ne sent pas, elle fait l'inspirer.

Lorsque plus tendrement je fais parler ma flûte,

Je plais, sans la toucher. C'est à me rendre fou.

Elle prend un mari, comme un nouveau joujou,

Je l'apperçois. Quoi! dans la rêverie!

Elle!

EULALIE, (toujours de même.)

Mais à propos, ma gageure?

MONDOR, à part.

Qui vraiment.

EULALIE, à part.

C'en est fait; si l'on me marie,

Il est perdu pour moi, qui l'aimois tant!

MONDOR, à part.

Rêver est du nouveau pour elle.

(haut.)

Je vous cherchois, Mademoiselle.

Vous rêviez, ce me semble?

EULALIE.

Oui, quasi tristement.

MONDOR.

Vous m'étonnez, quel revers vous afflige?
Auriez-vous donc perdu cet heureux enjoûment.

EULALIE.

Oh, oui; du moins pour le moment?

MONDOR, à part.

Ah! si l'amour avoit fait ce prodige!

(haut.)

Peut-on savoir ce grand événement?

(à part.)

Dieu! quel bonheur, si je devine!

EULALIE.

Je vous le donne en six. Voyons.

MONDOR.

Le sentiment,

Qui vous occupe & vous chagrine,
Est nouveau?

EULALIE.

Très-nouveau.

MONDOR.

Ce n'est pas un tourment

Bien vif?

EULALIE.

Oh, pas absolument.

ED

M O N D O R.

Il vous fait rêver ?

E U L A L I E.

Oui.

M O N D O R.

Je commence à comprendre.

Un air triste, inquiet, rêveur, de l'embarras ;

(gracieusement.)

C'est de l'amour.

E U L A L I E

Vous n'en approchez pas.

M O N D O R.

Vous n'en approchez pas ! l'expression est tendre !

E U L A L I E.

Eh bien, vous vous rendez, je crois ?

M O N D O R.

Oui ; je m'éloigne trop, pour oser y prétendre.

E U L A L I E.

Au Couvent, mon amie & moi,

Nous avons acheté, la semaine dernière,

Un perroquet charmant. . . La mine la plus fière !

Le plus joli caquet ! Or, il fut convenu

Qu'il seroit à jamais perdu

Pour celle qui prendroit un époux la première.

M O N D O R.

J'entends, vous regrettiez votre perroquet.

E U L A L I E.

Oui.

M O N D O R.

Je l'avouïrai, jamais, sans une peine extrême,
Je n'en eusse approché.

E U L A L I E.

Dans des momens d'ennui,
Si je n'avois pas pu vous parler à vous-même,
J'aurois pu causer avec lui.

M O N D O R , à part.

Il faut rire avec elle, ou perdre patience.

(haut.)

Oui; mais de ce rival j'aurois craint le caquet.

E U L A L I E.

Oh! non; vous auriez eu sur lui la préférence.

M O N D O R , à part.

Bon. Il faut bien la prendre & l'aimer comme elle est.
Heureux encor l'époux qui, durant son absence,
N'est remplacé que par un perroquet!

E U L A L I E.

Mais j'entre chez ma sœur; adieu, l'heure m'appelle.
Vous reviendrez avant ce soir.

M O N D O R.

Avant ce soir?

E U L A L I E.

Oh oui, je veux vous voir,
E iij

Ou..... suffit.

M O N D O R, *la reconduisant d'un air étonné.*

A tantôt. Adieu, Mademoiselle.

M O N D O R, *seul.*

Sa phrase est claire, & je l'entends au mieux.

O Nature! Nature! ah, sans doute.... *Je veux.*

Est d'un sexe charmant la langue naturelle.

Avant que la raison parle au cœur d'une belle,

Sa bouche est déjà faite à nous donner des lois;

Avant de les connoître elle use de ses droits :

Régner est un instinct pour elle.

*VERS à Mlle DOLIGNY, à l'occasion
du rôle qu'elle a joué dans la Comédie
de l'Antipathie pour l'Amour.*

SOUS le rôle d'Adélaïde

Et si touchante & si candide,

Dont pour toi l'Auteur a fait choix,

DOLIGNY, c'est à ta personne

Qu'on applaudit depuis un mois;

Puis-je t'offrir quelque couronne

Après celle que tu reçois?

Chez toi la vertu suit la grâce,

Hé, quel triomphe est plus brillant

Quand le lys des mœurs s'entrelace

Avec la palme du talent?

(Par M. Lemièrè.)

ELLE FIT BIEN, Conte.

HORTENSE n'avoit que quinze ans. A cet âge on est encore jeune. Mais son esprit ne l'étoit plus. Ce n'est pas que le monde l'eût formée : elle sortoit à peine du Couvent. Quelle école que le Couvent ! Comme vingt jeunes Pensionnaires réunies ensemble vont loin ! On diroit qu'elles ont une espèce d'instinct qui leur fait pressentir & deviner ce qu'elles ignorent, & rarement elles se trompent ; instinct charmant, qui leur apprend toutes ces finesses, ces espiègleries & ce manège enfin que six mois d'usage développent assez.

Pour ce qui est de la trempe de son esprit & de son caractère, Hortense étoit déjà bien loin de la nature. Elle n'avoit plus que cet esprit & ce caractère que la lecture des romans compose aux jeunes Personnes. Elle en avoit la, grace à l'indulgence de la Tourière, de toutes les espèces ; & sans connoître le monde, elle étoit en état de dessiner dans son imagination le portrait d'un Lovelace oud'un Grandisson. Sa tête exaltée ne voyoit le bonheur que dans l'amour, & voyoit l'amour par-tout. Elle s'étoit paîtri un cœur à sa manière, & ce cœur-là devoit l'inspirer & la conduire. Vous tremblez déjà pour elle.... Rassurez-vous. Heureusement elle se fit un plan de conduite, singulier à la vérité, uni-

que peut-être, & qui la préserva de bien des faux-pas.

Je reviens au Couvent, & je n'oublierai point le Parloir. Le Parloir influe plus qu'on ne pense sur l'éducation des jeunes Pensionnaires. Les tête-à-têtes y sont bien longs; tête-à-têtes de femme, notez bien. C'est une jeune Mariée à qui le mariage a appris bien des choses, & qui brûle de raconter tout à son amie. C'est Lindor, que le Maître de Musique a présenté pour exécuter un Duo. Lindor n'a pas dix-huit ans: il est frais, bien timide; il ne dit rien, mais il se laisse deviner. On n'ose retirer la main sur laquelle il bat en tremblant la mesure avec son doigt, & on ne peut se défendre de ramasser, en sortant, la Lettre qu'il a jetée à travers la grille, de peur qu'une autre ne la lise. C'est une tante jeune, aimable, la plus malheureuse de toutes les femmes, abandonnée, & qui vient s'épancher au Parloir. Rien ne s'y perd. Tout ce qu'on y dit se grave profondément dans des cerveaux dociles, & devient la cause de bien des insomnies. Les Romains & les Parloirs avoient donc gâté Hortense.

Renfermée dans un Couvent depuis l'âge de dix ans, Hortense étoit tout au plus connue de sa famille, & des amis de sa famille. Parmi ces amis-là, il en est qui ont toujours une fille à proposer en mariage au garçon, ou un garçon à la jeune fille. Du moment qu'ils sont nés jusqu'à l'âge de leur entrée

dans le monde, ils ne les perdent pas de vue, & arrangent de loin le fuseau de leur destinée future. A point-nommé ces amis-là se présentent, & tout est si bien concerté, qu'ils ne manquent jamais de réussir; car ils ont toujours dans la bouche ces termes sacramentaux : *l'union est sortable*. Tout ce manège, il est vrai, n'a lieu que quand l'héritière ou l'héritier sont riches.

Un Conseiller d'État, qui avoit un fils taillé complètement pour remplacer M. son père, fut le premier à annoncer ses prétentions sur Hortense. C'est trop, dit-il à son ami, retenir Hortense au Couvent; elle a vingt ans. Il faut la rendre au monde: on dit qu'elle est bien. Le monde cependant est bien contagieux! Il seroit très-à propos de la marier. — On se doute bien qu'il proposa son fils; que son fils fut accepté, & que l'entrevue des jeunes gens ne fut renvoyée qu'à la huitaine.

Hortense en fut prévenue, mit sa plus belle robe, se fit coëffer le plus élégamment possible. Mélidor (c'est le nom du jeune Conseiller) avoit couvert sa longue taille d'un habit de soie bien noir & bien moiré. Sa blonde chevelure retomboit longuement sur son long dos. Il tenoit dans ses mains, avec des gants blancs, un beau bouquet. Mélidor auroit bien voulu jouer l'*étourdi*, se permettre ce *franc-parler* qui sied si bien sous le plumet & la cocarde; mais sous les yeux de son père, & dressé de bonne heure à la fatigante monotonie d'un cof-

tume sérieux, il s'observoit sans relâche. Par exemple, quand il étoit tenté de rire aux éclats, il se contentoit de sourire avec gravité. Il régloit jusqu'au mouvement de ses yeux, & n'en laissoit échapper que des rayons lucides, qui répandoient autour de sa personne un demi-jour decent & magistral. La même retenue & la même gravité se faisoient remarquer dans son allure, & tout ce qu'il disoit avoit au moins le ton *pensé* ou *pensif*. Hortense, qui ressembloit à toutes les jeunes Personnes qui reçoivent le mouvement qu'on veut bien leur donner, parla avec réserve, ne développa point la moitié de ses grâces, & répondit par monosyllabes. Elle étoit embarrassée; car la visite d'un futur époux a quelque chose de bien embarrassant pour une jeune Demoiselle. Elle reçut le grand bouquet de Mélidor, l'attacha modestement, avec un ruban, à son côté gauche, & écouta en rougissant par intervalles. Son père ayant jugé à propos de terminer la séance, la conduisit dans un des coins du Parloir, & là, pour satisfaire à l'usage; il lui prit la main, la serra, & lui dit: — Ma fille, je ne veux point vous voir malheureuse. Je n'imagine point vous préparer des regrets en vous proposant Melidor; il est riche. — Et, sans attendre sa réponse, il ajouta: — Vous vous convenez on ne peut pas mieux. — Dans le même moment, le Conseiller d'État avoit tiré Mélidor à part. — Je te félicite, mon fils; elle

est charmante. Et sans lui donner le tems de parler : vous vous convenez à merveille. — Les deux pères s'embrassèrent aussi-tôt, en s'écriant : ces enfans sont faits l'un pour l'autre, *l'union est très-sortable*. Ainsi le sort d'Hortense & de Mélidor fut décidé, sans qu'ils eussent été consultés, & on appela cela une union sortable.

Le lendemain Mélidor ne manqua pas d'envoyer à Hortense un billet & des fleurs. Le billet étoit une fleur d'esprit. Mélidor s'échappa de la table de son père pour aller causer au Parloir avec Hortense. Cette seconde visite lui fut avantageuse. Une troisième suivit bien vite, & celle-là le servit à souhait : il étoit en bottes, en frac, en chapeau rabattu. Il avoit plus de souplesse dans sa taille, plus de grâces dans son maintien ; sa tête enfin disoit quelque chose. Peu s'en fallut qu'Hortense ne prêtât tout-à-fait l'oreille. Mais elle avoit un plan, & déjà elle avoit gagné un terrain immense, car Mélidor avoit dit : *je vous aime*.

Le jour du mariage est enfin arrivé. Hortense épouse Melidor. Vous allez voir quels moyens elle mit en usage pour pouvoir être aimée long tems. Sans doute il n'est pas à souhaiter que ces moyens soient employés souvent, mais il est bien vrai que les femmes seroient en général des épouses plus heureuses. Je me hâte de présenter à mes Lecteurs la scène que j'ai à décrire.

Dans une salle richement meublée, où

s'élevoit un lit nuptial superbement paré, dont une jeune femme-de-chambre détachoit en souriant les rideaux, Hortense avoit été conduite par Mélidor. Mélidor (car enfin il étoit époux) se présenta le moment d'après en robe-de-chambre. Hortense promena sur lui des yeux étonnés, & lui dit avec le sourire le plus gracieux : — Que prétendez-vous, Monsieur ? En vérité ceci me paroît d'un singulier... Ah ! du moins veuillez permettre que nous ayions fait connoissance. — Mais, Madame. — Mais, Monsieur. — On se figure aisément la surprise de Mélidor. Il tombe aux genoux d'Hortense ; prie, presse... Madame, l'hymen a des droits sacrés : je suis bien éloigné de les réclamer ; mais quand l'amour.... — L'amour, dit Hortense en le regardant avec les plus beaux yeux du monde, je ne demande pas mieux. Aimez-moi, Monsieur, aimons-nous, j'y consens ; mais je vous préviens que je ne veux point ressembler à toutes ces épouses qu'on aime, qu'on quitte, & qui, dupes d'une satiété qu'elles inspirent par trop de complaisance, sont vraiment à plaindre. Oubliez ; je vous prie, que vous êtes mon époux, & tâchez d'être mon amant. Voici mon appartement, cherchez ailleurs le vôtre. — Quoi ! tout de bon, Madame ! — Un jour peut-être me saurez-vous gré de cet arrangement.

Mélidor fut contraint de se retirer, & de se résigner. Le lendemain il se présenta de bonne heure à la porte d'Hortense ; il n'étoit

pas jour. Hortense lui fit faire mille excuses, & lui annonça qu'elle ne recevoit personne pendant qu'elle étoit dans son lit. Méliodor voulut avoir accès à sa toilette; il n'y eut pas moyen. Hortense n'avoit garde de se montrer sous un si grand négligé, & de découvrir tout ce qu'elle étoit forcée d'emprunter à l'art. Elle ne fut visible pour Méliodor que dans son boudoir, & après que toutes les glaces l'eurent rassurée sur le pouvoir de ses charmes & l'effet de sa parure. Elle reçut son époux comme une aimable connoissance dont on veut faire son ami; & pendant qu'elle brodoit au tambour, elle laissa à Méliodor tout le temps de revenir de son étonnement, & de lui dire les plus jolies choses. On eût dit de la plus aimable des coquettes, souriant aux décentes agaceries d'un aimable séducteur. Ils avoient l'un & l'autre beaucoup d'esprit, & l'on imagine bien tout le sel de cette scène piquante & naïve. Méliodor sortit sans être heureux; il céda la place à des jeunes-gens qui venoient, ce qu'on appelle sonder le terrain, & bâtir ou détruire d'un seul mot la réputation d'Hortense.

Méliodor vit sa femme établir entre ces jeunes gens & lui, une concurrence dont il fut piqué. Le dépit ne le poussa pas loin. Qu'auroit-il fait? Une rupture éclatante! Elles sont passées de mode. — Essayons, dit-il, de l'emporter sur eux; le prix en sera

plus glorieux. C'est une fleur qu'il n'est pas permis à l'époux de cueillir ; l'amant doit la mériter. Essayons. — Ce ne fut plus qu'un amant tendre. Pour prévenir tous les desirs d'Hortense, il avoit toujours des ailes : pour lui plaire, Protee ingénieux, il se replioit tous les jours sous des formes plus galantes : il essayoit de s'emparer à-la-fois du cœur & des sens de sa femme.

Hortense, de son côté, fidelle à son plan, faisoit de son mieux pour tenir Melidor en haleine. Elle ne se monroit à lui que sous des jours avantageux. Jamais en negligé, jamais d'humeur, jamais cette franchise de caractère qui détruit presque toujours la confiance, en ne ménageant point la délicatesse. Toujours bien, elle savoit prévenir le moment où elle alloit être de trop. Melidor croyoit vivre avec une aimable étrangère, dont il essayoit de parler la langue. Enfin, Melidor fut heureux. Eh ! combien de moyens il employa pour l'être ! Il mérita son bonheur. — J'ai tout donné à mon amant, disoit Hortense ; mon époux ne possède rien encore. — Et en effet, Melidor, qui, comme tant d'autres maris, s'imaginait follement que le reste de sa vie dépendoit de ce premier pas, fut détrompé. Hortense parut bientôt avoir oublié un moment de faiblesse, se défendit comme par le passé ; & Melidor enivré d'un bonheur qui s'échappoit comme un beau songe, cou-

rut de nouveau sur les pas d'Hortense, qui avoit toujours l'air de fuir, sans jamais disparoître.

Ces deux époux passèrent ainsi leurs beaux jours; je dis beaux jours, car ils vécurent toujours ensemble comme de tendres amans. Hortense, ingénieuse à paroître jolie, à n'accoutumer son époux à rien, & à lui faire tout recevoir comme un bienfait; Mélidor toujours aiguillonné par un delir, & ranimé par une jouissance.

O vous qui êtes bien persuadés qu'un serment prononcé à l'autel, vous donne sur vos femmes une entière suzeraineté, & presque droit de vie & de mort, détrompez-vous. C'est de cette fausse idee que naissent l'ennui & les dégoûts du mariage; & vous qui vous plaignez de vos infidèles époux, souvenez vous que pour les enchaîner il faut imiter Hortense, avoir toujours toutes les grâces de la nouveauté & le piquant d'une maîtresse. Je sens bien que ce n'est pas peu de choses. Aussi voit-on peu de bons mariages.

(Par M. Mayer.)

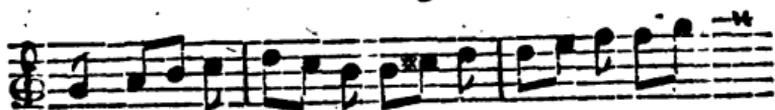


AIR D'ÉRIXÈNE,
Chanté par Madame Saint-Huberty.

Allegretto.



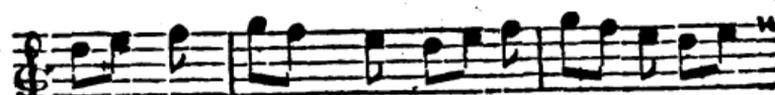
LI-VRONS-NOUS à la gai-té, c'est no-tre à-



ge qui t'ap-pel-le; que no-tre lé-ge-



re-té ef-fleu-re l'herbe nouvel-le:



com-me on voit u-ne hi-ron-del-le, pen-



dant les beaux jours d'é-té, fri-fer l'eau,



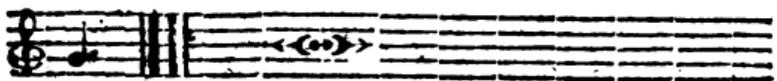
du bout de l'ai-le, sans en troubler la



clar - - - té, fri-fer l'eau, du bout



de l'ai- le, sans en trou- bler la clar-



ré.

LIVRONS-NOUS au doux plaisir ;

L'éclat des roses s'efface ;

Au printemps il faut jouir ;

Trop tôt l'hiver le remplace.

Saisissons l'instant qui passe ;

Il ne peut plus revenir.

Quand le froid des ans nous glace ,

L'on peut alors réfléchir.

(*Musique de M. Defaugiers.*)

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est *Lin* ; celui du Logogryphe est *Chapeau* , où se trouvent écu , produit de 1440 oboles , *chape* , *vache peau* & *eau* .

É N I G M E .

QUOÏQUE je sois pour tous possession commune,
L'usage est d'en parler comme de chose à soi.

On me prend à l'armée; on me fait chez le Roi;

Et l'on me compte dans la lune.

Dans un de mes surnoms j'ai l'abord glacial;

Un autre me rend général.

Certain arbre a bon air quand je m'y multiplie,

Si vous me supposez de quelque bon métal,

Achille eût avec moi paré le coup fatal.

Si d'ennemis armés vous craignez la furie,

Sans moi, c'est fait de votre vie.

Enfin vous rendez-vous, & faut-il vous aider?

Vous allez donc me demander.

(Par un certain Souffleur de Comédie.)

LOGOGYPHE.

J'EXISTE depuis si long-temps

Qu'on ne soit à qui je dois l'être;

Mais un point arrêté parmi tous les Savans,

C'est que j'étois encor en mon printems,

Lorsqu'en Grèce on me vit paroître.

On y connut bientôt mes droits :

Du myrthe & du laurier Théos plus d'une fois

M'offrit l'éclatante couronne :

Et long-temps l'on chérit mes lois

Dans Athènes, Samos, Smyrne, Lacédémone.

Je ne m'y fixois pourtant pas.

Un peuple né pour les combats,

Descendant du Dieu de la Guerre,

Voulut se soumettre la terre,

Et bientôt je suivis ses pas.

Comme parmi les Grecs, chez lui je fus reçue ;
 Auguste m'admit à sa Cour ;
 Cependant sa bonté déçue
 M'exila loin de lui sur un soupçon d'amour.
 J'errai depuis de Contrée en Contrée ,
 Et rarement repaus au grand jour ;
 Au monde enfin j'allois être ignorée ,
 Quand aux bords de l'Arno j'annonçai ma rentrée ;
 Par ma force & par ma vigueur
 D'un chacun j'y fus admirée.
 Non loin delà je pris plus de douceur ;
 Avec autant d'esprit je fus plus modérée.
 Au peuple d'Albion je fis beaucoup d'honneur.
 Il ne me manquoit plus que de vivre honorée
 D'un peuple craint pour sa valeur ,
 Autant qu'aimé pour les vertus du cœur.
 En France je parus , & j'y fus adorée.
 Ces triomphes ont quelque prix.
 Faut-il , Lecteur , t'en dire davantage ?
 De mes six pieds dérange l'assemblée ,
 Je deviens un légume exquis ;
 Un oiseau babillard ; un fleuve d'Italie ;
 D'un chétif animal l'inestimable don
 Qu'à nos besoins fait servir l'industrie ;
 En terme de grammaire , une conjonction.
 Bref , je suis..... Je me tais ; point d'indiscrétion :
 L'indiscrétion dans la vie
 Au plaisir fort souvent vient mêler du poison.

(Par M. le Chevalier de T....)

 NOUVELLES LITTÉRAIRES.

PRÉCIS Historique de la Marine Royale, depuis l'origine de la Monarchie jusqu'au Roi régnant; par M. Poncet de la Grave, Écuyer, Conseiller, Avocat, Procureur, du Roi de Sa Majesté, au Siège général de l'Amirauté de France, ancien Censeur Royal, Membre de plusieurs Académies, &c. 2 Vol. in-12. A Paris, chez Onfroy, Libraire, Quai des Augustins.

UN Auteur ne peut manquer d'être bien accueilli du Public, lorsqu'il se présente sur la scène revêtu de cette multitude de titres & de caractères qui supposent à la fois & le savoir, & les talens, & les services & leur récompense; car, pour être Membre de plusieurs Académies, il faut avoir fait ses preuves. Nous applaudirons d'abord à la sagacité de M. Poncet de la Grave, qui a su choisir un moment très-favorable pour mettre au jour cette Histoire de la Marine Française. Bien différent de ces Critiques qui voudroient nous persuader que l'Auteur du siècle de Louis XIV est un mauvais Historien, M. Poncet de la Grave a cru qu'on ne pouvoit choisir un plus beau modèle; il s'est attaché à ce grand Maître, & a si parfaitement saisi la manière de Voltaire, qu'il est

quelquefois impossible de distinguer les idées & le style du Disciple d'avec ceux du Maître. On en jugera par les morceaux suivans.

TEXTE de Voltaire,
Essai sur l'Hist. Gé-
nérale, T. 8, Ch. 49,
page 171.

La face des affaires ne changeoit pas moins entre les Princes Chrétiens. L'intelligence & l'union de la France & de l'Espagne, qu'on avoit tant redoutée, & qui avoit alarmé tant d'États, fut rompue dès que Louis XIV eut les yeux fermés. Le Duc d'Orléans, Régent de France, quoiqu'irréprochable sur le soin de la conservation de son Pupille, se conduisit comme s'il eût dû lui succéder. Il s'unit étroitement avec l'Angleterre, réputée l'ennemie naturelle de la France, & rompit ouvertement avec la branche de Bourbon, qui régnoit à Madrid.

TEXTE de M. Poncet,
Partie II^e. p. 200.

“ La face des affaires ne changeoit pas moins entre les Princes Chrétiens; l'intelligence & l'union de la France & de l'Espagne, qu'on avoit tant redoutée, qui avoit alarmé tant d'États, fut rompue dès que Louis XIV eut les yeux fermés. Le Duc d'Orléans, Régent de France, quoiqu'irréprochable sur la conservation de son Pupille, se conduisit comme s'il eût dû lui succéder. Il s'unit étroitement avec l'Angleterre, réputée ennemie naturelle de la France, & rompit ouvertement avec la branche de Bourbon;”

Philippe V, qui avoit renoncé ouvertement à la Couronne de France par la paix, excita, ou plutôt prêta son nom pour exciter des séditions en France, qui devoient lui donner la Régence d'un pays où il ne pouvoit régner. Ainsi, après la mort de Louis XIV, toutes les vues, toutes les négociations, toute la politique changèrent dans sa Famille & chez tous les Princes.

M. de Voltaire, *ibid.*
page 172.

Le Cardinal Albéroni, premier Ministre d'Espagne, se mit en tête de bouleverser l'Europe... Il négocia à la fois avec la Porte-Ottomane, avec le Czar Pierre-le-Grand & avec Charles XII. Il étoit prêt d'engager les troupes à renouveler la guerre contre

qui régnoit à Madrid Philippe V, qui avoit renoncé à la Couronne de France par la paix, excita, ou plutôt prêta son nom pour exciter des séditions en France, qui devoient lui donner la Régence du pays où il ne pouvoit régner. Ainsi, après la mort de Louis XIV, toutes les négociations, toute la politique changèrent dans sa Famille & chez tous les Princes.

M. Poncet, page 201.
Partie II^e.

“ Le Cardinal Albéroni, premier Ministre d'Espagne (1719) voulut bouleverser l'Europe; il ne réussit point, & finit par se perdre.

Il négocioit à la fois avec la Porte-Ottomane, avec le Czar Pierre-le-Grand. Il étoit prêt d'engager

l'Empereur ; & Charles XII, réuni avec le Czar , devoit mener lui-même le Prétendant en Angleterre, & le rétablir sur le Trône de ses pères... Le Régent de France fit la guerre à l'Espagne de concert avec les Anglois ; de sorte que la première guerre entreprise par Louis XV, fut contre son oncle, que Louis XIV avoit établi au prix de tant de sang. C'étoit en effet une guerre civile. Ce fut la Motte-Houdard qui composa le Manifeste, qui ne fut signé de personne,

les Turcs à renouveler la guerre contre l'Empereur ; & Charles XII réuni avec le Czar , devoit mener lui-même le Prétendant en Angleterre, & le rétablir sur le Trône de ses pères.

Le Régent de France fit la guerre à l'Espagne , de concert avec les Anglois ; de sorte que la première guerre entreprise par Louis XV, fut contre son oncle, que Louis XIV avoit établi au prix de tant de sang. C'étoit en effet une guerre civile. Ce fut la Motte - Houdard qui composa le Manifeste, qui ne fut lu de personne. »

M. de Voltaire ,
page 190.

Son administration fut moins contestée & moins enviée que celle de Richelieu & de Mazarin dans les temps

M. Poncet ,
page 204.

« L'administration du Cardinal de Fleury fut moins contestée & moins enviée que celle de Richelieu &

les plus heureux de leurs ministères. Sa place ne changea rien dans ses mœurs. On fut étonné que le premier Ministre fut le plus aimable des courtisans & le plus désintéressé.... Il laissa tranquillement la France réparer ses pertes & s'enrichir par un commerce immense, sans faire aucune innovation, & traitant l'État comme un Corps puissant & robuste qui se rétablit de lui-même... page 194. Le Roi Stanislas, beau-père de Louis XV, déjà nommé Roi de Pologne en 1704, fut élu Roi en 1733, de la manière la plus légitime & la plus solennelle.... Le fils du dernier Roi de Pologne, Electeur de Saxe, qui avoit épousé une fille de Charles VI, l'emporta sur son concurrent....

Le Cardinal de Fleu-

de Mazarin, dans les temps les plus heureux de leur ministère. Sa place ne changea rien dans ses mœurs. On fut étonné que le premier Ministre fut le plus aimable des courtisans & le plus désintéressé. Il laissa tranquillement la France réparer ses pertes & s'enrichir par un commerce immense, sans faire aucune innovation, & traitant l'État comme un Corps puissant & robuste qui se rétablit de lui-même. Le Roi Stanislas, beau-père de Louis XV, déjà nommé Roi de Pologne en 1704, fut élu Roi en 1733, de la manière la plus légitime & la plus solennelle. Le fils du dernier Roi de Pologne, Electeur de Saxe, qui avoit épousé une nièce de Charles VI, l'emporta

ry,

ry, qui ménageoit l'Angleterre, ne voulut ni avoir la honte d'abandonner entièrement le Roi Stanislas, ni hasarder de grandes forces pour le secourir. Il fit partir une Escadre avec 1500 hommes, commandés par un Brigadier. Cet Officier ne crut pas que sa commission fut sérieuse; il jugea quand il fut prêt de Dantzic, qu'il sacrifieroit sans fruit ses Soldats, & il alla relâcher en Danemarck. Le Comte de Plélo, Ambassadeur de France auprès du Roi de Danemarck, vit avec indignation cette retraite, qui lui paroissoit, &c. &c. &c.

sur son concurrent.... Le Cardinal de Fleury, qui ménageoit l'Angleterre, ne voulut ni avoir la honte d'abandonner Stanislas, ni hasarder de grandes forces pour le secourir; il fit partir une Escadre avec 1500 hommes, commandés par un Brigadier. Cet Officier ne crut pas que sa commission fut sérieuse; il jugea quand il fut prêt de Dantzic, qu'il sacrifieroit sans fruit ses Soldats; il alla relâcher en Danemarck. Le Comte de Plélo, Ambassadeur de France, &c. &c.

C'est ainsi que le nouvel Historien de la Marine fait prendre le ton & l'esprit de M. de Voltaire: il n'est pas moins habile à saisir le génie des autres Écrivains qui ont publié des Ouvrages sur cette matière: nous pourrions en fournir un grand nombre de preuves; mais M. Poncet, comparé avec lui,

Sam. 21 Octobre 1780.

F

même, intéressera bien davantage. Rapprochons d'abord de son texte les notes qui se trouvent au bas des pages.

Partie I, page 24.

Notes de M. Poncelet. *Texte de M. Poncelet.*

Leur Flotte se retira fort délabrée, & regagna au plutôt les ports de France.

„ Les François ; après neuf heures de combat, furent défaits, & se retirèrent dans les ports de France. „

Page 79.

L'autorité souveraine & légitime triompha de la rébellion d'une ville audacieuse qui se croyoit invincible.

„ Tous les vaisseaux donnèrent ; les Chefs firent briller leur prudence & leur courage, & l'autorité souveraine & légitime triompha. „

Partie II, pag. 36.

Cependant le Comte d'Étrées se mit en bataille, & ensuite se servit des vents pour faire une retraite fière & honorable.

„ M. d'Étrées ne voulant pas hasarder une bataille à cause de l'inégalité des forces, s'éloigna des Espagnols, & fit une retraite honorable & fière. „

Les Alliés, maîtres du vent qui étoit frais, changeoient continuellement de position, ce qui ne permit pas aux François d'en venir à un abordage général. La fumée d'ailleurs qui portoit sur notre Escadre, l'empêchoit de voir les mouvemens de l'ennemi.

“ Les François vouloient en venir à l'abordage; mais l'ennemi timide ou prudent ayant le vent pour lui, l'évita continuellement... La fumée, poussée par le vent sur la Flotte Française, l'empêchoit de voir les mouvemens de l'ennemi. ”

On doit sentir combien de telles notes ajoutent à l'intelligence & à la beauté d'une narration; mais elles ne sont pas toutes du même genre: dans celle-ci, par exemple, l'Auteur a le courage & l'adresse de se réfuter lui-même.

N O T E .

Les Historiens se sont trompés, elle fut très-utile, en diminuant les forces de l'ennemi par la perte de ses vaisseaux.

T E X T E .

“ Le Comte de Forbin, dans la nécessité de vaincre ou de périr, essuie son feu, fait sa décharge, & force à l'abordage le Hollandois à se rendre. La victoire ne fut que glorieuse; le vaisseau ennemi étoit si maltraité, qu'il coula à fond un moment après. ”

F ij

Réflexion d'ailleurs aussi neuve que profonde : il n'appartenoit qu'au Procureur de l'Amirauté d'observer qu'un vaisseau coulé à fond diminue les forces de l'ennemi qui le perd. On se figure peut-être que M. Poncet de la Grave ne se montre un profond Penseur que dans ses Notes : ouvrez son Livre, partie I, pag. 86, vous y lirez ces phrases :

“ *Le fanatisme seul guidoit Soubise; mais son unique objet étoit de se faire rechercher, & de faire la paix au poids de l'or.* ”

Pag. 186. “ *La mort de l'Amiral, la perte de son vaisseau, affoiblit les Anglois; alors redoublant d'efforts & découragés, ils se vengèrent par la mort de l'Amiral.* ”

Pag. 75, Partie II. “ *Il battit l'ennemi, le prit, mit le reste en fuite.* ”

Quand on aura bien médité la réflexion suivante, M. Poncet de la Grave ne doit plus craindre de passer pour être Philosophe.

Partie II, pag. 166. “ *Louis XIV, auquel on faisoit la peinture la plus frappante de la misère du peuple, tourna tous ses desirs vers la paix, & s'abassa à proposer un accommodement aux Hollandois : démarche mal réfléchie. Un Roi de France devant toujours faire la loi & non la recevoir, tant qu'il a des sujets existans, constamment prêts à se sacrifier pour lui.* ”

En comparant le Texte de cet Ouvrage à son Discours Préliminaire, on est tenté de croire qu'il existe deux Poncet de la Grave, comme il y a deux Solies dans l'Amphitruon.

A la page 122 du Texte, l'un prétend que " le Cardinal Mazarin, après avoir pacifié l'Europe, rétablit notre *Marine abandonnée*, & fit respecter le pavillon François. " Et à la page 31 du Discours Préliminaire, l'autre assure que ce Ministre, " occupé du soin de soutenir sa fortune chancelante, entouré d'ennemis domestiques, ne vit qu'autour de lui. Ses yeux ne purent se porter sur la mer; sans cesse agité par le tourbillon des intrigues, il fut contraint de laisser expirer la marine. La gloire de la ressusciter fut réservée à Colbert. "

Assurément voilà des opinions trop incompatibles pour se trouver réunies dans le même individu. Mais quel est le vrai Sotie? Est-ce celui qui pose en fait que Mazarin ne vit qu'autour de lui, ou celui qui nous représente ce grand Ministre comme le Sauveur de la Monarchie, qui ne fut jamais plier, & pour qui ce n'étoit qu'un jeu de faire trembler les ennemis de la France? Se peut-il, d'ailleurs, que la même plume qui a si heureusement imité le style de Voltaire, ait écrit les choses qu'on va lire?

" Il est réservé à la nation Angloise de tout faire contre les usages & les règles patriotiques entre les nations policées. S'ils font des descentes en pirates, ils enlèvent les familles. " Partie I, pag. 47.

" Alors M. d'Aché, qui prévint que les Anglois ne seroient pas en état, de long-temps, de fatiguer les Etablissemens des

François, après s'être radoubé autant qu'il le put à Pondichéry, fit voile pour l'Isle de France, pour aller au-devant de trois nouveaux vaisseaux, pour reprendre la supériorité des mers. » Pag. 171.

« Le Roi Jacques, victime de l'ambition de son gendre & de la perfidie de ses sujets, étoit aussi le jouet des vents : tandis qu'ils ne permettoient point à nos vaisseaux de se joindre pour se réunir en force, ce même vent, au contraire, facilitoit la jonction des Alliés, & hâtoit sa ruine. » Pag. 41.

« Charles équipa beaucoup de vaisseaux, qui, joints à ceux de Castille, forcèrent une flotte de 120 bâtimens. Cette escadre, commandée par les François, par Jean de Vienne, Amiral de France, & par Ferrand Saune, pour les Castillans, firent des descentes sur les côtes d'Angleterre, brûlèrent & pillèrent l'Isle de Vight, d'Armouth, Plymouth & autres places. » Pag. 29.

« L'armée Françoisise courut au secours de cette place, & secondée par la flotte, commandée par le Vice-Amiral de la Fayette & André Doria, Génois, forcèrent les Impériaux de lever le siège. »

« L'inégalité des forces n'effraye point un Général qui aime son devoir & l'honneur de la nation ; le courage s'offre au nombre ; M. de Tourville en donna dans cette occasion un exemple qui doit être suivi par tous ceux qui suivent la même carrière. »

« Le mécontentement éclata, les Napo-

litains pillèrent le Bureau des Gabelles, & y mirent le feu; on n'entendoit que des cris de vive le Roi, au diable le mauvais Gouvernement. »

Il s'agiroit maintenant de faire connoître la savante ordonnance de cette Histoire de la Marine, les vastes connoissances géographiques & chronologiques de l'Auteur, les moyens qu'il emploie pour démontrer l'influence de la Marine Royale sur la prospérité de la Marine Marchande, le grand art avec lequel il dessine ses personnages & les met en scène, soit pour instruire nos Guerriers, soit pour étonner ses Lecteurs, soit pour rétablir la gloire du nom François; mais nous n'entrerons dans ces détails qu'après la publication du Volume où sera tracé le tableau de la guerre actuelle. En attendant il suffira de transcrire un morceau dans lequel M. Poncet fait entrevoir modestement l'importance de son entreprise.

“ On ne peut trop recommander aux jeunes Marins la lecture des principaux traits qui caractérisent ces grands hommes; & pour qu'ils puissent *le faire sans dégoût*, il faut *les dégager* de ces histoires volumineuses dans lesquelles nous avons puisé, sans nous arrêter minutieusement à de petits faits particuliers ensevelis dans les dépôts publics qui sont ouverts aux Savans : *comme l'eau approche des lèvres de Tantale, un précis vif, succinct, clair, ne leur offrira rien de rebutant.* »

F iv.

EXPÉRIENCES & Observations sur différentes espèces d'air, Ouvrage traduit de l'Anglois, de M. J. Priestley, Docteur en Droit, Membre de la Société Royale de Londres; par M. Gibelin, Docteur en Médecine, Membre de la Société Médicale de Londres. Cinq volumes in-12: à Paris, chez Nyon l'ainé, Libraire, rue du Jardinnet, quartier Saint André-des-Arcs.

M. HALLÈS avoit retiré de différens corps, des quantités immenses d'un fluide élastique semblable à l'air, & qu'il n'en distingua point : ce phénomène avoit étonné sans fixer les esprits. MM. Blach, Macbride, Cavendish & Venel firent depuis quelques tentatives sur la nature & les combinaisons de cet élément ; mais les grandes découvertes qui doivent causer une révolution dans la Chimie, étoient réservées à M. Priestley. On les trouve développées dans l'Ouvrage dont nous allons rendre compte. On y voit que cet habile Observateur s'attacha d'abord à distinguer les différentes espèces d'air qu'il retiroit de chaque substance ; il reconnut que quoiqu'en général ils se ressemblassent à certains égards, cependant ils différoient à beaucoup d'autres. L'air fixe se présenta à lui le premier. Le voisinage d'une brasserie lui facilita les moyens de faire toutes les expériences qu'il desiroit. L'air fixe se sou-

tenoit à la hauteur d'un pied environ au-dessus de la cuve; il y éteignit les bougies, & y fit périr des animaux. Les plantes se faisoient & périssoient si l'air fixe étoit trop concentré; mais lorsqu'il ne l'étoit que modérément, elles végetoient avec force, & dénaturôient tellement cet air, qu'elles le remettoient à-peu-près à l'état de l'air commun. L'eau, avec laquelle cet air fixe se combine très-facilement, lui ôtoit aussi toutes ses qualités malfaisantes.

La végétation & l'eau répandues dans l'atmosphère sont, selon notre Auteur, les deux grands moyens qu'emploie la Nature pour empêcher la trop grande production de cet air, qui détruiroit bientôt tous ses ouvrages; car il est produit sans cesse par les fermentations végétales, les exhalaisons souterraines. Différens Physiciens avoient d'abord pensé que l'air fixe n'étoit que l'acide vitriolique répandu dans l'atmosphère. M. Priestley détruit cette idée, & rapporte une lettre de son ami M. Hey, qui établit clairement le contraire.

L'air inflammable, tout aussi mortel aux êtres vivans que l'air fixe, a cependant des qualités bien différentes. L'air fixe est plus pesant que l'air commun; l'air inflammable est plus léger; il ne se mêle que très-difficilement avec l'eau; l'air fixe contracte avec elle une union très-intime; c'est même lui qui donne aux eaux minérales acidulées leurs principales qualités: il possède au plus haut

degré la vertu anti-septique, & rétablit même des chairs à demi putréfiées dans leur premier état de fraîcheur. L'air inflammable au contraire est le produit des fermentations putrides, animales & végétales, qu'il accélère encore par son développement. Les dissolutions métalliques par les acides, les moffettes des mines, la vapeur des charbons en combustion, celle des peintures à l'huile avec des chaux métalliques, l'étincelle électrique tirée de l'huile, la respiration des animaux, leur simple présence dans un espace resserré, dénaturent l'air commun, & le transforment en air inflammable. Toute l'atmosphère se convertiroit en air inflammable sans l'action continuelle de la végétation, qui a la propriété de le rétablir dans son premier état. M. Priestley soupçonne que l'air fixe contribue pour beaucoup à l'épuration de l'air. Une des plus singulières propriétés de l'air inflammable, est de détonner avec une grande explosion.

Tous les acides, tous les alkalis ont fourni à M. Priestley des gaz différens, qu'il distingue par le nom de la substance dont il les a tirés. Les alkalis soumis à la distillation donnent un air ou gaz alkalin qui a beaucoup des propriétés de l'air inflammable : il tue les animaux, éteint la bougie ; mais il s'unit à l'eau & à tous les autres airs, avec lesquels il produit des phénomènes fort singuliers. Des nuages se forment aussi-tôt à la surface des vases où l'on fait ces mélanges, & déposent

de vrais fels ammoniacaux crySTALLIFÉS suivant la nature de l'air dont on s'est servi. Les gaz vitrioliques, marins, acéteux tirés de l'acide vitriolique, de l'esprit de sel & du vinaigre, ont tous les propriétés générales des gaz, mais ils en ont aussi de particulières. Le gaz marin est presque tout absorbé par l'eau, qui acquiert une partie des propriétés de l'esprit de sel. Le gaz vitriolique mêlé avec l'air alkalin, donne un produit tout différent. Le gaz nitreux est le plus extraordinaire. « Une des propriétés les plus » sensibles de cet air, est la diminution con- » sidérable, accompagnée d'une couleur rouge » trouble ou orangée foncée, & d'une grande » chaleur qu'il cause dans l'air commun » avec lequel on le mêle. Son odeur est aussi » très-forte & très-remarquable : elle ap- » proche beaucoup de celle de l'esprit de » nitre fumant *.

La diminution considérable que ces airs éprouvent par leur mélange, est devenue, entre les mains de M. Priestley, un moyen propre à reconnoître la pureté de l'air respirable. L'air fixe & l'air inflammable n'ayant jamais le même effet, il est parvenu à construire des instrumens nommés *Eudiomètres*, pour mesurer la salubrité de l'air en différens lieux.

L'eau absorbe avec beaucoup d'avidité l'air nitreux. L'eau bien purgée d'air par

* M. Lavoisier a démontré depuis, que cette vapeur étoit un véritable esprit de nitre.

ébullition, absorbe $\frac{12}{10}$ de ce gaz. Persuadé que l'air ou gaz nitreux * joue un très-grand rôle dans la Nature, M. Priestley en a fait une étude très-suivie; il a reconnu que cette substance a des qualités anti-septiques bien supérieures à l'air fixe, & qu'elle arrête beaucoup mieux que lui les progrès de toute fermentation putride.

« Il ne reste aucun doute dans mon esprit, dit M. Priestley, que l'air atmosphérique, ou la chose que nous respirons, ne soit composée d'acide nitreux & de terre, avec autant de phlogistique qu'il en faut pour le rendre élastique, & avec ce qu'il en faut de plus pour le faire descendre de son état de pureté parfaite, à la qualité médiocre qu'il a dans la Nature. »

Mais de toutes les espèces d'airs, nul n'est peut-être aussi remarquable que celui que l'on appelle déphlogistiqué. C'est un air dépouillé, autant qu'on l'a pu jusqu'à présent, de tout son phlogistique qu'on tire des chaux métalliques, du mercure précipité *perse*, & des fleurs de zinc, &c. Les autres airs tuent les animaux qui les respirent, éteignent les bougies : celui-ci au contraire paroît plus propre à la respiration que l'air dans lequel nous vivons. Un animal enfermé sous une

* L'air nitreux, suivant les Expériences de M. l'Abbé Fontana, contient du fer; il est même parvenu à former du bleu de Prusse, en le combinant avec les principes qui entrent dans ce composé.

cloche pleine de cet air , y demeure huit fois plus de temps sans périr que si elle étoit remplie d'air commun ; une bougie y brûle avec beaucoup plus de vivacité , sa flamme y est plus allongée que dans l'air atmosphérique , & mise dans un bocal plein de cet air, elle s'éteint beaucoup moins promptement. Cet air ne possède toutes ces qualités que parce qu'il contient peu de phlogistique , toujours trop abondant chez les animaux , & dont la Nature tend sans cesse à se débarrasser , sur-tout par la voie de la respiration.

Telles sont les principales découvertes de M. Priestley. Son Ouvrage n'a pas toujours l'ordre , la précision , la clarté qu'on rencontre dans les bons Écrivains. Mais sa marche languissante & tortueuse laisse du moins observer les efforts de l'homme luttant contre la Nature pour lui dérober ses secrets. Vu sous cet aspect , l'Auteur intéresse davantage , & on lui pardonne ses défauts. Son Traducteur , M. Gibelin , ne s'est point borné à nous rendre les idées de ce Physicien ; il a su joindre à sa traduction des éclaircissemens & un grand nombre d'expériences nouvelles , qui doivent rendre l'Ouvrage doublement précieux aux Savans.

Dans l'un des premiers Numéros du Mercure , nous rendrons compte d'un Ouvrage de M. Ingen-Houfz ; il traite de la même matière , contient des découvertes non moins intéressantes , & peut servir de suite aux expériences de M. Priestley.

PRÉCIS Élémentaire d'Agriculture, dans lequel il sera traité de la manière de corriger & cultiver toutes sortes de terres ; celle de créer une Ferme à la Flamande , de former un Laboratoire pour la préparation des Fumiers , de cultiver les Pommes de Terre dans toutes sortes de terrains , & de faire produire de très-beaux blés continuellement dans un même champ par une culture nouvelle de l'Auteur , avec un Projet économique de créer des Manufactures de Toiles & Serviettes à la façon de Courtrai , dans les environs de Paris ; par M. Mallet, Vol. in-12. de 240 pag. A Paris, chez l'Auteur, Barrière de Reuilly, & chez Belin, Libraire, rue S. Jacques.

Le détail du titre indique assez les objets traités dans ce Précis. M. Mallet, né dans la Flandre, au centre de la bonne Agriculture, s'est livré par goût, par zèle, aux recherches qui peuvent la perfectionner. Il a puisé des lumières dans ses voyages agronomiques d'Angleterre & de Hollande. Il parle avec simplicité & bonhommie, le langage d'un Praticien attentif, aux Laboureurs qui veulent s'instruire par l'expérience & par les réflexions d'autrui.

Ces sortes d'ouvrages sont peu susceptibles d'analyse ; d'ailleurs, on a tant fait de livres d'Agriculture, qu'il est très-rare de trouver quelques nouveautés utiles dans ceux

qui se publient. La plupart des compilateurs ne font plus que copier servilement les Auteurs qui les ont précédés.

C'est un reproche qu'on ne peut pas faire à M. Mallet. Ses instructions sur un laboratoire de fumiers sont généralement utiles, & jusqu'à présent inconnues au commun des Agronomes. L'opération qu'il appelle le *lit-avant*, ou sa nouvelle culture, peut convenir aux terres dont la couche végétale est aussi profonde qu'il le desire; elle méritoit au moins d'être éprouvée. Son but seroit de supprimer les jachères. La Société Libre d'Émulation en a fait le sujet d'un Prix considérable. Le plan d'un Jardin-Fruittier de 100 perches, ou d'un arpent de sol, est très-bien entendu, quoique le produit en soit peut-être un peu forcé.

M. Mallet n'est ni Jardinier, ni Fermier, comme plusieurs personnes sembloient le croire: c'est un Amateur qui suit l'*instinct naturel de l'homme*, & cherche son plaisir dans les travaux du premier des Arts, l'Agriculture, caractère spécial & distinctif de notre espèce, qui l'élève au-dessus de tous les êtres vivans, & qui nous rend les Rois de la nature.

(Cet Article est de M. l'Abbé Beaudeau.)



SPECTACLES.

COMÉDIE ITALIENNE.

AUTANT la *Veuve de Cancale* avoit indisposé les Spectateurs à la première représentation, autant elle a été accueillie à la seconde; en effet, les corrections, les additions, les suppressions que l'Auteur a faites, ont absolument changé la face de son Ouvrage, qui, dur d'abord, & même susceptible de reproches plus graves, est aujourd'hui aussi agréable que peut l'être une Parodie en trois actes, c'est-à-dire, un peu longue. Elle étoit en cinq actes à la première représentation; chacun d'eux étoit calqué sur ceux de *la Veuve du Malabar*; pour la resserrer en trois, on a rapproché quelques scènes, dans lesquelles les personnages entrent d'une manière forcée & souvent inutile; défaut auquel il étoit possible de faire attention, & dont le Parodiste pouvoit s'éviter le reproche.

Le grand Bramine de l'Ouvrage de M. le Mierre, est parodié ici par le Bailli de Cancale; le jeune Bramine, par un Greffier, élève du Bailli; la veuve de l'Indien, par la veuve de Gran-Colas; Montalban, par un Recruteur; enfin, la loi qui ordonne aux femmes de se brûler sur le bûcher de leurs

époux , est parodiée par une loi qui donne aux Baillis de Cancale le droit d'épouser celles qu'ils veulent choisir entre les femmes que l'année a vues devenir veuves.

Cette Parodie n'est pas exacte ; car entre le sort d'une femme qu'une loi barbare force à perdre la vie dans les flammes , & celui d'une autre qui doit , dans l'année , épouser un Bailli jeune ou vieux , la comparaison n'est pas admissible. Il n'en existe pas non plus entre le sac d'une ville & la milice que l'on tire dans un village. Qu'on diffère une cérémonie d'usage , parce que la ville où elle doit être célébrée est sur le point de devenir la proie d'un vainqueur furieux , rien de plus simple ; mais que l'on trouve mauvais qu'un Bailli se marie le jour même où l'on doit tirer la milice , cela est absolument ridicule ; le second moyen ne sauroit être la parodie du premier. Malgré ces reproches , on doit des éloges à l'Auteur de *la Veuve de Cancale* ; on y trouve des situations très-heureusement parodiées , par exemple , la reconnoissance du frère & de la sœur , & la scène du troisième acte entre le Bailli & le Greffier. La manière d'écrire de M. le Mierre , quelques-unes de ses *pensées* , plusieurs de ses moyens , y sont aussi relevés avec adresse ; & le style , qui généralement n'est pas assez soigné , annonce néanmoins de la facilité , de l'esprit , quelquefois du goût , & souvent de la gaieté.

On pourroit reprocher au Parodiste de

M. le Mierre d'avoir présenté dans un jour ridicule quelques-unes de ses idées les plus heureuses, & qui tiennent le plus à l'amour de l'humanité : il n'est pas le premier qui mérite ce reproche. Un des grands inconvéniens de la Parodie, même quand elle est faite avec esprit, est d'exciter le rire sans être utile, de couvrir de ridicule les objets de morale les plus respectables, & les événemens de la vie les plus intéressans ; aussi ce genre agréable à la jeunesse, est-il ordinairement abandonné par ceux même qui y obtiennent le plus de succès, quand l'âge a mûri leur raison, en leur donnant de l'expérience.

V A R I É T É S.

LETTRE au Rédacteur du Mercure.

DEPUIS un certain nombre d'années, Monsieur, il est question singulièrement, sur-tout dans le monde Littéraire, du célèbre Abailard, que l'on sait avoir été le plus profond Dialecticien & l'un des plus savans Théologiens du douzième siècle, ainsi que d'Héloïse son épouse, dont le génie égalait au moins, s'il ne surpassait pas le sien. Il semble même que ces victimes infortunées de la cabale la plus noire & de la jalousie la plus basse, commencent aujourd'hui à renaître de leurs cendres, principalement depuis que Pope, fameux Poète Anglois, a publié une Épître d'Héloïse à Abailard, qui a eu le succès le plus brillant en Angleterre. Cette Épître, qui a été traduite par nos plus excellens Poètes, n'a pas été moins accueillie en France, & y a produit une espèce d'enthousiasme.

Mais je ne puis pardonner à la plupart des Écrivains modernes de ne s'être attachés à nous peindre Abailard que comme un homme, malgré la Profession Religieuse qu'il avoit embrassée, uniquement occupé de la passion pour Héloïse, ce qui est une infigne calomnie : car Abailard n'eut pas plutôt prononcé ses vœux, qu'il se livra aux travaux de la pénitence la plus rude & la plus sévère ; & tous les Ouvrages qu'il a composés, à partir de cette époque, ne respirent plus que la piété la plus vive & la plus pure. Mon but n'étant point ici d'entreprendre l'apologie de cet homme unique & universel, parce que je n'ai ni le loisir, ni les talens nécessaires pour m'en acquitter de la manière qui conviendrait, je laisse à d'autres, plus habiles & plus éclairés que moi, le soin de justifier sa mémoire. Je me contente de le venger d'un préjugé injurieux auquel peuvent avoir donné lieu quelques Auteurs qui ont été mal informés de ce qui concerne un homme d'un aussi rare mérite que le fut Abailard, ou qui ont été les organes de ses injustes persécuteurs ; tel est, entre autres, Belleforest, qui, dans ses Annales, a osé avancer comme un fait certain, que les ossemens de cet homme admirable avoient été condamnés à être brûlés après sa mort.

Or, ce fait, Monsieur, est absolument faux ; & il suffit, pour réfuter une imposture aussi grossière, de citer les Lettres que Pierre le Vénéral, Abbé de Cluny, écrivoit à Héloïse. * Car non seulement les ossemens d'Abailard n'ont point été brûlés après sa mort, mais ils existent encore à présent, & reposent avec ceux d'Héloïse dans l'Abbaye Royale du Paraclet, près Nogent sur Seine, au Diocèse de Troyes.

* Ces Lettres ont été imprimées à Paris en 1614, dans un Recueil qui a pour titre : *Bibliotheca Cluniacensis* ; & en 1616 parmi les Œuvres d'Abailard.

Les preuves que je me propose d'en donner sont sans réplique.

Pierre Abailard étant décédé le 21 Avril 1142, au Prieuré de S. Marcel, près Châlons-sur-Saône, son corps, sur la réquisition & les instances d'Héloïse, fut enlevé secrètement de ce Monastère, par Pierre le Vénéral, & transporté de-là à l'Abbaye du Paraclet, de la manière qu'on le peut voir dans l'Histoire de la Vie d'Abailard, écrite par Dom Gervaise, ancien Abbé de la Trappe *. Ce corps précieux fut alors déposé dans une Chapelle qu'Abailard avoit bâtie sous l'invocation de S. Denis, & qui s'appeloit *le Petit Moustier*. Héloïse, qui survécut Abailard à environ 21 ans, mourut le 17 Mai 1163, & fut réunie à son époux dans le même tombeau.

En 1497, leurs ossemens furent retirés de ce tombeau, & transférés delà dans la grande Église du Monastère : ceux d'Abailard furent placés dans une tombe de Pierre, au côté droit de la grille du Chœur, & ceux d'Héloïse dans une autre tombe, au côté gauche; ce qui est prouvé par un acte authentique qui en fut dressé dans le tems.

Le 15 Mars 1621, on fit, par le commandement de Madame Marie de la Rochefoucauld, qui étoit alors Abbéssé du Paraclet, une nouvelle translation de ces ossemens. Les deux tombes furent déposées dans un caveau que l'on avoit pratiqué sous l'Autel de la Chapelle qui porte encore à présent le nom de *Chapelle de la Trinité*; & il en fut dressé un nouvel acte. C'est dans cette Chapelle, qui formoit autrefois le Chœur des Dames, qu'Abailard avoit fait placer trois figures semblables, autant que le ciseau du Sculpteur avoit pu le permettre : elles étoient d'un seul bloc de pierre, & représentoient les trois Person-

* Cette Histoire a été imprimée en 1728 à Paris, chez Barrois.

nes Divines. Abailard avoit fait élever ce monument, qui existe encore aujourd'hui, & que l'on a transporté sur un petit Autel, dans le Chœur actuel des Dames, afin de prouver à ses ennemis acharnés à le persécuter, qu'il n'avoit point, & n'avoit jamais eu d'autres sentimens que ceux de l'Église Universelle, touchant les dogmes du Mystère de la Ste-Trinité.

Madame de Roie de la Rochefoucauld de Roucy, aussi Abbessse du Paraclet, & qui fut toute sa vie l'exemple de toutes les vertus chrétiennes, étant décédée en 1768, Madame la Grand'Prieure, du consentement de la Communauté des Dames Religieuses, fit appeler deux Chirurgiens, accompagnés des Officiers de la Justice du Paraclet, pour faire la vérification des ossemens d'Abailard & d'Héloïse, dont il fut fait un procès-verbal.

Enfin, Madame de Roucy, actuellement Abbessse du Paraclet, qui gouverne cette Maison avec une sagesse consommée, & qui est bien digne, par les vertus qui la décorent encore plus que sa haute naissance, de présider à des Religieuses qui ne respirent que la piété la plus sublime, & qui ont pour elle l'affection la plus tendre, & un attachement sans bornes; Madame de Roucy, dis-je, s'étant déterminée à faire une dernière translation des ossemens d'Abailard & d'Héloïse, a bien voulu jeter les yeux sur moi pour en faire la cérémonie le 6 Juin dernier.

Je ne puis vous dissimuler, Monsieur, la vénération singulière dont j'ai été pénétré à l'aspect des restes respectables de ces Époux malheureux, que je plaçois à mesure dans un cercueil de plomb divisé en deux portions, pour que les ossemens, qui sont très bien conservés, malgré l'extrême humidité du caveau, ne fussent point confondus pêle-mêle. Le cercueil ayant été remonté & exposé pendant un quart-d'heure aux yeux de Madame l'Abbessse qui

étoit présente, & de la Communauté assemblée, on l'a scellé, après quoi on l'a transporté, en récitant les Prières des Défunts, dans le Chœur des Dames; ensuite, à l'issue des Vêpres des Morts, qui ont été chantées, on l'a déposé sous l'Autel où est placé le Monument dont nous avons déjà parlé. Cela fait, on a posé au pied de l'Autel la tombe en marbre noir, sur laquelle on avoit gravé, par les soins de Madame l'Abbesse, l'Épitaphe d'Abailard & d'Héloïse, qui exprime avec la plus grande énergie les principales particularités de la vie de ces illustres personnages. L'acte de cette auguste cérémonie a été dressé le même jour, & le lendemain nous avons chanté pour eux une Messe Solennelle.

D'après des preuves aussi incontestables & aussi multipliées, je n'imagine pas qu'il soit possible de révoquer encore en doute l'existence des ossemens d'Abailard & d'Héloïse dans l'Abbaye du Paraclet. On ne fera pas fâché sans doute de trouver ici leur Épitaphe. La voici :

HIC

Sub eodem marmore jacent

Hujus Monasterii

Conditor, PETRUS ABÆLARDUS,

Et Abbatissa prima HELOÏSSA.

Olim studiis, ingenio, amore, infaustis nuptiis,

Et pœnitentiâ;

Nunc aternâ, quod speramus, felicitate

Conjuncti.

Petrus obiit XX primâ, anno 1142;

Heloïssa, XVII Maii, 1163.

Curis CAROLÆ DE ROUCY, Paracleti Abbatissæ.

M. DCC. LXXX.

J'ai l'honneur d'être avec les sentimens que méritent les talens supérieurs qui vous ont acquis une estime universelle ,

M.

Votre très humble & très-obéissant serviteur ,
VINCENT , Curé
de Quincey , près
Nogent-sur-Seine.

A-Quincey, près Nogent-sur-Seine, ce 12 Août 1780.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

RECUEIL d'Airs & Romances , par J. J. Rousseau, gravé sur cuivre avec le plus grand soin, imprimé sur de beau papier, & orné d'un frontispice avec le Portrait de l'Auteur. Il contiendra, dans 200 pages de format petit in-fol. près de 100 morceaux différens, dont plusieurs Duos dialogués, ou Scènes de Société, le tout avec accompagnement; proposé par souscription pour le bénéfice des Enfans-Trouvés, au prix de 24 l. par exemplaire, qu'on ne paiera qu'en recevant l'Ouvrage; il faut seulement se faire inscrire avec les qualités & demeures, avant le mois de Décembre prochain, à Paris, chez de Roullède, rue du Roule; Esprit, au Palais-Royal, & chez les principaux Libraires de l'Europe.

Traité élémentaire du Genre Épistolaire & de la Narration, seconde édition, revue & augmentée, in-8°. A Limoges, chez Barbou, Imprimeur-Libraire.

Réflexions sur l'état actuel de l'Agriculture, ou Exposition du véritable plan pour cultiver ses Terres avec le plus grand avantage, & pour se passer des

*en*grais. Vol. in-12. Prix, 2 livres. A Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinét.

Les Ouvrages suivans se trouvent chez Nyon le jeune, Place du Collège de Mazarin :

- 1°. Ellipses de la Langue Latine, Ouvrage qui n'a jamais paru, par M. Furgaut, rel. 1 L 16
 2°. Suite de la Profodie Latine pour la Poësie Lyrique, par le même, broc. 6
 3°. Terentius Christianus, parchemin, 1 10

Livres nouvellement acquis.

- 4°. L'Art de parler réduit en principes, in-12. petit papier, rel. 2 10
 5°. Historiæ Græcorum res memorabiles, in-12. petit pap. rel. parchemin, 1 4
 6°. Essai sur Pindare, in-12. rel. 2 10
 7°. Sentimens de Piété, rel. 15
 8°. Motifs de Piété, rel. 12

T A B L E.

<i>LA Femme-Enfant, Dia-</i>		<i>Expériences sur différentes es-</i>	
<i>logue,</i>	97	<i>pèces d'air,</i>	128
<i>Vers à Mlle Doligny</i>	102	<i>Précis Élémentaire d'Agric-</i>	
<i>Elle fit bien, Conte,</i>	103	<i>culture,</i>	134
<i>Air d'Brixène,</i>	112	<i>Comédie Italienne,</i>	136
<i>Enigme & Logogryphe,</i>	113	<i>Lettre au Rédacteur du Mer-</i>	
<i>Précis Historique de la Mari-</i>		<i>cure,</i>	138
<i>ne Royale,</i>	116	<i>Annones Littéraires,</i>	143

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur*e de France, pour le Samedi 21 Octobre. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 20 Octobre 1780. DESANCY.

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 28 OCTOBRE 1780.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

V E R S

A M. L, en lui renvoyant le Livre
intitulé : les Amours, Élégie.*

JE vous le rends, cet enchanteur
Bien plus sensible que Catulle :
L'aimable poison qui le brule
S'échappe a grands flots de son cœur.
Du plaisir l'amoureuse adresse
Dessina ces tableaux charmans,
Où sa main trace avec ivresse
Des leçons aux jeunes amans,
Des souvenirs à la vieillesse.
Toujours inspiré par l'Amour,
J'aime à le voir dans son délire
Tenir dans ses bras, tour-à-tour,
Et son Eucharis & sa lyre.

Sam. 28 Octobre 1780.

G

Je préfère ses tendres jeux
 Aux plus libertines Orgies ;
 Et ses Amours sont très-heureux
 Pour des *Amours en Élégies*.
 J'impose silence en ce jour
 A ma voix légère & frivole ;
 Je suis ma Muse sans retour :
 C'est lui-même qui m'en console ;
 Quand mon amour-propre s'envole ,
 Je sens redoubler mon amour.
 Content de redire à Thémire
 Ses vers ardemment amoureux ,
 Je ne veux employer mes feux
 Qu'à l'aimer & non à le dire.
 Débarrassé des songes vains
 De la gloire , autre enchanteresse ,
 Ma lyre me tombe des mains. . .
 J'en embrasse mieux ma maîtresse.

(Par M. de Ch. ♀.)

*A M. LE BARBIER l'aîné, Peintre du
 Roi, sur son Tableau du Siège de Beauvais,
 où la valeur des Dames fut si utile.*

DANS le sanctuaire immortel
 Des Titien, des Raphaël ,
 Est-il permis d'entrer avec main-forte
 En guerrier appareil & sous nombreuse escorte ?

Le procédé paroîtra singulier,

Illégitime, irrégulier.

Pour être de l'Académie,

Le Barbier joint la ruse aux efforts du génie.

Il se fait finement précéder de Liéteurs,

Dont les trop séduifans visages

Savent enchaîner tous les cœurs,

Comme son art ravit tous les suffrages.

(Par M. de la Ferzé, Avocat au Parlement.)

LA RÉPONSE D'EULALIE.

LE bel-esprit Mondor, mortel fort ennuyeux,
Complimentoit hier mon Eulalie

Sur le vif éclat de ses yeux.

Ils étoient, à l'entendre, un chef-d'œuvre des Dieux ;

Il n'en avoit point vu de plus beaux dans sa vie.

Je leur promets demain des madrigaux heureux.

Voyez, s'écrioit-il, quelle douceur ! quels feux !

Ils peignent tour-à-tour la pudeur, la tendresse ;

Ils jettent dans mon cœur & le trouble & l'ivresse....

Grâce ! Monsieur le bel-esprit,

Laissez mes yeux en paix, répondit ma maîtresse ;

Ils ne vous ont jamais rien dit.

(Par M. D... Avoc... au P. de R.)



LES DEUX BOURGEOIS ET LE PAYSAN.

Conte.

TRÈS-PIEUSEMENT deux Bourgeois
 S'en alloient en pèlerinage ;
 Ils rencontrent un Villageois
 Parti pour le même voyage.
 On s'approche en marchant ; viennent les questions ;
 Prompte réponse , confiance ;
 On fait route ; & bientôt tous trois d'intelligence
 Firent un fonds commun de leurs provisions.
 Sur le point d'arriver , l'espoir de leur cuisine
 Tarit un soir : au trio Pèlerin
 Il ne resta que très-peu de farine ,
 De quoi paîtrir un petit pain ,
 Pour se la réserver entière ,
 Nos deux Bourgeois voulurent finement
 Frustrer leur Compagnon , qu'à sa mine grossière
 Ils croyoient duper aisément.
 « Il faut prendre un parti , dit l'un ; le ciel m'inspire.
 » Ce qui de trois amis ne peut guérir la faim
 » Aux besoins d'un seul peut suffire.
 » Je suis d'avis qu'un seul ait tout le pain ,
 » Mais pour agir en conscience ,
 » Couchons - nous tous les trois , livrons - nous au
 » sommeil ,
 » Et demain à notre réveil

» Le plus beau rêve aura la préférence. »

L'autre applaudit tout haut, comme vous jugez bien,

Mais le fin Villageois voyant le stratagème,

Dans leur filet feignit de se jeter lui-même

Pour les attirer dans le sien.

On fit le pain, on le mit sous la cendre;

Puis dans son lit en moins de rien

Chacun des trois alla se rendre.

Mais nos Bourgeois, plus las, s'endormirent soudain,

Notre Villageois, plus malin,

Se lève sans bruit, sans mot dire,

Court au foyer, mange le pain,

Puis dans son lit il se retire.

L'UN des Bourgeois enfin se réveille en sursaut :

« Amis, dit-il, en leur parlant tout haut,

» J'ai fait un fève, écoutez-en l'histoire :

» Deux Anges rayonnans de gloire

» En Enfer m'avoient descendu ;

» Je suis long-temps demeuré suspendu

» Sur les brasiers de l'éternel abyme :

» Là, j'ai vu cet Enfer tel qu'on nous le dépeint ;

» J'ai vu comment un feu, qui jamais ne s'éteint,

» Brûle le criminel pour expier le crime ;

» Comment..... Et moi, dit l'autre, j'ai rêvé

» Que traversant des airs les routes éternelles,

» Deux Chérubins, sur leurs brillantes ailes,

» Dans le ciel m'avoient enlevé.

» Là, j'ai vu l'Éternel sur son trône de gloire. »

Aussitôt le songeur, en bons ou mauvais vers,
 Du Paradis chante la gloire,
 Comme l'autre a conté les tourmens des Enfers.

LE Villageois les entend à merveille ;
 Mais il feint de dormir. Les deux amis s'en vont
 Droit à son lit ; on le réveille ;
 Et lui, comme sortant d'un sommeil très-profond,
 D'un air tout effrayé : « Qui m'appelle ? Quoi !
 qu'est-ce ?

- » Leur dit-il ? Eh parbleu, c'est nous,
- » Vos camarades. Le temps presse.
- » Allons, vite, allons, levez-vous.
- » Votre rêve ? il faut nous le dire.
- » Oh ! j'en ai fait un singulier,
- » Répond le Villageois ; & je vais parier
- » Qu'à coup sûr vous en allez rire.
- » Lorsque je vous ai vus par des chemins divers,
- » Transportés l'un au Ciel, l'autre dans les Enfers,
- » J'ai songé, moi, que Dieu ne vouloit plus vous
- » rendre,
- » Que vous étiez pour moi comme dans le tombeau ;
- » Je me suis levé lors, & sans plus vous attendre,
- » Tout bonnement j'ai mangé le gâteau.



*LETTRE au Rédacteur du Mercure, sur
T O R R É, Artificier du Roi.*

IL vient de mourir, Monsieur, un Artiste dont le nom étoit connu de toute la France, & dont peu de personnes ont connu le mérite. Voici quelques détails sur l'histoire & le roman de sa vie.

N..... Torr     toit n   dans un petit village situ   sur le Lac de C  me, * dans le Milan  s. Il re  ut la seule   ducation que son p  re pouvoit lui donner. Il apprit de lui    lire,      crire &    faire des Barom  tres. Ce talent nourrissoit toute la famille, qui   toit tr  s-nombreuse. D  s qu'un gar  on   toit en   tat de se conduire, on lui faisoit une provision de ces instrumens, & il alloit chercher fortune. Torr   quitta de bonne heure la maison Paternelle, parcourut la Suisse & plusieurs Provinces de France, avant que d'arriver    Paris, o   le luxe fournit plus de ressources pour la vente des marchandises en tout genre, & sur-tout pour celle des objets de curiosit  .

Le hasard le fit conno  tre de M. de R  aumur, qui le jugea digne d'  tre associ      une partie de ses travaux. Il se perfectionna, sous ce grand Ma  tre, dans l'art de construire des Barom  tres & des Thermom  tres; il comprit,    cette   cole, combien ses connoissances   toient born  es, & en profita pour en acqu  rir de nouvelles. Les entretiens des Savans qui se rendoient chez M. de R  aumur,   toient autant de le  ons pour lui : un mot devenoit souvent pour son esprit un trait de lumi  re; il   couteoit, il interrogeoit, il   tudioit sur-tout la Nature, pour ainsi dire,

* *Latus Lacus.*

dans son temple, & bientôt il se mit au ton de ses Maîtres. Il connoissoit la superficie des choses, & voulut en connoître l'intérieur. L'argent qu'il avoit gagné par son travail, il l'employa à suivre des Cours de Physique & de Chimie. Mais comme il n'avoit point de fortune, il se donna un état en se fixant à la Pyrotechnie.

Cet Art, que personne n'a jamais exercé avec autant de succès que lui, le conduisit dans différentes Cours de l'Europe. Le Prince ***, qui fait si bien distinguer & récompenser les talens, l'attacha à son service. Il occupoit ses loisirs à faire des expériences Chimiques, & fut étonné de trouver dans son Artificier un homme capable de le seconder. Torré devint encore plus habile en travaillant, & il éclipsa bientôt tous les autres Chimistes de la Cour. Il n'en est pas d'un Souverain comme d'un Particulier, qui peut cacher ses goûts & ses fantaisies. On sut que le Prince *** avoit un Laboratoire. Ce fut un avis donné aux Charlatans de se rendre à sa Cour. Tous avoient des secrets particuliers qu'ils offroient d'enseigner, la plupart avoient celui de la pierre philosophale. Trop éclairé pour être leur dupe, le Prince s'amusoit de leurs essais, & les renvoyoit en leur donnant des preuves de sa générosité.

Mais l'apparition de ces faux Adeptes qui, sans connoître l'Art, en avoient au moins le langage, exalta l'imagination ardente de Torré. Leurs discours sur le sperme universel de la Nature, sur la semence générale, sur l'être productif de tous les êtres, qui contient dans son essence les quatre éléments, lesquels on décompose, on recompose, on désunit, on réunit par le régime du feu, sur l'alcaest, l'archée du monde, &c. lui donnèrent ce délire, cette frénésie qui a plongé tant de malheureux dans le désespoir & la misère, & à qui la Chimie est redevable de tant de découvertes pré-

cieuses, si elle ne lui doit pas celle de faire de l'or. On avoit pris si souvent la Nature sur le fait, selon l'expression de M. de Fontenelle, qu'il ne douta pas qu'on ne pût encore lui dérober le secret de la formation & de la transmutation des métaux. D'ailleurs, il croyoit d'autant plus l'Art possible, qu'il étoit convaincu que cet Art avoit été connu de plusieurs Philosophes dont on lui avoit raconté l'histoire. Rempli de ces idées, il loue une maison de campagne dans un lieu isolé, se munit de quelques livres d'Alchimie, & brûle du charbon dans les intervalles que lui laissoient les devoirs qu'il avoit à remplir auprès du Prince son bienfaiteur.

Dans ce temps-là parut à *** un personnage extraordinaire. Arrivé sans suite, il étoit vêtu proprement & modestement, parloit avec facilité plusieurs langues, & se connoissoit dans presque tous les Arts. A Paris, un tel homme eût pu vivre ignoré pendant un grand nombre d'années; à *** il fixa l'attention du Public dès son arrivée. Le Prince en entendit parler, & fut curieux de le voir. Il vint au Palais, & fut introduit dans le Laboratoire. Là on ne fut pas moins surpris de son savoir que de sa modestie. On lui parla des opérations faites par les prétendus Adeptes: il en dévoila le mystère & la fraude en les répétant. Il expliquoit tous les secrets des autres, & n'annonçoit aucun secret; &, ce qui le distinguoit encore plus de tous ces aventuriers, c'est qu'il eut l'art de refuser avec dignité, mais avec respect, le prix que la générosité du Prince voulut mettre à sa complaisance.

A ce récit, le Lecteur est principalement attentif à la contenance de Torrè. Il le voit, les yeux fixés sur ce Personnage, recueillir avec soin toutes ses paroles, le combler d'égards, de politesse, le suivre par-tout sous le prétexte de lui servir de guide dans une ville étrangère, & parvenir enfin à le conduire

dans sa maison de campagne. Ce Lecteur entre avec eux dans le Laboratoire ; & après avoir comparé le trouble, l'inquiétude répandus sur le visage de l'un, & une sorte de sérénité dédaigneuse dans l'autre, il prête une oreille attentive à leur conversation.

Le Philosophe. « Je vois à ces matières quel est
 » votre projet. » Torrè : « des conseils d'un Savant
 » aussi éclairé que vous... » Le Philosophe. « Le
 » seul qu'il me soit permis de vous donner, c'est de
 » détruire vos fourneaux, & d'abandonner une re-
 » cherche vaine. Il n'est point donné à l'homme de
 » deviner ce secret. Ceux qui disent y être parvenus
 » d'eux-mêmes sont des imposteurs : Dieu seul peut
 » l'inspirer par miracle... » Torrè. « Mais ceux
 » qui en sont instruits?... Ceux-là l'ont reçu d'un
 » ami sous les sermens les plus sacrés de ne jamais
 » le révéler... Si, sous les mêmes sermens. .? Asséiez-
 » vous, & écoutez-moi. Je ne vous demande point
 » si vous êtes Chrétien ; ce bienfait a été accordé à
 » des Infidèles (*prenant la main de Torrè, la ser-*
 » *rant & fixant vivement sa vue sur ses yeux*) : êtes-
 » vous honnête homme?... J'en fais gloire...
 » Brisez, vous ai je dit, ces fourneaux instrumens
 » de votre ruine. Si vous êtes assez heureux pour
 » trouver & préparer de telle sorte une telle matière,
 » jetez à la poste toutes les lettres que je vous re-
 » mettrai demain, & je viendrai à votre secours.
 » Apprenez que vous ne savez encore rien. Il est un
 » second mystère aussi impossible à deviner que le
 » premier, & vous ne l'apprendrez qu'en opérant
 » avec moi. Jurez de garder le secret.... Je le
 » jure. »

Qu'on se représente la situation de Torrè : jamais son ame ne fut si émue, son cœur si vivement oppressé. Il reçut le soir même un gros paquet cacheté, avec cette suscription : *à ouvrir seulement au temps indiqué.* Le lendemain il courut chez le Philosophe,

qu'il regardoit comme un Dieu bienfaiteur, mais il étoit parti dans la nuit.

Cette aventure en rappellera aux Lecteurs instruits, une semblable arrivée au célèbre Jean-Frédéric Helvétius, premier Médecin du Prince d'Orange, & aïeul du premier Médecin de la feuë Reine de France. En écrivant contre la poudre de sympathie du Chevalier Digby, il avoit élevé des doutes sur la possibilité de la transmutation des métaux. Le 17 Décembre 1666, un inconnu vint lui faire visite à la Haye, & lui dit qu'il ne pouvoit décrier la poudre de projection, sans avoir lu les Ouvrages Hermétiques, & appris par eux à la connoître. Il ouvrit en même-temps une petite boîte d'ivoire, lui montra un morceau très-mince & très-pesant d'une métalline couleur de soufre & friable, en ajoutant qu'il y avoit-là de-quoi faire vingt tonnes d'or. M. Helvétius lui en demanda pour la valeur seulement d'un grain de millet, avec lequel il fit lui-même la transmutation sur du plomb qui fut converti en or extrêmement pur. Aussi se hâta-t'il de se rétracter de tout ce qu'il avoit écrit contre les Adeptes, en publiant le *Veau d'or* (*violatus aureus* *) dans lequel il raconte dans le plus grand détail l'histoire que je viens d'abrégéer.

Semblable à une de ces maladies violentes, qui, par les terribles secouffes qu'elles donnent à notre frêle machine, bouleversent toute la constitution animale, & rendent un homme méconnoissable aux autres hommes & à lui-même, cet événement fit une si forte impression sur Torré, qu'il changea entièrement son caractère. Il devint triste, sérieux,

* *Joh. Frederici Helvetii vitulus aureus quem mundus adorat & orat, in quo tractatur de natura miraculo transmutandi metalla, in-8. Haga comisis 1667.*

taciturne & dévot. Distrain par le grand objet qui l'occupoit sans cesse, à peine pouvoit-on lui arracher un mot dans la conversation. On ne le rencontroit que dans les solitudes ou au pied des Aurels. Trois ans après il parvint au bonheur auquel il aspirait. Il ouvrit alors son paquet; il y trouve plusieurs lettres sous des noms différens, & adressées, en diverses langues, à des villes d'Angleterre, de Hollande, d'Allemagne & d'Italie. Il fut long-temps à attendre son Philosophe, qui parut enfin sous l'habit d'un Ecclésiastique.

Ils se munirent d'un Athanor, d'un œuf philosophique, d'autres ustensiles nécessaires, & allèrent s'enfermer à la maison de campagne, où, après avoir travaillé nuit & jour pendant plusieurs mois, *ils marièrent, par l'extremise de Vulcain, le noir Pluton à la blanche Vénus, d'où naquit le blond Phébus*; ou, sans employer cette langue mystérieuse, qui ne peut être entendue que des initiés, comme la langue sacrée de l'ancienne Théologie Égyptienne ne l'étoit que des Prêtres d'Isis, ils produisirent successivement la poudre noire, la blanche & la rouge. Torrè, qui brûloit d'impatience d'en éprouver la vertu, fondit le plomb de toutes les vitres de la maison, le purifia, & avec un grain de cette poudre il le convertit en une matière jaune. Il laisse son Philosophe dans la campagne, court à la ville avec son plomb transmué, purifié & y mêle une portion de cuivre par les ordres de son maître, qui lui avoit dit que cette matière avoit besoin d'un nouvel alliage, pour n'être pas reconnue pour de l'or philosophique, forme un petit lingot, le porte à l'Orfevre, qui, après l'avoir soumis aux épreuves ordinaires, le trouva de l'or le plus pur. Toutes ces opérations l'avoient retenu deux jours. Il revient le troisième à la campagne; mais quel fut son désespoir, lorsqu'il n'y trouva ni son Philosophe ni

sa poudre. Le seul parti qu'il avoit à prendre, étoit de courir après lui. Incertain de la route qu'il avoit à suivre, il se souvint du nom de quelques villes où les lettres étoient adressées, & alla successivement à Amsterdam, à Leyde, à Francfort, à Dantzik, à Manheim, à Londres, où il fit d'inutiles recherches.

Dévoré de chagrin, il revint à Paris, en attendant qu'il pût retrouver la matière nécessaire pour recommencer l'opération. Il chercha des ressources pour vivre. Il ouvrit dans l'Enclos des Quinze-Vingts un Cabinet d'Histoire Naturelle & de Physique expérimentale. Cette occupation tranquille ne pouvoit satisfaire un esprit aussi ardent que le sien. Il imagina & exécuta un genre de Spectacle nouveau. Tout Paris a vu, avec autant de plaisir que de surprise, *les Forges de Vulcain*, qu'il fit représenter sur les Boulevards du Temple. Il comptoit perfectionner & varier ces amusemens lyriques, lorsque le feu prit à son magasin. Cet accident, qui ébranla quelques maisons voisines, réveilla l'attention de la Police, & il lui fut défendu de continuer. Il trouva dans son génie des ressources pour réparer ce malheur. Il forma sur le même terrain un *Waux-Hall* infiniment plus agréable que celui de Londres. Il est inutile de le décrire, parce qu'il n'y a presque personne dans Paris qui n'ait joui de ce Spectacle délicieux, & peu de personnes dans les Provinces qui n'en aient entendu le récit & l'éloge. C'étoit une nouvelle pierre philosophale découverte par Torré; mais il étoit de sa destinée de voir évanouir la fortune dans le temps qu'elle le combloit des plus grandes faveurs.

Il suffisoit que son entreprise eût réussi pour qu'elle fut imitée. Des gens avides & malheureusement puissans, renchérissant sur les idées de Torré, élevèrent rapidement dans les Champs-Élysées un

édifice immense , & appelèrent cette masse énorme , bâtie avec autant de magnificence que peu de goût , *le Colisée* , apparemment parce qu'elle pouvoit contenir , comme le Théâtre de Vespasien , cent mille Spectateurs , ou plutôt de l'ancien mot Latin *Colosæum*. C'étoit en effet , à l'égard du Waux-Hall , le colosse de Rhodes , comparé à la Vénus de Praxitèle. Pour ne pas s'exposer à cette comparaison humiliante , on trouva le moyen , qu'aucun de mes Lecteurs honnêtes ne pourra imaginer , celui d'interdire le Waux-Hall. La religion du Ministre fut surprise à un tel point , que Torrè reçut l'ordre de fermer son Spectacle , & l'ordre plus étrange encore de n'oser se plaindre. Ainsi on ruina à jamais ce galant homme , & avec lui trente pères de famille qui avoient sacrifié leur fortune à cet établissement.

Torrè passa en Angleterre. On lui accorda une liberté qu'on lui refusoit en France. Les Papiers Publics retentirent des éloges donnés à ses talens. Il jouissoit du repos & de l'espérance de rétablir ses affaires. Mais ce fameux Colisée élevé pour sa ruine fut bientôt désert. Il falloit un homme de génie qui sût varier & animer les différens Spectacles qu'on pouvoit y donner. Cet homme étoit Torrè , qui fut rappelé en France par les Intéressés au Colisée qui l'en avoient chassé. Il y vint , parce qu'il aimoit cette nouvelle Patrie , & plus encore par le desir d'acquitter les Créanciers du Waux-Hall. On promit de laisser un libre essor à son génie ; mais bientôt la lézine voulut retrécir les idées magnifiques qu'il vouloit développer. Il refusa de compromettre sa réputation , & il se retira. On lui permit de rouvrir son Spectacle , mais à condition que la presque totalité du bénéfice seroit pour le Colisée. Il essuya des contradictions successives ; on finit par le chasser du Waux-Hall , qu'on convertit en mailons ; & pour

prix de tous ses travaux , il resta chargé d'infirmités , de dettes & de procès.

Son talent pour la Pyrotechnie est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'en faire mention. On se souviendra long-temps de ce magnifique feu d'artifice exécuté pour le mariage du Roi , alors Dauphin , dans lequel , au milieu de l'explosion la plus violente , la plus terrible de l'Ethna , on voyoit des palmes triomphantes dans leur couleur naturelle , s'élever des deux côtés , & dirigées avec tant d'art , qu'elles formoient continuellement une Couronne sur le balcon des Augustes Époux.

Les Princes , les Grands & les Particuliers qui ont eu recours à lui , attesteront que personne n'entendit mieux que Torrè l'art de donner & de varier des Fêtes. Il avoit un de ces génies ardens qui ne peuvent se délasser d'un travail que par un autre. Dans ses loisirs , il s'occupoit à construire des Baromètres & des Thermomètres. Les Cabinets les plus précieux sont ornés de ses Ouvrages en ce genre ; & il suffit pour sa gloire de citer la superbe machine construite pour le Roi , & où sont rassemblés à la fois les plus beaux & les meilleurs instrumens de cette espèce.

Dans une guerre précédente contre cette fière Nation , qui veut s'arroger l'empire des mers , l'amour pour la France égara un moment l'imagination de Torrè. Il proposa le moyen de brûler à une certaine distance les vaisseaux ennemis avec une matière aussi active & non moins inextinguible que l'ancien feu Grégeois. M. le Comte d'H..... fut chargé d'en faire l'épreuve , qui réussit ; mais heureusement pour l'humanité & pour la sensibilité de Torrè , qui ne s'est jamais pardonné de l'avoir conçue , on applaudit à l'invention & on la rejeta.

Car il faut ajouter à la gloire de cet Artiste , qu'il joignoit à ses talens l'ame la plus tendre & la plus honnête. Il prévenoit l'indigente dans ses besoins ;

il ne soutenoit pas sans émotion le récit des malheurs. Cette douce impression de la Nature ne lui permettoit pas même d'assister à la représentation d'une Tragédie; il souffroit de la douleur d'autrui, combien plus encore de celle de ses amis! Dans un temps où il crut qu'un de ces derniers pouvoit avoir besoin de consolation, au lieu de le fatiguer de ces discours vuides de sens, moins encore que de sentimens, de ce qu'on appelle amis, il entre, prend sa main, la serre, l'embrasse, verse des larmes, & dispartoit, sans proférer une parole. Il me communiquoit quelquefois les lettres de son père & de sa mère, qui vivent encore. Il ne pouvoit m'en faire la lecture lui-même, parce que les sanglots eussent étouffé sa voix. Ils le remercioient dans ces écrits des secours qu'il donnoit à leur vieillesse, & le prioient de venir fermer leurs yeux, & recevoir leurs derniers soupirs.

Cette générosité, qui étoit un devoir à l'égard de ses parens, devenoit une vertu exercée à l'égard des autres. Il refusoit à ses Protecteurs, à ses amis même le plaisir de l'obliger gratuitement. Un service, un bon office étoit suivi du présent d'un baromètre de sa façon, ou de quelques autres objets de curiosité, & il n'en conservoit pas moins la reconnoissance la plus vive.

Il avoit contracté par ses travaux & par ses veilles un asthme qui faisoit tous les jours de nouveaux progrès. La Religion, dont il a toujours rempli les devoirs avec exactitude, le soutenoit dans ses calamités. Il tenoit encore à la vie par son tendre attachement pour une femme estimable qui avoit partagé tous ses malheurs. Elle y succomba la première. L'ame de Torré avoit été trop fortement ébranlée pour résister à cette dernière secousse, & il suivit très-peu de temps après sa femme dans le tombeau. Depuis long-temps je le pressois de quitter une ville

où il avoit éprouvé des persécutions ; je lui offrois une retraite & les consolations de l'amitié. Je venois de redoubler mes instances , lorsque, pour réponse à mes tendres invitations j'ai reçu la nouvelle de sa mort. O mon ami , puissent mes regrets consoler ton ombre , comme le témoignage public que je rends à tes vertus , souage un moment ma douleur !

Il est mort le 30 Avril , & n'a laissé qu'une fille orpheline , bien digne de la protection des Grands qu'il a servis , & des ames honnêtes & généreuses.

J'ai l'honneur d'être , &c.

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est *Quartier* ; celui du Logogryphe est *Poésie* , où se trouvent *pois , pie , Pô , soie , si.*

É N I G M E.

CROYEZ qu'on n'a pas toujours tort
En déplorant son triste sort.

Oui , tandis que ma sœur puînée
Brillé à la table & des Grands & des Rois ;
Mon titre-nul de sœur aînée ,
Me laisse sans asyle aux champs & dans les bois.
Si l'on va m'y chercher , c'est pour un vil usage :
Et puis , on me relègue à l'étable , au grenier.
Peine sans récompense est toujours mon partage.

A la moindre humeur on m'outrage
 Par un juron de Palfrenier.
 Jugez mon état & le vôtre,
 Et convenez que j'ai raison,
 Ma sœur ; il faut changer de nom,
 Ou bien que l'on m'en cherche un autre.

(*Par un Académicien de Périgieux.*)

LOGOGYPHE.

JE suis en tous lieux fort utile,
 Moins pourtant aux champs qu'à la ville.
 Des sots propos d'un discoureur
 Je sers à montrer la valeur.
 Si mes neuf pieds tu décomposes,
 Lecteur, que de métamorphoses!
 J'offre à tes regards curieux
 Un animal bien dangereux ;
 Un oiseau, mais le plus superbe ;
 Le Dieu des Bergers ; un adverbe ;
 Une mince correction ;
 De la douleur l'expression ;
 Trois villes ; un pronom ; une mouche qui pique ;
 Un instrument bien doux ; trois notes de musique ;
 La mère d'un Dieu, d'Apollon ;
 Le nom d'un sage ; un étalon ;
 Un nouvel ornement de tête ;
 Du coq orgueilleux la conquête ;

Ce qui grossit tous les objets ;
 Un jeune habitant des forêts ;
 Une extrémité de la terre ;
 Deux élémens , une rivière ;
 Celui qu'aux Petites-Maisons
 On met pour de bonnes raisons ;
 De notre Seigneur la monture ;
Ce qui des bâtimens dirige la structure ;
 Des jardins le plus grand fléau ;
 Un grand Saint ; ce qui contient l'eau ;
 Ce que l'on trouve en Laponie ;
 Du corps humain une partie ;
 L'astre qui préside à la nuit ;
 Des douze mois le net produit ;
 Le mets favori du village ;
 La cause de plus d'un naufrage ;
 Ce qu'attire une nouveauté ;
 Où peut-être tu m'as porté.
 Un mot avant que je me taise ;
 Je te mets souvent fort à l'aise.

*(Par le Cordonnier du Village de Soupire ,
 en Laonois.)*



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

EXPÉRIENCES sur les *Végétaux*, par M. Ingen-Housz, Conseiller Aulique, & Medecin du Corps de Leurs Majestés Impériales & Royales, Membre de la Société Royale de Londres, &c. traduit de l'Anglois par l'Auteur, volume *in-8°*, prix, 4 liv. 4 sols broché. A Paris, chez Didot le jeune, Imprimeur-Libraire, quai des Augustins.

M. PRIESTLEY, dans ses savantes Recherches sur les différentes espèces d'air, avoit aperçu que la végétation les rétablissoit dans leur état de pureté lorsqu'ils avoient été altérés, soit par les vapeurs méphitiques, soit par la présence des animaux, soit par une cause quelconque, qui leur ôtoit la faculté de pouvoir servir à la respiration, ou à l'entretien de la flamme d'une bougie. C'étoit même, selon lui, un des moyens qu'employoit la nature pour prévenir la corruption de l'atmosphère, qui, bientôt devenue générale, auroit ôté la vie à tous les animaux. Mais les résultats que lui avoient donné les différentes expériences faites pour établir cette vérité, n'étoient pas assez concluans pour qu'on la regardât comme démontrée : souvent même elles

sembloient produire tout le contraire. Différens Physiciens ayant répété les mêmes expériences, avoient conclu que la végétation, loin d'améliorer l'air, le rendoit plus nuisible encore : ils pensoient qu'elle opère sur cet élément le même effet que la respiration.

Frappé de ces contradictions, M. Ingen-Housz voulut en connoître la cause, & fixer ses idées. Pour y parvenir, il répéta toutes les expériences qui avoient été faites de part & d'autre, & s'aperçut bientôt que les uns & les autres avoient également tort & raison : la végétation en effet corrompt l'air, & le purifie tour-à-tour,

Les plantes n'ont pas seulement la faculté de corriger l'air impur dans l'espace de six jours, comme les expériences de M. Priestley sembloient l'indiquer : quelques heures suffisent pour cette opération merveilleuse. Elles font même plus, car tout l'air qu'elles contiennent dans leurs substances, & qu'elles ont sans doute absorbé de l'atmosphère, est changé en un air déphlogistiqué bien plus pur que l'air commun. Elles en versent par intervalle une quantité abondante qui entretient la salubrité de l'atmosphère. Mais cette opération n'est pas dûe uniquement à la végétation ; & c'est en quoi consistoit l'erreur des Physiciens. Les plantes n'agissent ainsi sur l'air altéré qu'à l'aide de l'influence de la lumière du soleil : il faut que cet astre vienne seconder leurs efforts ; par sa lumière vivifiante il

aide leur opération : plus cette lumière sera vive & éclatante , plus prompt sera le changement des gaz malfaisans , en air salubre & déphlogistiqué ; & si quelque nuage intercepte les rayons bienfaisans de cet astre , tout le travail est suspendu : non-seulement les plantes n'amélioreront plus l'atmosphère , mais elles exhaleront un air pernicieux & très-nuisible aux animaux qui le respireront. Nous savions que la chaleur du soleil étoit nécessaire pour faire subsister tout ce qui vit sur le globe ; mais nous ignorions combien sa lumière y influoit. Elle n'est plus réduite à colorer les objets , & à nous en transmettre les formes extérieures ; M. Ingen-Housz assure que sans son action sur l'air il deviendroit impossible de le respirer , & par conséquent de vivre : phénomène qu'on n'avoit pas soupçonné jusqu'ici.

L'Auteur tire de cette découverte un grand nombre d'observations intéressantes. Plus les végétaux reçoivent de rayons du soleil , plus ils purifient l'atmosphère ; leur transpiration assainit l'air qui les environne , & à l'ombre ou pendant la nuit elle le corrompt. Ainsi le lever & le coucher du soleil servent de points intermédiaires entre ces deux opérations opposées ; mais le travail de la nuit est moins considérable que celui du jour.

M. Ingen-Housz voulant s'assurer si toutes les plantes opéroient de la même manière , n'a observé entre elles que des différences

très-légères. Quelques-unes, cependant, telles que les plantes aquatiques, rendent plus d'air déphlogistiqué; le *Nasturtium indicum* lui en a donné une quantité considérable; d'autres hâtent davantage la corruption de l'air pendant la nuit; il en a trouvé, au contraire, qui le vicient fort peu.

Portant ensuite ses recherches sur les diverses parties des plantes, il a trouvé, à cet égard, de grandes différences. Les feuilles, les tiges & les petits rameaux verts, sont les seules qui exercent sur l'air une action salutaire & qui l'épurent. C'est la surface inférieure des feuilles qui verse l'air déphlogistiqué, & la supérieure absorbe celui de l'atmosphère.

Toutes les feuilles n'opèrent pas avec la même activité. Celles qui ont acquis la maturité ou qui sont vieilles, en ont beaucoup plus que les jeunes. Mais les fleurs les plus belles & les plus odorantes, exhalent constamment un air mortel, & gâtent celui qui les environne, le jour & la nuit, à la lumière comme à l'ombre. L'Auteur assure qu'une Dame Angloise fut trouvée morte dans son lit, pour avoir placé dans sa chambre une trop grande quantité de fleurs-de-lys. Les fruits ne sont pas moins pernicieux; tous donnent un air plus ou moins altéré. Les racines ont à peu-près la même propriété que les fleurs & les fruits.

Enfin, M. Ingen-Housz, en voulant s'assu-

rer si la lumière seule du soleil pouvoit corriger l'air vicié, a reconnu que loint de l'améliorer, elle le corromproit plus vite; d'où il faut conclure que ni la végétation seule, ni la lumière seule du soleil, ne peuvent produire ces bons effets, mais qu'il faut leur action combinée.

On ne sauroit donc trop multiplier les végétaux dans les pays marécageux; mais l'on doit craindre en même-temps de planter autour des habitations un trop grand nombre d'arbres, parce que leurs sommets absorbant toute la lumière, ne permettroient plus aux rayons du soleil de pénétrer la couche d'air inférieur que respirent les hommes & les autres animaux, & qui seroit détérioré par l'action, suite de la végétation.

M. Ingen-Housz a fait plus de cinq cent expériences pour étayer sa nouvelle doctrine. Étranger en Angleterre, il se retira dans une campagne aux environs de Londres, où il oublie l'objet de son voyage pour se livrer tout entier à ces utiles découvertes. « On se persuadera aisément, » nous dit-il, que mes recherches ne peuvent avoir d'autres vues que le progrès des connoissances & le bien général de l'humanité. Si j'avois été avide du gain, je les aurois abandonnées pour suivre le chemin de la fortune qui m'étoit ouvert.... Mais accoutumé dès mon enfance à l'étude, qui fait les délices de ma vie, je suis content de mon sort. »

Lo

- Le Public applaudira fans'doute au désintéressement & au travail de l'Auteur. Il nous promet un second volume, non moins intéressant que celui-ci. Nous observerons comme une chose extraordinaire, que M. Ingen-Housz, qui est Allemand, a écrit son Livre en langue Angloise, & l'a su traduire lui-même en très-bon François.

*DISCOURS sur les moyens les plus conformes à la Religion, à l'Humanité & à la Politique, de faire cesser la Mendicite dans la Province de Normandie; Ouvrage couronné par l'Académie de la Conception de Rouen, en l'année 1779; par M. D*** Lieutenant-Général de la Sénéchaussée de Marseille, de l'Académie des Belles-Lettres, Sciences & Arts de la même Ville. A Avignon, & se trouve à Paris, chez d'Houry, Imprimeur-Libraire, rue de la Vieille-Bouclerie.*

Nous avons déjà rendu compte de plusieurs Discours sur le même sujet; mais ce sujet n'est pas de ceux dont l'intérêt ne dure qu'un instant, & sur lequel on ne peut guère lire plus d'un Ouvrage. Il sera inépuisable tant qu'il y aura des pauvres; & on ne doit cesser d'écrire sur la Mendicité, que lorsqu'elle sera abolie. Si on ne nous donne pas de nouvelles lumières, on peut nous donner de nouveaux sentimens; & c'est quelque-

Sam. 28 Octobre 1780,

H

fois à force de la répéter, que la vérité pénétre dans nos ames.

Il s'en faut bien que le Discours que nous annonçons aujourd'hui, ne fasse que répéter ce qu'on a dit dans les autres. Les moyens qui étoient déjà connus, y sont présentés sous de nouveaux points de vue; & il y en a qui n'appartiennent qu'à l'Auteur.

On peut distinguer les Pauvres en trois Classes; 1^o. les infirmes, les enfans & les vieillards, qui n'ont pas assez de force pour gagner leur subsistance par le travail. 2^o. Ceux qui ont des forces, mais qui ne trouvent plus de travail, soit parce que l'Agriculture est négligée, soit parce qu'une guerre ou d'autres révolutions politiques, ont fait tomber des branches de commerce & d'industrie; soit enfin parce que le luxe, qui change continuellement de fantaisie, ne leur demande plus rien de ce qu'ils savoient préparer pour ses jouissances. 3^o. Ceux qui ne manquant ni de force ni de travail, aiment mieux mendier leur pain que de le gagner, & présentent dans la société la réunion révoltante de la vigueur & de la jeunesse avec la misère.

On comprend que ces trois sources de la Mendicité ne peuvent pas être taries par les mêmes moyens.

Les asyles & les Hôpitaux sont nécessaires pour les infirmes: ils ne le sont pas moins pour les enfans & pour les vieillards. La vieillesse & l'enfance sont des infirmités.

Quelques Écrivains se sont élevés avec force contre l'institution des Hôpitaux & des asyles. Ils ont cru que ces asyles faisoient naître la pauvreté, qu'ils recueillent & qu'ils nourrissent. Mais comment l'enfant, qui ne fait pas travailler encore, le vieillard qui ne peut plus travailler, l'Artisan, qui a perdu son industrie avec sa santé, pourront-ils donc vivre s'ils ne reçoivent pas leur pain de la bienfaisance de la Patrie? Un bon Gouvernement peut corriger la paresse; il peut faire naître de nouvelles sources de travaux. Mais il est des maux attachés à la nature, que les meilleures Lois du monde ne peuvent pas prévenir: il faut donc les soulager au moins. Il faut pourtant avouer, que lorsque les Gouvernemens auront atteint un certain degré de perfection, l'aisance sera tellement répandue dans toutes les classes de la société, que les vieillards, les enfans & les infirmes seront presque toujours attachés à quelque famille qui sera en état de les nourrir, & qui ne voudra point les abandonner à la pitié publique. C'est-là sans doute ce qu'ont voulu dire les Écrivains dont nous parlons. Mais cette perfection des Gouvernemens, si elle est possible, doit être attendue encore pendant plusieurs siècles: & les infirmes ont à chaque instant besoin des secours de la Patrie. Ce qui a excité le zèle de quelques Écrivains contre les Hôpitaux ou Dépôts, c'est la manière dont ils sont administrés généralement; c'est que les so-

cours qu'on y donne aux malheureux, sont encore pour eux de nouveaux maux; c'est que ce sont des prisons, & non pas des asyles. Mais cela tient à des abus que l'on peut supprimer, sans abattre ces monumens honorables de l'humanité d'une Nation. Il est aujourd'hui dans le Royaume une personne qui a renoncé à des goûts chers à son esprit & à son cœur, pour consacrer toute sa vie à la suppression de ces abus; & la réforme de tant de désordres n'a pas plus de difficultés que cette personne n'a de talens & de vertus.

Les Pauvres de la seconde classe reçoivent assez de secours lorsqu'on leur procure des travaux; mais on leur doit des subsistances lors même qu'il est impossible de donner de l'emploi à leur industrie. Si ce sont des Laboureurs, de nouveaux encouragemens donnés à l'Agriculture, rendront leurs bras nécessaires. C'est donc l'Agriculture qu'il faut étendre ou perfectionner; & le même moyen qui arrachera ce malheureux à la Mendicité, accroîtra la prospérité du Royaume. Si ce sont des Artisans, dont une guerre ou une révolution de Commerce a rendu l'industrie inutile ou beaucoup moins nécessaire, le Gouvernement a dû prévoir de loin leur infortune, & il peut trouver en eux-mêmes des ressources pour les sauver de la misère. Quand le Commerce fait fleurir leur industrie, on peut les engager à retrancher une petite portion de leur profit, & à le

mettre en réserve pour les jours du besoin. Ce sacrifice ne leur coûtera guère plus que ceux qu'on fait tous les jours par une sage économie ; & la prudence ici aura le mérite de la générosité. Auprès d'une petite Ville de la Grèce , il y avoit un trou qu'on appeloit l'abyfme du malheur. Chaque Citoyen alloit y jeter régulièrement une partie du gain de sa journée ; & l'on croyoit conjurer le malheur par ces sacrifices faits dans des temps heureux. Mais cet usage superstitieux n'étoit propre qu'à calmer les inquiétudes de l'imagination. Ce trou étoit vraiment un abyfme , où tout ce qu'on y jetoit étoit perdu. Mais dans l'établissement qu'on propose , les petits sacrifices qu'on aura faits d'avance à la fortune , feront un sûr moyen de se mettre à l'abri de ce que ses revers ont de plus affreux & de plus humiliant. Chaque Corps de métier & d'industrie auroit un trésor qui s'ouvriroit à tous ceux qui manqueroient de travail. Ce trésor ne seroit pas même perdu pour le Commerce. On trouveroit des moyens de l'y faire entrer sans danger , pour augmenter le patrimoine de l'infortune. Il faut voir dans le Discours même , tout ce que l'Auteur dit à ce sujet. C'est une de ses meilleures vues , & une de celles qu'il a le plus développées. Il prévoit toutes les difficultés de détail ; il répond à toutes.

De l'examen des causes de cette espèce de Mendicité , il résulte de nouvelles preuves

de deux vérités générales, bien importantes dans l'Administration des États.

La première, c'est que parmi les objets de Commerce & d'industrie, on doit donner la préférence, non à ceux qui répandent le plus d'argent chez une Nation, mais à ceux qui, étant d'une utilité plus universelle & plus indispensable, sont également nécessaires dans tous les temps. Ce sont ceux qui sont le plus à l'abri des révolutions politiques, & ceux par conséquent qui manquent le moins à ceux qui les embrassent.

La seconde, qui n'en est qu'une suite, c'est que les Artisans qui travaillent pour les fantaisies du luxe, sont ceux qui sont le plus exposés à tomber dans la Mendicité. Il ne faut pour cela ni une guerre, ni une révolution de Commerce : il suffit qu'une femme, qui donne le ton à la mode, change de caprice. Tous les Artisans de la mode qu'elle a fait tomber, manqueront de travail & de pain. On ne peut pas changer aussi souvent de talens, que le luxe change de goût & de fantaisie; & c'est ici qu'on reconnoît l'erreur des Apologistes du luxe. Si vous ôtiez, disent-ils, au luxe ce goût qui vous paroît frivole, cette jouissance qui vous semble un excès, vous ôteriez le pain à dix mille familles que ces frivolités & ces excès nourrissent; & ils ne voyent point que de lui-même le luxe va perdre ce goût, que de lui-même il va mépriser ce plaisir qu'il

desiroit avec tant d'ardeur. Ses Artisans sont tout-à-tour les favoris & les victimes; ceux qu'il nourrit aujourd'hui, il les tuera demain. Et tout ce que gagnent les infortunés, dont il se joue si cruellement, c'est d'avoir à la fois les vices & ceux de la pauvreté. Voilà de la morale, & je fais qu'on n'en veut plus dans les questions politiques; elle ne paroît qu'une déclamation. Mais certes, ce seroit encore un assez grand vice dans l'Administration des États, que de faire dépendre la subsistance de plusieurs milliers d'hommes, des goûts capricieux & fantasques de quelques hommes blasés par les richesses & par l'excès des jouissances.

Il faut voir encore dans le Discours les moyens qu'indique l'Auteur pour employer à des travaux qui leur conviennent, les Mârelors que faisoit vivre le Commerce pendant la paix, & qui restent sans emploi dans la guerre.

Les Pauvres de la troisième classe sont ceux qui inspirent le moins d'intérêt : ils en méritent cependant encore. La paresse est aillant un malheur qu'un vice : & leur haine pour le travail est un des effets de l'indifférence de nos institutions pour leur sort. Eux-mêmes quelquefois sont prêts à nous reprocher cette paresse dont nous leur faisons un crime : ils la regardent du moins comme une grande maladie dont ils sont affligés. Pourquoi ne travailles-tu point, disoit Mariyau à un jeune-homme plein

de vigueur, qui lui demandoit l'aumône ? Hélas ! Monsieur, lui répondit le jeune-homme, *c'est que je suis si paresseux !* Marivaux paya cette réponse d'un écu de six francs. Il falloit la payer, sans doute, mais une seule fois. Quand même ces malheureux n'inspireroient aucune espèce d'intérêt, ils sont assez dangereux pour mériter la plus sérieuse attention. L'Auteur de ce Discours connoissoit trop les droits de l'homme, pour ne pas examiner sur quels titres la société croit pouvoir renfermer les Vagabonds qui la remplissent d'alarmes, & souvent de malheurs & de crimes. Il les établit sur des raisons qu'il est impossible de combattre.

Mais il veut qu'on les renferme, non dans des Prisons ; mais dans des Ateliers. C'est peu encore de les faire travailler, il faut leur faire aimer le travail. L'autorité la plus absolue, est celle qui change les cœurs & les volontés, est celle qui fait vaincre & prendre des habitudes. Mais ce pouvoir n'a été donné par la nature qu'à la bienfaisance, & les hommes ne peuvent pas le donner. Il faut donc que l'autorité soit bienfaisante pour l'obtenir & pour l'exercer. « Je ne fais, dit Montesquieu, » si c'est l'esprit ou le cœur qui me dicte » cet article ; mais il n'y a peut-être pas de » climat sur la terre, où l'on ne pût en- » gager au travail des hommes libres :

» parce que les Lois étoient mauvaises ,
 » on a trouvé des hommes paresseux ;
 » parce que ces hommes étoient paresseux ,
 » on les a mis dans l'esclavage. » Ce que
 les Lois peuvent faire de mieux en ce genre ,
 c'est de bien assurer à l'homme le prix de
 son travail ; le travail n'est doux que par
 les fruits qu'il rapporte. Il faut donc que
 le pauvre valide, renfermé dans un Atte-
 lier , travaille pour lui-même autant que
 pour l'État ; il faut qu'il puisse gagner de
 quoi rentrer dans la société, pour y exercer
 librement son industrie. C'est même le
 moyen de rendre leurs travaux plus avanta-
 geux pour l'Attelier & le Gouvernement.

On fait que Crassus étoit le plus riche
 des Romains, dans un siècle où toutes les
 richesses du monde étoient dans Rome ;
 c'est aux travaux de ses Esclaves, excités par
 la promesse de l'affranchissement, qu'il dûť
 son énorme fortune. Crassus, disoit-on dans
 Rome, est le plus riche Citoyen, & ses
 Esclaves deviennent les affranchis les plus
 aisés & les plus honnêtes de la République.
 Il seroit bien étonnant que le Gouverne-
 ment éclairé d'une puissante Monarchie,
 ne pût pas faire ce que faisoit un Citoyen
 de Rome.

Au reste, toutes ces idées générales sont
 assez faciles à trouver ; il n'est pas aussi aisé
 d'indiquer tous les détails de l'exécution ;
 & c'est à quoi s'est attaché sur-tout l'Auteur
 de ce Discours.

Il a enrichi son Ouvrage d'un tableau historique de ce qu'on a fait chez tous les Peuples, & sur-tout en France, pour abolir la Mendicité.

On croit assez généralement que les Pyramides de l'Égypte sont un monument de la tyrannie de ses anciens Rois. L'Auteur de ce Discours y voit un monument de leur bienfaisance. C'est, dit-il, pour donner du travail & du pain aux Pauvres, qu'elles ont été élevées. L'Histoire a sur cet objet une tradition qui paroît avoir plus de vraisemblance que cette conjecture. On a dit que Sésostris fit élever ces Pyramides par les Esclaves faits dans ses conquêtes. Il est probable au moins que la bienfaisance eût été plus éclairée, & qu'elle eût employé les Pauvres à des travaux plus utiles à toute la Nation.

Une pitié tendre pour les malheureux, augmente l'intérêt de toutes les vues de ce Discours : elle se fait sentir sur tout dans les moyens que l'Auteur propose pour recevoir les Mendians étrangers dans leurs Provinces & dans leurs Villes. Rien n'est si dangereux, en effet, que de voir un Gouvernement donner aux Citoyens l'exemple de la cruauté. La pitié est la source de toutes les vertus sociales; & lorsqu'il n'y a plus de mœurs, c'est encore la pitié qui prévient les grands crimes & les grands malheurs chez les Nations corrompues.

En lisant ce Discours, on est sans cesse frappé d'une idée : c'est que cette question

sur les moyens d'abolir la Mendicité, n'est que la grande question sur les moyens de perfectionner les Gouvernemens.

Ce Discours & celui de M. l'Abbé de Montlinot, couronné à Soissons, sont ce que nous avons lu de meilleur sur ce sujet : c'est l'Ouvrage d'un de ces bons Citoyens, dont le progrès des lumières augmente tous les jours le nombre, & qui, répandus dans toutes les Provinces, ont sur les questions qui intéressent la félicité publique, des vues qu'ils savent présenter dignement à la Nation.

ANALYSE de l'Histoire Sacrée, depuis l'origine du monde jusqu'à la venue du Messie, mêlée de Reflexions, pour servir à l'instruction de la Jeunesse Chretienne.
A Rome, & se trouve à Paris, chez Debure l'aîné, Libraire, Quai des Augustins.

CET Ouvrage, principalement destiné à l'éducation des Jeunes-Gens, est remarquable par la clarté & la précision; qualités bien essentielles au but d'utilité que s'est proposé l'Auteur. Il est divisé par Chapitres, & écrit dans la forme des Catéchismes, c'est-à-dire, que les faits sont racontés par demandes & par réponses, moyen le plus simple d'aider tout à la fois à l'intelligence & à la mémoire des enfans. Nous allons transcrire au hasard quelques lignes, pour faire connoître le style de l'Auteur. Il dit

en parlant de Salomon : “ Tranquille possesseur du trône, Salomon demanda & obtint en mariage la fille de Pharaon, Roi d'Égypte; & l'écriture nous dit qu'il marche sur les traces de David son père, imitant sa piété & sa fidélité envers Dieu. Ses vertus ne restèrent pas long-temps sans récompense; car le Seigneur lui offrit, dans un songe mystérieux, de lui accorder ce qu'il lui plairoit de demander; il préféra la sagesse aux honneurs & aux richesses qui lui étoient offerts, & il reçut avec elle les trésors & la gloire qu'il ne demandoit pas. »

Parmi les réflexions qui, conformément au titre de cet Ouvrage, se mêlent au récit des faits, on trouve que les Juifs, dans quelque circonstance & dans quelque position qu'on les considère, ont toujours eu la liberté de se conduire selon leurs lois, & ont toujours eu des Chefs pour les régir, ou des Rois pour les gouverner.

Cette Analyse doit intéresser par la nature du sujet, & l'on doit des éloges à la manière de l'Auteur & à la forme qu'il a adoptée. Il est à désirer que cet Ouvrage soit connu dans les Colléges & dans les Pensions, & qu'il y produise le bien que l'Auteur a sans doute ambitionné.



INFLUENCE du Despotisme de l'Angleterre sur les deux Mondes. Brochure in-8°. A Paris, au Palais Royal, & chez les Libraires qui vendent des Nouveautés. Prix, 1 liv. 16 sols.

ON auroit pu intituler cet Ouvrage, *Antidote contre l'Anglomanie*, parce qu'il peut servir à détromper ceux qui se sont laissé persuader, par les éloges outrés que nos Littérateurs ont faits du Gouvernement des Anglois, du génie & du caractère de cette Nation.

Cet Ouvrage est divisé en neuf Chapitres. Les cinq premiers contiennent un précis du droit naturel & du droit des gens. L'Auteur admet pour base de l'ordre social le respect pour la propriété personnelle, mobilière & foncière; pour base de l'union des Nations, la liberté & l'immunité absolue du commerce; & enfin, pour base de toute législation, propriété, liberté & sécurité. Les quatre derniers Chapitres font connoître l'esprit du Gouvernement Anglois, sur-tout par son fameux acte de navigation de 1660, & par la conduite de cette Nation depuis cette époque.

Pour donner une idée du style de l'Écrivain patriote, qui fait le sujet de cet article, nous allons extraire quelques phrases de son Ouvrage.

“ Les Lois Angloises sont très-défec-

» tueuses, puisqu'elles sont le principe des
» divisions intestines du peuple, & qu'elles
» mettent les intérêts des particuliers en op-
» position, non-seulement avec l'intérêt
» national, mais avec l'intérêt général de
» tous les peuples. Ces lois sont injustes &
» cruelles, puisqu'elles inspirent une haine
» violente ou un profond mépris pour les
» autres États. Par leur acte de navigation
» de 1660, les Anglois se sont arrogé le
» droit d'être les tyrans du commerce &
» des mers. L'esprit de cet acte est celui de
» conquête. Or, tout esprit de conquête est
» brigandage. Depuis cette époque les An-
» glois ont corrompu une partie des Na-
» tions en faisant le malheur des autres. Ils
» se sont corrompus eux-mêmes en con-
» fondant sans cesse l'abus avec le pouvoir,
» la licence avec la liberté, la loi avec le
» caprice, la violence avec le droit. Parve-
» nus à ce degré de corruption, ils ont ren-
» versé toutes les barrières, ils ont violé
» tous les droits, se sont joués de la liberté,
» de l'honneur, des privilèges les plus sacrés,
» pour assouvir leur rapacité. Depuis cette
» époque leur histoire n'offre qu'un enchaî-
» nement bizarre de liberté apparente &
» d'esclavage réel, d'entreprises téméraires
» ou injustes, de gloire éphémère & de mal-
» heurs durables, des vertus farouches, des
» fautes, des excès & des crimes.

» Dans cette nouvelle Carthage, l'homme
» de bien ne voit qu'un peuple avide, ex-

„ clusif, ingrat, injuste, féroce, souillé du
 „ sang des Rois, oppresseur de ses conci-
 „ toyens, & dont l'ambition étudiee tend
 „ à opprimer également l'ancien & le nou-
 „ veau monde. Il ne voit dans toute sa con-
 „ duite que ruse, artifice, atrocités, or-
 „ gueil sans bornes, cupidité sans frein,
 „ sollicitudes voraces, perfidie dans les pro-
 „ cédés, prétextes vains ou faux, infraction
 „ des traités les plus solennels, violation des
 „ lois les plus sacrées, mépris envers toutes
 „ les Puissances, insultes à tous les Pavillons.
 „ Enfin, pour graver, pour perpétuer dans
 „ le cœur de leurs enfans leur morgue,
 „ leur insolence, leur audace, leur haine
 „ pour le genre humain, ils employent tous
 „ les moyens imaginables dans leurs écoles,
 „ dans leurs temples, dans leurs galeries pu-
 „ bliques & particulières, dans leurs Tri-
 „ bunaux & sur leurs Théâtres; farces & pa-
 „ rades indécentes, pamphlets, philippiques
 „ & déclamations outrageantes, dont les
 „ peuples de l'Europe font tour-à-tour les
 „ frais. Voilà le léopard qui veut se gorger
 „ des dépouilles de toute la terre : voilà
 „ l'ennemi qui intéresse toutes les Nations
 „ à sa perte. „

Nous renvoyons à l'Ouvrage pour le dé-
 veloppement de ces terribles vérités.



V A R I É T É S.

LETTRE aux Auteurs de ce Journal , dans laquelle on propose de changer le nom du mois d' Août.

Vous savez, Messieurs, combien le mot barbare *Août*, & plusieurs autres de pareille espèce, déplaisoient à M. de Voltaire. Il vouloit que l'on dit le mois d'*Auguste*; ce nom, demême que celui de *Juillet*, rappelle le souvenir d'un Empereur Romain. Un plus puissant motif nous engage aujourd'hui à admettre le changement proposé; c'est que nous avons un nouvel *AUGUSTE* à célébrer, qui est bien plus digne de nos hommages, celui du trône duquel viennent d'émaner, après plusieurs autres loix précieuses à l'humanité, les deux *Déclarations* concernant les *Prisons* & la *Question*.

Dans un an, Messieurs, j'aurai l'honneur de vous écrire une Lettre, dont voici quelle sera la date : *le premier du mois d'Auguste*, l'année de *J. C. 1781*, du *Règne de Louis-AUGUSTE* la huitième..... puisse-je y ajouter ces mots si desirés de toutes les ames sensibles : *& de la paix générale, la première !*

J'ai l'honneur d'être avec une respectueuse considération, &c.

Ce 18 Septembre 1780.



SCIENCE ET ARTS.

LETTRE au Rédacteur du Mercure.

MONSIEUR,

VOICI ma Réponse aux deux Questions que M. le Chevalier de G... m'a fait l'honneur de m'adresser dans le Mercure du 29 Juillet.

N'est-il pas plus simple, dit-il, de désigner la position d'un lieu *considéré comme un point*, par les distances de ce point à deux cercles fixes, c'est-à-dire, par la longitude & la latitude de ce lieu ?

Je réponds d'abord que la Topographie ne peut, ni ne doit considérer un lieu *comme un point*, mais au contraire *comme un espace*, ou comme une superficie divisible en plusieurs portions, dont elle doit assigner les DIMENSIONS *précises* & les SITUATIONS RESPECTIVES *avec exactitude*.

Quand vous saurez qu'une Paroisse, une Justice, un Fief, un Bois, une Ferme, ont un point qui se trouve à tant de degrés de latitude, & à tant de degrés de longitude, en connoîtrez-vous l'ÉTENDUE & les LIMITES ? En pourrez-vous dresser aisément un Plan bien orienté, & dont l'échelle s'accorde avec celle des Plans des terres du voisinage ? Non, sans doute.

Cette Nomenclature de degrés, minutes & secondes de latitude Nord ou Sud, de longitude Est ou longitude Ouest, ne désignant qu'un seul point, par exemple, le clocher d'une Paroisse, ou la tour d'un Château, convient donc à la GÉOGRAPHIE, sur laquelle nous n'avons plus rien à désirer en France,

graces aux superbes travaux des Savans de l'Académie des Sciences ; mais elle ne convient point à la **TOPOGRAPHIE**, qui est mon seul objet.

Avec aussi peu de mots, je dirai deux choses : premièrement, *combien* cette Paroisse, cette Justice, ce Fief, ce Domaine Rural, contiennent de *toises quarrées*, mesure du Châtelet de Paris ; secondement, *quelles sont précisément ces toises-là* dans la multitude énorme de toises quarrées que renferme la France ; de manière qu'on ne puisse jamais confondre *une seule* de ces toises avec aucune autre, parce qu'elles ont toutes un caractère *special & distinctif, certain, physique & invariable*.

Dix mots *au plus, faciles* à retenir, & que chacun peut aisément employer, suffisent à cette immensité de combinaisons, moyennant la subdivision des grands quarrés en 9 petits ; moyennant aussi la distinction évidente & palpable entre le *quarré central & les huit autres* dont il est environné.

Je dis dix mots *au plus*, parce qu'il ne sera pas toujours nécessaire de passer aux terrains, qu'on veut désigner, par les *dix* noms consacrés.

De même que les personnes qui s'entretiennent dans un lieu quelconque, à Paris, par exemple, ne disent point, pour indiquer une Maison : *au Nord du Royaume, Isle de France, Paris, Fauxbourg St. Germain, rue de Bourbon, la quatrième Maison à gauche en entrant par la rue des SS. Pères* ; mais seulement en se conformant à la méthode que j'ai employée dans mon Prospectus, tant à l'égard des habitans du Royaume, que de ceux des autres parties du Globe, pour indiquer ma demeure par ces mots : *Paris, rue du Jardinnet, vis-à-vis celle du Paon*.

On pourra dire de même **P I È C E Nord, CARREAU Sud, TENEMENT Est**, & sous-entendre les

six autres dénominations , parce que les personnes qui habitent le *Ban* où elles s'entretiennent , ou qui y portent leur pensée en cas d'absence , connoissent le *Canton* , ainsi que le *Ban* ou la *Paroisse* dont il s'agit.

Quand on veut indiquer l'instant où l'on parle , on ne dit pas : tel siècle , telle année , tel mois , telle semaine , ni le jour , ni même l'heure ; mais tout simplement , *il est le quart*.

On n'emploie jamais la totalité des caractères indécifs , quo pour les absens tout-à-fait étrangers aux objets en question ; auquel cas il n'y a point d'énumération verbale à faire , mais on l'écrit en se servant des abréviations que l'usage a introduites.

D'ailleurs , personne ne se méprendra sur l'énorme différence qu'il y a entre les étendues *uniformes , invariables & connues* des divisions régulières de la **NOUVELLE TOPOGRAPHIE** , & les étendues *irrégulières , variables & inconnues* des espaces qu'expriment les noms *Ile de France , Paris , Fauxbourg S. Germain ; Généralité , Election , Diocèse , Archbishopé , Paroisse ; Parlement , Présidial , Châtelet de Paris , &c.* , qui ne présentent aucune idée précise de *situation* ni d'*étendue* , pas même celle de l'objet particulier pour lequel ils sont établis.

Il en est de même des mots *Lieue , Arpent , Verge , Perche , &c.* , qui ont , sous le même nom , des significations aussi variées que le sont les Pays dont ils expriment les mesures.

Au contraire , les dénominations *Pièce Nord , du Carreau Sud , &c.* , indiqueront , à l'égard de chacun & pour tous les tems , une **ÉTENDUE** & une **SITUATION** aussi déterminées que faciles à saisir.

Il y a un autre avantage dans l'emploi des *Quarés uniformes* de la Nouvelle Topographie sur toutes les autres espèces de divisions du terrain , & particu-

lièrement sur les points indiqués par la langue des degrés; c'est que tout le monde peut *tracer* ces quarrés, les *borner*, les *reconnoître*, les *figurer* sur le papier, avec une *échelle convenue*, par conséquent *uniforme & invariable*.

Mais les secondes & les minutes de latitude, & qui pis est, celles de longitude, qui est-ce qui peut les connoître avec une exactitude incontestable? C'est la question que je prends la liberté de faire à M. le Chevalier de C..... Il n'ignore pas que si l'on détermine la longitude de deux lieux par les seules observations astronomiques, & sans recourir aux opérations de la Trigonométrie, les résultats des plus excellentes observations peuvent s'éloigner de la vérité de plus de *cent* secondes.

Et en admettant même que, par le progrès successif des Sciences, cette division du Globe pût encore atteindre un degré de précision plus rigoureux que celui auquel elle a été portée jusqu'à présent, toujours conviendra-t-on que les calculs compliqués qui en sont la base, en rendront, dans tous les tems; l'application impossible au général des hommes pour les besoins journaliers & communs à toutes les classes des citoyens auxquels la *connoissance précise* de l'ÉTENDUE & de la SITUATION CO-RELATIVES des différentes portions de terrain qui forment leur héritage, est nécessaire.

Dira-t-on jamais : cette Ferme, cette Métairie, ce Journal, ce Char de Pré est à 20 degrés, 2 minutes, une seconde de latitude, & à 30 degrés, 2 minutes, 2 secondes de longitude?

Il est donc plus facile d'enfermer l'espace dont on veut connoître les détails, toise par toise, en un grand quarré d'une *mesure convenue*, de le partager en 9 quarrés du premier ordre, ceux-là en 9 autres du second ordre, & ainsi de suite jusqu'à la division où l'on voudra s'arrêter, en prenant le tiers de la lon-

gueur & le tiers de la largeur. La France contiendra toujours plus d'un million d'hommes capables de cette operation. Mais aujourd'hui que les Sciences y sont si fort en honneur, en a-t-elle bien cent qui puissent assigner, sur un parallèle donné, l'étendue en toises des minutes & des secondes de longitude, qui, comme on fait, vont en diminuant, à mesure que les Parallèles sont plus distans de l'Équateur ?

Je demande pardon à M. le Chevalier de C.... ; mais il voit quelles sont mes raisons pour n'être pas de son avis sur la première question.

Quant à la seconde, nous sommes parfaitement d'accord. Il me propose de borner l'Atlas de la Nouvelle Topographie aux Cartes des *Contrées* & des *Distriets*. Il a même la bonté de me promettre beaucoup de Souscripteurs, si je veux exécuter ces Cartes.

Il y a près de vingt ans que je travaille à cette opération ; mais bien loin d'exiger qu'on souscrive pour la totalité des Plans d'un détail plus considérable que celui des *Distriets*, je borne au contraire l'Atlas Général à 64 Cartes. Les Souscripteurs pourront se contenter d'avoir la France entière ; c'est-à-dire, la *Carte générale*, formant le N°. Ier. déjà publié, les Cartes des 9 *Régions*, dont je vais publier les trois Occidentales ; & celles des 54 *Contrées* qui appartiennent à la France ; les 27 autres étant occupées en entier par les mers ; ou par des terres étrangères, n'ont pas besoin de Cartes.

Cet Atlas de 64 Cartes est la base de mon travail. Je le donnerai tout entier à mes Souscripteurs.

Quant aux *Distriets*, aux *Territoires*, aux *Bans*, &c. je n'en donnerai les Plans, qu'à ceux qui me les demanderont dessinés ou gravés, & j'en ferai très-bonne composition à mes Souscripteurs.

Si M. le Chevalier de C... veut la totalité des *Distriets*, qui ne seront pas tout à fait au nombre de 500,

à cause des Mers & des Pays Étrangers qu'il m'a fallu renfermer dans mon premier quarté ; s'il se présente, comme il a bien voulu me l'annoncer, beaucoup de Souscripteurs pour cette totalité, je publierai dès-lors les Districts parfaitement gravés. Mais la souscription actuelle se borne aux Contrées. Elle ne comprend que 64 Cartes, accompagnées de leur Discours, pour le prix de 160 liv. au total. On a même la faculté de n'avancer que le prix des dix premières Cartes, à raison de 25 liv. J'aurois cru commettre une indiscretion, si j'avois engagé le Public à souscrire d'abord pour 500 Cartes, avant d'avoir connu mon travail par l'exécution des 64 de l'Atlas général.

Pour ce qui est de l'observation de M. le Chevalier de C... sur la différence qui se trouve entre le nombre des toises qui forment la plus grande dimension du quarré dans lequel j'enferme le Royaume, & le nombre de toises qu'on attribue communément à la plus grande étendue de la France, du Nord au Sud, je ne prends dans le Méridien de Paris que la longueur qui forme les côtés du quarré, auquel j'ai été obligé de m'astreindre, pour réaliser toutes les vues que je me suis proposées dans la rédaction du Plan général de la Nouvelle Topographie.

Je me conforme d'ailleurs strictement à la valeur que l'Académie attribue aux degrés du Méridien de Paris, au Nord & au Sud de cette Ville, Et c'est pour qu'on puisse me suivre dans mes opérations, que j'indique, dans la Description des Régions, les deux Points du Méridien entre lesquels je me renferme.

La méthode employée pour reconnoître les terrains divers de l'intérieur du quarré, pourra servir à déterminer ceux que la France posséderoit en dehors.

J'ai l'honneur d'être, &c.

GRAVURES.

PLAN de l'Emplacement pour la nouvelle Comédie-Italienne, qui doit être exécuté sur le terrain de Mgr le Duc de Choiseul, par les Sieurs Audibert & Moreau, sur les dessins du Sieur Jacquin, gravé de manière à servir de pendant à celui de la Comédie Française. Prix, 1 liv. 4 sols A Paris, chez Desnos, Ingénieur-Géographe, rue S. Jacques.

Carte du Golfe du Mexique & des Isles Antilles, relatives à la guerre actuelle, par M. Buache, premier Géographe du Roi, & de l'Académie Royale des Sciences, revue & augmentée en 1780, par J. N. Buache, Géographe ordinaire du Roi. A Paris, chez Dezauche, Graveur, successeur des Sieurs de l'Isle & Buache, & chargé de l'Entrepôt Général des Cartes de la Marine du Roi, rue des Noyers, près celle des Anglois. Prix, 2 liv.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

LES Héros Français, ou le Siège de S. Jean de Losne, Drame héroïque en trois Actes & en prose, par M. d'Offieux, in-8°. A Paris, chez Lejay, rue S. Jacques.

Seconde Lettre sur l'Architecture, par M. Viel, Peintre & Architecte, in-8°. A Paris, chez Jombert, Libraire, rue Dauphine.

Lettre de M. Jousse à M. Linguet, sur les Nos 65 & 66 de ses Annales, in-8°. Prix, 12 s. A Paris, chez Prault, Libraire, grande Salle du Palais.

Analyse de l'Histoire Sacrée, depuis l'origine du

Monde jusqu'à la venue du Messie, pour servir à l'instruction de la Jeunesse. Vol. in-12. A Paris, chez Debure l'aîné, Libraire, quai des Augustins.

Dictionnaire pour l'intelligence des Auteurs Classiques Grecs & Latins, par M. Sabbatier, in-8°. Tome XXVII. A Paris, chez Delalain l'aîné, Lib. rue S. Jacques.

Les dangers des Spectacles, ou Mémoires de M. le Duc de Champigny, par M. le Chevalier de Mouhy. 2 Vol. in-12. A Paris, chez l'Auteur, rue de l'Arbre-Sec, & chez Jorry & Méricot, Libraires.

Histoire des Hommes, ou Histoire Nouvelle de tous les Peuples du Monde. Tome V. Vol. in-12. Partie de l'Histoire Moderne. L'édition in-8°. est achevée. On prévient MM. les Souscripteurs de retirer les Livraisons de 1779 & 1780. Il faut s'adresser à M. de la Chapelle, rue Basse, Porte S. Denis.

T A B L E

<i>Vers à M. L.</i> , 145	<i>cesser la Mendicité</i> , 189
<i>A M. le Barbier l'aîné</i> , 146	<i>Analyse de l'Histoire Sacrée</i> ;
<i>La Réponse d'Eulalie</i> , 147	179
<i>Les deux Bourgeois & le Paysan</i> , Conte, 148	<i>Influence du Despotisme de l'Angleterre</i> , 181
<i>Lettre au Rédacteur du Mercure</i> , sur Torré, 151	<i>Lettre aux Auteurs de ce Journal</i> , 184
<i>Enigme & Logogryphe</i> , 161	<i>Lettre au Rédacteur du Mercure</i> , 185
<i>Expériences sur les Végétaux</i> , 164	<i>Gravures</i> , 191
<i>Discours sur les moyens de faire</i>	<i>Annonces Littéraires</i> , <i>ibid.</i>

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Gardé des Sceaux, le *Mercuré de France*, pour le Samedi 28 Octobre. Je n'y ai rien trouvé qui puisse empêcher l'impression. A Paris, le 27 Octobre 1780. DE SANCY.



JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 15 Août.

M. de Kirschbaum, Conseiller de la Cour de Russie, est arrivé ici depuis quelques jours. On dit qu'il restera chargé des affaires du commerce & des finances de la Cour. Il doit se concerter avec M. de Stachiéff, sur les moyens de faire remettre à St-Pétersbourg le reste de la somme que la Porte doit payer à la Russie, & qui monte encore à 3 millions de piastres. Il examinera aussi l'état de la maison de commerce de sa nation établie ici; depuis la dernière guerre l'Impératrice a avancé des sommes considérables à cette maison, & elle veut savoir l'usage qui en a été fait.

Les affaires qui se sont élevées entre les deux Puissances, relativement aux Consuls, ne sont pas terminées. La Porte n'a pas voulu permettre que M. Lascarof allât résider en cette qualité à Jassy, en Moldavie: elle paroît même déterminée à n'en point souffrir dans cette Principauté ni dans celle

7 Octobre 1780.

a

de Walachie. Son motif est qu'il n'en est fait aucune mention dans le dernier traité, où il est dit simplement que l'Impératrice pourra établir dans les places d'étape un Consulat sur le même pied que les autres Puissances; & comme elle desire en avoir un dans un des ports de la mer Noire, la Porte offre celui de Sinope en Asie, qu'elle juge le plus convenable. M. de Stachieff a, dit-on, fait passer cette réponse à la Cour par un exprès.

Les lettres de Smyrne nous apprennent que la peste n'y fait plus tant de ravages, & que les Mosquées qui avoient été fermées ont été rouvertes. Celles de Salonique portent qu'un violent incendie y a réduit en cendres plus de 600 maisons. Ce sont les Juifs qui y sont établis qui ont souffert le plus.

R U S S I E.

De PÉTERSBOURG, le 1er, Septembre.

LES Barons de Wassenaar & de Heekeren-Brantzemburg, Ministres plénipotentiaires des Etats-Généraux des Provinces-Unies, sont arrivés avant hier dans cette Capitale. Ils ont eu déjà une conférence avec le Comte de Panin, qui leur a dit qu'il ne pouvoit entrer en matière avec eux qu'ils n'eussent eu une audience de S. M. I. & présenté leurs lettres de créances. On présume que ce cérémonial ne tardera pas à être rempli. L'Im-

pératrice revient avec toute la Cour Lundi prochain ; les divertissemens d'automne & d'hiver commenceront aussi-tôt , & seront plus brillans qu'à l'ordinaire à cause de la présence du Prince Royal de Prusse qui est attendu ici le 6 de ce mois.

Il va être établi dans cette Capitale , en conséquence d'une Ordonnance du 15 du mois dernier , un département des finances ; on en formera un pareil à Moscou qui sera sous la direction de celui-ci.

» Le 26 du mois dernier un incendie a répandu ici une alarme générale ; il éclata vers les 8 heures du soir dans un des magasins de chanvre. Un vent violent porta les flammes sur une grande quantité de barques , arrivées depuis peu , & chargées de chanvres , de cordages , d'huiles , &c. Elles furent bientôt réduites en cendres , ainsi que trois galiotes & le navire Hollandois *la Demoiselle Marie-Susanne* , qui avoit déjà à bord une partie de sa cargaison. Le grand magasin de chanvre , bâti en briques au milieu de l'eau , & que l'on avoit cru à l'abri du feu tant par sa situation que par sa construction , ne put résister à l'activité du feu , qui en écartoit tout secours. On craignit que la Bourse & tout le quartier de Wasiley-Ostrow n'éprouvassent le même sort. Heureusement les flammes prirent une autre direction. Elles consumèrent un magasin construit en charpente , & plus éloigné du foyer de l'incendie. On y avoit déposé peu de jours auparavant du tabac de l'Ukraine de la dernière récolte. Cette nuit fut affreuse ; au milieu de son obscurité éclairée par la lueur des flammes , on voyoit des masses de matières brûlantes voltiger dans l'air , où le vent les emportoit sur toute la Ville. Le feu a duré trois jours avant de pou-

voir être entièrement éteint. On compte qu'il a consumé 500 mille puds de chanvre (le pud équivaut à 32 livres pesant), 80 à 100 mille de lin, 60 mille de tabac, & 3000 sacs de graine de lin ; on évalue le tout à plus d'un million de roubles. Il a péri plusieurs personnes ; on n'en dit pas encore le nombre ; mais on craint qu'il ne soit considérable «.

D A N E M A R C K.

De COPENHAGUE, le 8 Septembre.

LE Roi a envoyé à Schleswig une commission royale, composée du Chambellan de Bardenleth, de deux Députés de la Chambre des finances, & de M. de Carstens, Conseiller de Conférence & Membre du Grand-Conseil de Gottorp. L'objet de cette commission est d'effectuer la réunion du Duché de Holstem-Glucbourg qui retourne à la maison de Danemarck, par la mort du Duc Frédéric-Henri Guillaume avec qui cette branche s'est éteinte.

Le Comte de Gorst, nouvel Envoyé de l'Electeur de Saxe en cette Cour, est arrivé ici hier.

Le même jour, il est parti du Sund pour la mer du Nord une flotte de 250 navires marchands, parmi lesquels se trouvent environ 150 navires Anglois sous l'escorte de 6 bâtimens convoyeurs, 22 navires Suédois chargés de munitions navales, sous le convoi d'une frégate de leur nation de 40 canons, commandée par le Baron de Koblers. Ce

Commandant qui a reçu une instruction exacte de sa Cour, avec une copie de la convention qu'elle a conclue avec celle de Russie, pour s'y conformer pendant sa croisière, doit, dit-on, escorter ces 22 navires jusqu'à la hauteur du Cap Finistère.

Le vaisseau Suédois le *Frédéric-Rex* appartenant à l'escadre qui a passé le Sund, est resté en croisière dans la mer du Nord.

S U È D E.

De STOCKHOLM, le 8 Septembre.

LE Roi vient de faire frapper une médaille pour éterniser la mémoire du feu Chevalier Linnéus. Elle offre d'un côté le buste de ce savant Naturaliste, & de l'autre la Déesse Cybèle ou la Nature affligée entourée des attributs des Règnes animal, végétal & minéral. On lit autour, *Deum luctus argit: & à l'Exergue: post obitum Upsalia, d. 10 Januarii 1778, rege jubente.*

A L L E M A G N E.

De VIENNE, le 10 Septembre.

ON dit que le départ de l'Empereur pour la Bohême est fixé au 18 de ce mois. Il est toujours question du voyage de l'Archiduc Maximilien pour Mergentheim; il se propose de partir le 15; mais ses équipages qu'il faut préparer, pourront suspendre son voyage de quelques jours. Il sera accompagné du Comte

de Hartig , Grand-Maître de sa Cour , & d'une suite nombreuse. Comme le Chapitre général de l'Ordre Teutonique s'assemblera seulement le 22 du mois prochain , on présumé que S. A. R. pourroit employer cet intervalle à faire une visite aux trois Electeurs Ecclésiastiques , à Mayence , à Cobentz & à Bonn.

L'Empereur a nommé Directeur des Académies de Peinture des Etats Héritaires, M. Schmutzer. Un tableau de Mutius Scevola que S. M. I. a eu l'occasion de voir & d'admirer dans la galerie de peinture de Pétersbourg , lui a donné une grande idée du talent de ce Peintre ; & ce Souverain éclairé n'avoit besoin que de le connoître pour le récompenser.

Le Commissaire général de la guerre est parti pour la Pologne par ordre de la Cour ; le régiment d'Anspach, cavalerie est ici depuis quelques jours , & l'on croit qu'il y restera en garnison.

Le Cardinal Hertzan est parti hier pour Rome ; il dirige sa route sur Milan.

De FRANCFORT , le 15 Septembre.

ON apprend de Straubing , ville sur le Danube à 10 lieues de Munich , qu'il y a eu un incendie dont les ravages ont été si grands & si prompts qu'il y a eu 100 maisons brûlées avant qu'on eut fait venir les pompes. Un des Magistrats de Munich qui s'y étoit rendu en toute diligence & qui les avoit précédées, se

transporta sur le champ au magasin des poudres de la ville, où il y en avoit un dépôt considérable, qu'il fit jeter dans le Danube avec la plus grande célérité; sans cette précaution, c'en étoit fait de la ville entière. A peine le magasin fut-il vuide que le feu y prit & le consuma. Comme le feu duroit encore au moment où l'on a écrit ce funeste évènement, on en ignore les suites, & on ne peut évaluer la perte qu'il a causée. Les premières nouvelles ne laisseront sans doute rien à desirer sur ces détails affligeans.

Selon les lettres de Pologne, le Comte de Rzewuski est encore à Grodno. Le manifeste qu'il a fait publier en Lithuanie en réponse à celui de M. Tyszenhausen, fait une grande sensation dans ce grand Duché, parce qu'il contient plusieurs faits qu'on avoit ignorés jusqu'à présent.

Les mêmes lettres portent que l'on a levé le sequestre qui avoit été mis sur les terres que le Prince Charles de Radziwill possède dans la Lithuanie; ces terres sont estimées 125 millions de florins Polonois; on évalue à 36 millions, celles qu'il a dans les environs de Cracovie & de Zolkiew. Le revenu que ce Prince en tire à présent est de 8 millions de florins Polonois.

On lit dans une lettre de Lublin les détails suivans d'un crime bien atroce & bien réfléchi.

» Le Comte de Jusseffowicz, possédant un Château aux environs d'Oerzka, avoit au nombre de

ses domestiques, un Nègre, qu'il fit rigoureusement châtier il y a près de deux ans, on ne-dit pas pour quel sujet : ce malheureux conservant au fond de son cœur un vif ressentiment de ce traitement, ne put sans doute trouver, pendant un si long terme, une occasion favorable pour se venger, & n'en perdit point l'espérance. Le Comte & son épouse furent invités dernièrement à une nôce, qui devoit se faire dans un Bourg voisin ; ils s'y rendirent, ne laissant au Château que leur fils, âgé de huit ans ; le Nègre en question pour le servir, avec deux autres domestiques. Ce scélérat profita de leur absence ; il assassina les deux domestiques, qui ne se doutant de rien, furent aisément les victimes de sa barbarie. Après quoi, ayant tiré à lui le pont-levis du château, pour empêcher que personne n'y pût entrer, il eut la cruelle constance d'attendre jusqu'au lendemain au soir, le retour du Comte, de la Comtesse & de leur suite : dès qu'il les aperçut & qu'il put en être facilement vu & entendu, il se présenta à une des fenêtres les plus élevées du Château, le jeune Comte entre ses bras ; après avoir vomi contre ses Maîtres les menaces & les imprécations les plus horribles, dans le moment où l'on étoit à peine revenu de la première surprise, que causoit un spectacle aussi extraordinaire & aussi alarmant, le monstre précipita au fond du fossé l'innocente victime qu'il tenoit entre ses bras & qui remplissoit envain l'air de ses cris ; puis s'élançant lui-même du lieu où il étoit, il trouva dans sa chute la fin d'une vie qu'il auroit dû perdre dans les plus cruels supplices «.

I T A L I E.

De LIVOURNE, le 4. Septembre.

LA compagnie Autrichienne des Indes

Orientales établie à Trieste , a reçu avis que son vaisseau le *Prince de Kaunitz* , a mouillé le 19 du mois dernier dans la rade de Malaga ; il vient de la Chine d'où il étoit parti le 31 Janvier ; sa cargaison consiste en thé , bois de teinture , porcelaines , canelle , toiles de Nankin , diverses étoffes de soie.

» Le vaisseau de guerre le *St-Joachim* , écrit-on de Naples , est de retour de Palerme où il a transporté D. Antonio Cortada-Yoru , Lieutenant-Général au service de S. M. , & qui doit remplir par *interim* la place de Vice-Roi , sous le titre de Président & de Capitaine Général. Ce vaisseau vient de remettre à la voile pour Carthagène où il sera joint par une de nos frégates & se rendra ensuite dans un des Ports de France , où il prendra à bord le Marquis de Caraccioli , ci-devant Ambassadeur à la Cour de Versailles , & nommé par S. M. Vice-Roi de Sicile «.

On apprend de Crème , dans l'Etat de Venise , qu'un magasin à poudre de la citadelle où le feu a été mis par la foudre a sauté. 3 jeunes gens ont eu le courage à la vue de l'incendie qui suivit l'explosion , de pénétrer dans les magasins , d'en enlever les barils qui étoient encore pleins de poudre ; ils ont réussi ; & leur hardiesse a sauvé la ville de la destruction totale dont elle étoit menacée si le reste de la poudre avoit pris feu.

» Le Capitan Bacha , lit-on dans plusieurs lettres du Levant , ayant fait équiper & armer vers le milieu du mois de Juillet plusieurs bâtimens à rames , pour les faire avancer vers la côte de Maina , y marcha lui-même à la tête de 6000 soldats & de quelques autres troupes qu'il avoit rassemblées sur sa route,

Son but étoit de subjuguier les Mainottes , & il réussit dans son entreprise à l'égard de ceux qui habitent les plaines. Mais ayant fait après cela sommer ceux qui habitent sur les montagnes , ils répondirent au Général Turc qu'ils avoient toujours été libres & avoient suivi les Loix des Anciens Lacédémoniens , leurs ancêtres , que la tradition leur avoit transmises ; qu'à la vérité ils s'étoient soumis pour un certain tems à la République de Venise , mais que cette soumission avoit été purement volontaire de leur part ; & que depuis que la Morée étoit devenue Tributaire de la Porte , ils s'étoient toujours maintenus comme une nation libre , ainsi qu'ils espéroient pouvoir le faire à l'avenir. — Le Capitan Bacha , peu content de cette réponse , ayant attaqué ces braves gens , fut repoussé avec perte de 800 tués & 100 blessés , qui furent faits prisonniers ; ce qui les obligea de se retirer & de les bloquer sur leurs montagnes , afin de les réduire par famine. On croit cependant que ce projet ne lui réussira pas mieux que le premier , parce que les Mainottes sont abondamment pourvus de vivres , & que pour exécuter cette entreprise , il faudroit avoir sur pied un corps d'armée beaucoup plus considérable que celui qu'il a sous ses ordres «.

E S P A G N E.

De CADIX , le 8 Septembre.

LES Officiers & les équipages des navires amenés ici par l'armée combinée , ont été agréablement surpris lorsqu'on leur a rendu fidèlement leurs effets & leurs hardes. Ce traitement , dont nos ennemis , ceux même qui montent les vaisseaux du Roi , ont

rarement donné l'exemple , ne fera peut-être pas davantage imité. Les passagers sont encore mieux traités que les équipages ; on s'est empressé d'adoucir leur sort ; plusieurs se sont déjà embarqués ; d'autres en plus grand nombre ont pris le chemin de Lisbonne , où ils trouveront des vaisseaux de leur Nation.

Une partie des vivres du convoi ennemi servira à approvisionner l'armée qui est toujours en état de sortir au premier ordre. Il paroît qu'on auroit désiré qu'elle restât plus long-tems en mer. Ce n'est pas la faute de D. Louis Cordova ; ce Général avoit ordre de revenir à la fin du mois dernier. Les avis que l'on reçut du départ des convois d'Angleterre , & de ceux qu'on y attendoit des Indes Occidentales , firent dépêcher le vaisseau de ligne l'*Atlante* deux jours après le départ de D. Vincent Doz , avec ordre à l'armée de tenir la mer. Le lendemain on expédia un *Aviso* pour le même objet. Le malheur voulut que celui-ci fut pris par Johnstone ; & l'*Atlante* ne rencontra pas D. Louis Cordova. Si l'on ne savoit pas que ce vaisseau a pu se joindre à l'armée du Ferrol , on auroit quelque inquiétude sur son compte ; car on n'en a reçu aucune nouvelle depuis son départ. Cependant comme il portoit des ordres de la dernière conséquence , la conduite du Capitaine sera examinée rigoureusement à son retour.

Les lettres de Madrid ne nous annoncent pas encore le départ de M. le Comte d'Estaing ; & comme nous ne voyons faire ici aucun préparatif pour le recevoir , quoique nous soyons certains qu'il y viendra , nous pensons qu'il ne s'arrêtera pas dans la Ville , & qu'il ira tout de suite à son bord.

Gibraltar est dans la détresse , si les rapports de tous les déserteurs ne sont pas exagérés ; non-seulement D. Antonio Barcelo veille à ce qu'aucun navire ne s'introduise dans la baie , il pense même aux moyens qui pourront détruire ceux que l'ennemi a dans le port. Il a essayé , pour cet objet , des brûlots de nouvelle invention , faits par un Sergent d'artillerie. Ces brûlots n'ont que quatre pieds de long. Ils suivent la direction qu'on leur donne , & avec une rapidité inconcevable , ils vont s'attacher à l'objet contre lequel on les dirige , & le consomment. Les premiers essais qu'on en fit ne furent pas satisfaisants ; mais ils réussirent la semaine dernière au-delà de toute espérance. On avoit placé , dans le port d'Algésiras , des planches , des poutres à une très-grande distance ; les brûlots qu'on y dirigea s'y attachèrent & les consumèrent entièrement. Nous verrons quel parti notre brave Chef-d'escadre tirera de cette invention.

A N G L E T E R R E.

De LONDRES, le 23 Septembre.

Nous n'avons encore aucunes nouvelles positives de l'Amérique Septentrionale ; le 20 au soir il arriva au bureau du Lord George Germaine des dépêches du Chevalier Clinton ; elles furent envoyées sur le champ au Roi à Windsor, & on ne parle point encore aujourd'hui 23 de leur contenu : tout ce que l'on fait par les avis de Hollande, c'est que ce Général ayant trouvé les lignes de Washington trop bien protégées par la nature & par l'art, est retourné avec son armée à New-Yorck après une excursion de 5 semaines, & plusieurs escarmouches dans lesquelles ses troupes ont toujours eu le dessous. D'autres avis qu'on dit avoir une source authentique, portent que l'armée Angloise a perdu 1300 hommes dans ces cinq semaines par la maladie, la désertion, & ceux qui ont été tués ou faits prisonniers dans les diverses actions ; elle est aussi très-mal approvisionnée en munitions de bouche & en équipages de camp.

L'arrivée de l'escadre de M. de Ternay & de l'Amiral Graves nous prépare à quelques nouvelles intéressantes. On dit qu'il est arrivé en France des lettres de New-Port, en date du 5 Août, où l'on dit que l'armée de M. de Rochambeau, qui est dans le meilleur état, campe sous New-Port, faisant des

vœux pour voir le Général Clinton , que l'on dit devoir la chercher à la tête de 10 à 12,000 hommes. Dès le 21 Juillet une escadre de 10 à 11 vaisseaux , tant de ligne que frégates , croisoient devant le Port ; mais les bâtimens entroient & sortoient sans empêchement , ce qui est prouvé par l'arrivée en France de celui qui a apporté cette lettre & beaucoup d'autres.

Nous ne sommes pas encore instruits de ce qui se passe aux Isles ; la Cour du moins ne publie rien des nouvelles qu'elle reçoit : Le Capitaine Rice est arrivé sur le *Boyne* , avec des lettres du Général Vaughan. Elles apprennent , dit-on , qu'en réparant les fortifications , en partageant judicieusement ses troupes , il avoit mis les Isles de Ste-Lucie , de Tabago , de la Barbade , d'Antigoa & de St-Kitt's , dans le meilleur état de défense possible ; qu'il avoit sur-tout cherché à rendre supportable aux troupes le séjour de l'Isle meurtrière de Ste-Lucie ; tant en faisant élever des baraques , qu'en leur faisant distribuer des boissons saines & sur-tout du vieux rum , & en défendant de les faire travailler pendant la chaleur du jour ; cela n'empêche pas qu'il ne perde de son aveu trente hommes par semaine.

Selon les mêmes avis reçus par le *Boyne* , qui étoit parti de St-Christophe le 2 Août ; l'hivernage étoit alors très-proche , ce qui alloit suspendre toutes les opérations militaires pendant quelques mois. L'Amiral

Rodney avoit envoyé l'Amiral Rowley avec 10 vaisseaux de ligne à la Jamaïque. On dit que M. Dalling, Gouverneur de cette Isle, écrit au Ministère qu'elle est actuellement si bien fortifiée, qu'il ne craint pas l'approche des ennemis; cela ne l'a pas empêché de demander au Général Vaughan un renfort de l'armée de Ste-Lucie pour le mettre en état de recevoir les François & les Espagnols.

Deux vaisseaux de ligne ont ordre de prendre pour 6 mois de vivres & d'appareiller le plutôt possible pour les Isles de l'Amérique. On dit que le motif de leur départ, est l'avis qu'on a reçu de l'intention qu'a Rodney d'aller au Vent, à moins qu'il ne reçoive quelques nouvelles favorables de ses croiseurs qu'il a envoyé reconnoître les flottes combinées dont nos Ministres n'ignorent pas la destination.

L'état des choses dans cette partie du monde a donné lieu aux observations suivantes :

Nos Ministres paroissent se conduire aussi mal avec l'Amiral Rodney, tant en tronquant ses dépêches qu'en lui refusant les renforts nécessaires pour continuer la guerre avec succès. Ils mettent dans ce procédé une indécence & une inattention révoltantes. Cet Amiral, dans sa lettre publiée par la Gazette du 12 de ce mois & datée du 31 Juillet, se réfère à une lettre du premier, » où il dit avoir » rendu compte à L. S. de la situation actuelle des » affaires dans cette partie du monde, & de la » très-grande force des escadres combinées qui

» consistoit en 36 vaisseaux de ligne ». L. S. n'ayant
 point jugé à propos de donner ces détails au pu-
 blic, elles n'auroient pas dû rapporter cette ci-
 tation, & rien ne prouve mieux que les Ministres,
 en trompant la nation, ne daignent pas seulement
 prendre la peine de lui cacher leurs artifices.
 Rodney ajoute : » Malgré leur grande supériorité,
 » par le nombre des vaisseaux, les ennemis n'ont
 » osé attaquer aucune des Isles de S. M. ni recon-
 » noître sa flotte alors dans la baie de Gros-Islet,
 » quoique j'eusse constamment une petite escadre
 » en croisière à l'ouvert de la baie de Fort-Royal
 » pour me donner avis de tous leurs mouvemens ».

Ici le brave Rodney a la permission de parler pour
 lui-même, c'est-à-dire, qu'on imprime fidèlement
 ses propres expressions, aussi combien sa phrase
 est claire, précise, virile & satisfaisante ! —
 Les Ecrivains Ministériels veulent bien avouer que
 l'Amiral s'est trouvé dans une position très-criti-
 que; que les ennemis avoient un grand avantage
 sur lui par le nombre des vaisseaux, leur bon
 état, la vitesse de leur marche, le complet de
 leurs équipages; qu'ils lui étoient enfin supérieurs
 en tout, excepté par l'habileté des Commandans
 & la bravoure des Officiers & des Soldats. Les
 partisans de la Cour doivent aussi convenir qu'en
 sauvant sa flotte & en conservant les Isles à sucre
 malgré l'extrême disproportion de ses forces, il a
 rendu le plus grand service; mais quand le suc-
 cès n'auroit pas répondu à son zèle & à la sagesse
 de ses mesures, quand il auroit éprouvé quelques
 revers, ce n'est point lui, mais les Ministres seuls
 qui auroient dû en être responsables. Cet éclair-
 cissement étoit nécessaire pour nous tenir en garde
 contre toutes les nouvelles gasconades de la Cour.
 — Le courage à toute épreuve & la bonne con-
 duite du Général Rodney dans des circonstances
 vraiment critiques; sa bonne contenance devant

un ennemi supérieur qu'il a même en quelque sorte défié ; la vigilance par laquelle il a su préserver de tout danger nos Isles à sucre & la Jamaïque même , jusqu'à laquelle il a étendu sa sollicitude sans jamais faire la moindre imprudence qui pût exposer témérairement & sans fruit les vaisseaux de S. M. ; la disposition si judicieuse de sa flotte , au moyen de laquelle il a tenu la mer libre pour sa réunion avec Walsingham qui sans cela auroit couru le plus grand danger d'être intercepté par l'ennemi ; toutes ces considérations sont infiniment plus glorieuses pour lui que ses victoires même les plus éclatantes , où la fortune , la supériorité des forces & d'autres circonstances peuvent avoir eu quelque part. — Une obscurité politique semble couvrir de nouveau l'Amérique Septentrionale. Vient-elle de la profonde léthargie de nos Ministres , ou des efforts extraordinaires des François & des Américains , ou de ces deux causes réunies ? Ce qu'il y a de certain , c'est que les forces de S. M. y agiront avec autant de vigueur que sa flotte dans les Isles. A l'exception de la conquête singulière de Charles-Town , toute notre guerre de l'Amérique Septentrionale n'a été qu'une scène continuelle d'inaction , de torpeur & de stupidité manifestes. — Les papiers étrangers commencent à faire sonner bien haut les prodigieux avantages de la prise de notre flotte pour les deux Indes , mais leurs calculs paroissent aussi embrouillés à cet égard que le furent d'abord les nôtres. Cette malheureuse catastrophe a été occasionnée , accompagnée & suivie de certaines circonstances qui , avec le tems , se manifesteront , malgré toutes les manœuvres qu'on met en usage pour les soustraire à la connoissance du public.

Malgré notre confiance en Rodney & en Clinton , on n'est pas sans inquiétudes

sur l'issue de cette guerre ; & il se passe peu de jours qu'on ne se plaigne de ceux qui nous y ont engagé. Pour montrer combien elle a affoibli notre commerce , on a fait le tableau suivant de ce qu'il étoit avant les troubles d'Amérique.

<i>Colonies de</i>	<i>Vaisseaux.</i>	<i>Matelots.</i>	<i>Exporta- tion de la G. B.</i>	<i>Exporta- tion des Colonies.</i>
La baie d'Hudson.	. . 4 . .	130 .	16,000 .	29,340
Labrador	} 380 .	20,540 .	273,600 .	345,000
120 vais- seaux Amé- ricains, & 2000 cha- loupes de Terre-Neu- ve.				
Canada.	. . 34 . .	408 .	105,000 .	105,500
Nouvelle Ecosse.	. . 6 . .	72 .	26,500 .	38,000
Nouvelle Angleterre.	. . 46 . .	553 .	395,000 .	370,000
Rhode-Is- land, Con- necticut & Nouvelle Hampshire.	} . 3 . .	38 .	12,000 .	114,000
New- Yorck.				
Pensylva- nie.	. . 35 . .	390 .	611,000 .	705,500
Virginie & Maryland.	. . 330 . .	3,900 .	865,000 .	1,040,000
Caroline Septentr.	. . 34 . .	408 .	18,000 .	68,350
Caroline Mérion.	. . 140 . .	1,680 .	365,000 .	395,665
Georgie.	. . 24 . .	240 .	49,000 .	74,200
Saint-Au- gustin.	. . 2 . .	24 .	7,000 .	
Pensacola.	. . 10 . .	120 .	97,000 .	63,000
<hr/>				
	1,078	28,833	3,371,100	3,874,556

Notre grande flotte aux ordres des Amiraux Darby, Digby & Ross, est toujours retenue à Torbay par les vents contraires. Le cutter le *Dreadnought* qui avoit été devant Brest, pour épier les mouvemens des François, l'a rejointe & a rapporté que le 5 de ce mois il étoit sorti 4 vaisseaux de ligne & 2 frégates qu'il supposoit avoir pris la route de Cadix; il y avoit encore dans ce port 6 vaisseaux de ligne prêts à appareiller. Lorsque tous ces vaisseaux auront joint la flotte de Cadix, elle sera forte de 54 vaisseaux de ligne, & nous n'en avons que 34 à leur opposer. Le Commandant de cette escadre n'est pas encore nommé.

« Les Ministres, dit un de nos papiers, excepté le Lord Sandwich, voudroient nommer le Lord Howe, mais il y a certaines conditions préliminaires & indispensables, qu'ils exigeront de quiconque acceptera ce poste, auxquelles le brave Lord Howe ne se soumettra jamais. Les calomnies des Courtisans ne sauroient avoir de prise sur sa réputation, quant au zèle, à l'activité & aux talens qu'il a déployés contre le Comte d'Estaing à Sandy-Hook & Rhode-Island; ils seront toujours rappelés par les Citoyens honnêtes, quoique puissent faire ou dire des gens payés pour les dénigrer ».

La flotte de St-Christophe consiste en 70 voiles; le *Boyne* qui l'escortoit en fut séparé par un coup de vent par la latitude de 45. Ce vaisseau est arrivé avec 5 pieds d'eau dans sa cale. Il est arrivé la plus grande partie des bâtimens du convoi; le cutter le *Général* qui étoit parti de la Barbade le 26

Juillet, rapporte que le 4 Septembre il fut séparé du convoi, & le lendemain il vit les débris de plusieurs vaisseaux qui selon son opinion faisoient partie de la flotte. La mer à quelques milles à la ronde, étoit couverte de tonneaux de rum & de balles de coton; mais elle étoit si forte qu'il ne put sauver que 2 de ces balles.

Les arrêtés faits par le Parlement d'Irlande le 21 Août ont fait beaucoup de bruit; on doute que l'Administration y donne aucune suite, en attendant la reprise des séances; ce parti seroit au moins dangereux, sur-tout après l'assemblée d'un très-grand nombre de citoyens de Dublin sur ce sujet. On y avoit proposé de convenir d'une association pour ne rien importer d'Angleterre, de prier le Roi de dissoudre le Parlement, & de remercier les corps des volontaires qui, en se montrant les défenseurs des droits des sujets, ont été traités de séditieux par le Parlement; la première & la dernière proposition ont été approuvées unanimement. La deuxième n'a été rejetée qu'après une longue délibération.

» Des résolutions de cette nature, lit-on dans une lettre de Dublin, sont trop semblables à celles qui entraînent la révolution de l'Amérique, pour que le Gouvernement ne préfère pas de céder à porter les choses à l'extrémité par une sensibilité mal placée. L'Irlande, à la vérité, est dans une position moins avantageuse que l'Amérique; mais l'exemple de celle-ci pourroit, malgré tous les obstacles, produire sur les Irlandois, poussés à bout, des effets

d'autant plus funestes, que ce Peuple & les Américains conservent les uns pour les autres une affection plus sincère que celle qui a jamais subsisté entre les derniers & la Grande-Bretagne. On fait que dès qu'on eut en Amérique l'avis du succès des démarches que l'Irlande fit l'hiver dernier pour se procurer la liberté du commerce, le Général Washington fit assigner le jour de S. Patrick, Patron de l'Irlande, pour célébrer cet avantage remporté sur la suprématie Britannique. Cette fête eut lieu en effet le 17 Mars dernier.

Le Roi vient de faire dans les commissions de la trésorerie & de l'Amirauté, quelques changemens qui n'en annoncent cependant pas un dans le système de l'Administration, ainsi qu'on s'y attendoit au moment de la réélection d'un nouveau Parlement. Lord North continue d'être à la tête de la commission du trésor, où parmi les anciens Membres, les Lords Westcote & Palmeston sont conservés. Les nouveaux son Sir Richard Sutton, & M. Jean Buller, l'un des Commissaires de l'Amirauté. M. Charles Wolfran-Cornwall a été nommé Chef-Juge des Forêts de S. M. au-delà de la Trente, & l'on croit qu'il remplira encore la place d'Orateur des Communes à la place de Sir Fletcher Norton qui sera élevé à la Pairie. S. M. a rétabli aussi le Bureau du commerce & des plantations aboli par le Parlement dissous, conformément au bill de M. Burke: tous les anciens Commissaires sont rentrés à l'exception de M. Graville qui passe à l'Amirauté. Le Comte de Carlisle est désigné pour succé-

der à la Vice-Royauté d'Irlande. S. M. a créé en même-tems 7 nouvelles Pairies qui ne peuvent manquer d'augmenter le parti de la Cour déjà si prépondérant dans la Chambre des Pairs.

Pendant que l'on s'occupe par-tout de l'élection des Membres du nouveau Parlement, on a inféré dans nos Papiers la pièce suivante qui, dans les circonstances actuelles, ne peut qu'intéresser.

Un Précis de l'Histoire du dernier Parlement pourroit mettre les Electeurs en état de juger du mérite des individus qui le composoient, & de voir jusqu'à quel point il étoit prudent de les élire de nouveau ou de nommer d'autres Représentans & d'essayer si le changement d'hommes pourroit opérer un changement général de mesures. Mais les Ministres par la dissolution soudaine & imprévue du Parlement, qui n'avoit d'autre objet que de forcer le peuple à des élections précipitées, ont rendu à peu-près sans effet tous les conseils & toutes les précautions, & ils ont fait de l'élection générale une confusion générale, une pure moquerie & une insulte au bon sens des citoyens, ou plutôt ils ont réduit à rien cette prétendue élection. Quoiqu'il en soit, nous remplissons notre promesse sans nous embarrasser si le troupeau, qu'on appelle le Public, prêtera ou non l'oreille à nos avis. — Le Parlement a commencé au mois d'Octobre de l'année 1774, dans un tems où nous étions en paix avec tout l'Univers, & où, selon les déclarations les plus solennelles des Ministres, nul principe de discorde ne troubloit notre tranquillité intérieure. Voyez le Discours du Roi aux deux Chambres lors de l'ouverture du nouveau Parlement, & les autres Correspondances entre le Ministère & les deux Chambres

par Message & autrement. C'étoit un bien en Angleterre qu'il y eût du mécontentement, des murmures, & même déjà de petites émeutes dans quelques parties de l'Amérique, & principalement à Boston. Mais les Ministres ont dissimulé & même nié tous ces faits ; le Parlement ne s'est jamais permis la moindre recherche sur cet objet, & le Gouvernement ne lui a jamais demandé le moindre avis, la moindre assistance pour rétablir le calme en Amérique & étouffer à tems les germes des émeutes & des séditions, jusqu'au mois d'Avril 1775, que la méintelligence & la désunion entre les Américains & leur Gouverneur militaire aboutirent à une rébellion dans toutes les formes. — Les habitants de la baie de Massachussett, s'étant pourvus d'armes, de munitions, &c, prirent ouvertement les armes contre les troupes du Roi, & le 19 Avril, il y eut un combat entre les deux partis. Ce n'est pas à nous à chercher lequel des deux fut l'agresseur, puisque le Parlement ne s'en est jamais occupé. Mais il est constant que si les Américains n'eussent pas pris l'alarme & qu'ils n'eussent pas fait toutes les dispositions nécessaires pour être prêts à s'assembler au premier ordre, cette action n'auroit pas eu lieu. La nouvelle de cette escarmouche ne fut pas plutôt arrivée que les Ministres se mirent à crier : *Rebellion ! Rebellion !* Alors ils en ont aggravé & étendu toutes les circonstances dans la même proportion qu'ils affoiblissoient & atténuoient auparavant tous les symptômes, & toutes les menaces de cette rupture si prochaine. Tous les échos du Parlement répétèrent avec un bruit effrayant ce grand mot de *Rebellion*, & tous les Membres à l'envi offrirent au Roi leur sang & leurs biens, comme si les armées combinées & invincibles de la France & de l'Espagne, maitresses de la Manche, effectuoient alors une invasion sur nos côtes. — Les Ministres les prirent au mot, Ils demandèrent à grands cris de l'argent, qui

leur fut accordé aussi-tôt, sans qu'on s'informât du sujet ni de l'objet de cette réquisition. Mais ce n'étoit-là qu'un prélude ou essai de ce qu'on devoit faire par la suite; car aussi-tôt que le Lord North eut cet argent, il s'endormit, se contentant pour cette année d'envoyer les trois Généraux Clinton, Burgoyne & Howe au secours du Général Gage, contre une poignée d'Insurgens qui n'avoient pas même de Général. Ils ont eu la mortification de voir que le Général Anglois s'étoit laissé bloquer & assiéger par une canaille sans discipline. C'est à peu-près dans ce tems qu'eut lieu l'étrange affaire de Bunkers-hill, qui a coûté la vie à un grand nombre de braves Bretons sans qu'on sût trop pourquoi. — Le Parlement s'étant assemblé de nouveau, vers le commencement de l'hiver de 1776, on n'y entendit que ces cris : *de l'argent ! de l'argent ! de l'argent* pour ramener l'Amérique à son devoir & venger l'honneur de la Grande-Bretagne ! L'argent a été accordé sans hésiter, sans délibérer; & pour assoupir une insurrection, ou si l'on veut un commencement de rebellion dans un coin de l'Amérique, le Ministre a été autorisé à salarier des troupes étrangères & à lever des recrues dans toute l'Allemagne, comme si nous étions en guerre ouverte avec les trois-quarts de l'Europe, pour joindre ces troupes aux forces Britanniques & les envoyer combattre dans un nouveau monde où ils n'avoient pas plus affaire que dans la lune. — De toutes les mesures adoptées jamais par un Ministère ignorant & étourdi, c'étoit assurément la plus gauche, la plus imprudente & la plus dangereuse. Elle donna du relief & par conséquent de l'existence aux Rebelles vis-à-vis de toute l'Europe. Elle avilit la Grande-Bretagne, & la fit descendre en même proportion. Elle rendit un bon office aux François & aux Espagnols, & elle les excita à spéculer & à manœuvrer contre nous. Elle mécontenta tous les bons Anglois, elle partagea

leur

leur opinion relativement à la cause de la guerre & aux moyens de la soutenir ; elle réunit les Américains contre nous , eux qui auparavant étoient sincèrement attachés à la Métropole & à ses intérêts , & elle leur inspira à tous le projet de se rendre indépendans ; ce fut donc cette fatale mesure qui arracha l'Amérique à la Grande-Bretagne , & qui lui fit prendre la résolution de se jeter dans les bras de la Maison de Bourbon. Puisque la Métropole (disent les Américains) envoie des sauvages étrangers pour nous égorger , nous aurons recours à des amis & à des alliés étrangers pour nous protéger.

— Si la Grande-Bretagne par sa force intrinsèque & sans aucune assistance étrangère n'eût pas pu maintenir l'autorité du Gouvernement dans des provinces éloignées , l'Amérique auroit vécu en paix & auroit tâché de se gouverner & de se défendre elle-même. Quoiqu'il en soit , le Parlement consentit à tout implicitement , ne s'informant de rien soit pour sa conscience , soit pour la décence. — L'argent levé en 1776 & la saison de l'été furent employés à faire venir des soldats Germaniques , ainsi qu'à les faire partir avec des troupes Angloises (le tout formant un corps assez considérable) pour Staten-Island où notre nouveau Général s'étoit enfui de Boston avec sa petite armée , & où toutes nos troupes arrivèrent assez-tôt pour effrayer une moitié de l'armée rebelle de Long-Island , au lieu de la prendre toute entière , ce qu'elles auroient dû faire & ce qui auroit terminé la guerre tout-d'un-coup ; mais cette opération eût fait tort au commerce de la guerre , qui pour être lucratif demande à être nourri de même que tous les autres commerces. Néanmoins nos troupes poursuivirent les rebelles depuis Long-Island jusqu'à New-York ; elles les chassèrent de cette dernière place & y établirent des quartiers d'hiver. C'est là que nous les laisserons ainsi que le fil de notre Histoire , que nous reprendrons dans un autre moment. Nous finis-

7 Octobre 1780.

. b

rons seulement en observant que le Parlement n'a jamais concouru autrement avec l'Administration par rapport à la conduite de cette guerre que pour lui fournir tout l'argent, tous les hommes, tous les vaisseaux & généralement tout ce qu'elle a demandé, & cela sans prendre la moindre information ni sur la dépense, ni sur la destination.

L'Amirauté a fait publier le 19 de ce mois l'article suivant.

Le Capitaine Fortescue, montant la corvette le *Scourge*, informe M. Stephens dans sa lettre du 16 de ce mois que le 15 à dix heures du matin il a découvert un bâtiment portant sur lui; qu'à quatre heures l'ayant hélé & n'en recevant point de réponse, il en conclut que c'étoit un bâtiment ennemi, & en conséquence il lui lâcha une bordée; l'ennemi arbora aussitôt Pavillon François & la lui rendit. Après un combat d'une demi-heure le vaisseau François amena. Ce bâtiment se nomme la *Charlotte*, corsaire de Dunkerque de 16 canons de 6 & de 120 hommes commandés par M. du Cassou, qui a été dangereusement blessé dans l'action. Le premier Lieutenant & dix matelots ont été aussi blessés, & il y a eu 4 hommes tués. C'est un vaisseau neuf qui n'étoit sorti que depuis trois mois de dessus le chantier, & depuis dix-huit heures du port de Dunkerque pour intercepter les bâtimens marchands destinés pour Ostende & Flessingue. — Le *Scourge* monte 16 canons & 80 hommes. Il ne paroît pas qu'il ait eu aucun homme tué ou blessé.

On lit dans une lettre d'un Officier au service de la Compagnie des Indes, datée du fort William le 3 Mars dernier, qu'il y a un projet d'expédition contre Manille, à laquelle on doit employer un bataillon de Mac Ledds, & un corps considérable d'artillerie & de

troupes de la compagnie. Cette armée sera d'environ 10,000 hommes. Comme on fait que ces possessions Espagnoles ne sont pas dépourvues de moyens de défense comme elles l'étoient dans la dernière guerre , & qu'on les a mises dans un état de force respectable. On n'est pas sans inquiétude sur cette entreprise qui demanderoit pour réussir une armée nombreuse & bien approvisionnée.

La *Résolution* & la *Discovery* ne sont point encore arrivées. Ces vaisseaux ont été rencontrés aux Orcades vers le commencement de ce mois. Ils avoient pris la route du nord pour éviter les François & les Espagnols ; ils se seroient épargné ce détour , si en apprenant que la guerre étoit déclarée , ils avoient eu avis en même tems des ordres que la Cour de France a donnés en leur faveur. On dit qu'ils ont à bord un enfant & une femme d'une des Isles qu'ils ont découvertes dans les mers du sud. On les attend à chaque instant. Il est à remarquer que de 60 hommes qui étoient à bord de la *Discovery* , il n'est mort que le Capitaine de ce vaisseau M. Clarke ; & à bord de la *Résolution* , où il y avoit 120 hommes , on n'en a perdu que 3 dont un a été tué à côté du Capitaine Cook.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE SEPT.

De Philadelphie le 10 Juillet. On dit que l'ennemi a été extrêmement surpris de trouver si peu de troupes continentales dans

Charles-Town. Le Général Leslie, chargé de recevoir ces troupes après la reddition, dit au Général Lincoln : *Je suppose, M., que ceci est votre première division. Ce corps répondit le Général, est ma première & ma dernière division; vous voyez toutes les troupes que j'avois. L'ennemi n'a pas vu sans chagrin qu'il avoit employé tant de tems & perdu tant de monde contre une si petite garnison. Il reconnoît lui-même qu'il a perdu 1700 hommes à ce siège.*

» L'Assemblée, écrit un Particulier de Richmond, dans la Virginie, avoit rejeté le Plan de finances du Congrès le 18 Mars; mais la question ayant été reprise, il a été adopté, & on s'occupe actuellement à passer le bill. — Nos dernières nouvelles du Sud portent que Lord Cornwallis, à la tête de 3000 hommes, est campé à Camden, dans la Caroline méridionale, ayant des postes avancés au-dessus & au-dessous de lui, dont l'un est composé de 500 hommes & l'autre de 400. Il y fait des magasins & rassemble ceux qui ont donné leur parole de venir prêter serment de fidélité au Roi d'Angleterre. Lorsque le Baron de Kalb & le Général Caswell auront été joints par 2500 hommes de notre milice, qui sont actuellement en marche, ils auront 7 à 8000 hommes «.

On a reçu de Poughkeepsie le bulletin suivant en date du 3 de ce mois.

» On débitoit hier, comme un fait certain, que les troupes de Massachusset, au nombre de 6000 hommes, étoient en marche pour se rendre au quartier général. — Suivant les dernières nouvelles que nous avons reçues de l'ennemi à New-Yorck, les vaisseaux qu'il avoit dans la rivière sont descendus de nouveau, & ses troupes forment une ligne de-

puis la rivière de Hudson, près de Phillips jusqu'à la rivière de Westchester. Il y a quelques batteries dans le détroit, & on a lieu d'attendre quelques nouveaux pillages le long des côtes. — Dans tous les Etats dont nous avons reçu des avis, on prend les mesures les plus courageuses & les plus efficaces pour compléter nos armées & régler le prix courant du papier monnoie. — Plusieurs prises considérables sont arrivées à Beverly & Newbury-Port; à bord d'une de ces prises s'est trouvé le Major Sheriff (précédemment Aide-de-Camp du Général Gage) & son épouse; ils alloient de Georgie en Angleterre.

De Boston le 21 Juillet. Nos Conseils généraux ont pris les moilleurs arrangemens pour recruter & approvisionner l'armée. Les Membres sont allés chez eux pour accélérer l'exécution de ces mesures. Ils ont résolu d'envoyer 5000 hommes pour compléter les bataillons pendant 6 mois, & pour se procurer un corps de milice qui soit prêt à agir pendant trois. Les Négocians & les citoyens de la capitale qui ont ouvert une souscription pour les besoins publics ont déjà souscrit pour 170,000 liv. sterl.

» La frégate Française l'*Hermiane*, écrit-on de New-Port, dans Rhode-Island, arriva ici le 8 Juin. La veille, à 7 heures du matin, à 5 lieues S. S. E. de la pointe Monckok, elle avoit rencontré un vaisseau de guerre, une chaloupe, une goëlette & un fenau armés. M. le Chevalier de la Touche qui la commande, s'étant assuré qu'ils étoient Anglois, porta sur le vaisseau qui étoit de 44 canons; celui-ci vint à sa rencontre, & il s'en suivit un combat furieux pendant une heure & demie à la portée du fusil. La frégate ennemie serra alors le vent & s'éloigna

à force de voiles. L'*Hermione* qui avoit beaucoup souffert dans ses agrès, ne put la poursuivre ; elle chassa la goëlette & la força de se sauver sur l'Isle-Longue, à 4 brasses d'eau à la vue de la frégate Angloise, qui ne se mit pas en devoir de la secourir. Un calme plat étant survenu, M. de la Touche-Tréville gagna New-Port. Il a été blessé légèrement au bras ; M. Duquesne, son Commandant en second, l'a été au bras & à la cuisse. M. de la Ville-Marais eu a l'os de la cuisse gauche cassé par un boulet. M. de Chardnac, Volontaire, a perdu la main droite ; il y a eu 10 matelots tués & 37 blessés. L'*Hermione* n'a que 20 canons de 6 liv. en batterie & 10 sur les gaillards. Son adversaire en avoit 30 de 18 & de 12 en batterie, sans compter ceux de 9 qu'elle avoit sur ses gaillards. — Le Chevalier du Rousseult de Fayolle, Major au service de S. M. T. C., Aide-de-Camp du Marquis de la Fayette, est mort subitement le 8 Juin, au moment qu'il alloit se rendre à bord de l'*Hermione*. Cet Officier âgé de 39 ans est extrêmement regretté «.

L'armée de M. de Rochambeau est campée sous New-Port. Plusieurs corps Américains l'ont jointe. La flotte Angloise s'est approchée de Rhode-Island. Une lettre de Fréhold dans le Nouveau Jersey, contient à cet égard les détails suivans, elle est du 17 de ce mois.

» Il ne reste plus de doute sur les 6 gros vaisseaux que je vous ai mandé, il y a quelques heures, être arrivés aujourd'hui après-midi à la hauteur de Long-Island. C'est l'escadre de l'Amiral Graves, je suppose que plusieurs des vaisseaux qui la composent montent 80 canons ; il n'y en a point au-dessous de 60. J'ai descendu hier à Shrewsbury, mais le brouillard étoit si épais qu'il ne m'a pas été possible de faire quelques remarques intéressantes. J'ai vu qu'Arbutnot avoit augmenté l'escadre de Graves de 13 vais-

seaux, dont 10 m'ont paru de 30 canots, & les 3 autres sont de fortes frégates. Les vaisseaux d'Arbuthnot & les autres forment la ligne Occidentale, immédiatement pour couvrir l'entrée de Shandy-Hook.

FRANCE.

De VERSAILLES, le 3 Octobre.

LE Roi a accordé le brevet de Duc héréditaire & les honneurs du Louvre au Comte Jules de Polignac, Mestre de Camp au Régiment du Roi, Cavalerie; il a eu l'honneur de faire ses remerciemens à S. M. le 20 du mois dernier. Le 24 la Duchesse de Polignac a pris le tabouret, conformément au brevet de Duc héréditaire accordé par le Roi au Comte Jules de Polignac. Le même jour la Comtesse de la Plesnoye a été présentée au Roi, à la Reine & à la Famille Royale par la Princesse de Chymay, Dame d'honneur de la Reine; & la Comtesse de Gouy d'Arcy a été présentée par la Comtesse de Salles.

LL. MM. & la Famille Royale ont signé le contrat de mariage du Marquis d'Anjorant, Officier des Grenadiers dans le régiment des Gardes Françaises, & Ecuyer-Commandant des Ecuries de Madame la Comtesse d'Artois, avec Mademoiselle le Roy de Rocquemont.

Le 26 Dom Dufaz, Religieux de la Congrégation de St-Vanne, eut l'honneur de présenter au Roi des chiens de chasse & des faucons

au nom de l'Abbaye de St-Hubert ; ce présent que l'Abbé de St-Hubert est dans l'usage de faire annuellement à S. M. , fut reçu par le Marquis de Forget , Capitaine du Vol du Cabinet.

De P A R I S , le 3 Octobre.

ON n'a point de nouvelles postérieures de l'Amérique Septentrionale & des Isles. La dernière dépêche de l'Amiral Rodney à l'Amirauté , telle qu'elle a été publiée en Angleterre , n'offre rien à la curiosité depuis le départ de M. de Guichen de Fort-Royal de la Martinique jusqu'au 31 Juillet. A cette époque l'Amiral Rodney étoit à St-Christophe , & depuis le 9 on avoit perdu de vue la flotte François & Espagnole faisant voile à l'ouest. On ne doute pas qu'elle se soit dirigée vers la Jamaïque , & les nouvelles qu'on attend de ces parages ne peuvent qu'être intéressantes.

Selon les nouvelles d'Espagne M. le Comte d'Estaing devoit quitter St-Ildephonse le 16 , & en ce cas il a dû arriver à Cadix le 23 ou le 24 du mois dernier. On ignore encore s'il prendra le commandement de l'Armée combinée , ou s'il ira en Amérique avec une forte escadre.

Nos nouvelles de Brest portent que le *Sceptre* est déjà doublé en cuivre , & qu'on travaille actuellement à doubler de même la *Ville de Paris* & le *Northumberland*. Cette opération se fait avec une telle diligence ,

que les vaisseaux ne font pour ainsi dire qu'entrer & sortir des bassins. Les frégates la *Friponne* & la *Fine*, rentrées le 12, ont été défarmées sur-le-champ pour être doublées pareillement, & la *Friponne* étoit déjà dans les bassins le 14.

Les mêmes lettres ajoutent que les régimens de Neustrie & d'Anhalt paroissent être du nombre de ceux désignés pour être embarqués sur la division à présent en armement à Brest, & qui, selon toutes les apparences sera commandée par M. de la Touche-Tréville, qui est encore à la Cour; ces régimens, avec Auvergne & Rouergue, formoient la deuxième division de M. le Comte de Rochambeau.

On dit que M. le Prince de Montbarrey a écrit aux Commandans de tous les régimens d'Infanterie François & Etrangère, que l'intention du Roi étant de compléter les troupes que la guerre a transportées en Amérique. S. M. a décidé que chaque régiment fournira un détachement qui sera de 2 Sergens, 3 Caporaux & 75 Soldats, pour ceux qui n'ont pas fourni de détachement pour le service des vaisseaux, & les autres à proportion. Le Ministre, ajoutent-on, recommande de prendre des soldats de bonne volonté, en leur expliquant que c'est pour être incorporés dans les régimens d'infanterie de terre, employés actuellement en Amérique; & il observe qu'il seroit intéressant que ces détachemens ne fussent

composés que d'hommes de 18 à 30 ans ; ou de soldats ayant été déjà sur mer & dans les Colonies , s'ils étoient plus âgés , & s'il ne se présentoit pas assez d'hommes de bonne volonté ; il faut toujours que les vues de S. M. soient remplies.

La frégate l'*Aurore*, écrit-on de Marseille, commandée par M. le Chevalier de Cypierre, est arrivé ici avec 32 bâtimens marchands venant de Cadix. Depuis le premier Septembre jusqu'à ce jour 20, il est entré ici un grand nombre de bâtimens de commerce, & quelques navires du Roi qui les escorteient. Le convoi le plus précieux est celui qui vient de la Morée & de l'Archipel ; il a mouillé d'abord aux Isles d'Hyères, sous l'escorte de trois frégates, & est composé de 28 voiles qu'on estime 14 à 15 millions. Il est entré hier dans ce Port, avec la frégate la *Sérieuse* que commande M. de Missieffy, Capitaine de vaisseau. M. de Pierre-Vert, commandant la corvette du Roi le *Tigre*, a amené un corsaire de Mahon de 4 canons & 38 hommes d'équipage.

Le convoi parti de l'Isle-d'Aix le 3 Septembre, consiste en 50 bâtimens ; l'escorte en est composée du vaisseau du Roi le *Magnanime*, de 74 canons, & des frégates la *Fée* & la *Galathée*, de 32.

C'est le 21 du mois d'Août que le convoi pour les Isles du-Vent, parti de l'Isle-d'Aix le 8 Juin, & forcé de relâcher à la Corogne, en est reparti pour sa destination sous l'escorte de l'*Invincible*, de 108 canons, du *Guerrier*, du *Bien-Aimé*, de 74, de l'*Alexandre*, de 64, & de 3 vaisseaux de ligne

Espagnols , & des frégates la *Cérés* , la *Railleuse* & de la corvette le *Sénégal*. Ces derniers bâtimens doivent aller jusqu'en Amérique ; mais les vaisseaux reviendront à Cadix.

On se rappelle le combat de la frégate la *Montréal* , qui défendit & sauva devant Alger un convoi attaqué par 2 frégates Angloises & 3 corsaires. La conduite du Comte de la Porte-Issertieux , qui en prit le commandement après la mort de M. de Vialis-Fontebelle , a mérité à ce brave Officier les 2 lettres suivantes du Ministre.

» J'ai mis sous les yeux du Roi , M. , le compte que vous m'avez rendu du combat soutenu le 30 Juillet dernier , par la frégate la *Montréal* , contre 2 frégates & 3 corsaires Anglois à la vue d'Alger : le regret que S. M. a de la perte de M. Vialis de Fontebelle , que vous avez remplacé dans le commandement , ne pouvoit être tempéré que par la satisfaction qu'Elle a ressentie de la conduite très-courageuse & très-intelligente que vous avez tenue , pour la défense de cette frégate , & du convoi qui lui étoit confié. Elle a été également satisfaite des témoignages que vous avez rendus , de la bravoure & du zèle de l'Etat-Major , de l'Officier commandant le détachement d'Infanterie & de l'équipage. — Je prendrai incessamment les ordres de S. M. sur les différentes demandes que vous me faites pour eux ; mais préalablement je m'empresse de vous annoncer qu'Elle vous a accordé le grade de Capitaine de Vaisseau , à prendre rang dans les promotions qui auront lieu par la suite , & qu'Elle vous conserve le commandement de la frégate que vous avez si bien défendue , quoiqu'Elle en eût précédemment disposé. — Je suis

bien persuadé que ces graces aussi distinguées que l'action qui les occasionne, seront pour vous un nouveau motif d'émulation & de zèle pour le service de S. M.

DE SARTINE.

S. M. est, M., très-satisfaite de la conduite que vous avez tenue : Elle m'a chargé de vous le mander, & de vous faire connoître qu'Elle a remarqué qu'en défendant avec habileté & avec valeur l'honneur de son Pavillon, vous n'avez pas négligé un instant de donner aux navires que vous escortiez, toute la protection dont ils avoient besoin pour ne pas être attaqués. Ce sont ces différens motifs qui m'ont déterminé à proposer à S. M. de vous accorder les récompenses dont elle vient de vous honorer : la frégate la *Montréal* ne peut être en de meilleures mains que les vôtres ; je suis bien persuadé que vous continuerez à saisir les occasions de vous distinguer, & que vous serez toujours bien secondé par votre Etat-Major & par votre équipage qui viennent de donner les plus grandes preuves de zèle, de fermeté & de bravoure. — Le parti que vous avez pris de laisser votre convoi à Alger, pour ne pas l'exposer dans un moment aussi critique, & de revenir à Toulon pour y prendre de nouveaux ordres, a été approuvé par le Roi, qui d'ailleurs a vu que vous vous étiez concerté à cet égard avec M. de la Vallée, Consul de France à Alger, &c.

Plusieurs papiers publics, en faisant mention dans le tems de la prise de la frégate du Roi la *Nymphe*, commandée par le brave Chevalier du Romain, ont dit que M. le Chevalier de la Bourdonnaye, commandant le cutter l'*Adif*, avoit rendu compte au Commandant de la Marine, à Brest, de ce fâcheux évènement ; M. de la Bourdonnaye commandoit le cutter la *Le-*

Yvette, de 18 canons, de 6 livres, calibre Anglois; mais alors il montoit l'*Actif*, qui n'avoit à cette époque que 6 canons de 4 & un équipage proportionné. On sent que la différence de force de ces bâtimens en auroit nécessité aussi une de conduite dans les circonstances. Si la *Levette* se fût trouvée à la place de l'*Actif*, ou l'avantage de la frégate Angloise auroit été plus considérable, ou ce qui est au moins aussi probable, le Chevalier du Rumain au lieu de succomber en cherchant par ses manœuvres hardies à rendre inutiles les forces supérieures de l'ennemi s'en seroit emparé.

On mande du Havre que l'on construit en ce Port, pour le Roi, deux gabarres de 20 canons chacune; la première est déjà lancée, l'autre le sera incessamment. On arme aussi dans le même Port les corsaires des braves Capitaines Favre & Cottin; le premier commande la *Josephine*, & le second aura sous ses ordres la *Marquise de Seigneley* & la *Comtesse de Busançois*.

» Les habitans du quartier de la grande rue de cette Ville, écrit-on de Montpellier, instruits par le Courrier du 3 Septembre, de la prise faite le 9 Août par les escadres combinées de France & d'Espagne d'un nombreux convoi Anglois, se décidèrent tout de suite à faire éclater leur joie; & secondés par une foule de leurs Concitoyens, après avoir reçu l'approbation des Supérieurs, ils se donnèrent des soins si multipliés, si ardens & si prompts, qu'ils réussirent le même jour à faire élever un grand arc de triomphe à trois portiques, sur lequel étoit placé un vaisseau avec tous

ses agrêts ; on voyoit flotter le pavillon de France à la poupe, celui d'Espagne à la proue, & l'oriflamme des deux Nations sur la vergue de perroquet du grand mât : un grand médaillon transparent placé sous le portique du milieu, contenoit les armes des deux Monarques unis pour la liberté des mers & pour la cause commune de l'Europe, & la légende du médaillon portoit ces mots, *Vivent les Rois de France & d'Espagne* : plusieurs drapeaux & trophées d'armes & de lauriers étoient distribués dans les entours de l'édifice & aux croisées des maisons voisines. L'illumination en flambeaux, globes, pots à feu & lampions, étoit aussi brillante que bien ordonnée. Une foule nombreuse de Citoyens de tout état répétoit les mots de la légende avec des cris d'allégresse, pendant que le Peuple dansoit au son des tambours & des hautbois ; enfin une troupe leste & choisie de jeunes gens, précédée de flambeaux & d'instrumens, alla répandre la joie publique, en répétant ses danses chez les Grands, dans les places publiques & dans les autres quartiers de la Ville. Cette fête a été continuée le lendemain 4 Septembre «.

Il n'est point vrai que M. Fabre, commandant la frégate les *Etats d'Artois*, ait été demander du service à M. le Comte d'Estaing ; il a pu en quittant Lisbonne s'arrêter à Madrid ; mais on ne dit point qu'il se soit présenté à St-Ildephonse. Au reste cet Officier n'a pas paru à Bordeaux ; il est dans une maison de campagne aux environs de cette Ville au milieu de sa famille.

On a appris il y a quelques jours la mort du Prince de Carignan, frère aîné de Madame la Princesse de Lamballe. Il laisse un

fils âgé de 10 ans de son mariage avec
 Mademoiselle de Lorraine, fille de Madame
 la Comtesse de Brionne. Le Prince Eugène
 son frère, dont le mariage vient d'être cassé
 par le Parlement de Paris, étoit aussi fort
 malade au départ du courrier. La Reine,
 Madame, & Madame la Comtesse d'Ar-
 tois sont venues le 28 à Paris faire leur
 compliment de condoléance à Madame la
 Princesse de Lamballe.

» Un jeune homme de 18 ans, écrit-on d'A-
 miens, élevé à Paris dans l'hôpital des Enfans-
 Trouvés, où il avoit été baptisé sous le nom de
 Pierre, fut envoyé avec d'autres au sortir de
 l'enfance à St-Quentin, pour y être nourris moyennant
 une légère rétribution. On vint, il y a environ
 cinq ans, retirer les enfans des mains de ceux
 qui s'en étoient chargés. Pierre redoutant le sé-
 jour d'un hôpital, trouva le moyen de s'é-
 chapper & de revenir à St-Quentin. Un Traiteur
 de cette Ville, touché de sa jeunesse & de sa mi-
 sère le recueillit dans sa maison, & lui apprit
 son métier sans autre vue que de faire une bonne
 action. Il vient d'en recevoir la récompense. Un
 créancier exigea, il y a quinze jours, le paiement
 d'une somme modique que lui devoit le bienfai-
 teur de Pierre. Ce particulier dénué de fonds,
 résolut pour faire honneur à sa dette, & se mettre
 à l'abri des poursuites dont il étoit menacé, de
 vendre une partie de son argenterie. Il appelle
 l'enfant trouvé, lui confie sa situation & son des-
 sein, & le charge de vendre ses effets. Cette nou-
 velle décide Pierre; il dit au Traiteur de ne point
 se presser de vendre son argenterie, & qu'il va
 travailler à le tirer d'embarras par d'autres moyens.
 Sans s'expliquer davantage, le jeune homme va

trouver M. de Fransure, Colonel au Corps Royal d'Artillerie, s'engage dans le Régiment d'Auxonne, reçoit le prix de sa liberté, & l'apporte à son bienfaiteur. Tenez, lui dit-il, il y a long-tems que j'ai envie de servir le Roi, & de vous prouver que je ne suis point ingrat; je viens de me satisfaire; acquittez votre dette. Le Traiteur & sa femme fondant en larmes, embrassent le jeune homme, & veulent le forcer à reprendre son argent, mais rien ne peut ébranler sa résolution; & il vient de partir emportant l'estime de cette Ville.

Nous avons annoncé plusieurs remèdes contre la rage; notre but en les publiant étoit d'en faciliter les essais, dans l'espérance que s'ils ne sont pas toujours efficaces sur tous les sujets, ils peuvent l'être sur quelques-uns. On ne sauroit trop multiplier les secours contre une maladie cruelle qui résiste quelquefois aux remèdes les plus accredités. Ce motif nous engage à publier encore celui-ci que M. Chedet, Curé de Champvert, nous a fait passer.

« J'ai vu, nous écrit-il, employer cette recette dans la Bresse par un ancien Curé qui assure qu'après l'application de son remède il n'avoit jamais vu arriver d'accident; qu'il l'avoit même vu appliquer avec succès à une personne déjà atteinte des accès de la rage. Je l'ai vu moi-même administrer à plusieurs personnes, & notamment en Janvier 1767, à cinq, tant hommes que femmes & enfans, qui avoient été blessés considérablement par un chien évidemment enragé, sans qu'aucun d'eux ait rien ressenti depuis. — Il s'agit de faire dissoudre pour un adulte, environ un gros de sel policreste de seignette, d'y ajouter quelques gouttes du sang de la personne mordue; (on en peut

tirer seulement de 10 à 20 gouttes par une légère incision au bout du doigt ou ailleurs) & on fait avaler ce mélange au malade. — On peut ajouter au remède , un peu de cristal minéral ; mais cela paroît inutile , puisque le Curé de qui je l'ai appris , ne l'employoit pas , & que je l'ai vu réussir sans cela. Le remède une fois pris , est suffisant. Cependant il seroit peut-être plus efficace , réitéré. On n'a pas besoin de régime. On peut le prendre en tout tems. Il paroît cependant plus convenable de le prendre l'estomach un peu vuide «.

Un Militaire , qui a 40 ans de service & qui n'a de fortune que son état , Pere de trois garçons , dont l'aîné a 25 ans & le dernier 12 ; & de dix Filles , l'aînée âgée de 26 ans & la cadette de dix : toutes très-bien élevées , très-adroites & faisant les dentelles de Valenciennes & autres ; ainsi que tous les petits ouvrages de Parures & de Modes , désireroit en placer quelques-unes chez des Dames de distinction , en qualité de *Demoiselles de Compagnie* ; plusieurs d'entr'elles (les aînées) pincent assez bien la Guittarre & s'accompagnent de la voix , qu'elles ont agréable ainsi que la figure ; elles savent un peu de Musique. S'adresser à M. Ameñant , Négociant , rue du Four Saint-Honoré , à Paris.

Demoiselle Anne-Elisabeth de Potot de Combreux , sœur du feu bailli de Combreux , Ambassadeur de la Religion auprès du Roi de Naples , est morte ici le 13 Septembre dans la 79^e année de son âge.

Jean-Joseph de Vincens de Mauleon d'Astoaud , Marquis de Causens , Maréchal des Camps & Armées du Roi , Lieutenant de Roi de Provence , Commandant de la Principauté d'Orange , est mort ici le 17 Septembre dans la 56^e année de son âge.

Marie de Vichy de Chancru , veuve de J. B. Jacques de la Lande , Marquis du Défaux , Brigadier des Armées du Roi , Lieutenant - Général de l'Orléannois , est morte en cette ville le 23 du même mois , âgée de 84 ans.

Philibert Bateau , journalier du village de Rel , Paroisse de Marzac , Diocèse de Limoges , y est mort le 2 Septembre âgé de 107 ans , sans avoir eu aucune maladie pendant sa longue vie.

Les Numéros sortis au Tirage de la Loterie Royal de France , du premier de ce mois , sont : 43 , 48 , 11 , 36 & 7.

De BRUXELLES , le 3 Octobre.

LE Roi de Suède arriva ici le 18 du mois dernier , sous le nom de Comte de Haga. Il descendit à l'Hôtel d'Angleterre , ou peu de tems après son arrivée , il fut complimenté par le Lieutenant - Général Comte Ferrari , au nom du Prince de Staremberg qui se trouvoit indisposé. S. M. a refusé tous les honneurs & tous les dîners ; elle a bien voulu accepter les soupers ; en conséquence après avoir assisté tous les soirs à la Comédie , elle a soupé successivement chez le Prince de Staremberg , le Nonce du Pape & le Ministre des Etats-Généraux des Provinces-Unies. S. M. est repartie le 22 pour se rendre à la Haye ; elle se proposoit de s'arrêter à Anvers , & dans quelques autres endroits pour y voir ce qu'il y a de remarquable. Le Comte de Kreutz l'a quittée à

Anvers , où la suite n'a plus été composée que du Comte de Lowenhaupt , des Barons de Mosner , Taube , Strumfeld , Wreede , Viegt , & de M. Franks , Secrétaire du Cabinet.

» Le fameux Commodore Johnstone , écrit-on d'Amsterdam , qui depuis quelques mois a croisé avec une escadre sur les côtes de Portugal , où il a enlevé beaucoup de navires Hollandois , a été , à ce que l'on assure , rappelé par la Cour , & est parti de Lisbonne à la fin d'Août. Comme les Patrons n'ont cessé de faire des représentations aux Amirautes touchant la conduite de ce Chef envers leurs navires , conduite si contraire au droit des gens & aux traités qui subsistent entre les deux Puissances , on espère qu'il sera condamné à restituer les navires dont il s'est emparé , ainsi que leurs cargaisons qu'il a fait vendre , & qu'on évalue à 300 mille livres sterl. »

Les lettres de Londres annoncent que les corsaires Anglois ont déjà conduit dans les ports de la Grande - Bretagne quelques navires Russes ; la Cour a fait relâcher l'*Alexandre*. On est fort curieux d'apprendre si les autres seront traités aussi favorablement ; s'ils le sont cette partialité paroîtra fort extraordinaire aux Hollandois dont les navires continuent d'éprouver , de la part des vaisseaux , même du Roi , les traitemens les plus indignes.

» Le Capitaine Jean Edzes , lit-on dans une lettre d'Amsterdam , arrivé le 18 Juillet à St-Eustache , a écrit qu'étant sorti du Texel , il rencontra le 28 Mai près du Cap Finistere un vaisseau de guerre Anglois , dont le Capitaine voulut le contraindre d'avouer qu'il étoit destiné pour l'Espagne ou l'A-

mérique Septentrionale , en le menaçant de le faire mettre aux fers. Sur son refus il fut retenu pendant 3 heures à bord du vaisseau Anglois , & ne fut renvoyé sur le sien qu'après avoir été cruellement battu ; on lui avoit pris aussi la plupart de ses instrumens de navigation. Deux jours avant son arrivée à St-Eustache , il rencontra un corsaire qui lui enleva presque tous les cordages , de manière qu'il ne put finir son voyage qu'avec beaucoup de danger .

PRÉCIS des nouvelles de Londres , du 26 Septembre.

Il est surprenant que Rodney dans sa lettre du 31 Juillet , n'ait point parlé du détachement de plusieurs de ses vaisseaux de ligne pour la Jamaïque. Une lettre de St-Christophe du 25 Juillet , dit que ce détachement étoit parti la veille , & que l'Amiral Rowley prendra le commandement du Chevalier Sir Péter-Parker. Suivant d'autres , le détachement n'est parti que le 29 , & il n'est pas de 10 vaisseaux , puisque Rodney reste avec 21 à St-Christophe.

Le Général Dalrymple est arrivé le 25 de New-York. Le Ministre étant à la campagne , les dépêches ont été portées au Roi à Windsor. Il est venu en très-peu de tems (étant parti le premier Septembre) sur la frégate la *Virginie* , dont le Capitaine Ord a apporté des nouvelles de l'Amiral Arbuthnot. Il n'avoit rien transpiré le 26 des dépêches de l'un & de l'autre. — Le *Général Eveningpost* d'aujourd'hui (Gazette vouée aux Ministres , dit seulement que Graves est arrivé heureusement à New-York , & que les François sont si bien fortifiés à Rhode-Island , qu'on ne croyoit pas qu'il fût sage de les attaquer. — « Malgré le profond silence qui s'observe sur ces dépêches , dit une autre Gazette , il se débite d'après des lettres particulières délivrées aujourd'hui , que leur contenu est de la nature la plus triste & la plus alarmante , au point de prouver de la manière la

plus complète, que nos affaires en Amérique sont réduites à une extrémité qui n'admet plus l'espoir, pas même la possibilité dans cette partie du monde. — Dans nombre d'autres nouvelles fâcheuses se trouve la confirmation de la perte entière de la flotte partie au commencement du printemps de Cork pour Québec. On avoit fait courir le bruit que les ennemis n'en avoient pris que 12 vaisseaux. Les derniers avis portent avec certitude que la flotte entière, sans en excepter un seul navire, est en leur possession. De toutes les nouvelles, celle-ci est la pire, la saison étant si avancée qu'il est impossible d'aller au secours de cette garnison, qui avoit été obligée de diminuer ses rations 15 jours après que la flotte eut quitté nos côtes. — Il se débite encore qu'à l'arrivée de M. de Ternay, le Général Washington ayant reçu un renfort, s'étoit campé avec 20,000 hommes près de New-Yorck; que le Lord Cornwallis étoit dans les parties intérieures de la Caroline Méridionale, & que la Milice de cette Province qui avoit fait de si belles protestations de loyauté, s'étoit emparé de ses Officiers & les avoit conduits dans la Caroline Septentrionale qui continuoit d'être attachée au Congrès, &c. — Même état des fonds.

Du 28 Septembre. — Les Lords North & Germaine sont revenus de leurs campagnes à Londres; M. Dalrymple avoit été à celle du dernier lui rendre compte de l'état particulier des choses. Le silence continue toujours sur ces dépêches & fait le plus mauvais effet. Les Ministres font répandre que comme ils étoient à la campagne le 25, on n'a pu faire sur le champ les extraits de ces dépêches qui sont très-longues, mais qu'ils paroîtront dans la Gazette du 30. — Voici ce qui perce de ces dépêches dans les Gazettes vouées aux Ministres. — M. de Ternay avoit perdu tant de monde dans la traversée, qu'il n'avoit débarqué que 4000 hommes à Rhode-Island. Washington faisoit mine de former des

magasins; & avoit rassemblé un nombre de troupes considérable, mais très-mal composé. Le Général Clinton avoit effectué un embarquement de 10,000 hommes, & accompagné de l'escadre d'Arbuthnot, il avoit été jusqu'à la pointe de Long-Island, mais il n'avoit pas jugé à propos d'attaquer M. de Ternay. Il avoit cependant laissé l'Amiral croissant à la hauteur de *Marthe's-Vine-Yard*, & étoit revenu à New-Yorck. Il y avoit quelque dissensions parmi les Officiers de l'armée Angloise, mais on avoit tout lieu d'être content du courage & de la santé des troupes. Enfin quoique le Général Clinton ne se soit pas trouvé assez fort, pour marcher contre M. de Ternay, il avoit pris les meilleures mesures pour que l'ennemi ne pût l'attaquer avec succès.

Les lettres apportées par la *Virginie* sont du 28 Août. Elle a mis à la voile le premier Septembre. On dit que l'armée de Washington est de 20,000 hommes, sans compter les troupes Françaises de Rhode-Island, & les corps Américains qui les ont jointes, formant 12,000 hommes. Les Officiers que la frégate a ramenés, sont les Généraux Mathews, Pattison, Tryon & Dalrymple. On assure aussi que le retour du Général Clinton à New-Yorck a été occasionné par la nouvelle que Washington avoit passé l'Hudson, & faisoit un mouvement sur la Ville avec 16,000 hommes. — L'embarquement s'étoit fait malgré les réclamations de plusieurs Officiers qui ne trouvoient point qu'il restât assez de provisions dans New-Yorck où on en étoit déjà à demie ration.

Il se confirme que le Général Cornwallis perd successivement tous les postes dont il croyoit être assuré dans la Caroline Méridionale; que les Milices qui lui avoient prêté serment vont grossir l'armée de Gates, & qu'il alloit être obligé de se renfermer dans Charles-Town.

Le bruit couroit à New-Yorck au départ de la

Virginie qu'on avoit rencontré le 28 Juillet. M. de Guichen sous le Vent de St-Domingue, en route pour la Jamaïque avec 32 vaisseaux de ligne, 16,000 hommes de troupes, & qu'on avoit compté 62 voiles.

M. de Ternay avoit élevé d'imposantes fortifications à Rhode-Island, où il venoit de publier une déclaration au nom du Roi de France, pour assurer le peuple d'Amérique, que le Roi, son maître, étoit résolu à le soutenir de tout son pouvoir; qu'il feroit la conquête du Canada pour céder cette Province aux Etats-Unis, & enfin que d'un jour à l'autre, il attendoit de France de puissans renforts pour l'exécution complète de ce plan.

Il n'y a plus de doute sur le détachement fait par Rodney de 10 vaisseaux de ligne pour la Jamaïque, même avant le 31 Juillet, date de sa dernière dépêche. On en a publié la liste suivante à St-Christophe. *Princesse Royale* 98 canons, *Albion*, *Magnificent*, *Conqueror*, *Grafton*, *Elizabeth*, *Berwick*, *Thunderer*, *Trident*, *Sterling-Castle*, de 74 canons.

La frégate a rencontré un vaisseau de cartel des Isles, qui l'a assuré que M. de Guichen embarquoit des troupes à St-Domingue pour la Jamaïque. On dit aussi qu'elle a rencontré un vaisseau François de 74 canons, avec 5 bâtimens de transport allant à Rhode-Island.

Le nombre exact des vaisseaux de la flotte de Québec dont les Américains se sont emparé le 12 & le 15 Juillet est de 19. Cette perte est d'autant plus sensible, que le besoin des munitions & des subsistances dont la flotte étoit abondamment chargée, étoit aussi grand pour l'armée Angloise du Canada qui en est privée, que pour la ville de Boston où ces vaisseaux ont été conduits. Ils étoient assurés à Londres pour 300,000 liv. sterl.

Depuis l'arrivée de la frégate le Ministère est

dans la consternation. Tous les plans sont suspendus ; on parle d'envoyer au plutôt en Amérique ou aux Isles une forte division de la grande escadre, qui ne fait que parader inutilement sur nos côtes. Mais on craint qu'avant l'arrivée de ce renfort le grand coup nous ait été porté. Deux des Membres du cabinet veulent que le plan des opérations futures soit changé. Tout n'est plus dans nos Conseils que désordre & incertitude.

On lit dans les Gazettes du 26 de nouvelles instructions à tous les vaisseaux de guerre & corsaires, datées à St-James le 15, qui conformément à un article interprétatif nouvellement convenu avec le Roi de Danemarck du traité d'alliance & de commerce, fait à Copenhague le 13 Juillet 1670, désignant les objets qui doivent être regardés comme de contrebande sur les vaisseaux Danois, & n'en exceptent que le fer non travaillé & les planches de sapin, ainsi que les substances fraîches ou salées pour des places non bloquées ou assiégées.

Suivant les dernières nouvelles de Torbay, le vent y retenoit encore la grande escadre. Il passe pour certain qu'il en sera fait un détachement pour aller porter du secours à Gibraltar, & le reste croisera pour assurer le retour des flottes.

ERRATA. Il s'est glissé dans le N^o. 39, page 176 quelques fautes que nous nous empresseons de rectifier. Le dispositif de la Sentence du 27 Août 1779, n'est point exact. Après ces mots : *donnons lettres à la partie de Guillaume de sa prise de fait & cause de la partie de Thorel*, il faut supprimer le reste, & lire : *faisant droit sur la demande des parties de Martineau.* (MM. les Comte de Carcado & Marquis de Molac), *disons, du consentement de la partie de Guillaume, que dans les Histoire & Généalogie de la Demoiselle d'Eon, partie de Guillaume, il ne sera fait aucune mention du Nom & de la Maison de la Sénéchal.* Sur le surplus des demandes, mettons les parties hors de Cour, &c... Nous devons ajouter que dans un exemplaire imprimé de ce Jugement le mot du *consentement*, &c. n'est pas omis ; la Sentence du 22 Août dernier, rendue sur la nouvelle instance occasionnée par l'impression du premier Jugement, le laisse dans son entier.



JOURNAL POLITIQUE
DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 17 Août.

ON apprend du Caire qu'il est encore arrivé dans la mer Rouge deux bâtimens Anglois, destinés pour Suez; forcés par les vents contraires de relâcher dans un des ports de la Haute-Egypte, ils y ont débarqué 5 personnes, chargées de papiers & de lettres pour le Caire. Celles-ci avant de pouvoir continuer leur voyage par terre ont été obligées de payer 3000 patagons à Han-Bey, l'un des petits tyrans qui se sont emparés de la domination de ce pays. Arrivées au Caire, Ismael, Bacha de l'Egypte en a renvoyé 4 à leurs vaisseaux, & a fait partir l'autre avec ses dépêches & ses papiers pour Constantinople sous la garde d'un Officier Turc. A l'arrivée des quatre premières au port, l'un des vaisseaux a repris la route de l'Inde, & l'autre celle de Gedda. Nous saurons lorsque le Messager sera dans cette ville si les bâtimens en question sont marchands ou simplement des Aviso. Quels

14 Octobre 1780.

c

qu'ils soient il n'est pas douteux que leur expédition ne soit désagréable à la Porte qui avoit défendu rigoureusement aux Franes l'année dernière, tout commerce dans les ports de la mer Rouge, à l'exception de celui de Gedda; elle avoit même refusé au Chevalier Ainslie, Ambassadeur de la Grande-Bretagne, la permission de faire entrer à Suez les paquebots porteurs des dépêches de l'Inde. Les efforts des Anglois pour faire reprendre au commerce de l'Asie son ancien cours par l'Arabie & l'Egypte, ont très-mal réussi. M. Baldwin qui a été à la tête de ces entreprises, vient de disparoître, laissant pour plus d'un million de piastres de dettes.

Nous nous flattions que la peste avoit entièrement cessé ses ravages; elle vient de se manifester de nouveau avec plus de violence, tant dans cette ville, que dans les environs. Il en est mort dernièrement cinq personnes à Bujukdere, ce qui a obligé les Ministres étrangers qui y font leur résidence, à fermer leurs Hôtels.

R U S S I E.

De PÉTERSBOURG, le 8 Septembre.

LE 5 de ce mois les Ministres plénipotentiaires de la République des Provinces-Unies, eurent leur première audience de l'Impératrice, à laquelle ils remirent leurs lettres de créance. Le lendemain ils en eurent une du Grand-Duc. Ils n'ont pas en-

core pû entrer en conférence avec le Comte de Pannin ; l'arrivée du Prince de Prusse , les fêtes qu'elle occasionne , occupent toute la Cour. Ce Prince a fait ici son entrée publique le 6 , à 7 heures du soir. Une foule inouïable de peuple s'étoit rendue sur son passage ; il descendit au Palais de Woronzow , où il fut reçu par les Comtes de Pannin & d'Osterman , & le Prince Baratinsky , Maréchal de la Cour , à la tête d'une suite nombreuse de Chambellans & de Cavaliers. Hier , vers midi , il se rendit à la Cour accompagné d'une suite nombreuse , & fut présenté à l'Impératrice dans l'appartement appelé des *Brillans* , où le Grand-Duc & la Grande-Duchesse s'étoient rendus. Après le dîner , il retourna au Palais de Woronzow pour y recevoir la visite de LL. AA. II.

L'incendie des magasins de chanvre , qui a eu lieu le 26 du mois dernier , a été , dit-on , occasionné par l'imprudence d'un matelot , qui étoit entré avec de la lumière dans un de ces magasins où il s'étoit assoupi.

Depuis 8 jours il règne ici des pluies qui ont ratiéné le froid ; on espère cependant jouir encore de quelques beaux jours d'automne pendant le cours de ce mois ; s'ils nous manquent , l'été n'aura guère duré cette année plus de six semaines.



S U È D E.

De STOCKHOLM, le 10 Septembre.

EN conséquence des ordres que le Roi a envoyé de Spa à Carlscron , on travaille dans ce port à l'armement des vaisseaux de guerre la *Louise-Ulrique*, le *Riksfens-Stader*, le *Prince Charles*, la *Finlande*, le *Prince Charles-Frédéric* & le *Wasfa*. Ils seront commandés par MM. de Berg , de Leyensten , d'Ameen , de Seger-Brandt , de Malmskiold & de Stare , tous Lieutenans-Colonels , & Chevaliers de l'Ordre Royal & Militaire de l'Epée. Le commandement en chef en sera confié au Contre-Amiral Grubb. Ces vaisseaux qui sont du premier rang , ajoutés aux quatre qui sont déjà en mer , formeront une escadre de 10 vaisseaux de ligne & 6 frégates.

Pour faciliter l'écoulement des eaux du lac Meler , qui souvent inondoient les campagnes , on avoit creusé ce printemps dernier un canal depuis ce lac jusqu'à celui de Mahrn. S. M. sur les représentations du Comte de Gyllembourg , Gouverneur de la Province , ordonna le 3 Juillet dernier qu'on rendît ce canal propre à la navigation de petits bâtimens. En conséquence on l'a creusé plus profondément , & on l'a étendu depuis See-Marhn jusqu'à Salz-See , où l'on placera une écluse pour contenir les terres ; chaque côté du canal sera revêtu

d'une maçonnerie. L'Entrepreneur a eu ordre en même-tems de faire attention à ce que le lac Meler ne perde pas une trop grande quantité de ses eaux, & que le nouveau canal ne nuise pas à sa navigation.

P O L O G N E.

De V A R S O V I E , le 12 Septembre.

LA grande affaire de M. de Tyszenhausen a pris tout-à-coup une tournure à laquelle on ne s'attendoit pas, & qui nous fait espérer de la voir bientôt terminée. On apprend qu'il s'est soumis, qu'il a promis au Comte de Rzewuski, Maréchal de la Couronne, & Commissaire du Roi pour la recherche de l'administration des Economies Royales dans le grand Duché, de retirer & d'annuller son manifeste, ainsi que les autres écrits qu'il a publiés. On ne peut attribuer ce changement qu'au Comte de Rzewuski, qui a su par ses manières honnêtes & conciliantes attirer à lui M. de Tyszenhausen, & presque tous les Grands de la Lithuanie qui tiennent son parti. On compte que M. de Rzewuski sera ici le 20 de ce mois.

Le Prince Jérôme de Radziwill, Grand-Chambellan de Lithuanie, a passé quelques jours dans cette Capitale, où l'on attend aussi le Prince Waiwode de Wilna, son frere, qui doit assister à la diète. On voit arriver successivement beaucoup de Ma-

gnats , parmi lesquels on en remarque plusieurs qui depuis quelques années s'étoient exilés volontairement de leur patrie. Le Waiwode de Wilna fait actuellement sa résidence à Nieswick , où l'on trouve encore dans le bel arsenal qui y est bâti , 120 canons de fonte , & un grand nombre d'autres armes.

Comme il est question de nommer dans la diète prochaine un Envoyé de la République à la Cour de Vienne , plusieurs personnes qui desirer ce poste font déjà des démarches pour l'obtenir.

La grande fabrique de tapis de Turquie , établie à un mille d'ici , est actuellement dans un état florissant , & insensiblement nous oublions nos malheurs passés.

A L L E M A G N E.

De V I E N N E , le 5 Septembre.

LE départ de l'Empereur pour la Bohême est retardé jusqu'au 25 de ce mois ; le même jour l'Impératrice-Reine se rendra à Schloshof , où elle restera jusqu'au 29 ou au 30 , qu'elle reviendra dans cette Capitale pour y passer l'hiver.

Hier , avant midi , l'Archiduc Maximilien est parti pour Mergentheim , en Franconie ; sa suite est composée de 25 personnes. Comme le Chapitre de l'Ordre Teutonique , auquel il doit assister en qualité de Grand-Maître , ne se tiendra que le 21

du mois prochain, il profitera de l'interval-
 le pour aller à Mayence, à Coblantz
 & à Bonn, d'où il retournera à Mergent-
 heim, où il arrivera le 17 Octobre.

De HAMBOURG, le 26 Septembre.

DES lettres de Riga portent que l'on est
 occupé dans tous les Ports de l'Empire
 Russe à équiper des vaisseaux de guerre,
 destinés à s'unir à ceux qui sont déjà en
 mer. On espère qu'au Printems prochain
 il y en aura 12 nouveaux, prêts à mettre
 à la voile. Selon plusieurs états des forces
 de l'Empire Russe, il paroît que la Mari-
 ne consiste en 180 voilés, tant vaisseaux de
 guerre que frégates, galiotes, &c., & que
 les troupes de terre montent à 331,991
 hommes.

On mande de Munich que l'Electeur
 Palatin se propose de porter à 40,000 hom-
 mes le nombre de ses troupes, & qu'en
 conséquence on lève des recrues non-seu-
 lement dans le Palatinat & la Bavière, mais
 encore dans les Etats voisins.

S. A. E., ajoutent les mêmes lettres,
 a rendu une Ordonnance, portant qu'à l'a-
 venir aucun Moine ni Couvent ne pourra
 hériter *ab intestat*; que lorsqu'un individu
 entrera dans un Cloître il ne pourra y
 porter plus de 200 écus; qu'aucun Ordre
 Religieux ne pourra être institué héritier
 dans aucun cas; que personne ne pourra
 leur léguer plus de 200 écus; & qu'enfin

on n'admettra au noviciat aucune personne avant l'âge de 20 ans.

Les dernières particularités qu'on a apprises relativement à l'incendie de Staubing ; c'est que 140 maisons , non compris les granges & un grand nombre d'écuries ont été la proie des flammes ; que 15 personnes ont péri dans le feu , dont les progrès n'ont été si rapides que parce que la plupart des pompes de la Ville , qu'on a employées en attendant celles de Munich & de Ratisbonne , étoient pour la plupart hors de service.

Le 18 de ce mois il y a eu un autre incendie qui a réduit en cendres la Ville de Gera , située sur les bords de l'Elster , dans le Cercle de Voigtland , & appartenant à la Maison Electorale de Saxe : c'est ainsi qu'on rend compte de ce funeste événement.

» Le 18 , vers les deux heures après-midi , le feu se manifesta dans une écurie près la porte de Weida ; on assure qu'il y fut mis par l'imprudence d'une femme qui vouloit fumer cette écurie. Les flammes gagnèrent bientôt les toits ; un vent du sud-ouest très violent porta les éclats de bois embrasés de tous côtés , & le feu prit presque en un moment en différents endroits de la Ville. Comme la plus grande partie des toits sont de bois , coupé & façonné en ardoise , que la plupart des rues sont étroites , on perdit l'espoir d'arrêter les progrès de l'incendie , & chacun ne songea plus qu'à sauver sa vie & celle de ses proches ; cela devenoit d'autant plus difficile , que les maisons les plus près des portes de la Ville étoient celles que l'embrasement avoit d'abord ga-

gnées, & qu'on ne pouvoit traverser sans le plus grand danger les rues étroites qu'elles formoient. En peu d'heures, toute la ville & ses fauxbourgs furent la proie des flammes : la grande Tour de St-Sauveur bâtie à grands frais il y a peu d'années & qu'on croyoit devoir résister à l'embrâsement, a été détruite. Deux maisons de campagne, l'Hôtel, & quelque petites maisons situées hors de la ville à peu de distance, le Château Ostenstein, appartenant aux Comtes de Reuss, & situé sur la montagne de Haga, sont les seuls qui soient restés sur pied, de 744 édifices dont cette ville étoit composée. Au-dans des murs, il n'y a qu'une seule maison qui ait échappé au feu. La perte en effets, marchandises & grains rassemblés dans la ville, tant par les habitans que par les étrangers, est irréparable ; on ne peut évaluer celle des maisons, meubles & effets. L'incendie étoit si violent, les habitans si consternés, que rien n'a été sauvé. Il est fort à craindre qu'il n'en ait péri beaucoup dans les flammes ; mais on en ignore encore le nombre. Le garde de la Tour & ses 4 enfans sont morts. Il manque aussi plusieurs personnes de tout sexe, de tout âge & de toute condition. C'est un spectacle déchirant que celui d'une multitude de personnes qui cherchent & appellent leurs peres, leurs meres, leurs femmes, leurs enfans, leurs freres & leurs soeurs ».

E S P A G N E.

De CADIX, le 18 Septembre.

M. le Comte d'Estaing a quitté notre Cour Samedi dernier, 16, & il est arrivé le même jour dans cette Capitale. Hier, il a été au Palais Royal pour en voir les appartemens ; il a dîné ensuite chez le Marquis d'Iranda, & le soir, il a été à la

Comédie au Théâtre du Prince. Ce matin il a visité le Cabinet d'Histoire Naturelle, & ce soir il y aura un combat de taureaux; il est fort recherché & fort aimé ici; on ne l'appelle que le Héros de la France. La foule s'est portée par-tout où il a paru. Les taureaux seront très-brillans; il s'y trouvera un monde infini. Un gentilhomme nommé Isa, doit courir ce soir en son honneur. Tant d'empressement ne peut que le flatter. On assure que demain de grand matin il prendra le chemin de Cadix. Il passera par Aranjuès qu'il desiré voir; comme il a fait disposer des relais sur sa route, il arrivera à Cadix le 26 ou le 27. On dit qu'il prendra le commandement de l'armée combinée, & qu'il a reçu du Roi les pouvoirs les plus étendus; on en saura sans doute davantage lorsqu'il sera arrivé à sa destination.

Le nombre des prisonniers faits sur le convoi dont l'armée combinée s'est emparée, est de 3022.

« Nous avons appris, écrit-on de Lisbonne, par le navire Hollandois les *dix Frères*, qui entre dans ce Port à son retour de Belfast; que le vaisseau Anglois le *Boston* de 36 canons & un autre de 24, dont on ne fait pas le nom, ont été pris après un combat fort vif par un vaisseau François de 64 canons & un brigantin de 16 «.

On lit dans une lettre de Tanger du 30 du mois dernier les détails suivans.

« Talbe-Sidy-Mahomet Sadiry, est arrivé hier ici avec un ordre du Roi de Maroc, qu'il lui étoit enjoint de lire, & qu'il lut en effet, en pré-

sence de D. Joseph de Herrera, Commandant de cette station, des Alcâides, des premières personnes du Gouvernement, & des Missionnaires Espagnols. L'ordre porte — » que S. M. Marocaine ne prenant point de part à la guerre des Espagnols & des Anglois, ordonne à ses sujets de n'attaquer ni offenser les Espagnols, quand même ils les verroient arrêter les Anglois, ou dans les ports ou sur terre; & permet à tout Anglois d'amarrer son vaisseau, mais sans aucune garantie. S. M. Marocaine défend de plus à tous les Maures qui habitent sur ses côtes, de tirer sur aucun vaisseau Espagnol, sous peine de son indignation royale, & ordonne au contraire de les laisser agir librement. Enfin l'ordre porte que si le Consul Anglois veut s'en aller, il soit libre, & que le Bacha ne le retienne point. — Cet ordre du Roi de Maroc a été promu par un appel que le sieur Logie, Consul Anglois, résidant ici, a fait au Roi, & dans lequel il se plaignoit en termes trop peu mesurés, des procédés des Espagnols, tant dans cette baie & dans le port que sur les côtes de Maroc «.

A N G L E T E R R E.

De LONDRES, le 30 Septembre.

L'IMPATIENCE est toujours extrême d'apprendre quelles sont les nouvelles que le Brigadier Général Dalrymple a rapportées de New-Yorck; il est arrivé le 25 au soir, au Bureau du Lord George Germaine. Ce Ministre qu'il a été trouver à la campagne en est reventi sur le champ ainsi que plusieurs autres; mais ce matin on n'avoit rien publié encore de ces dépêches. On espère que

la Gazette de la Cour de ce soir en donnera les Extraits. En attendant, ce silence inquiète généralement. On fait que les bonnes nouvelles se répandent fort vite; & si un Courier de cette importance n'en a point apporté, il faut que le Général Clinton ait eu des raisons bien fortes & bien urgentes pour l'expédier.

Les papiers Ministériels se sont empressés de nous dire qu'il n'y avoit eu aucune action sur terre ni sur mer. Mais si leur but, en nous parlant ainsi, a été de nous rassurer, il paroît qu'ils ont manqué leur effet. On fait que le Général Clinton, aussitôt après la jonction des Amiraux Graves & Arbuthnot, a fait un embarquement de 10,000 hommes pour aller attaquer les François à New-Port. Les lettres particulières nous apprennent qu'en effet la flotte & l'armée se sont avancées jusqu'à la pointe de Long-Island; qu'elles n'ont rien fait; qu'elles n'ont même rien tenté, & qu'elles sont retournées à New-Yorck. Cela prouve que notre Général, malgré les renforts qu'il a reçus ne s'est pas trouvé assez fort, & qu'après avoir été contraint de se tenir sur la défensive contre le Général Washington seul, il n'a pas d'autre parti à prendre à présent qu'il va avoir affaire aux François & aux Américains réunis, & qu'il ne sera peut être pas aussi heureux. On fait que le Général Américain s'est approché de New-Yorc avec 16,000 hommes de troupes;

que les François avec lesquels ses communications sont bien établies, sont prêts à le seconder; & on craint que les premières nouvelles ne nous annoncent quelques nouveaux désastres.

Dans la Caroline Méridionale notre situation n'est pas plus favorable; la soumission de cette Province annoncée avec tant d'emphase, n'a existé que dans nos papiers. Les habitans qui avoient donné leur parole de prêter le serment de fidélité se sont réunis aux troupes qui venoient les défendre, & le Lord Cornwallis pressé de toute part, n'aura bientôt plus d'autre retraite que Charles-Town, où il est douteux qu'il puisse tenir long-tems. Il est réduit à ses propres forces; il n'a plus aucune espérance de recevoir des secours de New-Yorck, où le Général Clinton auroit besoin qu'on lui en envoyât à lui-même. La campagne est actuellement finie, observe à cette occasion un de nos papiers; mais qu'avons-nous fait? La prise de Charles-Town qui est assurément très-précaire, quand même cette conquête nous resteroit, est au moins contrebalancée par la perte de 155 navires marchands. Sur ce pied-là nous pouvons recommencer; mais peut-être une banqueroute générale prouvera encore à combien se montent les frais de cette guerre.

On prétend que le Ministère commence à faire entendre qu'il a le dessein d'abandonner la guerre d'Amérique; il reconnoît

enfin que quelques conquêtes momentanées ne décident rien, & que chaque année il deviendra plus impraticable de lever les subsides nécessaires. Dans cette conviction on dit que le premier objet du nouveau Parlement sera de retirer les troupes Royalistes du Continent, & de s'occuper ensuite d'un plan plus étendu de commerce entre nous & l'Amérique.

Nous n'avons point de nouvelles ministérielles des Antilles. Le Gouvernement s'est contenté de publier une lettre de l'Amiral Walsingham, qui n'annonce que son arrivée à la Barbade & sa jonction avec l'Amiral Rodney, que l'on savoit déjà; il dit que son voyage qui a été de six semaines a été très-heureux, qu'il n'a rencontré aucun vaisseau ennemi, & qu'il compte partir pour la Jamaïque. On ignore la véritable époque de son départ pour cette Isle. L'Amiral Rodney, dans sa lettre du 31 Juillet à l'Amirauté, n'en parle pas, ou le Gouvernement n'a pas jugé à propos de publier ce qu'il en a dit. Selon les uns l'Amiral Walsingham mit à la voile le 24 Juillet, selon d'autres, le 29: quoiqu'il en soit, son voyage annonce qu'en effet cette Isle est menacée. Le navire le *Byron*, Capitaine Russel, parti de St-Christophe le 25 Août, a, dit-on, apporté la nouvelle que l'Amiral Rodney étoit descendu le 19 sous-le-Vent avec 17 vaisseaux de ligne.

On travaille avec beaucoup d'activité à

l'équipement d'une escadre destinée pour les Isles ; elle ne sera pas considérable , puisqu'elle ne sera composée que de 2 vaisseaux de 80 canons , 2 de 70 & 2 de 61 ; mais elle escortera des bâtimens de transport , chargés de provisions pour remplacer celles que l'Armée combinée nous a enlevées. Les ordres ont été donnés pour tenir prêtes les munitions navales qui doivent être embarquées ; & hier un Exprès a été envoyé à Portsmouth , pour hâter le départ de cette flotte.

Notre Cour vient de prendre des arrangemens avec celle de Danemarck , relativement à la Nature des marchandises de contrebande , & la spécification de celles qui peuvent être transportées dans des bâtimens Danois , ainsi qu'il paroît par une instruction additionnelle pour tous les vaisseaux de guerre ou corsaires qui ont ou auront des lettres de marques contre le Roi de France ou le Roi d'Espagne , leurs vassaux ou sujets ou autres qui habitent dans quelque'un de leurs pays , ou contre tous autres ennemis ou sujets rebelles de la Grande-Bretagne. Cette instruction est conçue ainsi :

» G. R. Que conformément à un article explicatif du traité d'alliance & de commerce entre l'Angleterre & le Danemark , conclu à Copenhague le 11 Juillet 1670 , lequel article a été convenu & arrêté dernièrement entre nous & le Roi de Danemarck , toutes sortes d'armes , & ce qui en dépend ; savoir , canons , mousquets , mortiers , fusées , bombes , grenades , saucissons , affûts , chandeliers , bandoulières , poudre , mèche , salpêtre , boulets , piques , épées , casques ,

mirasses, hallebardés, lances, javelots, chevaux, selles, fourreaux, ceinturons, & en général tous autres instrumens de guerre; ainsi que du bois pour construire des vaisseaux, de la poix, du goudron, de la résine, du cuivre en feuille, de la toile à voile, du cordage, & en général tout ce qui sert à l'armement des vaisseaux (à l'exception du fer non travaillé & des planches de sapin) chargés à bord de bâtimens Danois & destinés pour les Ports de l'ennemi, sont réputées marchandises de contrebande; mais le poisson & la viande, fraîche ou salée, le froment & autres grains; la farine, les légumes, l'huile, le vin, & en général tout ce qui sert à la nourriture & au soutien de la vie, qui se trouvera à bord des bâtimens Danois, & destiné pour les Ports ennemis ne sera point réputé contrebande, pourvu que les places pour lesquelles ces articles seroient destinés ne soient point assiégées ou bloquées «.

On a lu dans le tems la relation publiée ici de l'entreprise de deux bâtimens du Roi, contre un convoi Suédois sous l'escorte d'une frégate de cette Nation. Cette frégate étoit l'*Aigle-Noir*, commandée par le Capitaine Harald Christ Jerin; on sera bien aise de voir ici la manière dont il a rendu compte de ce fait à sa Cour. Sa lettre est datée de Spithéad le 29 Juillet.

» Etant parti d'Helsingor avec la frégate du Roi, l'*Aigle-Noir*, & le convoi de navires marchands Suédois confié à mes ordres, & ayant passé la mer du Nord ainsi qu'une partie de la Manche, j'aperçus le 17 Juillet à midi, à la hauteur de Start, deux bâtimens armés, qui faisoient route vers le convoi. Je fis au convoi le signal de se tenir aussi près de la frégate que possible: je fis battre l'alarme; préparer le vaisseau au combat, tenir les canons de l'autre bord

en état, & mettre les chaloupes en mer. A deux heures après midi je vis que l'un des bâtimens armés, qui étoit un brigantin le bord peint en jaune & arborant pavillon blanc Anglois, à environ trois milles Anglois sous le vent, avoit envoyé sa chaloupe vers une galeasse, qui étoit à la même distance sous le vent, & que celle-ci arbora sur cela le Pavillon Suédois, quoique n'appartenant pas au convoi. J'arborai aussi mon pavillon & tirai un coup de canon : mais le brigantin Anglois n'en tint aucun compte : il s'approcha de la frégate du Roi, comme pour s'assurer de son pavillon ; & il aborda la galeasse, où je vis amener peu après le pavillon Suédois. Je crus donc être obligé de repousser la force par la force ; & ayant donné ordre de tirer à balle, j'obligeai le brigantin, par 22 coups à 12 livres, d'abandonner la galeasse. Je fis remorquer en cette occasion la frégate par mes deux chaloupes, pour joindre d'autant plus promptement les deux bâtimens armés. Ensuite je me rapprochai de mon convoi, m'étant apperçu que l'un des bâtimens armés, gréé en goëlette, portoit le cap vers le convoi. Il eut même la hardiesse d'envoyer une chaloupe avec des gens armés aux deux bâtimens du convoi, qui se trouvoient le plus à l'arrière : mais une quarantaine de coups à 12 livres de balle, tirés en partie sur lui, en partie sur sa chaloupe, ne lui laissèrent pas le tems de faire aucun mal ; & , après avoir tiré quelques coups à balle, il prit la fuite à l'aide d'avirons & de sa chaloupe. Je le poursuivis jusqu'à ce que le calme & la nuit le déroberent à ma vue. Les bâtimens confiés à mes soins ont été escortés jusqu'à l'endroit de leur destination. Un long trajet & les vents contraires m'ont obligé de mouiller à cette rade, pour rafraîchir mes gens, faire aiguade, & régler ma frégate ; après quoi je remettrai en mer le plus promptement possible, pour exécuter mes

ordres ultérieurs. Je dois ajouter que j'ai été traité ici avec tous les égards que je pouvois attendre de droit en qualité de Commandant d'une frégate de S. M. le Roi de Suède «.

Il paroît que cet évènement ne fera que consolider les nœuds de la neutralité armée, en lui prouvant la nécessité de faire respecter les pavillons neutres, & de les défendre par la voie même des armes. On n'est pas sans inquiétudes sur les dispositions du Portugal sollicité par les puissances du nord à accéder au plan qu'elles ont formé; toutes les nouvelles qu'on a publiées de Lisbonne sont faites pour inquiéter; le Commodore Johnstone qui est arrivé ici hier, & dont le vaisseau le *Romney* est entré à Portsmouth, nous apprendra sans doute à quoi nous devons nous en tenir. Il n'a amené avec lui aucune des prises qu'il a faites & qu'il a conduites à Lisbonne. On raconte ainsi le motif qui l'a déterminé à revenir en Angleterre. Il avoit résolu d'équiper les deux frégates qu'il avoit prises & menées à Lisbonne pour croiser contre les François & les Espagnols. La Cour de Portugal a représenté au Commodore que cette conduite seroit tout à-fait illégale, & une infraction à la neutralité qu'elle avoit observée. Il a toujours persisté dans sa résolution. La Cour de Lisbonne s'est alors adressée à l'Ambassadeur de Russie & aux Ministres des autres Cours du Nord qui ont signé la neutralité armée. Ces Ministres se sont fortement opposés à cette façon d'agir. Ils ont dit que

si les vaisseaux de guerre Anglois faisoient des prises, & qu'on jugeât à propos d'équiper ces mêmes prises comme vaisseaux de guerre, il falloit les envoyer en Angleterre; & qu'eux Ambassadeurs ne pouvoient voir qu'avec peine qu'on entreprît d'armer des prises dans un port neutre; que si la Cour de Lisbonne le souffroit, une pareille permission seroit & devoit être regardée par les autres Puissances de l'Europe, comme une infraction publique à sa neutralité. Aussi-tôt après que le mémoire eut été remis, la Cour de Portugal fit mettre un embargo sur toutes les prises du Commodore Johnstone, parmi lesquelles il se trouve plusieurs bâtimens Hollandois. Ce sont, dit-on, les mesures prises par cette Cour qui ont déterminé le Commodore à revenir en Angleterre.

Si, comme on le craint, les ports de Portugal nous sont fermés, nos corsaires perdent une station qui leur étoit fort avantageuse, & dont ils ont bien profité jusqu'ici; jusqu'à présent il n'y a que cette puissance & les Provinces-Unies qui ont balancé à accéder à la neutralité. Nous avons lieu de craindre que nos efforts pour en prévenir les fâcheux effets ne réussissent pas. Un papier qui cherche à nous rassurer, du moins quant à l'accession de la dernière de ces deux puissances, s'exprime ainsi.

» Selon des avis de Pétersbourg, les Ministres-Plénipotentiaires de la République des Provinces-Unies, y sont arrivés le 30 Août, & ont eu le lendemain une audience du Comte Panin, dans

laquelle ce premier Ministre leur a notifié qu'il ne pouvoit entrer en matière avec eux sur l'objet de leur mission, qu'ils n'eussent préalablement eu une audience de sa Souveraine, & ne lui eussent présenté leurs lettres de créance. On est bien curieux d'apprendre le résultat des négociations de ces deux Envoyés Hollandois avec le Cabinet de Pétersbourg. On a déjà annoncé, qu'ils étoient chargés de demander, pour première condition de leur accession à la neutralité armée, la garantie des possessions de la République dans les deux Indes; mais on doute que la Russie, ni ses co-Alliés neutres veuillent accorder cette demande; & l'on croit que ces Puissances se borneront à leur proposer d'adhérer à la convention qu'elles ont réglée entr'elles. Si les Plénipotentiaires ne rapportent en effet que cette réponse assez naturelle, & à laquelle il sembloit qu'on eût dû s'attendre, il paroîtroit au premier coup-d'œil que ce n'étoit guère la peine d'aller la chercher si loin; mais en y regardant de bien près, on appercevra que cette démarche a été dictée par la politique temporisante qui convient si bien à la situation & aux intérêts de la République. D'abord, il faut du tems pour aller à Pétersbourg; il en faut pour négocier ce qu'on est bien sûr qu'on n'obtiendra pas; il en faut pour revenir, pour prendre l'avis des Provinces respectives sur une matière de cette importance & pour délibérer ensuite; il en faut à l'Aumônier de la flotte pour préparer les sermons, au Greffier pour tailler sa plume, &c. En attendant le tems s'écoule, la paix se fait, & l'on a trouvé le moyen de ne point indisposer les Anglois en évitant de se joindre à une ligue qui paroît principalement dirigée contre eux.

On mande de Torbay que les hommes pressés, mis à bord des différens vaisseaux, sont très-malades, parce qu'ils n'ont pas

encore été à la mer , & qu'ils vivent de provisions salées. En conséquence l'Amiral Darby a donné ordre qu'on leur donnât des provisions fraîches jusqu'à ce qu'ils soient rétablis.

Le trésor de Bengale qui , depuis quelques années , étoit regardé comme la plus forte banque de la Compagnie des Indes d'Angleterre , & qui rouloit sur un million & demi , est réduit à presque rien , & suivant quelques lettres particulières , on présume que le Gouvernement & le Conseil seront forcés de tirer sur la Direction pour les sommes dont ils auront besoin. On attribue à deux causes cette décadence si subite ; d'abord à la guerre dans laquelle le Gouvernement de Bengale s'est engagé en faveur de Ragaboy & à laquelle il a consommé de grandes sommes sans aucun fruit ; ensuite aux appointemens des Juges dont les salaires avec les frais se montent à 65,000 liv. sterl. par an , tandis que cela ne formoit pas il y a quelques années plus de 3000 l. par an. Un autre inconvénient en a résulté ; c'est le mécontentement de la nation qui gémit de se voir gouverner par des loix qu'elle regarde comme destructives de ses anciens usages & coutumes.

On assure que l'Amirauté a été informée officiellement de l'arrivée de la *Résolution* & de la *Discovery* aux Orcades ; les Officiers qui commandent ces vaisseaux , mandent que les équipages refusent le service , & sont déterminés à ne le reprendre que lorsqu'ils

seront certains qu'ils ne seront point pressés. Il seroit dur en effet pour des hommes qui ont fait un voyage si long & si pénible , qu'ils ne trouvassent pas à leur retour dans leur patrie un repos dont ils ont besoin. Ils méritent au moins des égards , & si l'on doit faire une exception , elle doit être en leur faveur.

» Il est tems où jamais , dit un de nos Papiers , que les Anglois soient informés sans détour du véritable état de leurs affaires.

Au mois de Juillet 1777 , les Ministres donnèrent une longue liste des prises faites par l'escadre Britannique depuis le premier Janvier jusqu'au 22 Mai. Vaisseaux , Brigantins , Sloops , tout jusqu'aux Barques y étoient compris ; & depuis on a donné de pareilles listes de toutes les prises faites dans les différentes stations ; mais lorsque l'ennemi nous a enlevé en dernier lieu 5 vaisseaux de l'Inde 50 bâtimens pour les Isles de l'Amérique & d'autres vaisseaux chargés de munitions & de marchandises , la Gazette de la Cour a gardé le plus profond silence sur cet événement désastreux. — Est-ce ainsi que l'on se joue d'une grande Ville & de toute une Nation ! En vérité , un tel procédé n'est pas supportable. — D'après le grand nombre de Lords que le Roi ne cesse de créer , on seroit tenté de croire que l'empire Britannique s'accroît de jour en jour , & qu'il étend sa puissance & ses loix jusqu'aux dernières extrémités de la terre. Mais lorsqu'on pense que la situation offre précisément l'inverse de cette perspective. Quelle horrible réflexion. Tandis que le grand colosse de l'Empire est mis en pièces & traîné dans la fange , quel est l'homme apathique , ou plutôt le cœur glacé qui peut soutenir un tel spectacle sans frémir d'horreur & d'indignation ? Dans une telle circonstance cette profusion , ou plutôt cet avilisse-

ment des honneurs est une insulte atroce pour une Nation à la veille de sa ruine. — Les Papiers publics nous ont annoncé que dans la Session prochaine le Gouvernement seroit obligé de lever quinze millions. Voilà de merveilleuses nouvelles pour l'Angleterre. Il vaudroit beaucoup mieux pourtant qu'ils nous annonçassent ce que l'on veut faire de cet argent, & quel avantage la Nation en tirera. Je défie le plus grand de nos Politiques de nous citer un seul acte d'énergie, un seul effort vigoureux produit par les vingt millions levés cette année. Non, il n'a été rien fait absolument avec cet argent, il n'a servi à rien qu'à l'Élection générale, ce qui fait, comme on le sent bien, un objet très-distinct. Or, si c'est là l'unique fruit d'une avance de vingt millions, que nous avons donnés cette année, pouvons-nous espérer que le sacrifice de vingt-quatre millions rendra l'année prochaine plus utile ou plus glorieuse pour la Nation qui se laisse ainsi dépouiller impunément ? Anglois ! voilà des considérations qui méritent l'examen le plus attentif & le plus sérieux. Vous laisserez-vous enlever jusqu'au dernier shelling sans avoir la consolation de voir résulter le moindre avantage d'un dévouement aussi infructueux pour la Nation que funeste pour les Individus ? »

Le défaut de nouvelles nous permet de placer ici une pièce intéressante publiée dans la gazette de Pensylvanie du 12 Juillet, c'est un dialogue entre Penn, Montgomeri, Chatham & une Dame Américaine avec cette épigraphe, *exoriare nostris ex ossibus ultor.*

Penn. Ami, je te salue, je suis charmé de te trouver ; es-tu parvenu à changer les sentimens de l'ami Chatham, croit-il toujours que la Nation Angloise est la première du monde, la plus brave, la plus juste, la plus philosophe, & la plus humaine ?

Montgomery. Il a changé de façon de penser quant à la bravoure, & si son erreur étoit sincère, toutes ces Ombres Angloises arrivées dernièrement de l'Amérique l'ont délabusé tout-à-fait. Il avoue maintenant qu'un Américain, un Espagnol, un François, est aussi brave qu'un Breton.

Chatham. Oui, Messieurs, j'étois sincère dans mon opinion, & j'avoue qu'en répétant sans cesse à ma Nation qu'elle n'avoit point d'égale dans l'univers, je me l'étois persuadé à moi-même. J'en étois si convaincu, que j'ai pensé de même jusqu'au dernier soupir, malgré tous les dégoûts que j'ai essuyés à la Cour, & qui auroient dû me guérir de mon enthousiasme.

Penn. Ma seconde maxime comme individu ou comme législateur, a été de faire aux autres comme j'aurois voulu qu'ils me fissent.

Chatham. Tels sont précisément les belles maximes qui placeroient l'Angleterre au-dessous de toutes les Puissances du monde : la justice que le peuple Anglois se doit à lui-même, est de détruire tout ce qui lui donne de l'ombrage, d'attaquer sous des prétextes spécieux ou autrement, toute Puissance qui prend de l'essor, & qui pourroit lui disputer un jour l'Empire de la Mer ou du Commerce, ou établir au moins le principe dangereux d'égalité ou d'indépendance réciproque, d'enlever les possessions de ses rivales, lorsqu'elles sont sans défense, & tandis que se livrant à une douce sécurité, elles imaginent qu'elles n'ont rien à craindre, parce qu'elles se renferment dans les limites de cette justice imaginaire qui n'est la vertu que des simples, des foibles & des lâches.

Penn. Ah ! Est-il possible qu'une Ombre si illustre ait conservé ces dangereux préjugés dans le séjour de la vérité & de la paix éternelle ? C'est justement cette affreuse morale qui a précipité la Nation Angloise dans un abîme d'où elle ne pourra
sortir

sortir que par l'extrême modération de ses ennemis. C'est ce système qui l'a réduite à se trouver sans un seul allié ; c'est son orgueil & son injustice qui ont soulevé contre elle toutes les Puissances dont elle devoit attendre du secours ; c'est cette politique atroce qui a blessé tous les peuples , qui a tissé les nœuds d'une alliance entre la France & vos anciennes Colonies , qui excite l'intérêt des autres Puissances en leur faveur , qui a réduit le nombre de vos partisans en Amérique à une poignée d'individus , & qui me détermineroit , si j'habitois encore le séjour des mortels , à me joindre contre vous sans balancer , du côté de la liberté , de la vertu , de la valeur & du patriotisme.

Montgomery. O pacifique Penn ! que ne peuvent ces expressions sacrées être entendues jusques dans les augustes assemblées des Quakres de la Pensilvanie !

Chatham. Tout prouve la modération & l'humanité de la Nation Angloise. Quelques excès commis par des conquérans avides & cruels dans les Indes Orientales , ne doivent pas nous priver de la gloire d'avoir adouci les rigueurs de la guerre , & par tout où nos armes victorieuses ont été portées par nos héros Anglois , nous avons montré à nos ennemis que nous pouvions vaincre sans abuser de la victoire.

Mais quel bruit s'élève autour de la barque de Caron , les Ombres s'y rassemblent en foule comme pour contempler quelque spectacle nouveau dans les Champs Elysées.

Montgomery. J'apperçois une Femme vêtue de deuil. Elle porte une écharpe teinte de sang ; elle s'avance à pas lents , sa tête est inclinée , son air est mélancolique ; elle paroît pénétrée d'une douleur profonde. Je juge à son habillement , à sa marche , à ses traits , que c'est une Américaine ; allons à sa

14 Octobre 1780. d.

rencontre, je desiré savoir si ma Patrie est entièrement libre.

Une Femme. Oui, elle est libre, illustre Montgomery, & si dans ce moment l'ennemi déchire son sein, c'est qu'il veut rendre ses derniers momens terribles à son vainqueur. Mais les excès auxquels se portent les Anglois, élèvent le courage de nos compatriotes; & je rends grâces au ciel de ma mort, si elle peut hâter la délivrance de l'Amérique.

Chatham. Quels sont les monstres qui ont trempé leurs mains dans le sang d'une femme?

L'Ombre. Ce sont les Anglois.

Penn. O crime!

Chatham. Comment ont-ils pu commettre cette horrible cruauté?

L'Ombre. J'habitois dans les Jerseys. Nos ennemis avoient dirigé leur marche vers ma demeure, détruisant & brûlant tout ce qu'ils trouvoient sur leur route. J'aurois fui loin de cette scène d'horreur, mais ma tendresse pour une famille nombreuse dont j'étois la mère, me retint. La marche des ennemis fut trop rapide pour que j'eusse le tems de sauver neuf enfans de leur rage, & j'aimai mieux partager le danger avec eux tous, que d'avoir le malheur d'en abandonner un seul. Je fus saisie d'effroi en me voyant entourée de dévastations & d'incendies. Je vis les soldats courir autour de notre maison, semblables à une troupe de sauvages furieux; ils tenoient à la main des torches allumées, & contemploient avec une joie cruelle les bâtimens & les granges devenues la proie des flammes. Je reconnus le danger où j'étois; craintive & tremblante, je cherchois une issue pour fuir, lorsque les cris de mes enfans effrayés me retinrent parmi eux. Ils se pressèrent contre moi, tantôt levant au ciel leurs mains innocentes, tantôt me serrant entre leurs bras. Je pris le plus jeune & le pressai contre

mon sein : leurs larmes me firent oublier mon propre danger ; entourée de flammes & de bayonnettes , le cœur déchiré par leurs cris ; témoin de la férocité de nos ennemis , j'éprouvai toutes les alarmes qui peuvent tourmenter le cœur d'une mère. Tout-à-coup je les entendis autour de moi s'écriant d'une voix terrible : tuons-là , c'est elle , tuons-là. Au même instant , un Anglois , au regard farouche , les yeux étincelans , vomissant des blasphèmes , mit fin à mes jours , & priva neuf enfans d'une mère qui les adoroit.

O mes chers enfans , vous me vîtes mourir , & je ne pus vous donner ma bénédiction ?

Chatham. C'en est fait , les Anglois sont dégénérés ; le caractère national est flétri ; je n'ai plus de patrie.

Montgomery. Ma patrie est libre.

Penn. O pays heureux à jamais lorsque tu réuniras les douceurs de la paix à celles de l'indépendance ?

F R A N C E .

De VERSAILLES , 10 Octobre.

LE Vicomte de la Bretonnière , Capitaine des vaisseaux du Roi , a eu l'honneur d'être présenté à S. M. & à la Famille Royale , à son retour de S. Domingue , par le Duc de Fleury.

Le Roi a nommé à l'Abbaye d'Hautvilliers , Ordre de S. Benoît , Diocèse de Reims , l'Abbé de Bayanne , Auditeur de Rote.

Le premier de ce mois LL. MM. & la Famille Royale ont signé le contrat de mariage du Marquis de Clermont-Mont-Sre

Jean, Capitaine au régiment de Bourbon, Dragons, avec Dame de Mascrary de Villers, Chanoinesse du noble & royal Chapitre de Migette. Le même jour, les Agens-Généraux du Clergé ont eu l'honneur de présenter au Roi, à Monsieur & à Monseigneur le Comte d'Artois, le Procès-verbal de 1775 & la Table raisonnée de la collection des Procès verbaux formant le 10^e vol. de cet Ouvrage qui est complet.

Le même jour la Cour est partie pour Choisy, d'où elle est revenue le 6 de ce mois. Mesdames Adelaïde, Victoire & Sophie de France qui partirent en même-tems pour leur Château de Belle-Vue, se proposent d'y rester jusqu'à la fin de ce mois.

De PARIS, le 10 Octobre.

LES nouvelles qu'on a reçues de l'Amérique Septentrionale sont en date du 5 Août. On lit les détails suivans dans une lettre d'un Officier de l'armée du Comte Rochambeau écrite à cette époque à New-Port dans Rhode-Island.

« Deux de mes lettres ayant été englouries avec le paquebot qui les portoit, vous n'aurez qu'un détail succinct de notre voyage & de nos opérations depuis notre arrivée ici. M. de Rochambeau qui dépêche un *aviso* en France, veut bien permettre qu'il se charge de cette feuille. — Nous arrivâmes ici le 11 du mois dernier après une traversée de 72 jours que les marins n'ont pas trouvé trop longue, à raison du convoi que l'escadre escortoît. Un seul bâtiment s'étoit séparé de

nous pendant le trajet ; c'est la flûte l'*Isle de France* ; elle portoit 20 Officiers & 300 hommes du régiment de Bourbonnois. Comme le rendez-vous, en cas de séparation étoit à Boston, l'*Isle de France* s'y est rendue, & les hommes qu'elle avoit à bord sont venus par terre rejoindre l'armée. Nous n'avions en débarquant ici que 600 malades, dont 40 sont morts depuis. La plupart de ceux-là avoient été blessés dans la rencontre que nous fîmes de Graves à la hauteur des Bermudes. Cet Amiral nous suivoit depuis quelques jours ; il avoit cinq vaisseaux & une frégate ; un jour il trouva assez près pour qu'on lui lâchât quelques bordées. Un de ses vaisseaux a dû être fort maltraité. Le *Neptune* qui avoit ordre de le chasser, l'obligea de ranger notre escadre dont il essaya tout le feu. La nuit approchant, & M. de Ternay ne voulant pas abandonner son convoi pour courir après Graves, cette rencontre n'eut pas d'autre suite. Nous eûmes environ trente hommes tués ou blessés. — Du moment que nous eûmes mis pied à terre, notre Général s'occupa à mettre la flotte hors d'insulte ; nous fûmes fort heureux que les Anglois ne parurent pas dans les premiers jours ; ils auroient pu nous inquiéter beaucoup. Mais aujourd'hui l'escadre ne craint pas des forces trois fois supérieures à elle. L'activité que les gens de mer & les soldats ont montré dans cette occasion pour fortifier le port est au-dessus de tout éloge. Graves & Arbuthnot ont paru lorsque ces ouvrages étoient presque achevés ; & l'escadre s'étant embossée, ils n'ont pas cru devoir l'attaquer. Ils restent constamment devant ce port ; mais les coups de vent & les courans communs dans ces parages, ne leur permettront pas de garder long-tems la même station. — En même-tems qu'on fortifioit le port, notre camp prenoit une situation respectable ; que l'art a su encore rendre

plus forte. Ces grands travaux faits, le Général a porté ses regards plus loin; il a fait ouvrir des routes vers tous les points de l'Isle où l'on peut tenter une descente; c'est-là que nous irons attendre l'ennemi, & que nous nous proposons de le recevoir, à la Françoisé s'il se hasarde à descendre. Notre camp sera alors gardé par 2500 hommes de milices qui se sont réunies à nous; & si nous ne pouvions empêcher le progrès de l'ennemi dans l'Isle, nous nous flattons que rentrés dans notre camp nous y tiendrons long-tems. — Rien n'égalé la joie que les habitans ont fait paroître à notre arrivée; les fêtes, les illuminations, les Députés du Congrès, ceux de l'armée Américaine, ainsi que les plus notables habitans des environs, tout rendoit le séjour de New-Port agréable & brillant. M. de la Fayette est venu passer 8 ou 10 jours avec nous; il a été rappelé pour commander l'avant-garde de la grande armée qui s'approche de New-Yorck. Le Général Washington a écrit qu'avant la fin du mois, il auroit 15000 hommes enrégimentés, sans compter les milices qu'on voit arriver successivement, & qui sont toutes disposées à bien faire leur devoir. Ce Général doit venir dans sept à huit jours s'aboucher avec M. de Rochambeau; il est sûr qu'une seule entrevue avancera plus les affaires que 15 jours de correspondance. En attendant le Général Heath est sur les hauteurs avec 6000 hommes, & disposé de manière que notre communication avec la grande armée ne peut pas être coupée, & ces 6000 hommes peuvent même se joindre à nous s'il en est besoin. — Nous ne croyons pas que nos opérations commencent avant la fin de ce mois, ni que le Général Clinton abandonne New-Yorck pour venir nous attaquer; Washington est trop près pour qu'il laisse cette place importante sans un corps considérable de bonnes troupes; &

alors il ne lui en resteroit pas assez pour tenter une descente dans cette Isle. — Je ne saurois finir ma lettre sans vous parler de l'union & de la bonne intelligence qui règnent entre les Généraux & les Officiers de terre & de mer. Nous ne faisons tous qu'un seul corps animé du même esprit, & du desir de récompenser notre Général de tous les soins & de toutes les fatigues qu'il s'est donné pour nous *.

Les nouvelles qu'on a reçues en Angleterre des mêmes parages, sont du 30 Août. Elles confirment non seulement, tout ce que dit ici cet Officier; elles ajoutent encore que Clinton qui s'étoit embarqué avec 10,000 hommes sur la flotte d'Arbuthnot & Graves, & avoit été usqu'à la pointe de Long-Island, n'avoit osé rien tenter ni contre M. de Ternay, ni contre M. de Rochambeau, & s'étoit hâté de retourner à New-Yorck où s'avançoit le Général Washington à la tête de 16,000 hommes, sans compter les milices.

Celles de la Caroline ne paroissent pas plus favorables aux Anglois; le Général Cornwallis obligé de se réfugier à Charles-Town, ayant fait sortir un corps de troupes pour aller piller les environs; le Général Gates a, dit-on, si bien entouré ce corps, qu'il l'a forcé de mettre bas les armes.

On dit que par un *aviso* arrivé à Cadix on a reçu des nouvelles de M. de Guichen. Lesvoici telles qu'on les débite depuis quelques jours.

* Le 30 Juillet ce Général étoit au Cap Saint-

Domingue. M. de Solano avoit laissé quelques troupes à Porto-Ricco & avoit fait voile pour la Havane avec son escadre & son convoi. M. de Guichen se disposoit à rassembler tous les vaisseaux du commerce, & comptoit appareiller vers le 16 Août. On croit qu'il revient en Europe avec 10 ou 12 vaisseaux de ligne, & qu'il ira atterrir à Cadix. La division de 9 vaisseaux qu'il a laissée à la Martinique est commandée par M. de Sade. Celle de St-Domingue sera aux ordres de M. de Monteil; par conséquent il rameneroit avec lui MM. de la Motte-Piquet & de Grasse. — Le courrier qui a apporté les dépêches dont cet *aviso* étoit chargé, ajoute-t-on, a appris qu'il alloit sortir de Cadix une escadre composée de 5 vaisseaux dont 3 François & 2 Espagnols, sous le commandement de M. de Marin, montant la *Bourgogne* de 74. Elle est destinée à croiser entre les Caps.

Tous les régimens ont fourni leur contingent pour recruter les troupes qui sont dans les colonies. Les uns ont donné 30 soldats, les autres 80 ou 90, le plus grand nombre 75. Ce sont tous des jeunes gens remplis de bonne volonté; ils s'embarqueront vers le 15 de ce mois, & seront escortés par les 9 vaisseaux que commande M. de la Touche-Tréville.

» Tous les papiers publics avoient annoncé que M. le Comte du Chilleau, Gouverneur de la Dominique avoit été pris dans son trajet de la Martinique à son Isle. On croyoit véritablement aux Antilles, que le petit bateau sur lequel il avoit voulu s'embarquer avoit été rencontré par les croiseurs Anglois; mais plusieurs jours s'étant passés sans qu'on eût entendu parler de lui, M.

de Guichen se fit demander à l'Amiral Rodney. Les recherches les plus exactes dans les possessions Angloises n'ayant rien pu en apprendre, on le crut mort. Plus de deux mois s'écoulèrent ainsi, & l'on ne doutoit pas que son bateau n'eût chaviré, lorsqu'un beau jour il a reparu aux Antilles. Il venoit du Continent. Un coup de vent l'avoit écarté de sa destination, & il avoit été assez heureux pour aborder chez les Espagnols. Il s'étoit vu forcé de s'arrêter auparavant dans une petite Ile déserte, pour y prendre des racines & des coquillages nécessaires à sa subsistance, ayant consommé tous ses vivres. Les Espagnols l'accueillirent, & dès qu'il put trouver un navire, il revint aux Isles du Vent où certainement il n'étoit plus attendu. Il a envoyé à sa femme qui est à Paris une relation fort curieuse de cette singulière promenade.

On n'a aucune nouvelle de nos ports, si ce n'est la rencontre qu'a eue la frégate l'*Aigrette* de 26 canons, commandée par M. le Chevalier de l'Angle. Elle escortoit un petit convoi; & non loin de l'Isle d'Aix elle eut un engagement fort vif avec 3 corsaires dont le plus fort avoit 24 canons. Pendant qu'elle étoit engagée le plus petit lui enleva un de ses bateaux. Ayant mis en fuite les deux autres, elle leur reprit un navire assez riche portant pavillon Impérial, dont ils s'étoient emparés; reste à savoir à présent si cette prise lui sera adjugée.

Parmi les pertes sensibles que la marine marchandé a faites en Officiers, tels que Royer, Trosse, le Mengnonet, Augene, on doit compter celle du sieur du Cassou,

commandant le corsaire la *Charlotte*. Ce brave Capitaine dont nous avons annoncé les brillans succès, a terminé sa carrière, victime de la lâcheté d'une partie de son équipage, & de l'inhumanité de ses ennemis, qui lui ont refusé les secours que ses blessures lui rendoient nécessaires. Les lettres de Dunkerque & de Calais contiennent les détails suivans de ce malheureux événement.

La *Charlotte* s'étant réparée de son combat contre les trois pingres, appareilla de la rade de Dunkerque la nuit du 14 au 15 Septembre. Le sieur du Cassou ayant eu avis qu'il devoit partir d'Ostende pour Londres un convoi foiblement escorté, il dirigea de ce côté sa croisière. Le 15 au point du jour, il eut connoissance de deux bâtimens sous le vent, & arriva dessus; mais à leurs manœuvres, les ayant jugés bâtimens de guerre, il serra le vent pour les éviter attendu leur supériorité. L'un étoit la *Surprise*, cutter du Roi d'Angleterre de 16 canons dont 2 obusiers, de 18 livres de balle; & l'autre le *Scourge*, sloop de 16 canons de six livres de balles renforcés. La *Charlotte* ayant perdu le vent, ceux-ci la chassèrent depuis 11 heures du matin par un tems calme à l'aviron, & ne l'atteignirent qu'à 4 heures du soir à la portée du canon. L'Anglois lui ayant tiré un coup de fusil, le corsaire lui riposta par un coup de canon, & arbora pavillon françois; aussitôt l'ennemi lui lâcha toute sa volée. Le sieur du Cassou qui avoit prévu la nécessité d'en venir à un combat, avoit tout disposé à cet effet; mais dès le commencement de l'action, il eut la douleur de voir que son équipage, composé pour la plus grande partie d'étrangers de toutes nations, (sur 120 françois, il avoit 55 étrangers) refusoit de le seconder.

La seconde volée de l'Anglois ayant mis sur son bord 7 à 8 hommes hors de combat , l'équip. fut tellement effrayé que le sieur Burgain, capitaine en second , fut obligé, sabre à la main , de ramener chacun à son poste. Le combat sur l'avant du bâtiment s'échauffoit cependant de maniere à faire espérer quelque avantage, tandis que sur l'arrière quelques canonniers qui furent blessés répandirent une nouvelle terreur dans les esprits , & plusieurs pièces furent abandonnées. Alors l'intrepide du Cassou , quitte son poste , & par sa présence anime les uns & rassure les autres ; il jouissoit de la satisfaction d'avoir remis le plus grand nombre dans le chemin de l'honneur, lorsqu'il fut lui-même frappé à la cuisse d'un boulet qui le renversa sur le pont ; il perdit connoissance & on le transporta dans sa chambre. Dès cet instant le désordre se répandit à son bord ; les lâches étrangers profitèrent de son malheur pour couper la drisse du pavillon & l'amener. Le sieur Burgain faisoit cependant la plus belle défense à l'avant , & continuoit avec vivacité le feu de son artillerie , lorsqu'une voix lui cria : *ne tirez plus , nous sommes amenés.* Il vole aussi-tôt à l'arrière, où il ne voit plus son brave Capitaine ; en vain il veut faire rehissier le pavillon & continuer le combat ; la plus grande partie de l'équipage étoit déjà dans la calle ; deux Officiers & environ 12 François restèrent seuls pour le seconder ; & malgré ses remontrances & ses menaces il fut obligé de laisser le navire amené. La *Charlotte* a eu dans ce combat qui a duré trois quarts-d'heure, 15 à 18 hommes tant tués que blessés & tous François. Le corsaire fut à peine amarré que l'ennemi pillait tout à bord. Il fut mené à Déal dans les Dunes. Le 16 on descendit l'infortuné du Cassou dans un hopital de prison , repaire infect où l'on ne mettroit pas en France des criminels. Son état exigeoit des soins & des secours ; il avoit lieu

d'en espérer de la part d'un ennemi pour lequel depuis la guerre, il n'avoit cessé lui-même d'avoir des procédés de bienfaisance & d'humanité. Jamais il ne permettoit à son équipage de piller rien de ce qui appartenoit aux prisonniers ; il mettoit en sûreté dans sa chambre leurs armes, leurs effets, leur argent, & leur rendoit le tout en débarquant. On a eu la barbarie de le laisser pendant deux jours dans ce réduit affreux, sans remèdes, & sans lui donner que de la bière & de mauvais bouillon de mouton. Ce ne fut que le troisième jour que MM. Burgain & Chevalier obtinrent, non sans peine, de le faire transférer dans une chambre en ville. Un Colonel qui se trouvoit dans cet endroit vint le voir, & touché de sa situation, le fit panser par son Chirurgien. Mais il étoit trop tard ; le mal avoit empire, & faute de soins sa blessure étoit devenue mortelle. Le 22 à 3 heures du matin, il expira dans les douleurs les plus aiguës. Une heure avant de mourir, il s'écrioit dans le délire : *Courage, amis, ils ne nous prendront pas ; ils sont à nous ; ajustez vos canons. . . Malheureux, lâches ! vous m'abandonnez ?* Le soir même il fut enterré avec les honneurs de la guerre. — La Gazette de la Cour de Londres & tous les papiers qui l'ont copiée attribuent la prise de la *Charlotte* au sloop le *Scourge* de 16 canons. Ils ne parlent point de la *Surprise*, cutter de 16 canons de 18, qui a combattu avec lui, ce corsaire qui n'avoit que 16 canons de 6, contre 32 de l'ennemi. Ils fixent la durée du combat à une demi-heure, tandis qu'elle est de trois quarts d'heure & plus ; & ils ne font aucune mention des morts & blessés de l'ennemi. Le brave du *Cassou* étoit originaire de Bayonne ; il n'étoit âgé que de 43 ans. A l'intelligence & à la valeur, il joignoit la réputation d'un excellent marin. Il connoissoit parfaitement

les côtes d'Angleterre, & parloit diverses langues étrangères & particulièrement l'Angloise. Cette croisière étoit sa quatrième depuis les hostilités; & dès 1778 il avoit été honoré d'une épée de la part du Roi. Nous publiâmes dans le tems la lettre du Ministre de la Marine qui accompagnoit ce présent. Dans la dernière guerre il avoit servi sur l'escadre du Maréchal de Conflans, & avoit été 29 ans prisonnier en Angleterre. Outre les prises qu'il avoit faites depuis trois ans, il en avoit fait plusieurs qui ont été utiles au Gouvernement, telles que celle du paquebot du Sénégal qui lui mérita l'épée, & celle du *Hope*, qui transportoit une garnison à l'Isle de Jersey.

Les cutters du Roi le *Pandoure* & le *Clairvoyant*, nouvellement construits à Dunkerque, ont relâché au Havre le 24 du mois dernier pour se réparer, leurs mâts ayant consenti. Le *Pandoure* est commandé par M. le Chevalier de Lorgeril, & le *Clairvoyant* par M. de la Tullaye, tous deux Lieutenans de vaisseaux. Le 27 du même mois, il arriva dans ce port un Parlementaire venant de Pool ayant à bord 153 prisonniers. Une partie de ceux faits sur les frégates la *Nymphe* & la *Belle-Poule*, ont été conduits vers le même tems à St-Malo par un Parlementaire venant de Falmouth.

Le brave Capitaine Morard connu par sa belle défense contre la frégate du Roi d'Angleterre l'*Apollo*, vient d'être fait Lieutenant de frégate en pied. Précédemment S. M. lui avoit fait don d'une épée.

M. Després à Saily par St-Michel à Verrens en Tierache, faisant creuser le lit

de la rivière , & trancher la digue d'un étang contenant 175 arpens , convertis en prairies vers l'an 1500 , & inondés dans les moindres gonflemens des eaux , parce que la rivière n'a d'autre écoulement qu'un aqueduc de quatre pieds de large sur six de haut , a découvert à 6 pieds au-dessous du niveau de la prairie , un plancher qu'il a fait lever avec la plus grande attention. Il a trouvé 72 madriers de 12 pieds de long & larges d'un pied sur deux pouces d'épaisseur , avec 11 solles d'environ 16 pieds de longueur , sur 8 & 12 pouces d'éca-rissage , sans aucun clou ni ferremens , le tout ayant été chevillé avec 5 chevilles à chaque madrier , dont deux sont à chaque bout & une au milieu. Ce bois enterré depuis plus de 600 ans est d'un noir qui ne le cède pas à l'ébène ; il a conservé & peut-être a acquis de la dureté. Si quelqu'un desiroit d'en avoir pour des ouvrages d'ébenisterie , M. Després offre d'en faire passer dans toutes les Villes du Royaume , excepté celles du Midi de Paris , & de faire scier les bois des longueurs , largeurs & épaisseurs qu'on desirera.

L'Abbesse & les Religieuses de l'Abbaye Royale de Jarcy , près Brunoy , ne peuvent trop rendre publiques les marques de bonté & de la haute protection dont Monsieur , Frère du Roi , a bien voulu les honorer , à l'occasion de la reconstruction totale de leur Monastère , fondé en 1270 , par Madame la Comtesse de Toulouse , belle-sœur de saint Louis.

Le 21 Septembre 1780 , Louis-Stanislas-Xavier

de France, Monsieur, Frère du Roi, a posé la première Pierre de ce Bâtiment, reconstruit par les soins de M. Devault, Lieutenant-Général des Armées du Roi, d'après les Dessins du sieur Boullaud, Architecte-Expert, (le sieur Caubert, fils, en a été l'Entrepreneur). Mad. de Braque, Abbessé & sa Communauté, pénétrées de la plus profonde reconnoissance, ont assisté à cette cérémonie. Cette Inscription gravée sur une plaque de cuivre & renfermée dans une boîte de cèdre a été placée sous la pierre. On a posé en même-tems en évidence & scellé sur la principale façade du bâtiment l'Inscription suivante gravée sur le marbre : — *Favente Ludovico Stanislao Xaverio majore Regis Ludovici XVI fratre ades renovata.* — Après la cérémonie, le Prince a bien voulu parcourir l'Abbaye, après avoir été faire sa Prière à l'Eglise où il a vu le tombeau de la Comtesse de Toulouse.

On écrit de Metz un événement fâcheux. Un jeune Gentilhomme revenant de la chasse a été tué dans une voiture par un fusil qui y étoit placé & qu'on avoit oublié de décharger. Ce Gentilhomme s'appelloit M. de Lostange ; il étoit Colonel en second d'un régiment en garnison à Metz ; & c'est aux environs de cette ville que ce malheur est arrivé, & non pas auprès de Paris, comme le bruit en a couru.

Trois Machines Hydrauliques successivement présentées à l'Académie des Sciences, par M. Cordelle, y ont été couronnées du suffrage le plus flatteur, & reçues avec cette unanimité d'applaudissemens que l'Académie n'accorde jamais aux inventions médiocres — Ces trois Machines sont pour ainsi dire d'une même famille ; la seconde dérive de la première, & sans lui ressembler, elle n'en est que la

perfection ; la troisième , aux avantages des deux autres , réunit encore des qualités nouvelles , & sont toutes trois destinées à élever l'eau des rivières (prise au plus rapide de leur courant) à telle hauteur & en telle quantité qu'on voudra , sans jamais y gêner la navigation. — Ce mécanisme simple , d'un prix modique , & d'un entretien on ne peut moins coûteux , peut être également placé avec succès & fort peu de dépense ; sur toute sortes de ruisseaux , même à la sortie d'une source capable de mettre une roue en mouvement. — Les calculs par apperçu que l'Auteur a fait sur les dépenses d'établissement ; & l'intensité du produit de cette nouvelle invention lui ont fait connoître que non-seulement elle seroit en état de fournir abondamment d'eau la Ville de Paris ; mais encore à un prix si modique , qu'il suffit de savoir que l'établissement pris en général , ne coûtera pas plus de mille livres par chaque pouce d'eau élevé à 70 ou 80 pieds au-dessus de la rivière (qui est la hauteur réduite pour porter l'eau aux différens quartiers de Paris , & que la quantité en pourra être portée au-delà de 2000 pouces sans gêner en aucune façon la navigation (1).

— On voit qu'avec 25,000 liv. que coûteroit une des machines proposées , & qui produiroit 25 pouces d'eau ou 75 muids par heure , on formeroit un capital aux prix de la ville , d'une somme de sept cent vingt mille livres. — Quoique l'Auteur ne fasse aucune mention des tuyaux de conduite , à cause de l'uniformité des moyens à cet égard (2) , il est bien

(1) Tant que la Ville a eu de l'eau à concéder on l'a payée 200 liv. la ligne , ou 28,800 liv. le pouce , à la charge , par l'acquéreur , de faire faire la conduite , depuis la plus prochaine fontaine jusques chez lui.

(2) M. Cordelle a déjà annoncé qu'il a imaginé un moyen d'une grande économie pour la distribution des eaux , dont il se propose de faire hommage à la Ville ; après que l'Académie aura prononcé.

démontré (comme l'observe l'Académie) qu'il en coûteroit bien moins en conduite en partant des différens endroits de la rivière où seroient placées les nouvelles machines, qui distribueroient l'eau aux quartiers les plus voisins de leur position, que si elle étoit amenée, ou partoît d'un seul point de distribution.

Le Comte de Vautron, Chef-d'escadre des armées navales, est mort à Rochefort. Il y a quelque-tems qu'un autre Chef-d'escadre du département de Brest, le Vicomte de Roquefeuil, Capitaine des gardes de la marine, est mort dans ce dernier port.

Ordonnance du Roi du 23 Avril, portant règlement sur le service aux batteries, corps-de-garde d'observation, & signaux établis sur les côtes. Elle est composée de 10 titres & de 90 articles, & revêtuë de l'attache de M. le Duc de Penthièvre, Amiral de France. — Ordonnance du Roi du 5 Août, concernant l'Ecole Royale Militaire, consistant en 16 articles.

Edit du Roi donné à Versailles au mois d'Août & enregistré au Parlement le 29, portant aliénation au profit du Clergé pendant 14 ans d'un million sur le produit annuel du bail des Fermes.

Déclaration du Roi donnée à Versailles le 24 Août, enregistrée au Parlement le premier Septembre, interprétative de l'Edit du mois d'Août 1749, concernant les acquisitions des Gens de main-morte. — Autre donnée à Versailles le 3 Septembre & enregistrée au Parlement le 5 du même mois, qui étend aux Prieurés & Abbayes sécularisées les dispositions de celle du 30 Août 1755.

Ratification de la convention conclue entre S. M. & le Prince-Evêque & l'Eglise de Bâle, concernant les limites de leurs Etats respectifs.

Lettres-patentes du Roi données à Versailles le 2. Septembre, enregistrées au Parlement le 5. du même mois, concernant le Collège de Moulins, qui à l'avenir sera entre les mains des Prêtres de la Congrégation de la Doctrine Chrétienne.

De BRUXELLES, le 10. Octobre.

L'ARRIVÉE du Roi de Suède en Hollande, les voyages successifs de ce Prince, dans un pays si digne de sa curiosité, où l'on voit l'industrie & l'art luttant contre les éléments, pour rendre solide une retraite qu'ils défendent sans cesse contre les eaux, & où ils réunissent les richesses du monde entier, étouffent toutes les autres nouvelles, & suspendent la curiosité & l'impatience où l'on est d'apprendre les effets de la négociation que la République fait entamer en Russie au sujet de la neutralité armée; en attendant le tems s'écoule, l'hiver approche, & si sa politique est de temporiser, ce point paroît rempli pour cette année.

Les dispositions du Portugal ne sont plus douteuses: ses Ports qui étoient si favorables aux Anglois, & dont ils ont si bien profité jusqu'à présent, vont leur être fermés; au commencement du mois dernier, ils y avoient conduit encore 3 navires Hollandois, l'un allant de Marseille à St-Valery, avec des huiles, savon, vin, & autres denrées, l'autre allant avec du froment de Liebau en Suède à Barcelone; & le troisième parti de Bilbao avec du fer & du fro-

ment , pour Gènes. Ils ne pourront plus en user ainsi à l'avenir : la Reine de Portugal a rendu le 30 Août le décret suivant , dont la publication a eu lieu le 9 Septembre , & qui les a fort consternés.

« L'expérience ayant démontré que plusieurs corsaires des Nations actuellement en guerre, abusoient des commissions ou lettres de marque qui leur étoient accordées , & plus encore de la considération & du bon accueil avec lesquels ils étoient reçus dans les ports de mon Royaume ; par un effet du système de l'exacte neutralité que j'ai résolu de suivre dans les présentes circonstances , & me paroissant juste de pourvoir à ce qu'à l'avenir ils ne continuent pas de commettre les désordres qui sont arrivés plusieurs fois , parce qu'ils n'ont pas respecté , comme ils l'auroient dû , les loix que j'ai rendues à ce sujet , & la souveraine immunité de mon territoire ; il m'a plu ordonner que les corsaires , de quelque Nation qu'ils soient , ne soient plus admis dans les ports de mes Etats , ni les prises qui seroient faites par eux , ou par les vaisseaux & frégates de guerre , sans autre exception que celle des cas où le droit des gens rend indispensable l'hospitalité , & avec cette condition encore que dans lesdits ports , il ne leur sera pas permis de vendre lesdites prises , si elles y sont conduites dans les cas susdits , & qu'ils n'y demeureront pas plus de tems que celui qui leur sera nécessaire pour se mettre à l'abri du danger , ou obtenir les secours innocens qui leur seront nécessaires ; & quant aux corsaires qui se trouveroient actuellement dans mes ports , il leur sera fait savoir qu'ils aient à en sortir dans le terme préfix de 20 jours , à compter de celui dans lequel ils en seront avertis ».

Ce décret prépare à l'accession du Portugal à la neutralité armée. Les Anglois ne

voient pas sans inquiétude cette ligue de l'Europe entière, contre leur prétention arbitraire à la souveraineté des mers; on fait les efforts qu'ils ont fait pour l'empêcher. S'il faut en croire quelques papiers, ils n'en ont pas fait de moins grands pour diminuer le nombre de leurs ennemis; on lit entr'autres détails sur ce sujet ceux-ci, que nous allons copier sans les contredire ni les garantir.

» Il n'y a rien que l'Angleterre n'ait tenté depuis un an pour diviser la maison de Bourbon, & faire la paix particulière avec l'Espagne. Elle a envoyé pour cela, en différens tems, plusieurs de ses Envoyés à la Cour de Madrid, & elle a cherché à intéresser les Puissances Catholiques à sa cause. L'une d'elles se chargea, il y a 6 mois, de faire quelques propositions; elles ne furent pas reçues sans doute. Mais le Cabinet de St-James ne s'est point lassé. Il y a 8 jours, écrit-on de Sr-Ildephonse, en date du 22 Septembre, qu'une des Cours Catholiques les plus puissantes a envoyé ici une personne chargée de pouvoirs plus étendus. L'Angleterre offre de céder Gibraltar, si l'Espagne veut se réconcilier avec elle. Le Roi a répondu qu'il ne pouvoit entendre à quelques propositions de paix, sans l'intervention de la France. On a répondu à S. M. C. que la France ayant reconnu l'indépendance des Américains, elle a fermé, pour long-tems, la voie à toute réconciliation. Le Roi a répliqué que sa conscience & l'honneur de sa Couronne, l'obligeoient à ne pas se détacher davantage de ses alliés que le Roi de France des siens; & malgré le vif desir qu'il a de rendre la paix à ses peuples, malgré les grands avantages qu'on lui propose, il ne peut ni ne doit traiter avec les ennemis de sa Couronne, sans le concours du Roi de France.

Suite du Précis de l'Expédition du Capitaine Cook.

Avant de quitter Otaheite, il eut soin de faire planter les muscadiers qu'il avoit apportés de la Nouvelle-Guinée, & qui étoient très-bien conservés: il donna en même-tems des instructions pour leur culture. L'on est aussi informé, que durant son séjour en cette isle, il s'occupa de la recherche de plusieurs objets de la plus grande importance, particulièrement de la manière en usage chez les Natives pour naviguer leurs *Iyahahs* ou petites chaloupes. Cette méthode peut conduire à porter un jugement sur la question, comment les isles fort éloignées du Continent ont pu se peupler. Si l'on peut s'en fier aux rapports, le résultat de ses recherches à cet égard a été très-satisfaisant. On assure aussi qu'il a trouvé que les habitans d'Otaheite avoient du mouvement des corps célestes, une idée aussi exacte qu'ils avoient pu se la procurer par une observation naturelle, & qu'elle leur suffisoit pour régler leur route en mer tant de nuit que de jour. Si l'on ajoute à cette ressemblance radicale de leur langage avec celui des autres isles de la mer du Sud, il restera peu de doute sur la possibilité qu'ils soient tous sortis d'une source commune.

En quittant Otaheite, le Capitaine Cook porta immédiatement ses vues vers le grand objet de l'expédition: il dirigea en conséquence sa route au Nord; mais, comme l'on n'étoit pas encore assez avancé dans la saison, il paroît qu'il jugea à propos d'employer encore quelque tems entre les Tropiques, avant de se porter directement à la côte Septentrionale de l'Amérique. A la longitude Orientale de 200 degrés, & vers la latitude du Tropique, il découvrit une Isle, à laquelle il donna le nom de Sandwich: il jugea qu'elle appartenoit à un groupe d'autres Isles; mais ne jugeant pas à propos de perdre alors le tems nécessaire pour les examiner, il continua une route

qui le conduisit dans le mois de Mars 1778 au Continent de l'Amérique environ au 29e degré de latitude Septentrionale. Cette situation étant à plus de 8 degrés & demi au Sud des découvertes les plus récentes faites par les Espagnols dont nous avons connoissance, il est évident qu'il ne reste aucune partie de cette côte étendue qui n'ait été découverte, quoi qu'il soit à craindre que nous n'en ayions pas encore une connoissance fort parfaite. Une conjecture que ces découvertes paroissent confirmer toutes sans exception, en comparant les faits & les apparences que les Navigateurs ont observés dans cette partie du globe, est celle du savant Docteur Robertson, par laquelle il suppose que les deux Continens ont été séparés par quelque convulsion extraordinaire de la nature. Les Espagnols partis le 13 Mars 1775 de Saint-Blas dans la Nouvelle-Galice, sous les ordres de Don Brun de Heceta, y ont remarqué de grands Volcans; & la côte opposée de l'Asie en présente également plusieurs. Les Isles situées entre les deux Continens & découvertes par les Russes, contiennent aussi toutes sans exception un nombre plus grand ou plus petit de ces bouches à feu. L'on assure encore que les Espagnols ont trouvé le pays sur cette côte bien habité & un peuple docile, humain, & même poli à certain degré: quoiqu'ils cachent avec soin ce qui s'y est passé de leur part, on croit savoir qu'ils y ont déjà établi plusieurs Missions, & qu'ils ont tenté de former quelques établissemens au Nord de la Californie «.

» Le navigateur Britannique, ayant souffert considérablement dans la mâture & ses agrêts, & la *Résolution* ayant fait une voie d'eau, il fut dans la nécessité de chercher un port pour se réparer. Il paroît qu'il fut assez heureux pour en trouver un, où il fit mouiller son vaisseau & le remit en état de poursuivre le voyage. On suppose que ce Havre a été dans quel-

qu'une des Anses , apperçues par les Espagnols près du Cap St-Augustin. A son départ de cet endroit Cook fut assailli par des tempêtes si violentes , qu'elles ne lui permirent pas d'examiner cette côte : on n'en sera pas surpris , si l'on se rappelle que ce doit avoir été vers la fin de Mars ou au commencement d'Avril , la saison de l'année où l'on est exposé à des tems orageux dans cette latitude septentrionale. Ils le contraignirent à se réfugier dans un port , qu'il découvrit vers la latitude de 58 degrés 28 minutes , qui convient à tous égards avec celle que Muller a assignée au Havre où Behring mouilla immédiatement au nord du Cap St-Elie. Après y avoir fait quelques réparations à ses vaisseaux , il longea la côte & l'examina exactement. A cette occasion il découvrit , dit-on , des erreurs sans nombre dans les cartes Russes , qui le trompèrent souvent , & manquèrent de causer la perte. En continuant sa route du Nord , le long d'une côte non interrompue , il parvint enfin à ce point , qui a été si long-tems l'objet des spéculations & des recherches , les extrémités des continents de l'Asie & de l'Amérique.

Cook découvrit , que ces deux continents n'étoient séparés que par un détroit de très-peu de largeur , dans lequel un peu au Nord il trouva que la mer n'avoit pas beaucoup de profondeur. L'on n'a pas encore communiqué au Public la latitude & la longitude particulière de ces deux extrémités ; mais , si l'on peut former une conjecture d'après la route qu'il tint ensuite , ainsi que d'après la latitude , où il lui fut impossible de la pousser plus loin à l'Est , on peut supposer qu'on n'est pas loin du compte , en fixant la latitude de ces deux pointes entre le 65me & le 67me degré , & la longitude environ au 20 degré E. du méridien de Greenwich , position où le Dr. Maty a placé le Stachtan Nitada ou le grand continent de l'Amérique ; mais la carte générale de l'Empire Russe , publiée par Engel , assigne à l'extrémité de l'Amérique une situation beaucoup plus à

l'Ouest & au Sud. Les deux continents , à la hauteur où ils s'approchoient de fort près , ne présentèrent à l'œil qu'une terre basse , stérile & déserte.

Ayant passé ce détroit entre les deux hémisphères , Cook longea la côte de l'Amérique au N. E. , dans la supposition qu'en continuant la même route , il effectueroit ce passage vers la baye de Hudson par celle de Bassin , qu'on a cherché jusqu'ici avec tant d'ardeur quoiqu'avec si peu de succès : mais il semble , que notre aventurier ait été destiné à prouver la futilité de ces suppositions dans le Nord , comme dans les précédens voyages il avoit déjà détruit toute idée d'un continent dans le Sud de notre globe. Il continua ses recherches jusqu'à la mi-Août 1778 , lorsqu'à la latitude de 70 d. 45 min. & à la longitude de 198 d. E. Il se trouva arrêté par des glaces impénétrables , qui l'obligèrent de retourner sur ses pas. Il semble que ce n'eût pas été sans les plus grandes veines & sans beaucoup de danger , qu'il réussit enfin à se tirer de la situation embarrassante , où il se vit tout-d'un-coup par la promptitude imprévue , avec laquelle les glaces l'environnèrent de toutes parts. Il prit immédiatement sa direction à l'Ouest dans la vue de s'assurer de la possibilité d'un passage de la côte d'Asie en Europe , en longeant celle de la Sibérie. Il l'atteignit en conséquence à la latitude de 68 d. 5 min. & à la longitude de 180 d. 30 minutes. Quoique cette hauteur ne soit pas aussi Septentrionale que le Promontoire supposé du Pays des Tchutki , elle est cependant plus au Nord que Behring ou quelque autre Navigateur Russe soit parvenu , excepté peut-être Krenitzin , qui entreprit en 1760 un voyage pour faire des découvertes , dont Coxe vient de publier la relation (1).

La suite à l'ordinaire prochain.

(1) La traduction de cette Relation curieuse est sous presse , Hôtel de Thou , rue des Poitevins.


JOURNAL POLITIQUE
DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De SMYRNE , le 9 Août.

LA tranquillité commence à se rétablir dans cette ville. Cara-Osman Oglu a du moins pour cette fois racheté sa vie en payant à la Porte , ou plutôt au Capitan Bacha , exécuteur de ses ordres , une somme assez considérable. Elez-Oglu se tient encore caché ; il a échappé à toutes les recherches qu'a fait pour le découvrir le Bacha de Jusselisar , accompagné d'un Capigi Bachi. Ce dernier après plusieurs courses inutiles est retourné dans son gouvernement ; ce Bacha est le même Abdul-Re-sack qui remplissant alors la charge de Reis-Effendi , a signé la dernière convention avec la Russie , & que la jalousie du Grand-Visir actuel a éloigné des affaires. Joussouf-Aga est en possession du poste de Musselim du District qui environne cette ville , à la place d'Elez-Oglu.

La peste a presque entièrement cessé ses ravages ; & l'on espère que les Eglises que ce fléau avoit fait fermer seront rouvertes avant la fin du mois.

21 Octobre 1780.

e

R U S S I E.

De PÉTERSBOURG, le 12 Septembre.

LES fêtes par lesquelles on cherche à rendre agréable au Prince de Prusse son séjour dans cette Capitale, se succèdent & se multiplient. Le 9 de ce mois on célébra celle du nom du Grand-Duc Alexandre Paulowitz, & le lendemain celle de S. Alexandre Newski. L'Impératrice dîna ce jour en public, revêtue des marques de l'Ordre de ce nom, avec les Chevaliers qui en étoient décorés, & au nombre desquels le Prince de Prusse venoit d'être admis. Il a assisté aux manœuvres du corps des Cadets nobles, destinés au service de terre, dont il a été très-satisfait. Depuis hier, il se trouve un peu incommodé des suites d'un coup qu'un cheval lui donna, il y a quelque tems, à la jambe. S. A. R. est obligée de garder la chambre; mais elle continue d'admettre tous ceux qui viennent lui rendre leurs devoirs; elle reçoit de fréquentes visites du Grand-Duc.

S. M. I. pour encourager le commerce & la multiplication du bétail dans ses Etats, a adressé au Sénat dirigeant un Oukaze en date du 9 du mois dernier, par lequel elle permet pour l'avenir l'exportation de la viande salée, tant du port de cette Capitale, que de tous les autres de cet Empire, en payant un droit de 2 copecs pour cha-

que pud (environ 33 liv.) qui sera exporté des ports de la mer Noire , & de 3 copecs & demi par chaque pud exporté des autres ports. Cette denrée sera , ainsi que le tabac , sujette à la visite d'un Officier à ce préposé.

Les deux Ministres plénipotentiaires des Provinces-Unies ont déjà entamé leurs conférences avec le premier Ministre Comte de Panin , & le Vice-Chancelier Comte d'Oftermann. A l'issue de ces entretiens , ils ont envoyé à la Haye un exprès , chargé , dit-on , d'ouvertures très-intéressantes qui ne peuvent servir qu'à consolider de plus en plus le grand ouvrage de la neutralité armée , & à en rendre les effets plus salutaires même aux Puissances belligérantes.

S U È D E.

De STOCKHOLM, le 19 Septembre.

LA nouvelle escadre qu'on équipe à Carlscron , a ordre de mettre à la voile , s'il est possible , avant la fin du mois , & de se joindre à celle qui est déjà en mer sous les ordres de M. de Wagenfeld. L'Amiral général a expédié en conséquence à ce dernier l'ordre de continuer sa croisière jusqu'à ce que le second armement se soit réuni à son escadre ; & pour qu'il ne soit pas dans la nécessité de rentrer pour s'approvisionner , on lui a envoyé deux navires avec des vivres , dont les Commandans sont char-

gés de chercher par-tout l'escadre en cas qu'ils ne la trouvent pas mouillée dans le Sund. On a expédié en même-tems des *duplicata* de ces instructions à l'Intendant du port de Gothembourg , & au Consul-Général Gloerfeld à Helsingor , pour les remettre à M. de Wagenfeld s'il relâchoit dans l'un de ces deux ports. Depuis que ces mesures ont été prises , on a appris qu'il avoit mouillé à Malmoë , où il lui a été envoyé ordre de rester jusqu'à ce qu'il ait reçu les approvisionnemens qu'on lui fait passer de Carlscron , & de remettre en mer sans délai.

P O L O G N E.

De V A R S O V I E , le 20 Septembre.

M. de Tyszenhausen , Trésorier de la Cour de Lithuanie , est arrivé ici au grand étonnement de tout le monde ; il a eu l'honneur de faire sa cour au Roi , qui a daigné l'accueillir avec bonté , ce qui fait présumer que ses affaires seront plus faciles à arranger qu'on ne l'avoit d'abord publié.

Le tems de l'ouverture de la Diète approche ; on voit arriver ici journellement beaucoup de Magnats & de Nonces : on assure que le bâton de Maréchal de cette Assemblée nationale sera donné au Comte Malachowski , Grand Notaire de la Couronne.

Les troupes Russes qui ont été depuis tant d'années dans la Pologne & la Lithuanie, & dont l'entretien coûte annuellement des sommes considérables à leur Souveraine, ont reçu ordre de se tenir prêtes à retourner en Russie ; on croit cependant qu'elles ne quitteront ce Royaume qu'après la tenue de la Diète.

» Le mois dernier, écrit-on de Kaminieck en Pologne, il y a eu dans cette Province de si fortes inondations que de mémoire d'homme on ne se souvient pas d'en avoir vu de semblables ; le Niefter & le Pruth sont sortis de leur lit, & ont inondé plusieurs villages où un grand nombre de personnes & de bestiaux ont été étouffés. A ce fléau s'en joint un autre. Le 19 Août dernier, on a vu voler près de cette ville des légions de sauterelles qui venoient des environs de Sniatin, Smotryecz & Dunajow, où elles ont ravagé les bleds & les foins. Quantité de ces insectes se sont fait voir dans l'Ukraine, & n'ont pas causé moins de dommages dans les campagnes de la Moldavie. Des Voyageurs qui dans ce tems-là traversoient cette Principauté, ont rencontré des districts où dans une étendue de dix milles, ils n'ont trouvé aucune nourriture pour leurs chevaux, auxquels ils ont été obligés de donner du pain.

D'autres lettres de la Moldavie portent que les troupes Ottomanes viennent des Provinces les plus éloignées se rassembler dans les environs de Bender, de Choczim & d'autres Forteresses, où elles sont journellement exercées au maniement des armes à la manière des troupes Européennes, & observent la discipline la plus exacte.

A L L E M A G N E.

De VIENNE, le 27 Septembre.

LE 25 de ce mois, l'Empereur, après avoir fait avec l'Impératrice-Reine, son auguste mere, une promenade à l'Au-Garten, dans le quartier de Leopoldstadt, & y avoir déjeûné avec elle, en prit congé de la manière la plus tendre; & se mit en route pour la Bohême. Le Général Comte de Laschi l'accompagne. On ignore combien de tems durera son voyage.

Le même jour l'Impératrice-Reine partit pour Presbourg, où elle restera jusqu'à l'hiver, qu'elle reviendra passer dans cette Capitale.

Le bruit d'un voyage que le Grand-Duc de Russie doit faire ici au Printems prochain se soutient; & ce qui sembleroit le confirmer, c'est que l'on parle déjà de plusieurs préparatifs pour sa réception.

De FRANCFORT, le 5 Octobre.

LES trois Puissances du Nord paroissent avoir pris de concert la résolution de tenir leurs escadres en mer plus long-tems qu'il n'avoit été convenu d'abord, & même de les augmenter. On a parlé des préparatifs que la Suède fait faire à Carlscron, & de ceux de la Russie à Riga: on apprend de Danemarck que le 13 du mois dernier, il a été expédié d'Helsingor un *aviso*, pour

aller chercher l'escadre Danoise & lui porter l'ordre de ne pas rentrer. La division Russe, sous les ordres du contre-Amiral Kruse, a relâché le 30 Août à Christian-Sand, en Norwege : comme elle a beaucoup de malades à bord, il a été dressé des tentes à terre, où on les a débarqués, pour accélérer leur rétablissement.

« La levée des recrues pour les Régimens Bava-rois, écrit-on de Freysingen, se continue avec le plus grand succès. Quelques-uns des Régimens d'Infanterie qui n'étoient composés que de 300 hommes, sont déjà forts du double, & seront même portés à 1000 avant la fin de l'année. On a soin sur-tout de n'enrôler que des enfans du pays, afin de prévenir toute désertion autant qu'il est possible. L'Electeur ne se rendra point à Manheim cette année. Ce Prince prendra le mois prochain le divertissement de la chasse à Weilheim ».

I T A L I E.

De LIVOURNE, le 16 Septembre.

ON apprend de Rome que le Consistoire qui devoit se tenir le 11 de ce mois a été différé jusqu'au 18 ; on croit que ce délai n'a eu lieu que parce que les procès-verbaux, relatifs aux Coadjutoreries de Cologne & de Munster, ne sont point encore arrivés.

Le Pape, ajoutent les mêmes lettres, pour soulager les habitans de Bologne, ayant pris des Administrateurs du Bolonois les instructions qui doivent éclairer sa bien-

faisance , a fait un nouveau règlement sur les impôts , par lequel il diminue principalement ceux qui se lèvent sur le pauvre. S. S. a pris d'autres arrangemens qui tendent à décharger le peuple de la manière la moins sensible , des dettes contractées dans des tems de calamité.

Selon les lettres de Venise il est beaucoup question dans ce moment de supprimer six maisons de Bénédictins , & l'Abbaye de St-Etienne , dans la Polésine de Rovigo. Le produit de cette suppression est évalué à 350,000 liv. , dont la plus grande partie sera destinée à remonter le Conservatoire de la *Pieta* , qu'on croit à la veille de faillir. La superbe Abbaye de St George , de l'Ordre de Cîteaux , fondée à Venise , & toute composée de Patriciens , n'est pas sans inquiétude ; elle vient d'offrir de se charger gratuitement de l'éducation de la jeunesse Patricienne , à condition qu'il lui sera permis de prendre des Novices.

» Le Gouvernement , écrit-on de Gênes , ayant été informé que cinq grands corsaires Algériens sont venus dans nos mers pour en troubler le commerce , ordonna aussi-tôt l'armement d'une escadre de sept bâtimens de 20 , 22 & 24 canons. Le pinque la *Notre-Dame de Bon secours* , & deux galères firent voile le 7 avec une félouque pour attendre nos vaisseaux qui bien armés & fournis de nombreux équipages , sortirent peu après pour aller à la poursuite des Barbaresques , qui n'ont paru vraisemblablement que pour se venger de la perte d'un chébec pris dernièrement par le Marquis Jacques de Marchi.

C'est ce brave Officier qui commande l'escadre. Les Négocians de cette Place ont contribué aux frais de cet armement, qui, à ce qu'on espère, réussira à s'emparer des Corsaires ou du moins à leur faire perdre l'envie de revenir dans nos mers.

E S P A G N E.

De CADIX, le 19 Septembre.

Nous vîmes mouiller avant-hier dans ce port, un brigantin expédié par M. de Guichen le 30 Juillet; ce Général étoit alors au Cap avec 28 vaisseaux de ligne, l'*Expériment* seul étant resté à la Martinique; M. de Guichen avoit convoyé D. Solano qui faisoit voile pour la Havane jusque dans le canal, & il étoit arrivé au Cap avec toutes les forces Françaises le 23 Juillet. Le jour du départ du brigantin, il a dû sortir 2 vaisseaux de ligne & quelques frégates pour aller prendre, à Port-au-Prince, les bâtimens de commerce destinés pour l'Europe. M. de Guichen a dû appareiller après les avoir rassemblés vers le 15 ou le 20 Août, emmenant avec lui 14 ou 15 vaisseaux de ligne qui escortent 150 navires, la plupart richement chargés. La santé de M. de la Mothe - Piquet étant fort dérangée, il revient en Europe. On ne pensoit pas, au Cap, que M. de Guichen eût ordre de toucher à l'Amérique Septentrionale; le convoi qu'il escorte est trop précieux pour qu'il cesse de veiller sur lui; & nous comptons voir paroître ici l'escadre

& le convoi François dans 10 ou 25 jours.

M. le Comte d'Estaing est attendu ici avec d'autant plus d'empressement, qu'on est persuadé qu'il prendra le commandement de l'armée combinée; & on se promet, de son activité, que de si grandes forces ne resteront pas oisives pendant l'hiver. La division des vaisseaux attend un vent favorable, pour mettre à la voile. Il nous est venu du Détroit le vaisseau le *St-Jean-Baptiste* qui a besoin d'être caréné.

Gibraltar est resserré plus que jamais. La frégate l'*Entreprise*, la seule que les ennemis aient dans leur baie, & un autre petit navire faisoient, ces jours derniers, des dispositions pour s'évader. Leurs mouvemens n'ont pas échappé au vigilant Barcelo, qui disposa sur le champ ses chébecs de manière à les arrêter; & les 2 navires n'osant courir le risque d'être enveloppés retournèrent à leur mouillage.

Le 13, il arriva au camp deux soldats Irlandois qui déclarèrent être Catholiques. Ils ont confirmé que la place est dans la plus grande détresse. Le biscuit & la viande salée sont les seules provisions qui restent à la garnison; elle manque absolument de bois & de charbon, ainsi que de vin, de bière & d'eau-de-vie. Un autre objet dont la privation fait beaucoup de peine aux soldats, ce sont les souliers. Le cuir ayant manqué on s'est servi de feutre pour chauffer les troupes. Cette ressource étant

épuisée on fait aujourd'hui leurs souliers en draps; mais comme il y a des postes au haut de la Montagne, où il faut monter par des chemins rudes & escarpés, ils n'usent pas peu de chaussures de cette nouvelle fabrique.

A N G L E T E R R E.

De LONDRES, le 9 Octobre.

APRÈS une longue attente le public a vu enfin paroître, le 30 du mois dernier au soir, l'extrait des dépêches du Général Clinton; elles ont confirmé ce que l'on savoit déjà de la position de ce Général; c'est ainsi qu'il en rend compte.

De New-Yorck, le 9 Août. Vos avis m'avoient préparé à attendre un armement françois, & des informations que j'avois communiquées à l'Amiral Arbuthnot, m'avoient convaincu que leur première destination étoit pour Rhode-Island; je demandai en conséquence que l'on tint prêts des transports pour recevoir 6000 hommes, dans le cas où, instruit à tems de l'arrivée de l'ennemi, on auroit pu tenter quelque entreprise contre lui. — Le 7 Juillet, quelques vaisseaux de guerre rencontrèrent la flotte françoise à la hauteur du cap Henry; le 8, l'Amiral en fut informé; le 13, l'Amiral Graves arriva. — Le 18, un courrier expédié de l'extrémité orientale de Long-Island, donna le premier avis de l'arrivée des François, le 10, devant Rhode-Island; j'en fis immédiatement part à l'Amiral Arbuthnot. — Espérant que peut-être il seroit encore tems d'entreprendre quelque chose d'offensif contre l'ennemi, soit en l'attaquant par terre, soit en faisant coopérer la flotte, si l'Amiral le jugeoit convenable, je fis

embarquer dans la Sonde, le plutôt possible ; un corps de troupes prêt à agir du côté de l'Est, si les avis qu'on recevoit ultérieurement le rendoient nécessaire, prenant la précaution de ne pas porter ces troupes à trop de distance, pour qu'elles pussent revenir rapidement, & agir contre l'armée rebelle, si dans mon absence, elle formoit quelque entreprise contre ces postes. — Plusieurs causes retardèrent l'arrivée des transports à Frog Neck, d'où mon embarquement ne fut effectué que le 27 ; & pendant ce tems-là tout l'espoir du succès que l'on pouvoit se promettre d'un coup de main s'évanouit. — La *Camilla* & l'*Amphitrite* qui devoient nous escorter, nous ayant joint ce jour-là, je m'avançai avec les transports vers Hutteringdon's Bay, où l'Amiral m'informa que l'ennemi s'étoit fortifié de manière à me faire renoncer à toute idée de rien tenter avec les troupes seules ; je ne puis juger de ce que l'on eût pu se promettre de la coopération de la flotte ; mais je présume, vu la perspective que les choses offroient alors, qu'il ne convenoit pas de l'entreprendre ; en conséquence, le 31, je retournai à White Stone, où je débarquai les troupes, tenant toujours les transports prêts à les recevoir au besoin, & l'armée campée près du rivage. — Pendant ce tems Washington, avec une armée portée à 12,000 hommes, avoit fait un mouvement rapide, passé la rivière North & s'avançoit vers King's-Brigde, où apprenant que mon armement ne s'étoit point rendu à Rhode-Island, il repassa la rivière, & actuellement il est près d'Orange-Town ; l'Amiral est près de Gardner's-Island, où je me rendrai, s'il est possible, pour conférer avec lui, & ses Officiers, afin que si la flotte peut entreprendre quelque chose, elle soit assistée par les forces de terre ; car il n'est plus en mon pouvoir, avec mes ressources actuelles, & les troupes que j'ai à mes ordres, de songer à aucune entreprise, où je jouerois le rôle

principal contre les forces unies des François & des Rebelles , occupant un poste que 3,500 Anglois ont pu maintenir , lorsqu'il étoit moins bien fortifié , contre 18,000 hommes & une flotte très-puissante .

Cette lettre est suivie d'une seconde , datée d'East-Hampton , dans le Comté de Suffolck Long-Island , le 20 Août , dans laquelle on s'efforce de balancer le désavantage annoncé dans la première , en donnant des détails circonstanciés & pompeux de la conduite des réfugiés à Bull-Feary , où 70 hommes se sont défendus contre 2000 Américains , qui se sont retirés avec une perte considérable , après avoir renoncé à emporter d'assaut la redoute qu'ils attaquoient. Mais quelles sont les suites d'un combat honorable , sans doute à ceux qui l'ont soutenu , pour entrer en comparaison avec l'état déplorable où se trouve le Chevalier Clinton ?

A ces extraits on a joint ceux des deux lettres de l'Amiral Arbuthnot , qui rend compte des opérations de sa flotte , qui n'a rien fait , & qui le 25 Août avoit mouillé à Martha's-Vineyard ; ceux de 4 lettres du Général Cornwallis , en date des 30 Juin , 14 & 15 Juillet & 6 Août , terminent la Gazette du 30 ; on y voyoit en général que les forces Américaines se-rassembloient de tous côtés sur les frontières de la Caroline Méridionale , que le Général Gates en avoit pris le commandement en chef , en se mettant à la tête du

corps rassemblé d'abord par le Général Kalbe, & qu'il y avoit eu quelques escarmouches avec des succès divers. Suivant sa dernière lettre, le Général Américain, Sumpter, ayant attaqué le Lieutenant-Colonel Turnbull à Rocky-Mount, avoit été surpris & défait. Un grand nombre de Loyalistes, rassemblés par le Colonel Moore, avoit été également dispersé le 18 Juin par le Général Rutherford, & une partie des milices Américaines qui s'étoient d'abord soumises au Roi, n'avoient pas plutôt appris l'approche du Général Gates, qu'elles s'étoient empressé de le joindre; celles du district de Chiraw avoient même livré leurs Officiers, & les circonstances avoient forcé le Général Cornwallis de se resserrer dans les environs de Charles-Town.

Pendant qu'on raisonnoit à perte de vue sur la position de ce Général, on en a reçu des nouvelles qu'on attendoit avec anxiété, & qui ont été apportées par le Capitaine Ross, son Aide-de-Camp; elles ont donné lieu à une Gazette extraordinaire qui vient de paroître.

De Camden, le 20 Août. C'est avec un vrai plaisir que je vais faire à V. S. le récit d'une victoire complète obtenue le 16 de ce mois, par les troupes de S. M., que je commande, sur l'armée méridionale des Rebelles, commandée par le Général Gates. — Dans ma Dépêche No. 1, j'ai eu l'honneur d'informer V. S. que tandis que j'étois à Charles-Town, j'étois régulièrement instruit par le Lord Rawdon de tous les incidens de quelque

conséquence & de tous les mouvemens que faisoient l'ennemi ou les troupes aux ordres de ce Lord. Le 9 de ce mois, deux Exprès m'apportèrent l'avis que le Général Gates se portoit sur la crique de Lynche avec son armée entière, que l'on supposoit monter à 6 mille hommes, indépendamment d'un détachement de mille autres, aux ordres du Général Sumpter, qui, après avoir tenté en vain de forcer les postes établis à Rockymount & à Hanging-Rock, étoit supposé alors essayer de tourner notre gauche pour couper nos communications avec les Congarées & Charles-Town. L'avis ajoutoit que le pays mal affectonné entre Pedée & Black River, étoit dans un état de révolte ouverte, & que le Lord Rawdon resserrant ses postes, se préparoit à rassembler ses forces à Camden. — En conséquence de ces informations, après avoir terminé à Charles-Town quelques affaires importantes, j'en partis dans la soirée du 10, & arrivai à Camden dans la nuit du 13 au 14. J'y trouvai le Lord Rawdon avec toutes nos forces, à l'exception du petit détachement du Lieutenant-Colonel Turnbull, qui s'étoit replié de Rockymount sur les postes du Major Ferguson, de la Milice du district de 96 sur la petite rivière.

Il étoit alors à mon choix, ou de me retirer, ou de faire une tentative contre l'ennemi; car la position de Camden étoit trop mauvaise pour y attendre une attaque; & dans le cas où le Général Sumpter se fût porté sur Waterée, mes provisions m'eussent manqué sous peu de jours. — Je ne voyois point de difficulté à effectuer ma retraite à Charles-Town, avec les troupes qui étoient en état de marcher; mais en prenant cette résolution, non-seulement il falloit laisser à Camden près de 800 malades & une grande quantité de munitions de guerre, mais je voyois clairement que la conséquence directe de cette démarche seroit la perte de la Province entière, à l'exception de Charles-Town;

& de toute la Géorgie , excepté Savannah , sans compter que c'étoit renoncer pour l'avenir à toute prétention à la confiance des amis que nous avions dans cette partie de l'Amérique. D'un autre côté , il n'étoit pas douteux que l'armée rebelle ne fût bien commandée , que son nombre n'excédât celui de 5 mille hommes , sans compter le détachement du Général Sumpter , & d'un corps de milices de Virginie , montant à 12 ou 1500 hommes , lequel avoit déjà joint le corps principal , ou devoit le joindre à chaque instant. Le mien qui n'avoit jamais été nombreux étoit alors réduit , tant par les maladies que par d'autres accidens , à environ 1400 combattans de troupes réglées & de provinciaux , & de 4 à 500 hommes de milice & de réfugiés de la Caroline Septentrionale. Cependant la majeure partie des troupes que j'avois étoit parfaitement bonnes , ayant laissé dans Charles-Town une garnison & des provisions suffisantes pour soutenir un siège , voyant enfin que dans le cas d'une défaite j'avois peu à perdre , & beaucoup à gagner par une victoire , je me déterminai à saisir la première occasion qui se présenteroit d'attaquer l'armée rebelle. En conséquence , je me donnai beaucoup de peines pour me procurer des informations certaines sur la position & sur ses mouvemens , & j'appris que dans l'après-midi du 14 , ayant quitté le poste d'Hangin-Rock , elle avoit établi son camp près de la maison du Colonel Rugeley , à environ 12 milles d'ici. — Après avoir consulté quelques personnes intelligentes qui connoissoient bien le terrain , je me déterminai le 15 à 10 heures du soir à me mettre en marche & à attaquer l'ennemi au point du jour , dirigeant mes forces principales contre les troupes continentales que je favois ; d'après de bonnes informations ; être mal postées tout près de la maison du Colonel Rugeley. Très-tard , dans la soirée , j'appris que ce jour même les Virginiens avoient joint. Cepen-

dant, comme on s'y étoit attendu, je ne changeai rien à mon plan : je marchai à l'heure marquée, laissant la défense de Camden à quelques Provinciaux, un parti de milices & des convalescens ; & un détachement du soixante-troisième régiment, qui, monté sur des chevaux qu'il avoit pressés sur la route, devoit, à ce qu'on espéroit, arriver dans le cours de la nuit.

J'avois marché l'espace de neuf milles, lorsque sur les deux heures & demie du matin ma garde avancée rencontra l'ennemi. La vivacité soutenue du feu m'indiqua que les forces étoient considérables ; & quelques déserteurs ou prisonniers m'assurèrent que c'étoit l'armée rebelle entière qui se portoit à Camden pour nous y attaquer. — Je fis halte sur le champ, & me formai. L'ennemi faisant la même chose, le feu cessa peu de tems après. Plein de confiance dans la discipline & le courage des troupes de S. M., informé par divers habitans intelligens que le terrain sur lequel se trouvoient les deux armées, rétréci par les marais qui étoient sur la gauche & sur la droite, étoit extrêmement favorable à mon infériorité en nombre, je ne voulus pas hazarder la partie importante dont alloit décider un combat en me livrant à l'incertitude & à la confusion inséparables d'une action qui se passe dans l'obscurité, mais prenant les mesures nécessaires pour qu'il ne fût pas au pouvoir de l'ennemi d'éviter le combat sur le terrain que nous occupions, je me déterminai à différer l'attaque jusqu'au retour du jour. Dès le crépuscule, je fis mes dernières dispositions, & je formai les troupes dans l'ordre suivant : la division de la droite consistant en un petit corps d'infanterie légère, les vingt-troisième & trente-troisième régimens aux ordres du Lieutenant-Colonel Webster : celle de la gauche, composée des Volontaires d'Irlande, de l'Infanterie de la légion, & d'une partie du Régiment du Lieutenant-Colonel

Hamilton, de la Caroline Septentrionale, aux ordres du Lord Rawdon, ayant 2 pièces de 6, & 2 de 3 livres de balles, commandées par le Lieutenant Macleod. — Le soixante-onzième régiment, avec 2 pièces de 6, fut formé comme corps de réserve, un de ses bataillons sur l'arrière-garde de la division de la droite; l'autre, sur celle de la gauche; la cavalerie de la légion formant l'arrière du tout, & placée très-près du soixante-onzième régiment, parce que le pays étoit couvert de bois: elle avoit ordre de saisir toutes les occasions qui se présenteroient de rompre la ligne de l'ennemi, & de se tenir prête à protéger la nôtre, dans le cas où quelque corps essuyeroit un échec.

A peine ces dispositions étoient faites, que je m'aperçus que l'ennemi persistant de son côté dans la résolution qu'il avoit prise de combattre, s'étoit formé sur deux lignes, en face & près de nous. Remarquant ensuite sur la gauche quelque mouvement que je supposai indiquer le dessein de faire quelque changement dans sa disposition, je chargeai le Lieutenant-Colonel Webster de commencer l'attaque, ce qui fut exécuté avec beaucoup de vigueur; quelques minutes après l'action fut générale dans toute l'étendue du front: dans ce moment-là, l'air étoit absolument calme & chargé d'un peu de brume; cette circonstance empêchant la fumée de s'élever, occasionna une obscurité si profonde, qu'il étoit difficile de distinguer l'effet d'un feu très-vif & très-bien soutenu de part & d'autre. Notre ligne continua d'avancer en bon ordre, & avec la froide intrépidité des soldats Anglois expérimentés, entretenant un feu constant, ou faisant usage de la bayonnette, selon que l'occasion s'en présentoit; enfin, après avoir éprouvé pendant trois quarts-d'heure une résistance obstinée, elle jeta l'ennemi dans une confusion générale, & le força à lâcher pied de tous côtés. Je saisis ce moment pour ordonner à la cavalerie de

compléter la déroute, ce qui fut exécuté avec la célérité & la bravoure ordinaire. Après avoir chargé avec beaucoup d'exécution sur le champ de bataille, elle continua de poursuivre l'ennemi jusqu'à Hanging-Rock, à 22 milles de l'endroit où l'action s'étoit passée. Pendant la poursuite, elle lui tua beaucoup de monde, fit plusieurs prisonniers, lui enleva près de 150 chariots (sur l'un desquels se trouvoit un canon de fonte dont l'affût avoit été endommagé dans l'escarmouche de la nuit); une quantité considérable de munitions de guerre, tous les bagages & équipages de campagne de l'armée rebelle, tombèrent entre nos mains. — La perte de l'ennemi a été très-considérable; on lui a pris plusieurs drapeaux, 7 pièces de canon de fonte, formant toute l'artillerie qu'il avoit lors de l'action, & tous ses chariots de munition: on lui a tué de 8 à 900 hommes, parmi lesquels se trouve le Brigadier-Général Gregory; on lui a fait environ mille prisonniers, dont plusieurs sont blessés. Du nombre de ces derniers étoient le Major-Général Baron de Kalbe, mort depuis, & le Brigadier - Général Rutherford. — J'ai l'honneur de joindre, ci-inclus, un état des morts & blessés de notre côté: la perte de tant de braves gens est infiniment à regretter, mais le nombre en est modéré en proportion d'un avantage si considérable. — La conduite des troupes de S. M. en général a été au-dessus de tous les éloges; elle leur fait honneur, ainsi qu'à leur pays. J'ai eu des obligations particulières au Colonel Lord Rawson; & au Lieutenant-Colonel Webster, à raison du courage & de l'habileté distingués avec lesquels ils ont conduit leurs divisions respectives. La capacité & la vigueur du Lieutenant-Colonel Tarleton, à la tête de la cavalerie, méritent de ma part les plus grands éloges. Le Lieutenant M'Leod s'est beaucoup distingué en commandant notre artillerie; le Capitaine Ross, mon Aide-de-Camp, & le Lieutenant Hal-

dane, du corps du Génie, servant comme Officiers de ce corps, m'ont rendu les services les plus essentiels. Les Officiers publics, tels que le Major de la brigade England, qui faisoit le service d'Adjudant - Général député, & les Majors de Brigade Manley & Doyle ont fait preuve de la plus grande attention & du plus grand zèle pour le service. Le Gouverneur Martin est rentré dans la carrière militaire, & s'est conduit avec tout le feu d'un jeune Volontaire. — La fatigue des troupes les mettoit hors d'état de rien tenter d'ultérieur le jour de l'action; mais comme je sentis de quelle importance il étoit de détruire ou de disperser, s'il étoit possible, le corps que commandoit le Général Sumpter, parce qu'il pouvoit favoriser le ralliement de l'armée en déroute, dans la matinée du 19, je détachai le Lieutenant-Colonel Tarleton avec la légion à pied & à cheval, & le corps d'infanterie légère, le tout montant à environ 350 hommes, avec ordre de l'attaquer par tout où il le trouveroit. En même-tems j'expédiai au Lieutenant-Colonel Turnbull & au Major Ferguson, qui se trouvoient alors sur Little-River, l'ordre de mettre sur le champ leurs corps en mouvement, de poursuivre de leur côté & de tâcher d'attaquer le Général Sumpter. Le Lieutenant-Colonel Tarleton exécuta cet ordre avec son activité & son habileté ordinaires; il se procura de bonnes informations sur les mouvemens de Sumpter; &, par des marches forcées & secrètes parvenant jusqu'à lui, le surprit le 18 au milieu du jour près de Catawba-Fords, détruisit ou dispersa totalement son détachement, consistant en 700 hommes, dont il tua 150 sur la place même, lui enleva 2 pièces de canons de fonte 300 prisonniers & 44 chariots. Il lui reprit aussi 100 de nos gens qui étoient tombés entre ses mains, partie dans l'affaire d'Hanging-Rock, partie servant d'escorte à quelques chariots qui alloient de Congarées à Camden. Il remit en

même-tems en liberté 150 de nos miliciens, ou de nos amis, habitans de la campagne dont les Rebelles s'étoient emparés. Le Capitaine Campbell, qui commandoit l'infanterie légère, Officier d'une grande espérance, fut malheureusement tué dans cette affaire. Notre perte d'ailleurs a été légère. Cette action est trop brillante pour demander des commentaires de ma part, & je ne doute pas qu'elle ne recommande hautement le Lieutenant-Colonel Tarleton aux bontés de S. M. — Les forces rebelles étant actuellement dispersées, les commotions & insurrections intérieures vont être étouffées dans la Province, mais je donnerai les ordres pour que l'on inflige des châtimens exemplaires sur quelques-uns des plus coupables, dans l'espoir d'empêcher à l'avenir que d'autres ne se fassent un jeu du serment d'allégeance, de la douceur & de la générosité du gouvernement Britannique. — Dans la matinée du 17, j'ai fait partir pour la Caroline Septentrionale, des personnes sûres, chargées d'annoncer aux amis que nous avons dans cette Province, qu'ils pouvoient prendre les armes, s'assembler sur le champ, s'emparer des habitans les plus violens, de tous les magasins & de toutes les munitions de guerre qui appartiennent aux Rebelles, & d'intercepter tous les fuyards échappés à la déroute de l'armée, leur promettant de marcher sans perte de tems à leur appui. On fait actuellement passer de Charles-Town à l'armée, quelques approvisionnementens nécessaires, & j'espère que leur arrivée me mettra dans peu de jours en état de marcher. — Le Capitaine Ross, mon Aide-de-camp, aura l'honneur de présenter ces dépêches à V. S. Il est en état de vous donner les détails les plus complets sur l'état de l'armée & du pays; c'est un Officier qui mérite beaucoup, & je prends la liberté de le recommander à la faveur & à la protection de V. S.

» L'état de l'armée du Général Cornwallis la porte à 1 Colonel, 4 Lieutenans-Colonels, 3 Majors, 31 Capitaines, 46 Lieutenans, 23 Enseignes, 6 Adjudans, 2 Quartiers-Mâîtres, 3 Chirurgiens, 1 Aide, 133 Sergens, 40 Tambours, & 1944 Soldats.

Les morts qu'il a eu consistent en 1 Capitaine, 1 Lieutenant, 2 Sergens, 1 Tambour, 213 Soldats. Il y a 2 Sergens & 9 Soldats qui manquent.

Pris à l'ennemi 4 pièces de fonte de 6, 2 de 3, 2 de 2; une pièce de fer de 3, une de 2 & 3 pierriers; 22 chariots de munitions couverts; 2 forges de campagne; 160 charges pour des pièces de 6, 520 pour des pièces de 3; 2000 armes, 80,000 cartouches de fusil.

Une nouvelle aussi intéressante & à laquelle on ne s'attendoit pas, a un peu consolé de celles qu'on avoit reçues précédemment; mais elle ne rassure pas sur les évènements qu'on craint à New-Yorck; si la victoire du Lord Cornwallis nous conserve la Caroline Méridionale, ce qui n'est peut-être pas bien certain, nous sommes à la veille de perdre New-Yorck, & nous ne ferons que ce que nous avons fait jusqu'à présent, ne nous établir dans une nouvelle conquête que pour être chassé des anciennes. On fait qu'il y a de grandes divisions entre les Officiers à New-York. Le Général Clinton & l'Amiral Arbuthnot ont eu des démêlés qui ont, dit-on, porté le premier à écrire à la Cour qu'il falloit absolument rappeler l'un ou l'autre. Ces circonstances ne promettent pas de succès, les ennemis qui en sont instruits peuvent en profiter :

ils sont bien plus redoutables , s'il est vrai , comme on le croit , que M. de Guichen ait détaché 4 ou 5 vaisseaux , qui ont eu ordre de joindre M. de Ternay , & envoyé un renfort de troupes à M. de Rochambeau. Si cette nouvelle est vraie , comme elle est vraisemblable , on a lieu d'espérer qu'il ne se fera rien aux Isles ; ce détachement n'ôtera pas aux François & aux Espagnols leur supériorité , qui imposera toujours à l'Amiral Rodney la nécessité de ne rien distraire de ses forces ; tout ce qu'il en a lui est nécessaire pour se tenir sur la défensive , & s'il avoit l'imprudence d'imiter M. de Guichen , il remettrait les ennemis en état d'agir offensivement avec plus de succès.

On n'a point de nouvelles de ces parages ; on s'occupe ici du soin d'y envoyer les renforts nécessaires : 4 vaisseaux de ligne ont appareillé de Torbay ; on dit qu'ils ne sont sortis que pour une croisière ; mais il est presque certain qu'ils sont destinés pour les Isles. Outre ces vaisseaux le Chevalier Samuel Hood est sorti avec 8 autres , & à ce qu'on croit pour la même destination.

Une lettre du Commodore Edward , datée de St-Jean de Terre-Neuve le 13 Août , a été publiée dans la Gazette de la Cour du 5 de ce mois.

Elle roule uniquement sur les prises qu'il a faites de quelques petits corsaires Américains ,

sur les frégates qui l'ont joint & assisté dans sa croisière, & sur le convoi qu'il a fait donner à quelques-uns des bâtimens de la flotte pour Québec, jusqu'au fleuve St-Laurent. Elle est terminée ainsi : « j'ai la satisfaction d'informer L. S. que depuis mon arrivée il n'a été pris aucun bâtiment Anglois, ni commis aucune déprédation dans aucune partie de Terre-Neuve ».

Dans un *post scriptum* du 16 Septembre, il ajoute qu'il vient d'apprendre par une lettre de St-Pierre en date du 6 Août, que la frégate le *Hind* qui venoit d'arriver de Québec & alloit y retourner, rapportoit qu'avant son départ les troupes y étoient arrivées en bon état. Il parle aussi de la reprise de 2 bâtimens de la flotte de Québec & de la capture de quelques corsaires Américains, ainsi que de celle du *Mercury*, paquebot de Philadelphie pour l'Europe, à bord duquel s'est trouvé l'honorable Henri Laurens, ci-devant Président du Congrès, qui passoit en Hollande avec une mission des Etats-Unis.

La frégate la *Vestale* qui a fait cette prise le 12 Septembre, & qui est partie de St-Jean le 16, n'a mis que 15 jours dans sa traversée. Elle a débarqué M. Laurens à Darmouth, à cause du mauvais état de sa santé. Aussitôt que la Gazette de la Cour eut annoncé la prise de cet homme célèbre, il parut dans nos papiers la pièce suivante, sous le titre d'*Avis aux Ministres*.

« M. Henry Laurens, ci-devant Président du Congrès, & qui vient d'être fait prisonnier en allant à la Haye, est un des meilleurs & des plus grands hommes que l'Amérique ait vu naître. Le sang froid & la modération qu'il a montrés dans la naissance des premiers troubles en Amérique fit beaucoup d'honneur à sa sagesse & à sa fermeté; sa
maison

maison à Charles-Town fut souvent environnée au milieu de la nuit par une populace déterminée à le sacrifier lui & sa famille, comme étant partisan de l'Administration Angloise, ou ami tiède de l'Amérique. Il dut son salut à son sang froid & à la résolution qu'il eut de se présenter devant cette populace, la conjurant de n'agir que contre lui & d'épargner sa famille innocente. — M. Laurens soutint toujours que les appréhensions de l'Amérique étoient mal fondées, jusqu'à ce qu'il eut passé en Europe & qu'il eut appris en Angleterre qu'il étoit question d'un projet qui depuis a presque commis un suicide sur l'Empire. Cela détermina M. Laurens à se charger du rôle qu'il a joué depuis avec tant de distinction. Il est bon que les Ministres connoissent l'importance de la prise qu'ils ont faite. S'il y a eu un homme de fortune qui soit entré dans la querelle Américaine avec honneur, avec modération & avec sagesse, c'est sans contredit M. Henri Laurens. S'il est possible aujourd'hui de terminer quelque chose par la voie de la négociation, c'est par l'entremise de cet Américain. L'Administration doit ajouter foi à tout ce qu'il déclarera sur son honneur pouvoir se faire, car jamais il n'a manqué à son honneur. Mais il faut éviter toute espèce de supercherie ou de fraude, car avec la douceur d'une colombe il a la finesse d'un serpent. — L'Administration ne sauroit aussi être trop en garde contre ceux qui lui donnent des avis. Tous ceux qu'elle a employés dans les affaires Américaines l'ont toujours trompée jusqu'à présent. Le Chevalier E.
 L. ci-devant
 à Charles-Town, est marié à une nièce de M. Laurens, mais il ne vit pas avec elle. Il y a eu entre le Chevalier E. & un autre neveu de M. Laurens une transaction qui, n'étant point conforme aux usages d'Amérique, a occasionné un

21 Octobre 1780.

f

démêlé de famille. Le Ministère ne devoit donc pas recevoir comme l'Évangile tout ce qu'il plaira au Chevalier E. de dire contre M. Laurens. S'il n'est pas possible d'entamer une négociation par l'entremise de M. Laurens., c'est une chose à laquelle il ne faut point du tout songer par un autre canal «.

La perte de la flotte de Québec se fera bientôt sentir par les suites fâcheuses qui en résulteront pour le commerce, & peut-être elle assurera la conquête du Canada pendant l'hiver; car il y a déjà deux mois que nous n'avons rien appris de cette colonie, si l'on en excepte quelques détails qui nous sont venus par la voie d'Halifax d'une nature très-désagréable; l'état de la garnison étoit si désespéré il y a quelques mois, qu'un bâtiment chargé de farine arrivé pour le compte des Marchands dans la rivière de St-Laurent fut arrêté pour l'usage de la garnison, & le manque où elle étoit de provisions, & de presque tous les articles étoit extrême, & rendoit sa position on ne peut pas plus critique.

Plusieurs Capitaines & passagers pris sur la flotte de Québec & conduits à Boston à la fin de Juillet, sont déjà partis pour Londres. Les Américains accordent à tous les prisonniers Anglois au-dessus du matelot, la permission de s'en aller pourvu qu'ils demandent un pavillon de trêve pour New-Yorck ou Halifax; ce traitement est bien différent de celui que nous faisons en Angleterre aux prisonniers Américains. Onze

de ces infortunés sont actuellement aux fers dans la prison de Woodstret , pour piraterie supposée quoiqu'ils fussent munis d'une commission soustraite par le Capitaine du cutter qui a pris leur bâtiment , & d'autres ont été pressés à bord du *Nightingale* , à la Tour. Ils font partie de l'équipage du *Revenge* , corsaire venant de Maryland & allant à Nantes pris par l'*Entreprise* , corsaire de Londres.

» Lorsque le Chevalier Clinton a envoyé le Général Dalrymple à Londres , pour y porter les dernières dépêches de New-Yorck , il n'a eu d'autre motif que de s'en débarrasser. Le Gouvernement avoit nommé le Général Dalrymple Quartier-Maître du Chevalier Clinton en Caroline. Mais avant d'arriver à Charles-Town , M. Clinton avoit choisi un autre Quartier-Maître , & ne voulant point se désister de ce choix , il avoit donné à M. Dalrymple la commission de porter à Londres les mauvaises nouvelles que l'on a vues hier de New-Yorck , dans les Papiers ; on dit que le Chevalier a sù que pendant que M. Dalrymple étoit à Charles-Town ; celui-ci avoit écrit une lettre au Lord Beauchamp , où il assuroit ce Lord que ce seroit la faute du Commandant en Chef , si toute la partie du Sud de la rivière d'Hudson n'étoit pas bien-tôt conquise & entièrement subjuguée par les armes de S. M. Si le Général Dalrymple a effectivement écrit une pareille lettre , il mérite d'être mis à Bedlam. (hospital des foux.) Le Lord Cornwallis qui est sur les lieux & qui fait tous les efforts possibles , n'a pas pû pénétrer encore jusqu'à la Caroline-Septentrionale.



FRANCE.

De VERSAILLES, le 17 Octobre.

LE Maréchal de Mouchy , de retour de son Commandement de Guyenne , a eu l'honneur de faire ses révérences au Roi & à la Famille Royale , le 6 de ce mois.

Le 8 , le Chevalier du Authier a eu l'honneur d'être présenté à LL. MM. & à la Famille Royale par le Duc de Penthièvre en qualité de son Capitaine des Gardes.

Le même jour LL. MM. & la Famille Royale ont signé le contrat de mariage du Vicomte d'Affry , Capitaine au régiment des Gardes Suisses , avec Demoiselle de Garville.

L'assemblée générale du Clergé, composée de Cardinaux , d'Archevêques, d'Evêques & de Députés du second Ordre , fut présentée au Roi le même jour par M. Amelot , Secrétaire d'Etat, chargé des affaires du Clergé , & conduite par M. de Watronville , Aide des Cérémonies. L'Evêque de Clermont porta la parole au nom de l'Assemblée , après quoi le Cardinal de la Rochefoucault présenta & nomma au Roi les Députés du premier & du second Ordre.

La Cour a pris , le 12 de ce mois , le deuil pour 8 jours , à l'occasion de la mort du Prince de Carignan. Le lendemain elle s'est rendue au Château de Marli , où elle passera le reste du mois.

De P A R I S , le 17 O c t o b r e .

UN second courrier expédié de Cadix , a appris qu'une troisième corvette dépêchée par M. de Guichen , a mouillé dans ce port le 24 du mois dernier. Elle apportoit des dépêches du Chef-d'escadre François qu'elle avoit quitté le 23 Août , 5 jours après son débouquement. La lettre de M. de Guichen est datée du 20. Il a , dit-on , avec lui 18 vaisseaux de ligne , & sous son convoi environ 120 voiles. On l'attendoit à Cadix vers le 8 ou le 12 de ce mois.

Le 22 Septembre , la division commandée pour aller croiser sur les côtes de Portugal , forte de 5 vaisseaux de ligne , dont trois François , 2 Espagnols & 2 frégates aux ordres de M. de Marin , appareilla par un vent frais. On n'avoit point à Cadix de nouvelles de l'escadre sortie du Ferrol un mois auparavant ; nous ne sommes pas plus instruits ici de ce que sont devenus le *Royal-Louis* & la *Bretagne*.

Nous avons rapporté une lettre d'un Officier de l'armée de M. de Rochambeau ; on nous saura gré de placer ici l'extrait de quelques autres écrites par le Colonel du régiment de Deux-Ponts , & arrivées en même-tems. Les détails qu'elles contiennent ne sauroient être plus intéressans.

Du Camp de New-Port , le 29 Juillet. — Dans ma précédente lettre je vous parlois des Américains ; ils gagnent à être connus. J'ai trouvé parmi eux de

la droiture, de l'honnêteté & de l'hospitalité. Leurs milices nous ont joint; elles ne sont pas habillées, manquent de souliers, même des aisances les plus communes chez les Européens, de ces aisances qui manquant dans une armée Européenne feroient désertir tout le monde; mais ces troupes Américaines ont de bonnes armes, une patience incroyable, & beaucoup de sobriété. Il n'est point de soldats plus durs qu'eux, & plus accoutumés à toutes les privations imaginables. De pareils hommes ont nécessairement du courage, & ce qu'ils ont fait depuis quatre ans, le prouve incontestablement. — On a convoqué depuis quelques jours la Milice de Rhode-Island, pour se joindre à nous (elle fera au moins 4500 hommes), sur la nouvelle que le Général Clinton faisoit à New-York des préparatifs de défenses nécessaires, & nous sommes à tous égards en état de recevoir les ennemis qui pourroient se repentir de se dégarnir devant le Général Washington. — J'apprends dans le moment que le petit bâtiment expédié pour l'Europe avec nos premières Lettres, a péri. Je vais donc revenir à notre navigation. — Nous avons employé 71 jours à la traversée, dont près de trois semaines entre les 27 & 28 degrés de latitude. Le 20 Juin cinq vaisseaux de ligne Anglois & une frégate nous ont approchés. On s'est canonné de loin; les ennemis se sont retirés à la nuit. Je ne fais pas qu'il y ait eu sur l'escadre plus de 8 à 10 hommes tués, & une trentaine de blessés. — En attérant à la baye de Chésapeak on eut connoissance d'une escadre; la nôtre sans chercher à la reconnoître, marcha vers son objet, en se tenant prête à combattre. Dans la traversée, elle a fait cinq prises. — Nous avons commencé à débarquer le 13. Les habitans nous apportent leurs denrées avec toute confiance. Elles sont fort-chères, les animaux à meilleur marché sont les chevaux.

» *Du 31 Juillet.* Depuis notre débarquement,

une escadre Angloise a paru ; elle devoit être suivie, disoit-on , de l'arrivée de Clinton avec toutes ses forces. En conséquence , M. de Rochambeau a convoqué les Milices du pays , & elles ont volé aux ordres de notre Général , avec une volonté , un empressement dignes des plus grands éloges. Voici des exemples. M. le Vicomte de Noailles étoit détaché dans l'isle de Conanicut avec un bataillon de Soissonois ; on lui envoya un bataillon Américain pour le renforcer. Il arriva à dix heures du soir , sans avoir mangé depuis 24 heures. Le Commandant Américain demande au Vicomte de Noailles , s'il peut donner du pain à sa troupe exténuée de faim & de fatigue. Le Vicomte répond qu'il n'a point de provisions avec lui , & que ses soldats n'ont de pain que jusqu'au lendemain. Le Commandant Américain rend à sa troupe la réponse du Vicomte de Noailles. Point de murmure , point de mécontentement. *Eh bien , si nous ne trouvons rien à manger , allons dormir.* Le Vicomte de Noailles pénétré du caractère de fermeté & de patience de nos alliés , traduisit aussi-tôt à son bataillon la réponse des Américains. Aussi-tôt tous nos soldats viennent apporter à ces braves gens tout ce qu'ils avoient , & les forcent de partager leurs provisions. Ils vident aussi la moitié de leurs tentes & y placent les Américains «.

Deux jours après , M. de Rochambeau eut besoin de 300 hommes pour la construction d'une redoute. La milice Américaine y marcha ; notre Général leur fit offrir du pain , de la viande , de l'eau-de-vie & de l'argent ; ils refusèrent tout. *Vous venez combattre pour nous , nous dirent-ils , c'est à l'Etat à récompenser nos travaux , mais nous ne pouvons rien accepter de vous.* On insista ; leur refus fut opiniâtre , & depuis trois jours nous les voyons travailler comme des forçats avec la plus grande gaieté. — Hier au soir , au grand étonnement de tout le monde , il nous est arrivé une

compagnie de 75 volontaires Américains à cheval, fort bien montés, qui sont venus s'offrir pour combattre avec nous ; ils nous ont annoncé 300 autres volontaires à cheval qui s'assemblent, & 11,000 hommes de milice, dont nous pouvons disposer. Jamais il ne fut dans le pays, depuis la révolution, une fermentation aussi vive & une exaltation aussi réelle que celle dont le nom François pénètre tous les esprits. — Tel est le caractère de nos alliés. On dit, on assure même que Clinton s'embarque à New-Yorck avec 10,000 hommes de ses meilleures troupes, pour venir nous attaquer. Nos dispositions sont faites pour la réception la plus vigoureuse, & il est presque impossible que nos ennemis n'échouent. Il n'est rien de plus difficile que d'effectuer un débarquement prévu comme celui auquel nous nous attendons. Nous connoissons tous les points sur lesquels il peut s'exécuter. Nos marches sont ouvertes sur tous les endroits exposés ; & si nous étions forcés de les abandonner, nous nous retirons dans des retranchemens presque impénétrables. D'ailleurs Clinton court de grands risques en venant nous chercher. Il est à la tête de 14,000 hommes de bonnes troupes, sans doute ; mais malgré toutes les pertes que nous pourrons faire, nous serons toujours soutenus par 3 à 4 millions d'Américains, bien disposés à verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour défendre leur liberté, dont ils n'ont jamais douté, & sur-tout depuis notre arrivée. Quelle différence entre notre position & celle des Anglois ?

Le 4 Août. M. de la Fayette a passé dix jours ici. J'ai eu le plus grand plaisir à l'étudier & à le connoître. Il justifie plus que jamais tous les éloges qu'on lui a donnés & qu'on lui donne ; on ne sauroit trop lui en accorder. Il nous a quitté hier, & il va rejoindre l'armée du Général Washington ; qui fait des mouvemens sur New-Yorck «.

Les premières nouvelles qu'on recevra de ces contrées ne peuvent qu'être très-intéressantes. On fait déjà par la voie d'Angleterre que le Général Clinton n'a rien osé tenter ; on saura sans doute bientôt ce qu'auront fait ensuite les François & les Américains réunis.

» Il est arrivé à l'Orient, écrit-on de Nantes, en vingt-sept jours de traversée, un bâtiment de Philadelphie, par lequel on apprend l'arrivée à Boston de la frégate l'*Alliance*, Capitaine Landois, & des navires la *Luzerne* & le *Montgomery*, qui étoient partis de l'Orient avec elle. Il y avoit sur cette frégate beaucoup de poudre & d'autres munitions. Ces avis sont confirmés par un navire qui vient d'arriver de Philadelphie à l'Isle de Rhé en 30 jours. L'équipage ajoute que M. de Rochambeau étoit parti, ou devoit partir pour Rhode-Island, avec les troupes Françaises & un corps d'Américains qui l'avoit joint pour aller attaquer New-Yorck. — Le vaisseau le *Magnanime* & son convoi ont été obligés, par les vents contraires, de relâcher à la Corogne. — Deux ou trois jours après l'arrivée à Cadix de la corvette la *Britannia*, sortie du Cap le 30 Juillet, on a fait partir 5 vaisseaux de ligne & 2 frégates, apparemment pour aller au-devant de la flotte des navires marchands venant du Cap. Suivant les lettres apportées par cette corvette, M. de Guichen y étoit arrivé à la fin de Juillet, sans avoir rien tenté contre la Jamaïque. Les Espagnols qui étoient partis avec lui de la Martinique, sont allés à la Havanne. La frégate l'*Andromaque*, qui portoit des dépêches de la Cour à M. de Guichen, est arrivée au Cap : on dit aussi que le vaisseau le *Maréchal de Mouchy*, de Bordeaux, y est également arrivé avec son convoi.

Le bruit qui s'étoit répandu de la prise d'une flotte des Indes orientales ne s'est point confirmé ; parmi tous les avis qu'on a reçu d'Angleterre, il ne s'est rien trouvé qui y ait rapport, & il paroît que cette nouvelle est l'ouvrage des agioteurs & de quelques contrebandiers obscurs.

« On croyoit mal-à-propos, écrit-on de Brest, que dans l'escadre de M. de la Touche Tréville, seroient compris le *Sceptre* & le *Nortumberland*. Ces deux vaisseaux nouvellement construits doivent partir vers la fin du mois prochain pour l'Inde, avec 2 frégates & des bâtimens de l'Orient. Il a été donné ordre au convoi destiné pour l'Amérique, de se tenir prêt à mettre à la voile à la fin de ce mois. Une nouvelle levée de matelots & de mousses arrivés du 20 au 21 du mois dernier, achevera de compléter les équipages, sans qu'on soit obligé d'exercer aucune contrainte à cet effet. Les vaisseaux le *Minotaure* & l'*Atlas*, ont été mis en rade du 24 au 25, ainsi que le *Dauphin* & la frégate la *Dédaigneuse*; ils seront chargés de vivres pour l'Amérique. Les autres bâtimens du même convoi entreront aussi successivement en rade. Le vaisseau le *St-Esprit* y a essuyé le coup de vent du 1 & du 2 de ce mois, qui l'a un peu maltraité. Le 6, une partie du régiment de Beaujollois est arrivé pour remplacer des détachemens des régimens de Brest & de Bourbon, tirés de divers bâtimens du Roi ».

Parmi les armemens qui sont maintenant projetés pour la course à Boulogne, il y en a un dans lequel M. le Comte de la Mark est intéressé; il a obtenu du Ministre de la Guerre la permission de tirer du régiment de son nom, 30 volontaires qui seront embarqués sur le corsaire armé de 10 canons de 6.

On apprend de Dunkerque que le petit corsaire de ce port , la *Subtile* , y est rentré vers la fin du mois dernier après un mois de croisière dans laquelle il a fait pour 6640 guinées de rançon : il avoit fait pour plus d'un million de prises qui toutes sont retombées au pouvoir de l'ennemi.

» La corvette du Roi le *Tigre* , écrit-on de Cette , qui , au retour d'une croisière , relâcha le 21 Septembre dans ce port , a remis à la voile le 24 , avec le chébec du Roi le *Caméléon* , qu'elle y a trouvé , pour convoyer 25 bâtimens richement chargés. Une frûte Hollandoise du port d'environ 300 tonneaux , qui étoit en lest dans notre bassin , a été embrâsée ces jours derniers , par l'imprudencce de quelques matelots , qui , chargés de la radouber , avoient fait bouillir sur le bord du même navire , de la poix-résine mêlée avec de l'esprit-de-vin. L'ébullition de ces matières devint si forte qu'elles se répandirent sur le pont , qui s'enflamma tout-à-coup au point qu'il fut impossible à l'équipage d'arrêter la rapidité du feu dont tout le vaisseau fut bientôt couvert. M. de Rochemore , commandant le chébec du Roi le *Caméléon* , qui en étoit près , fit tirer à boulets sur le bâtiment incendié , pour le couler bas ; mais par la manière dont le chébec étoit placé , le canon ne pouvoit attaquer le corps du navire , de sorte que le feu eut le tems de le consumer entièrement , sans qu'on en pût rien sauver. On estime sa perte environ 40,000 liv. , sans compter celle du fret , évaluée à 30,000 liv. qu'il étoit assuré de faire par les eaux-de-vie & les vins qu'il devoit charger dans le port , où il avoit apporté une cargaison de tabac. Si , lorsque les cables furent brûlés , le vent qui régnoit ne l'eût jetté dans le cul-de-sac du canal , & dans une direction opposée à un autre navire très-richement chargé , celui-ci auroit aussi été

la proie des flammes , de même que 200 bâtimens qui étoient alors dans la rade , parce que l'incendie ayant une fois coupé les cables , rien n'auroit pu arrêter un brasier flottant & excité par le vent qui souffloit avec violence. C'est le second évènement de cette nature qu'on a vu arriver ici dans l'espace d'environ 10 ans .

On mande de Rochefort que les frégates la *Diligente* , commandée par M. de Suzannet , & l'*Aimable* , par M. de Mortemart , ont conduit dans ce port 3 corsaires dont elles venoient de s'emparer. L'un est de 20 canons , le second de 14 , & le troisième de 10. Ce sont sans doute les mêmes que l'*Aigrette* avoit rencontrés quelques jours auparavant.

Les vaisseaux & les frégates qu'on double en cuivre à Brest , passent successivement en rade ; mais M. de la Touche Tréville est toujours à Paris. Comme la plupart des recrues qui doivent passer aux Antilles , viennent des extrémités du Royaume , il ne seroit pas étonnant que le départ de l'escadre ne fût retardé jusqu'au mois de Janvier.

L'armée de Bretagne est licenciée , & nous voyons arriver tous les jours quelques Officiers des troupes qui la composoient.

Le Gouvernement s'occupe très-sérieusement des moyens de pratiquer en Normandie un port qui , situé dans la Manche , soit propre à y recevoir des vaisseaux du Roi. M. Groignard , Ingénieur-Général de la Marine , & à qui l'on doit le fameux bassin de

Toulon est , dit on , chargé de l'exécution de ce projet.

L'Assemblée du Clergé a fait sa clôture. Il sembloit que le Couvent des Grands-Augustins où depuis si long-tems se tiennent ces assemblées , leur auroit convenu tant qu'il existera ; cependant celle qui vient de se séparer a , dit-on , décidé d'après ses combinaisons , qu'il seroit plus avantageux de ne plus payer de loyer aux Augustins , & de donner 50 mille écus au Curé de Saint-Sulpice qui se charge de faire bâtir des salles distribuées selon le desir du Clergé à qui elles appartiendront , & où il tiendra à perpétuité ses Assemblées ; il y aura aussi une grande chapelle , car elles ne pourroient disposer d'une église paroissiale , comme de celle des Grands-Augustins pour les cérémonies qui leur sont particulières.

On ne peut qu'applaudir l'Ingénieur-Constructeur qui pour faire venir des pièces de mât de Hollande à Brest , a imaginé , pour éviter les risques du passage dans la Manche , de les faire transporter sur l'Escaut & la Meuse , pour gagner le canal de Briare , la Loire & Nantes ; il n'en coûtera guères plus cher que par mer. A la vérité cela demande plus de tems ; on est contraint de faire voiturier par terre l'espace de 14 à 15 lieues. Cet essai réussissant , pourra se réitérer ; d'ailleurs la maison de commerce de Romberg qui s'est chargée de ce transport par Gand , exécutera le plan qu'elle a formé de réunir

la navigation intérieure de la Flandre avec la France.

» Dans les derniers jours d'Août dernier, écrit on de Paimpol, le *Jean-Marie de Penerf*, Maître Doccarin, du port d'environ 50 tonneaux allant du Poulignin à Morlaix, chargé de sel, fut rencontré par un corsaire Anglois de 14 à 16 canons, qui s'en empara à la hauteur de Pennemart, & fit passer l'équipage à son bord, comme c'est l'usage, à la réserve d'un matelot nommé Jean Drejot, qui demeura dans la prise avec ses nouveaux Maîtres, qui la conduisoient à Guernesey, qu'ils découvrirent après plusieurs jours de navigation; mais ayant été saisis d'une terreur panique à la vue de quelques bâtimens de leur Nation qu'ils jugèrent être François, ils s'embarquèrent dans leur chaloupe, & gagnèrent la terre, à la réserve du matelot François qui refusa constamment de quitter son bâtiment, dans lequel n'ayant été inquiété par personne, il a fait heureusement le voyage des côtes d'Angleterre en France, & est entré dans le port de Brehat le 4 de ce mois, coulant bas d'eau; ayant lui seul fait l'ouvrage de 5 à 6 bons marins, en manœuvrant avec habileté son bâtiment, qui a été à la veille de naufrager sur les roches qu'il a trouvé le secret d'éviter; quittant à chaque instant le timon, pour veiller à la pompe, & à la manœuvre. Telle est la conduite de ce brave homme, digne, à tous égards, de la liberté qu'il a recouvrée «.

La révision du procès du Comte de Lally est renvoyée au Parlement de Dijon. Il ne pourra plus y avoir d'intervention; celles qui pourroient survenir sont évoquées au Roi & à son Conseil. Le Parlement ne jugera que le fond du procès.

» Le 7 de ce mois, à 9 heures & demie du soir, des gens mal intentionnés ont mis le feu à la maison

d'un Fermier-Laboureur , du Village de Fransart , près de Roye en Picardie , nommé Pierre Villemont , & sa maison , granges toutes remplies , bestiaux , meubles & effets , ont été en un instant la proie des flames ; sa famille & lui n'ont eu que le tems de se sauver sans pouvoir rien emporter. — Le feu a gagné une seconde ferme de l'autre côté de la rue , appartenant à sa mère & à son frere , laquelle a éprouvé le même sort , ainsi que deux maisons de particuliers qui avoisinoient. — On intéresse la charité des ames pieuses & bienfaisantes , & on reclame quelques secours pour ces malheureux qui sont sans aucunes ressources. — On pourra les faire passer à M. le Doyen de la Collégiale de Roye , ou à Paris à M. de Bouillé , Vicaire de la Paroisse de Saint-Benoît , qui voudra bien les recevoir «.

Charles-Louis-Alexandre , Marquis de Beaufort , est mort à Arras le 13 du mois dernier , âgé de 76 ans.

Louise-Marguerite de Coatancourt , veuve du Comte de Sauzay , Capitaine de vaisseau & épouse en secondes noces du Vicomte d'Hautefeuille , Mestre-de-Camp , Commandant du régiment de l'Isle de France , est morte le 16 du mois dernier en son Château d'Hableville en Normandie.

Les numéros sortis au tirage de la Loterie Royale de France du 16 de ce mois , sont : 62 , 63 , 9 , 54 & 46.

De BRUXELLES , le 17 Octobre.

LA Cour de Portugal a signé la neutralité armée peu de tems après l'arrivée à Lisbonne de 8 vaisseaux de guerre Russes ; on ajoute qu'elle a donné ordre d'équiper 14 vaisseaux

de ligne. Les procédés arbitraires des Anglois dans ce port ont peut-être contribué autant que les invitations des Puissances du Nord , à la déterminer à prendre ce parti ; on dit qu'un de leurs corsaires qui a conduit encore un vaisseau Hollandois à Faro , y a été arrêté parce qu'il a refusé de se soumettre aux ordres de la Reine.

On se flatte que l'excès auquel la marine Angloise a porté l'abus de son pouvoir y va bientôt mettre fin. C'est sur-tout le vœu de la Hollande , où l'on a reçu de nouveaux avis de la nature la plus sérieuse & la plus alarmante de la conduite des Anglois à Saint-Eustache.

• Nous sommes dans la plus vive inquiétude ; lit-on dans une lettre de cette Isle du 11 Août, de voir ici les 7 vaisseaux de guerre Anglois qui jettèrent l'ancre le 9 de ce mois devant la grande baie de St-Martin , & s'emparèrent aussi-tôt de quelques bâtimens Américains qui mouilloient ainsi qu'eux devant la Barre ; & qui n'avoient pu entrer dans le Port, parce que la mer étoit trop basse. Les Anglois débarquèrent ensuite dans la ville même, & sans la moindre opposition, 200 hommes de troupes de Marine. Le Commandant des vaisseaux se rendit chez le Gouverneur Hollandois , M. Heyleger ; & le somma de lui remettre non-seulement les bâtimens & effets des sujets rebelles au Roi de la Grande Bretagne , mais aussi leurs personnes. Le Gouverneur ayant déclaré qu'il s'y opposeroit , parce qu'il avoit ordre de prendre sous sa protection tant les personnes & effets que les bâtimens quels qu'ils puissent être qui se trouvoient dans les Ports de son Gouvernement ; l'Officier Anglois représenta que

les ordres que l'Amiral Rodney lui avoit donnés étoient les mêmes que ceux que cet Amiral avoit reçus de la Cour de Londres, & qui portoient de réduire en cendres la ville & de détruire les fortifications, si l'on oppoisoit seulement la moindre résistance ; ou que l'on tirât un seul coup contre les vaisseaux. Il remit ensuite, à la réquisition du Gouverneur, une déclaration qu'il signa, & qui portoit qu'il commettoit cette violence par ordre ; il s'empara de tous les bâtimens Américains qu'il trouva dans la rade & dans le port & qui étoient chargés de tabac. On ne sequestra pas cependant celui que l'on prouva être vendu & pesé au poids de la Compagnie. Les gens des équipages qui ne purent trouver les moyens de fuir furent tous faits prisonniers ; après une violence aussi odieuse, une insulte aussi marquée faite à l'Isle de St-Martin, par des vaisseaux de l'Amiral Rodney, autorisé par les ordres de la Cour, nous avons lieu de craindre ici le même traitement. Les Anglois qui s'arrogent la liberté de s'emparer dans un Port neutre des bâtimens & des effets appartenant aux Américains, en voudront bientôt agir de même à l'égard de ceux appartenant aux François & aux Espagnols. On débite qu'ils ont été à Curacao, St-Thomas & Ste-Croix, où ils se sont conduits comme à St-Martin, ce qu'on peut appeller braver toutes les Puissances de l'Europe.

Il semble qu'après ces insultes, la République doit, sans attendre l'effet de ses négociations à Pétersbourg, hâter ses armemens qui vont avec beaucoup de lenteur, & pour lesquels on paye cependant les doubles droits imposés pour cet effet. Ce n'est qu'en se rendant respectable, qu'elle se fera respecter. Sa lenteur est prise en An-

gleterre pour des ménagemens & de la crainte, & elle doit voir le gré qu'on lui en fait.

Les Anglois semblent triompher de ce qu'ils ont obtenu l'article interprétatif de leur traité avec le Danemarck, par lequel cette Puissance reconnoît pour être de contrebande les bois de construction, le chanvre, le bray &c., mais ceci demande une courte explication qu'on sera bien-aise de trouver ici, & qui vient de bon lieu. Par l'article X du traité de 1742 entre la France & le Danemarck, tous ces objets sont désignés comme étant de contrebande. L'Angleterre a donc pu demander qu'on ajoute cet article à son traité de 1670. Elle a des droits à être traitée par le Danemarck aussi favorablement que la France. Cette Puissance pouvoit d'autant moins lui refuser cette petite satisfaction, qu'elle ne peut nuire aux intérêts de la France. Il n'y a en Danemarck ni chanvre, ni bois de construction. Son principal commerce est en planches, fer &c., & toutes ces choses sont permises. Si la Russie ou la Suède admettoit une pareille explication, alors seulement la neutralité armée ne seroit plus qu'un vain nom. Mais il n'est pas à présumer que ces Puissances déclarent comme des objets prohibés, ceux que le Danemarck vient de reconnoître pour tels. Il faudroit qu'elles renonçassent à toute espèce de commerce avec la France, ce qui ne peut pas se supposer.

» Ce matin vers les six heures, écrit-on de Cadix en date du 26 Septembre, M. le Comte d'Estaing qui s'étoit embarqué au port de Ste-Marie, est arrivé dans la baie, & il a été sur le champ à bord de nos deux Généraux qu'il n'a point trouvés, & s'est de suite auprès de M. de Beauffet, avec lequel il a demeuré quelque tems. Le Gouverneur instruit de son arrivée, est venu à sa rencontre jusques sur le mole, & le Général est entré dans la ville au bruit du canon de la place. Il a été conduit à l'Hôtel du Gouvernement où il a demeuré deux heures. Il en est sorti pour se rendre à l'Isle, (l'Isle de Léon où est établi le Corps de la Marine) & il est rentré à Cadix pour aller chez le Consul de France où il a dîné. Il ira coucher ce soir à bord du *Terrible*, vaisseau qui depuis long-tems lui est destiné. Il a déjà nommé le Major de son armée; son choix est tombé sur M. Verdun de la Cresne, Officier de beaucoup de mérite. Nous saurons demain si M. le Comte d'Estaing prendra le commandement de la flotte combinée comme Vice-Amiral de France ou comme *Amirante* «.

On lit dans une lettre de Paris le paragraphe suivant :

» On assure que M. de Guichen est arrivé à Cadix, & qu'avant son départ de St-Domingue il a envoyé 5 ou 6 vaisseaux à M. de Ternay & 4000 hommes à M. de Rochambeau. Cette nouvelle a assez l'air de la vérité; mais on la croit prématurée. Si elle est vraie, MM. de Ternay & de Rochambeau sont en forces, & les affaires à New-Yorck ne peuvent qu'offrir une perspective avantageuse «.

PRÉCIS DES GAZETTES ANGL., du 10 Octobre.

» Quoique l'Amirauté eût reçu avis le 5 que M. Laurens étoit si indisposé qu'il ne pouvoit

soutenir la fatigue d'un voyage sans exposer sa vie, & qu'il eût demandé la permission de se reposer deux ou trois jours, ce qui lui avoit été accordé, M. Laurens s'étant trouvé mieux n'a pas laissé de se mettre en route, & il est arrivé le même jour sur le soir à l'Amirauté. Le Lord Sandwich & M. Stephens, instruits de son arrivée, lui firent dire de se rendre à la salle d'Audience de l'Amirauté; & comme il n'avoit pas dîné, on commanda pour lui un bon repas au Café Salopien. Lord Germaine lui envoya M. Knox, son Secrétaire, qui eut un entretien particulier avec lui. Ensuite le Juge de Paix Addington, & deux Messagers du Roi restèrent avec lui pendant quelque tems dans la salle d'Audience où il demeura jusqu'après son souper, qu'il fut confié à la garde de M. Scott, Messager de l'Amirauté, & transféré dans sa maison où il passa la nuit, sous la garde d'un Sergent, de dix Soldats & d'un Messager qui ne le quitta pas. M. Laurens a un Nègre avec lui auquel on ne permet pas de servir son Maître, mais qui reste dans la même maison. — M. Laurens paroît âgé de 63 ans; il a le teint basané, l'œil pénétrant, mais l'air un peu mélancolique; il porte ses cheveux; sa taille est au-dessous de la moyenne. On ne lui permit d'aller nulle part dans sa maison sans être suivi par un Soldat. — On assure qu'il est moins affligé de la perte de sa liberté que de ce qu'on a sauvé ses papiers qui sont maintenant entre les mains du Gouverneur, & qui, dit-on, mettent au jour tout le système de la politique Américaine, & la conduite particulière des Puissances de l'Europe envers l'Amérique. Cependant il y a des gens qui assurent que ces conjectures sur le prétendu chagrin de M. Laurens sont peu fondées, & que soit qu'on lui ait pris ses papiers, soit qu'il les ait enlevés dans la mer, il ne pouvoit en avoir aucun qui apprît

autre chose à l'Angleterre, sinon la résolution où est l'Amérique de maintenir son indépendance, résolution appuyée sur les secours sérieux que la France donne aux Etats-Unis, sur la parole solennelle du Roi de France, leur grand & bon Allié, ainsi que sur l'intérêt de l'Espagne & du reste de l'Europe. — Le 6 à midi, conformément à un ordre donné à cet effet, M. Laurens fut mené secrètement dans un fiacre au bureau du Lord Germaine, accompagné seulement de M. Addington. Le Comte d'Hillsborough, les Lords Stormont & Germaine, & le Procureur-Général étant présents, il subit un long interrogatoire qui dura jusqu'à six heures du soir. Il fut alors dressé un ordre d'emprisonnement signé par les trois Secrétaires d'Etat, en vertu duquel il devoit être mis au secret à la Tour. M. Laurens y fut conduit en effet dans un fiacre accompagné de deux Officiers Militaires & de deux Messagers. Il y arriva à sept heures, & fut remis à la garde du Gouverneur. — Il y a toute apparence que la poste du 6 au soir a porté cette nouvelle en France, d'où elle sera envoyée en Amérique; & en conséquence les Généraux Philips, Reidesel, Hamilton, Burgoyne, & 50 autres Officiers-Généraux que les Américains ont en leur pouvoir, ou qui sont ailleurs sur leur parole, seront resserrés ou rappelés. — Un des objets de la mission de M. Laurens en Hollande étoit d'emprunter 600,000 liv. sterl. pour les Etats-Unis. — Les Publicistes de l'Europe vont avoir matière à raisonner sur cet emprisonnement. Voici à peu-près la question: » Une Puissance en guerre avec un corps de ses sujets rebelles qui s'est déclaré indépendant, peut-elle au préjudice d'un individu à son choix user du droit de souveraineté auquel elle se voit en droit de renoncer journellement par les pactes usités en guerre, comme capitulation, cartels, conventions, lesquels em-

portent reconnaissance de l'indépendance, jusqu'à ce que l'évènement de la guerre ait décidé des prétentions respectives des deux nations ; tous les actes de cette nature ne sont-ils pas annulés par le fait ? »

Voici, disent les papiers Anglois, ce qui a transpiré de l'interrogatoire que M. Laurens a subi le 6 de ce mois devant les Secrétaires du Roi & le Juge Addington. Avant qu'il parût, on avoit concerté dans l'intérieur du Cabinet les questions qu'on devoit lui faire, & elles avoient été mises par écrit. On lui demanda s'il se reconnoissoit sujet de la G. B. Il répondit que non. — Quel étoit le caractère dont il étoit revêtu & de quel Royaume il étoit le sujet. Il répondit qu'il se regardoit comme un Plénipotentiaire Américain ; qu'il n'étoit sujet d'aucun Roi, & qu'il ne reconnoissoit d'autre Souverain que les Etats-Unis de l'Amérique représentés par le Congrès. Lorsqu'on lui demanda s'il s'étoit jamais considéré comme sujet de l'Empire Anglois, il répondit affirmativement ; mais il ajouta que c'étoit le privilège incontestable de toute société d'hommes qui étoient sous la puissance d'un seul ou de plusieurs, lorsque justice leur étoit refusée, & qu'ils n'avoient aucun espoir qu'on redressât leurs griefs, de retirer leur soumission & de se mettre sous la protection d'un autre ou d'établir un Gouvernement entr'eux sur les principes les plus libres, ceux de la liberté publique & générale, lesquels puissent réprimer la tyrannie du petit nombre, & servir de base à la sûreté du corps entier. On lui demanda pour quel pays étoit sa prétendue Ambassade ? Il répondit qu'il n'étoit point un prétendu mais un légal Ambassadeur, & que ses lettres de crédit étoient revêtues du caractère convenable pour une Cour de l'Europe. — On lui fit beaucoup d'autres questions relatives aux papiers saisis, à l'état

de l'Amérique, &c. ; il répondit à toutes de la manière la plus sage & la plus ferme. — Lorsqu'on lui apprit qu'il devoit être renfermé à la Tour, il dit que c'étoit violer le droit des gens que de retenir un Ambassadeur, & qu'il se flattoit que toutes les Cours de l'Europe témoigneroient qu'elles ont une pareille conduite en horreur. Il demanda ensuite s'il devoit se regarder comme Ambassadeur prisonnier, ou, selon le langage qu'on venoit de lui tenir, comme un sujet rebelle de la G. B. Il ne lui fut rien répondu.

Il y a différentes versions de cet interrogatoire ; selon quelques-unes, M. Laurens avoit pris le parti de ne répondre à aucune question sur les objets qui regardoient son pays ; & sa conduite fut également noble, ferme & réservée «.

Suite du Précis de l'Expédition du Capitaine Cook.

Autant que nous avons pu nous procurer des informations, les Russes n'ont jamais été plus loin qu'au 67^{me}. d. 18 minutes de latitude ; ce qui est du moins 7 d. plus au Sud de ce Promontoire, nommé Ischukotiskoi ou Szlaginskinof, dont aucun vaisseau Russe n'a jamais fait le tour. Et il n'est pas même probable que le Capitaine Cook ait pu y parvenir, puisque nous trouvons que les mêmes obstacles qu'il avoit éprouvés sur la côte d'Amérique, l'arrêtèrent dans sa route à l'Ouest. Il reprit donc celle du Sud & regagna bientôt le Détroit, qu'il passa & d'où il se porta vers un Port dans l'Isle d'Unalafchka, située dans l'Archipel Septentrional, & dont il a fixé lui-même la latitude à 53 degrés 55 minutes, & la longitude à 192 d. 30 minutes. Il y mouilla au mois d'Octobre 1778, & apprit bientôt que cette Isle, ainsi que celle d'Umanak, & plusieurs autres qui en sont voisines, avoient entretenu depuis quelques années communication tant avec le Continent d'Amérique que d'Asie. Dans ce même tems le Capitaine Cook y rencontra quelques Négocians Russes du Kamtschatka, auxquels il remit une lettre pour l'Amirauté Angloise, qui l'a effectivement reçue.

Les Russes ont décrit les Isles de ce nouvel Archipel, comme un Peuple ignorant & jaloux, inconnu à l'Europe avant qu'ils en fissent la découverte. Ces Insulaires, sont sans Gouvernement comme sans Religion. Leur habillement consiste en fourrures ou peaux de bêtes sauvages. Leurs alimens qu'ils mangent crus, sont principalement du poisson. Ils vont sur mer dans des baidars, ou espèces de petites chaloupes, faites de peau de chamois marin. Ils admettent la Polygamie; l'échange des femmes y est même en usage. Ils vivent dans des grottes ou caves souterraines, & l'herbe séchée leur sert de chauffage & de lit. Leurs armes sont des arcs & des flèches, dont la pointe est un os aigu. Ces Isles produisent des bayes de différentes espèces, l'aune, le bouleau & le saule.

Il n'est pas apparent, que la compagnie d'hommes de cette trempe ait été fort agréable à nos aventuriers. Le Capitaine Cook, toujours infatigable dans la poursuite de ses découvertes, voyant la saison rude s'approcher dans ce climat Septentrional, prit la résolution de l'employer dans une latitude plus tempérée. Il se propoisa donc d'aller reconnoître le Pays, qu'il jugea être voisin de l'Isle de Sandwich, dont il avoit fait la découverte sur sa route d'Océan vers la côte de l'Amérique. Il découvrit en effet plusieurs autres Isles, dans l'une desquelles nommée O-why-hée pour les natifs, il trouva un Port, où il jeta l'ancre vers le commencement de 1778. Le Havre porte le nom de Caraca-Cossa & est situé à la latitude de 22 d., & à-peu près à la longitude de l'Isle de Sandwich, qui est à 22 d. E. D'après cette position il est très-probable, que ces Isles sont les mêmes que la terre que nos cartes représentent communément comme ayant été vue en 1597 par Mendana sur son retour des Isles de Salomon en Amérique.

La suite à l'ordinaire prochain.

ERRATA. Au Numéro précédent, page 57, De Cadix, le 18 Septembre, lisez de Madrid, &c.



JOURNAL POLITIQUE
DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 2 Septembre.

LE Ramazan ou le Carême des Turcs a commencé Jeudi dernier ; l'usage est que le Sultan le passe dans le Serrail ; pour cette fois il y a dérogé , à la prière de Sultan Cheizadé son fils , qui a désiré rester plus long-tems à Beschick-Taschi, où il s'amuse plus que dans cette capitale.

On prétend ici que la Porte n'a pas été sans inquiétude sur le voyage de l'Empereur en Russie , & qu'elle a fait demander à plusieurs Ministres Etrangers quels pouvoient en avoir été les motifs. L'Ambassadeur de France a , dit-on , répondu , qu'on ne devoit le regarder que comme une chose très-indifférente. On ignore ce que celui d'Angleterre a répondu à la même question.

On mande de Smyrne que la frégate Française commandée par M. le Chevalier d'Entrecasteau , en mit à la voile le 18 du mois dernier , ayant sous son convoi 10 navires de sa Nation qu'il doit escorter jusqu'à Marseille.

28 Octobre 1780.

g

Les mêmes lettres portent qu'il s'est fait beaucoup de changemens dans la régence de cette ville. Parmi les Officiers qui ont été déposés, se trouve Jusuf Aga. Au reste ces révolutions n'ont point influé sur la tranquillité publique.

R U S S I E.

De PÉTERSBOURG, le 20 Septembre.

LE Prince de Prusse est presqu'entièrement rétabli de l'indisposition qui lui étoit survenue au pied droit; il a reparu en public. Le 18 de ce mois il y eut grand dîner à son Palais; les principaux Seigneurs de la Cour, & les Ministres étrangers eurent l'honneur d'y être admis. Il passa la soirée dans les appartemens intérieurs de l'Impératrice. Hier après avoir vu une partie des objets dignes de sa curiosité, qu'offre cette Capitale, il a dîné avec le Grand-Duc & la Grande-Duchesse; le soir il a assisté à la Comédie Françoisé, & honoré ensuite de sa présence une fête que le Comte d'Ostermann a donnée dans son hôtel, & qui a été terminée par un souper de 60 couverts. On travaille actuellement aux préparatifs d'une nouvelle fête qu'on lui destine, & à un superbe feu d'artifice qui doit en faire partie.

S. A. R. compte partir le 11 du mois prochain, & être de retour à Potsdam le 29.

On mande de Moscoul qu'il en est parti

un Archimandrite & plusieurs Etudians de l'Académie de Spask & du Séminaire de Troitz pour la Chine; ils vont en apprendre la langue. Cette mission prouve le rétablissement parfait de la bonne harmonie entre les deux Empires.

D A N E M A R C K.

De COPENHAGUE, le 29 Septembre.

LE navire des Indes le *Comte de Bernstorff* est arrivé ce matin dans notre rade. Il vient de Tranquebar, & a relâché au cap de Bonne-Espérance. Il rapporte qu'à son départ de Baay-fals, il y a laissé les vaisseaux suivans : le navire Anglois la *Betsy*, arrivé le 9 Mai; le vaisseau François la *Marie-Anne de Sardaigne*, arrivé le 13; le vaisseau Danois le *Copenhague* destiné pour Tranquebar, arrivé le 28; les bâtimens François l'*Eléphant*, l'*Argus*, le *Chaumont*, le *Milson*, le *Comte de Narbonne* & le *Bizarre*, arrivés le 29 Mai & les 2 & 3 Juin, destinés pour l'isle Maurice, où ils avoient été précédés le 17 & le 18 Mai par l'*Hercule* & la *Mouche*.

On apprend de Bergen que les quatre personnes attendues depuis quelque-tems d'Archangel, sont arrivées le 10 de ce mois dans le Bache-Sund, à 3 milles de Bergen & à une lieue de l'endroit où mouilloit le navire de guerre Danois le *Mars*, à bord duquel elles ont été transportées sans venir à terre.

avec leur suite , consistant en 29 personnes , pour se rendre en Jutlande.

P O L O G N E.

De V A R S O V I E , le 30 Septembre.

LE Conseil permanent a terminé aujourd'hui ses séances ; c'est après demain que se fera l'ouverture de la Diète. Parmi le grand nombre de Magnats arrivés ces jours derniers pour y assister , se trouvent le Prince Lubomirski & l'Evêque de Cujavie. Les comptes de la commission du trésor & de celles de la guerre. , doivent être examinés dans cette assemblée. On assure qu'il y sera proposé d'augmenter l'armée Polonoise , & de la porter à 300,000 hommes. M. Bandin , Secrétaire du Roi , est nommé pour remplir les fonctions de Secrétaire de la Diète. Il y a encore quelques personnes qui croient qu'elle sera tenue sous une confédération ; mais rien cependant ne semble l'annoncer , & il n'est pas à présumer que les choses aillent ainsi , à moins qu'il ne survienne quelque événement imprévu.

On apprend que le nombre des troupes Autrichiennes augmente de jour en jour dans la Galicie.

L'Impératrice de Russie a fait présent de 6000 roubles au Baron de Nolken , qui a signé de la part du Roi de Suède le traité de la neutralité armée , conclu entre l'Impératrice & le Roi son maître.

A L L E M A G N E.

De VIENNE , le 4 Octobre.

DES lettres de Brinn , en date du 27 du mois dernier , nous ont appris que l'Empereur y est arrivé le même jour en parfaite santé , & que le lendemain il a continué sa route vers la Bohême.

Une estafette arrivée ce matin à l'Hôtel du Comte de Proli , a apporté la nouvelle de l'arrivée du vaisseau Autrichien *le Prince de Kaunitz* , qui , le 30 du mois dernier , est entré dans le port de Trieste. C'est le premier vaisseau qui soit parti sous pavillon Impérial pour les Indes Orientales. Il avoit quitté le port de l'Orient en Bretagne le 6 Mars 1779 , & étoit parti pour Canton en-Chine , d'où il est revenu , après avoir mouillé à l'Isle de France , & en dernier lieu à Malaga. On évalue la cargaison à deux millions & demi.

On apprend qu'un vaisseau Autrichien ; aux ordres du Capitaine Schmidt , a été pris par un Capitaine Anglois ; on espère qu'il sera remis en liberté à la requisition de notre Cour.

De HAMBOURG , le 10 Octobre.

LE Roi de Suède , qui voyage sous le nom de Comte de Haga , ne s'est point embarqué en Hollande pour retourner dans ses Etats ; nous l'avons vu arriver hier dans

cette ville ; & ce matin , à midi , il a continué sa route pour Lubeck , où l'on assure qu'il s'embarquera pour retourner à Stockholm.

Les lettres de Bonn & de Mayence ne parlent que des fêtes qu'on donnera à S. A. R. l'Archiduc Maximilien , dans ces deux villes. Il a fait des présens considérables aux Chanoines des Chapitres de Cologne & de Munster. Les principales personnes des deux sexes attachées à la Cour Electorale de Cologne , en ont reçu des présens en argent & en bijoux. On dit que ce Prince , à présent Coadjuteur de Cologne & de Munster , vient d'entrer encore dans le Chapitre de Paderborn , par la résignation que M. de Bucholtz , Maréchal de la Cour , lui a faite de sa Prébende.

Ernest-Frédéric , Duc de Saxe Hildbourghausen , est mort subitement le 23 Septembre dernier , âgé de 53 ans & trois mois. Son fils aîné , Frédéric , Prince héréditaire , né le 29 Avril 1763 , lui succède dans ses Etats ; le Duc Joseph - Frédéric de Saxe Hildbourghausen , a été délégué tuteur du jeune Prince. Le Conseil aulique de l'Empire ayant confirmé cette disposition du feu Duc , il doit partir le 15 de ce mois avec toute sa maison , pour Hildbourghausen.

D'après plusieurs lettres de divers endroits , le bruit court que la Porte est déterminée à entrer aussi dans la confédéra-

tion armée des Puissances du Nord , & qu'elle fera incessamment part aux Ministres des Puissances belligérantes résidans à Constantinople , de ses intentions à cet égard ; on ajoute qu'elle se propose de faire déclarer en même-tems aux Régences Barbaresques d'Alger , de Tunis & de Tripoli , de s'abstenir à l'avenir d'exercer aucune piraterie envers les Puissances chrétiennes.

Selon des lettres de Pétersbourg , on y a reçu de Kamschatka , par le conducteur actuel du vaisseau *le Discovery* , qui y a mouillé depuis peu , des nouvelles de la mort du Capitaine Clerck. On fait qu'il prit le commandement de ce vaisseau & de *la Résolution* , qui l'accompagnoit , lorsque le célèbre & infortuné Cook eut perdu la vie , & qu'il étoit parti pour Petropawlawsky , pour faire de nouvelles découvertes. On dit que M. Clerck est mort trois jours avant l'arrivée des vaisseaux dans un port de Kamschatka , & qu'il a été enterré au nord d'une montagne peu éloignée du port ; que ses équipages lui ont érigé une espèce de monument sur lequel sont ses armes , & une inscription qui annonce la date de sa naissance , & celle de sa mort.

» M. B. , lit-on dans nos Papiers publics , riche Habitant de la campagne , dans le Canton de Zurich , avoit une partie de ses biens en rentes sur les Laboureurs de W-thal. Lors de la dernière cherté des grains , le tems des payemens étant arrivé , il invite ses créanciers à venir chez lui pour conférer ensemble.

ble , leur dit-il , sur des affaires d'un intérêt commun. Les débiteurs arrivent inquiets , & s'attendent qu'ils vont être averris de tenir leur argent prêt pour l'échéance : mais dans le cœur de M. B. les richesses n'étouffoient pas l'amour de l'humanité. Il les reçoit agréablement , s'entretient familièrement sur le malheur du tems , leur témoigne de la compassion , & les exhorte à l'espérance ; sans dire un mot de ses intérêts , il leur dit seulement qu'après le dîner ils parleront d'affaires ; & en attendant il les prie de faire pénitence avec lui. On sert ; l'Hôte étoit agréable , les mets abondans & bien préparés ; les Convives ne paroïssôient pas manquer d'appétit ; & cependant on ne buvoit ni ne mangeoit. M. B. le vit avec chagrin ; il ne vouloit faire durer l'inquiétude de ses Convives que pour les faire mieux jouir du dénouement qu'il méditoit. Ne pouvant plus tenir à leur tristesse , il sortit & revint un moment après avec une poignée de papiers. » Je vois bien mes amis , leur dit-il , que vous ne pouvez ni boire ni manger , dans l'attente de ce que j'ai à vous communiquer sur mes rentes , je vous remets à chacun un billet qui contient mes intentions à cet égard. Mangez & buvez donc ; la Providence aura soin de l'avenir «.

I T A L I E.

De R O M E , le 28 Septembre.

LE Pape dans le Consistoire qu'il a tenu le 18 de ce mois , n'a fait que nommer à différentes Eglises vâcantes , tant en Europe qu'en Amérique & *in partibus*. Immédiatement après la tenue de ce consistoire le Cardinal Caracciolo , de retour dans son Palais & lisant des lettres de Naples ,

fut frappé d'un coup d'apoplexie qui lui ravit sur-le-champ l'usage de la parole , & auquel il succomba le 22 âgé de près de 65 ans. Il étoit Cardinal-Diacre de la promotion de Clément XIII en 1759.

S. S. a dispensé par un bref particulier l'Archiduc Maximilien d'entrer dans les ordres sacrés jusqu'à l'âge de 30 ans. Les papiers relatifs à son élection aux coadjutoreries de Cologne & de Munster ne sont arrivés que Dimanche dernier , & le Pape a tenu hier matin un consistoire secret où il a proposé ces deux Eglises.

On mande de Milan que l'Impératrice Reine y a fait publier un Edit qui enjoint à tous ceux qui auront fait crédit à ses Officiers, ou autres personnes attachées à son service militaire , de remettre chaque année au mois d'Octobre la liste des sommes qui leur sont dûes pour en recevoir le paiement. Ce terme écoulé , leurs créances seront réputées nulles.

Les galiotes de Naples qui ont croisé pendant quelque tems dans les mers de Sicile sont rentrées le 22 à Naples où elles ont conduit les 16 esclaves Tunisiens pris sur une chaloupe qu'elles firent échouer, après lui avoir repris un bâtiment chargé d'orge dont le corsaire s'étoit emparé.



E S P A G N E.

De MADRID, le 30 Septembre.

ON attend avec impatience des nouvelles de Cadix où M. le Comte d'Estaing est arrivé le 26 de ce mois; elles nous instruiront de la véritable destination de ce Vice-Amiral, & des premières opérations dont il est chargé. Leur exécution ne peut être retardée, car la flotte combinée depuis sa rentrée a toujours été en état de sortir au premier ordre. On croit ici que Gibraltar fera le premier objet dont il s'occupera. Toutes les nouvelles parlent de la détresse de cette place.

» D'après l'inventaire fait des comestibles & autres effets, écrit on d'Algeriras, que portoient à Gibraltar les quatre brigantins Anglois, pris par les bâtimens qui forment le blocus de cette place, on a trouvé 860 barils de farine, 42 de viandes salées, 295 de beurre, 12 de saumon, 8 de lard, 5 de langues, 240 barriques de bière, 100 de vin, 12 d'huile, 30 de gorgu, 20 d'orge, 200 paniers de fromage, 55 caisses de sucre, 18 de thé, 61 de chandelles, 2 de moutarde, 7 de jambons, 5 douzaines de jambons, une grande quantité de charbon de terre, 2 coffres & 8 caisses de soie, de fil, de poil de chèvre, de boutons, & autres marchandises, ainsi que beaucoup de paquets de cuirs tannés & de toile cirée «.

Depuis le 17 de ce mois, Madame la Princesse des Asturies se sentoît incommodée. Les symptômes de la petite vérole ne tardèrent pas à se manifester, & l'érup-

tion s'est faite d'une manière bénigne sans aucun accident. S. A. R. n'a observé pendant sa maladie qu'une diète réglée.

On a publié la cédula de S. M. pour un emprunt de 9 millions de piastres & pour la vente des obligations relatives à cet emprunt.

On apprend de Cadix que l'escadre aux ordres de M. de Marin, Capitaine de Vaisseau commandant la *Bourgogne*, composée de 3 vaisseaux François, 2 Espagnols & 2 frégates, a appareillé le 22 pour aller croiser sur les côtes de Portugal.

A N G L E T E R R E.

De LONDRES, le 14 Octobre.

ON ne parle plus ici que de la victoire du Lord Cornwallis; les détails qui en ont paru dans la Gazette extraordinaire du 9 de ce mois, ont passé dans tous nos papiers publics; ils reviennent aujourd'hui sur cette affaire d'après les papiers Américains qui sont arrivés en même-tems que la lettre du Lieutenant-Général; le principal de ces papiers est aussi une Gazette extraordinaire de la Caroline Méridionale, où l'on trouve les ordres du Lord Cornwallis, datés de Camden le 17 Août, après la victoire; ils ne contiennent que des complimens & des remerciemens aux Officiers & aux troupes qui l'ont secondé. Ils sont suivis de l'extrait d'une lettre du Major

Général Kalbe au Docteur Phile de Philadelphie, trouvée, dit-on, dans sa poche, lorsqu'il fut blessé & fait prisonnier le 16 Août.

» Depuis que j'ai passé la rivière Roanoack j'ai été dans une grande détresse, faute de provisions, & j'y suis encore; c'est avec une difficulté extrême, qu'en employant la force, j'ai pu ramasser jusqu'à présent ce qui étoit strictement nécessaire pour empêcher que les troupes ne mourussent de faim : cette disette m'a mis dans l'impossibilité de suivre mon plan, de marcher vers la rivière Pedée & d'en déloger l'ennemi. Je n'ai d'autre plainte à former contre le Gouverneur, si ce n'est qu'il n'y a point de magasins dans toute l'étendue de l'Etat : d'ailleurs il m'a revêtu de toute l'autorité nécessaire pour que je pusse agir comme il me plairoit; mais presque tous les habitans ont de la répugnance à se départir de quoique ce soit pour l'usage de l'armée, soit par affection, soit pour de l'argent. Si j'avois été en état de marcher, je suis certain que l'ennemi n'eût pu ni conserver ni défendre ses postes; il est possible que ceux qui ne savent rien de l'état des choses, me blâment de n'avoir pas été en avant : je sentoient que cela ne pouvoit se faire sans le plus grand danger d'affamer les troupes & de les forcer à se disperser; mais pour ma propre satisfaction, je convoquai un conseil de guerre, composé des Officiers-Généraux & de l'Etat-Major : ils décidèrent unanimement que le mouvement étoit impraticable & seroit de la plus haute imprudence. — Je suis heureux d'apprendre, par une lettre que je reçois à l'instant du Général Gates, datée de Richmond le 8 Juillet, qu'il a été chargé par le Congrès de prendre le commandement du département Méridional, & se promet d'être rendu ici sous peu de jours; je desirerois qu'il puisse se procurer des provisions par tout autre moyen que celui de détacher en campagne la moitié de l'armée pour en

ramasser; ce qui exposeroit au danger de se trouver près de l'ennemi : il agira peut-être avec plus de sévérité que je ne l'ai fait ; peut-être il dira aux Gouverneurs que telle ou telles choses doivent être faites, & qu'ils le prendront mieux de sa part qu'ils ne le prendroient de la mienne «.

Dans une seconde lettre du même Officier, il annonce l'arrivée du Général Gates le 24 Juillet, & se félicite de ce qu'il a pris le commandement des troupes qu'il avoit; il représente l'armée Américaine comme ayant beaucoup souffert, & ayant quantité de malades. Elle avoit passé souvent 5 à 6 jours sans pain, sans farine & sans viande, ne vivant que de pommes, de pêches vertes & de bled verd. Selon les calculs cette armée montoit à 7000 hommes, dont en déduisant 500 déserteurs elle en faisoit encore 6500 partagés en 8 divisions commandées par les Généraux Gates, Kalbe, Caswell, Smallwood, Gregory, Rutherford, Harrington. Le Général Gatton avec 800 hommes se rendit à Cheraw Hill. Les ordres que le Général Gates avoit donnés la veille de la bataille étoient conçus ainsi :

» Les malades, l'extraordinaire de l'artillerie, les gros bagages & les effets dont on n'a pas un besoin immédiat, se mettront ce soir en marche avec une escorte pour Waxhaw; le Général prie les Brigadiers-Généraux d'avoir l'œil à ce que les corps qu'ils commandent obéissent à cet ordre, avec l'exactitude la plus scrupuleuse. — Le Lieutenant-Colonel Edmonds marchera avec le reste de l'artillerie du parc, & la brigade Virginie, aux ordres du Général Stevens; il se fera suivre par 40 de ses gens, qui

exécuteront ses ordres. — Les troupes se tiendront prêtes à marcher, à 10 heures précises, dans l'ordre suivant; le corps avancé & la cavalerie du Colonel Armand, aux ordres dudit Colonel, l'infanterie légère du Colonel Porterfield, sur le flanc droit du Colonel Armand, à 200 verges du grand chemin; l'infanterie légère du Major Armstrong sur le flanc gauche de la légion, dans le même ordre observé par celle du Colonel Porterfield; la garde avancée de l'infanterie, composée de piquets avancés; première & deuxième brigades du Maryland; la division de la Caroline Septentrionale; celle de la Virginie: l'arrière-garde formée des volontaires; la cavalerie, également divisée, sur la droite & la gauche des bagages: les troupes marcheront ce soir dans cet ordre: dans le cas où la cavalerie ennemie attaquerait en front, l'infanterie légère de l'un & l'autre flancs marchera sur le champ, & fera sur cette cavalerie le feu le plus vif & le plus soutenu, ce qui mettra celle du Colonel Armand en état, non-seulement de soutenir la charge de l'ennemi, mais de le mettre finalement en déroute: le Colonel regardera, en conséquence, comme positif, l'ordre de soutenir l'attaque de la cavalerie ennemie, quelque nombreuse qu'elle puisse être: alors, & sur le champ, le Général Stevens ordonnera à un Capitaine, 2 Lieutenants, un Enseigne, 3 Sergents, un Tambour & 60 Fusiliers, de joindre l'infanterie du Colonel Porterfield; on choisira ces 60 hommes parmi ceux qui ont le plus d'expérience & de connoissances des bois, & qui à tous les égards sont les plus propres au service: le Général complétera aussi l'infanterie légère d'Armstrong, & la portera sur le pied où elle étoit originaiement; il faut qu'elle marche immédiatement au poste avancé de l'armée: les troupes observeront le plus profond silence dans leur marche; & tout soldat qui, sans ordre de son Officier, osera faire feu, sera mis sur le champ à

mort. — Lorsque le terrain le permettra & l'approche de l'ennemi le rendra nécessaire, sur l'ordre qu'elle en recevra, l'artillerie à la tête de ses brigades respectives, & les bagages à l'arrière-garde : la garde des gros bagages sera composée de ce qui restera des Officiers & de l'artillerie; un Capitaine, 2 Subalternes, 4 Sergents, 4 Tambours & 60 Fusiliers; il est défendu à qui que ce soit d'ajouter pour ce service aucuns soldats à ce nombre prescrit.

Les partisans du Ministère exaltent beaucoup cette victoire; selon eux elle assure au Gouvernement la possession tranquille de la Georgie & des deux Carolines; les Virginiens pourront s'en ressentir aussi; mais ne vont-ils pas trop loin lorsqu'ils regardent ce coup comme décisif. Il faut attendre les relations du Général Gates qui peut-être diminueront un peu l'importance que nous attachons à ce triomphe.

« Bien des gens sont surpris que le Lord Cornwallis n'ait pas fait mention dans sa lettre de la situation particulière de l'Armée Provinciale après sa déroute, des Officiers de marque qui ont été pris, & de la manière dont le Général Gates a évité le sort de Burgoyne. Puisque le Ministère a été informé du nombre des prisonniers, & que la victoire a été complète, il doit être également instruit des détails relatifs à la fuite de l'ennemi. Il résulte de ce manque de détail qu'il a altéré les dépêches de ce Lord. — On remarque que la dernière Gazette de la Cour n'encourage nullement la Nation à continuer la guerre Américaine. La victoire du Lord Cornwallis ne fait point de plaisir. Il faut encore tant de victoires avant qu'une seule Province soit conquise, & il faudra établir tant de postes pour conserver nos conquêtes! Un pays conquis & con-

servé de la sorte ne vaut pas le sang & l'or que coûte sa conquête. Ce qu'il y a de sûr c'est que cette nouvelle n'a point fait hausser les fonds comme toutes les Gazettes ministérielles l'avoient annoncé ; il est de fait au contraire qu'ils sont tombés d'un demi pour cent «.

Le Roi est revenu le 11 de Windsor à Saint-James , pour recevoir les complimens de la noblesse ; on publie que comme les papiers du Général Gates ont été saisis , ils ont fait connoître les noms de plusieurs personnes de la Province qui étoient en correspondance avec ce Général après avoir prêté le serment de fidélité. Le Lord Cornwallis avoit annoncé dans sa lettre qu'il feroit quelques exemples de sévérité. On assure qu'il a envoyé 30 personnes prisonnières à Saint-Augustin , & qu'il en a fait pendre 10 autres sur le champ de bataille où elles avoient été prises les armes à la main. On doute que cette manière de signaler une victoire contribue à ramener les Américains à la soumission. On devrait se ressouvenir que la sévérité que nous avons toujours poussée trop loin n'a fait que les aigrir jusqu'à présent ; & que nous ne sommes pas encore maîtres d'assez de pays pour nous livrer à nos sentimens de vengeance.

Nos papiers ministériels , qui approuvent beaucoup ces exécutions & qui nous préparent à entendre le récit de plusieurs autres , parlent des dispositions du Lord Cornwallis pour profiter de ses avantages ,

& regardent la soumission de la Province comme assurée. Ils ajoutent qu'il a dû recevoir depuis sa victoire un renfort que le Général Clinton lui a envoyé de New-Yorck ; c'est ainsi qu'en voulant trop prouver on ne prouve rien. Tous ceux qui connoissent la position du Général Clinton, sont bien persuadés que loin de pouvoir détacher la plus petite partie de ses troupes, il auroit besoin de rappeler auprès de lui celles du Lord Cornwallis. On se souvient que de son aveu, il a déclaré qu'il ne pouvoit rien tenter contre les François à Rhode-Island ; on fait que hors d'état de les attaquer, il s'attend tous les jours à être attaqué lui-même à New-Yorck ; les Américains qui se renforcent sous les ordres du Général Washington, secondés par les François ne le laisseront pas tranquille, & peut-être recevrons-nous bientôt de ce côté des nouvelles qui calmeront un peu la joie qu'a causée celles que nous avons reçues de la Caroline.

» Il est singulier, observe un de nos papiers, que la lettre du Chevalier Clinton, insérée dans la Gazette du 7, ne parle que des évènements qui ont eu lieu jusqu'au 31 Juillet, quoique sa lettre soit datée du 14 Août, & que le vaisseau n'ait mis à la voile que le 1 Septembre, de sorte qu'il y a tout un mois d'omis soit par le Général, soit par le Ministre ; il y a une des lettres de l'Amiral Arbuthnot, datée du 25 Août, qui prouve que le vaisseau a retardé son départ encore quelque tems après les dépêches du Général Clinton. — La garnison des Royalistes

à Halifax n'excède pas 1500 hommes. Cette place est très-importante pour nous dans l'Amérique Septentrionale ; car depuis que nous avons perdu Rhode-Island, nos forts vaisseaux ne savent où hiverner, ne pouvant se tenir à New-Yorck. Nous ressentons vivement la perte de Rhode-Island. Ce poste est doublement avantageux à la France & à l'Amérique, non-seulement il sert d'asyle à leurs vaisseaux, mais même il peut nuire à toutes les opérations de notre flotte & de notre armée à New-Yorck, en ce qu'il met le Chevalier Clinton & l'Amiral Arbuthnot hors d'état de faire aucun mouvement ; car pour peu qu'ils s'éloignent de New-Yorck, le Général Washington se portera rapidement vers cette place & s'en rendra maître «.

Le Gouvernement qui est bien instruit de cet état des choses, songe à lui envoyer de nouvelles troupes ; on attend 13,000 hommes, soudoyés en Allemagne ; ils doivent arriver dans le courant de Février à Portsmouth, où ils s'embarqueront pour aller à New-Yorck.

Nos nouvelles des Isles ne vont qu'au 12 Août. La flotte de Londres, si longtemps attendue à la Jamaïque, est arrivée à Kingston, sous la protection des 10 vaisseaux de ligne que l'Amiral Rodney avoit détachés de Ste-Lucie. Le Gouverneur de la Jamaïque faisoit toutes ses dispositions pour recevoir les ennemis, qui n'iront peut-être pas l'attaquer ; car il se pourroit qu'après avoir amusé l'Amiral Rodney ; & l'avoir forcé de porter son attention sur une multitude de points qu'ils ont menacés successivement, ils eussent envoyé des

renforts à MM. de Ternay & de Rochambeau, pour faire un grand coup sur le Continent; d'après cette conjecture, qui n'est pas sans vraisemblance, l'affaire de New-Yorck & du Général Clinton, pourroit être faite avant que les troupes qu'on doit lui envoyer fussent seulement arrivées en Angleterre pour s'y embarquer.

On a publié dans nos papiers des détails de la rencontre que le Capitaine Cornwallis fit le 20 Juin, de l'escadre de M. de Ternay. La Gazette ordinaire de la Cour, d'aujourd'hui, contient une lettre du Capitaine à l'Amiral Parker, qui l'a fait passer à la Cour. Elle est datée à bord du *Lion* devant le Cap François, le 14 Juillet.

» M., le 9 Juin, le convoi ayant traversé le golfe de la Floride, & s'étant porté du côté du nord jusqu'au 29 30, le Capitaine Inglis fit le signal de séparation; en conséquence nous nous séparâmes & fîmes route, selon vos ordres, avec le *Lion*, le *Sultan*, l'*Hector*, le *Bristol*, le *Ruby* & le *Niger*. Le 20, étant par le degré 30 18. de latitude septentrionale, longitude 11 47. du Cap Floride, nous fîmes route à l'Est. A une heure après-midi, le *Niger* qui étoit de l'avant, fit connoître, par un signal, qu'il découvroit quatre voiles au N. E. Je fis le signal pour la chasse générale, & nous reconnûmes peu de tems après que c'étoit un convoi qui nous traversoit par l'avant, en portant au N. O. Sitôt qu'il nous découvrit, il serra le vent & porta sur nous; quelques gros vaisseaux marchaient de l'avant à une certaine distance des autres; deux d'entr'eux particulièrement se trouvoient fort de l'avance; sitôt que le *Niger* & l'*Hector* s'approchèrent d'eux,

Ils arrivèrent vent arrière pour joindre les autres. Sur les 4 heures & demie, me trouvant assez près, & voyant sept vaisseaux à deux ponts se former en ligne, outre quelques autres, & des frégates qui restoient avec le convoi; je fis le signal pour former la ligne de l'avant, tribord amure; les vaisseaux ennemis étant amurés à bas-bord, leur convoi à la distance de deux ou trois milles par leurs hanches de tribord, quelques-uns des vaisseaux à deux ponts & quelques frégates forçant alors de voiles pour joindre les 7 autres. Le *Ruby* se trouvoit si éloigné sous le vent, que l'ennemi auroit pu le lui gagner, ce qui l'obligea à virer vent devant; alors je fis le signal pour virer vent arrière & former la ligne bas-bord amure; l'ennemi couroit de même bord; dans cette position, je gouvernai de manière à pouvoir être en état de protéger le *Ruby* & empêcher ceux des vaisseaux ennemis qui se trouvoient le plus au vent, de se porter entre le *Ruby* & nous. L'ennemi continua de s'éloigner en dépendant & formant sa ligne; mais quoiqu'il fût à la portée du canon, il ne fit point feu. Environ à cinq heures & demie du soir, remarquant que nous avions suffisamment poussé les François sous le vent pour mettre le *Ruby*, qui se trouvoit par notre bossoir sous le vent, en état de nous joindre, je lui fis signal de virer vent devant; alors l'ennemi hissa pavillon françois & ouvrit son feu; son chef de file portoit un guidon, & son troisième vaisseau qui commandoit & se trouvoit par le travers du *Lion*, portoit un pavillon de commandement à son mât de perroquet de fougue; tous les autres vaisseaux portoient des flammes blanches ordinaires. Aussi tôt que le *Ruby* fut venu dans les eaux de notre arrière-garde, & eut viré vent devant, les vaisseaux les plus de la tête de l'ennemi virèrent vent devant, les autres firent successivement la même manœuvre, tous se conservant en

ligne, de manière que les vaisseaux qui formoient la tête en courant bas-bord amure, se trouvoient être les vaisseaux de tribord amure. Ils firent feu à mesure qu'ils passaient devant les nôtres, mais à une grande distance. Sur les sept heures du soir, lorsqu'ils allongèrent notre arrière-garde, ils arrivèrent & joignirent leur convoi. — Je crois que cette flotte consistoit en 14 vaisseaux de guerre, dont 10 ou 11 à deux ponts, trois ou quatre frégates; le reste consistoit en navires marchands ou de transport; un cutter & un brigantin Américain armé. On calcule que le tout montoit de 44 à 47 voiles. — Si-tôt qu'il fit sombre, nous mîmes en panne, & nous questionnâmes ceux de nos vaisseaux qui avoient approché de plus près le convoi ennemi, sur sa force, qu'ils jugèrent à-peu-près comme nous l'avions fait à bord du *Lion*. Nous gouvernâmes au Nord pendant toute la nuit, n'employant que nos huniers & la misaine; au retour du jour, l'ennemi n'étoit plus en vue. Un coup de canon tiré à toute volée, tua le patron du canot & blessa un soldat de marine à bord du *Lion*; le *Bristol* eut un homme blessé; en passant entre les deux lignes, le *Ruby* se trouva plus exposé au feu de l'ennemi que les autres vaisseaux; il eut un homme tué & trois blessés, dont un est mort depuis; son bonte-dehors de beaupré fut emporté, & il reçut un boulet dans sa vergue de misaine, ce qui en exigera une neuve, à ce que je crois; c'est à cela que se bornent les dommages de quelque conséquence qu'aient reçus nos vaisseaux: ce récit en général est de peu d'importance, mais j'ai cru de mon devoir de vous informer de tous ces détails, de crainte qu'ils ne soient mal représentés, parce que quelquefois l'ennemi n'est pas très-exact dans les comptes qu'il rend. — Nous nous étions d'abord flattés que le convoi que nous découvrions étoit celui que nous avions rencontré lors de notre

dernière croisière, sous la protection de 4 vaisseaux de ligne & de quelques fré gates ; je suis certain que mes camarades Capitaines & tout ce qui servoit à bord de notre petite escadre, le desiroient sincèrement, mais j'ai à gé mir sur ma mauvaise fortune, qui a voulu qu'ayant reçu de vous le commandement de cinq vaisseaux pareils & d'une fré gate, je retrouvasse encore l'ennemi trop fort pour qu'il fût possible de rien tenter contre lui.

Selon les dépêches de Torbay, la grande flotte qu'on a dit si souvent partie, & que les vents contraires ont forcée de rentrer, y étoit encore le 11 ; elle faisoit, ajoute-t-on, des dispositions pour appareiller, & l'on espère qu'elle aura mis enfin à la voile.

Nous sommes à la veille de l'ouverture du nouveau Parlement ; la conduite à tenir envers l'Amérique-Unie est un des principaux objets qui seront soumis à l'attention de cette assemblée nationale. On disoit il y a quelques jours que le Gouvernement étoit disposé à faire des propositions tendantes à reconnoître l'indépendance des Colonies, en se contentant des avantages commerciaux qu'elles accorderoient à la Grande-Bretagne comme à leur mère-patrie : mais aujourd'hui les opinions ont changé ; la pluralité des Ministres a, dit-on, décidé qu'il falloit continuer encore la guerre pendant une année, & s'il se peut avec une plus grande vigueur. On assure que c'est le résultat pris dans un Conseil du Cabinet tenu le 5 de ce mois. En conséquence de cette détermination, & pour satisfaire à la de-

mande d'un renfort considérable que Sir Henri Clinton a faite, des régimens d'infanterie répartis tant dans la Grande-Bretagne que dans l'Irlande, ont eu ordre de se préparer à leur départ pour New-Yorck. L'avantage que le Comte de Cornwallis a remporté dans la Caroline ne peut que servir à affermir l'Administration dans cette résolution. La nation ne la voit pas sans peine; on ignore comment le Parlement la prendra. Ce n'est que lorsqu'il aura commencé ses séances qu'on en connoitra les dispositions, & qu'on jugera du parti qui dominera.

L'Élection du nouveau Lord-Maire a eu lieu le jour de la S. Michel; les suffrages sont tombés sur le Chevalier Walkins Lewes, qui le 6 de ce mois, accompagné selon l'usage, alla présenter au Roi l'adresse de félicitation du Corps de Ville sur l'heureuse délivrance de la Reine qui a donné encore un fils à son auguste époux.

Le Roi a continué par une proclamation, la gratification de 5 liv. sterl. pour chaque matelot expérimenté, de 2 liv. 10 s. sterl. pour tout matelot ordinaire, & de 1 liv. 10 s. pour tout homme de campagne vigoureux & fort; cette faveur n'aura lieu que jusqu'au 31 Décembre prochain.

Ces avantages accordés aux matelots en prouvent la disette; ce qui la prouve encore plus, c'est qu'on vient de juger que la réduction de leur complet n'étoit sujette

à aucun inconvénient. Le nombre de 1000 a paru suffisant, sauf à en accorder un plus grand nombre aux vaisseaux croiseurs, qui, destinés à faire des prises, ont besoin de plus d'hommes pour se les conserver.

Les Lords de l'Amirauté n'ont pas refusé aux équipages de la *Résolution* & de la *Discovery*, qui viennent de terminer leur voyage autour du monde, la permission de retourner dans leurs familles pour s'y reposer de leurs longs travaux, & l'exemption de la presse qu'ils redoutoient fort, & dont il auroit été barbare de leur faire subir la rigueur, après un voyage comme celui qu'ils ont fait.

Le Ministère s'occupe actuellement à s'assurer les fonds dont il aura besoin pour l'année prochaine; cette tâche devient de jour en jour plus difficile. On assure qu'il a offert à la Compagnie des Indes de renouveler sa chartre pour 14 ans à compter du 31 de ce mois, à condition qu'elle avancera au Gouvernement un million sterling en 3 paiemens. Cette proposition doit être discutée dans une Assemblée de la Compagnie; mais on ne doute pas qu'elle n'y cause de longs débats, d'autant mieux que tous nos Papiers publics assurent que la trésorerie du Bengale est arriérée d'une somme considérable.

La résolution du Portugal dont on a cherché à douter ici pendant quelque tems, vient d'être confirmée

confirmée par des dépêches que la Cour a reçues de Lisbonne. La conduite du Commodore Johnstone qui paroît avoir provoqué ce changement , n'est pas généralement approuvée ; mais on ne croit pas qu'on l'en rende responsable. On dit que la frégate les *Etats d'Artois* & la chaloupe la *Perte* , qu'il avoit voulu armer à Lisbonne , & sur lesquelles la Reine de Portugal avoit fait mettre un embargo , qui a été levé ensuite , sont arrivées le 4 à Portsmouth. La conduite de nos autres marins , quand celle du Commodore auroit été plus décente & plus raisonnable , auroit sans doute suffi pour changer les dispositions de la Cour de Lisbonne à notre égard. On dit qu'ils ont commis une violence contraire aux droits des gens dans une des Isles Açores. S'il faut en croire les bruits publics , elle ressemble fort à ce qu'ils ont fait dans l'Isle Hollandoise de Saint-Martin par ordre de l'Amiral Rodney , & qui va sans doute occasionner des plaintes graves de la part de la République ; peut-être seront-elles appuyées par la neutralité armée. Lorsque l'on considère ces excès , on se rappelle le mot que pendant la dernière guerre , dit une fois le feu Lord Chatham , alors M. Pitt , en rendant un vaisseau neutre réclamé par une Puissance à laquelle il appartenoit : *Nous voulons être les maîtres de la mer ; mais nous ne voulons pas en être les tyrans.* Nos marins semblent vouloir réduire en maxime l'inverse de cette expression du Lord Pitt. Ils veulent plutôt être tyrans que maîtres de la mer ^{cc.}

La nombreuse promotion que le Roi a faite dans sa marine a été rendue publique , ainsi que celle des nouveaux Pairs qu'il a créés. Parmi les premiers , le Prince Guil-laumet-Henri , actuellement à bord du vaisseau de guerre le *Prince George* , a été nommé Lieutenant de vaisseau. S. M. a dis-

28 Octobre 1780.

h

posé aussi de la charge de Lieutenant-Général des troupes de marine qui étoit restée vacante depuis la démission de Sir Hugues Palliser, en faveur de Sir Thomas Pye; mais la Gazette de la Cour n'a pas encore annoncé cette nomination que la nation ne voit pas de bon œil, parce qu'elle destinoit cette charge lucrative à l'Amiral Rodney.

On dresse actuellement un état des pertes & dommages occasionnés par le dernier soulèvement. On fait également le dénombrement de tous les catholiques du Royaume; & les deux états doivent être remis au Parlement à son ouverture.

Depuis peu de jours, écrit-on de Woolwich, en date du 30 Septembre, neuf Officiers François, qui avoient été pris à Pondichéry aux Indes Orientales, ont été amenés ici dans le vaisseau l'*Indien*. Les articles de la capitulation exigeoient qu'ils fussent conduits à un port d'Angleterre, d'où on les feroit passer en France par un bâtiment de cartel. C'est ce qu'on avoit observé vis-à-vis des autres prisonniers; ceux-ci avoient été moins heureux. Le Capitaine de l'*Indien* les avoit conduits à Falmouth, où ils avoient réclamé l'exécution de l'article de la capitulation; mais le Capitaine Anglois n'avoit fait que plaisanter de leur précaution à cet égard, & les fit arriver à Portsmouth, où la même réquisition lui fut faite avec aussi peu de succès, puisqu'il les fit aborder à Woolwich. A leur descente à ce bourg de la Province de Kent, les François éprouvèrent beaucoup d'embarras pour parvenir à trouver les moyens de retourner en France. Heureusement pour eux, le sieur Turner, Ministre spirituel, s'offrit à leur

servir d'interprète. Ces honnête Ecclésiastique , après les avoir recommandés aux Officiers de la Placette , pour qu'ils fussent traités favorablement , écrivit aussi-tôt à Lord North , & ayant obtenu l'agrément de lui aller présenter un de ces Officiers , le Ministre ne l'eut pas plutôt entendu , qu'il décida que le séjour qu'on leur faisoit faire en Angleterre étoit entièrement contraire à la capitulation & à l'intention du Gouvernement ; il le renvoya à Woolwich , en l'assurant qu'incessamment il y auroit un bâtiment chargé de le faire repasser avec ses camarades en France ; en effet , ils ont abordé à Boulogne-sur-Mer , & ces Officiers se louent de la sensibilité de l'Ecclésiastique , de la justice & de la prompte expédition du Lord North , ainsi que de la politesse des Officiers de Woolwich α.

Les 3 vaisseaux nouvellement construits par la Compagnie des Indes , pour le service du Gouvernement , n'avoient point encore de noms. On dit que l'on a proposé successivement au Roi & au premier Lord de l'Amirauté de les nommer , & qu'ils l'ont refusé. La Compagnie a jugé en conséquence à propos de les appeler des noms de nos trois établissemens dans l'Inde ; le *Bengale* , le *Madrass* & le *Bombay-Castle*.

Comme depuis très-long-tems on n'a reçu aucune nouvelle du Général Haldimand , Gouverneur de Québec , on ne doute pas que le bâtiment qu'il doit avoir sûrement expédié pour l'Europe , n'ait péri ou ne soit tombé entre les mains de nos ennemis.

P. S. La Gazette de Pensilvanie du 6 Sept. contient l'article suivant , daté de Baltimore le 29 Août , sur le combat du Général Gates & du Lord Cornwallis.

« Le 16 de ce mois, à 2 heures du matin, il y a eu un combat sanglant à huit milles de Camden, dans la Caroline méridionale, entre S. E. le Général Gates, à la tête d'environ 3000 hommes, dont 900 de troupes réglées, & les troupes Angloises commandées par le Comte de Cornwallis, consistant en 1800 hommes de troupes réglées & 2400 réfugiés. Le combat s'est engagé de part & d'autre avec le plus grand acharnement, & l'apparence du succès a été pendant quelque tems tout-à-fait en faveur des troupes Américaines, qui ont chargé l'ennemi la bayonnette au bout du fusil, l'ont obligé de lâcher pied, & de laisser quelques pièces d'artillerie en la possession de nos troupes; mais malheureusement dans ce moment critique la fuite inopinée de la milice a fait tourner l'avantage du côté de l'ennemi. Cet évènement a été fatal à un grand nombre de nos braves Compatriotes des troupes réglées, dont 4 ou 500 ont été tués & pris; dans ce nombre se trouvent plusieurs bons Officiers. La perte de l'ennemi a été beaucoup plus considérable. On présume que quelques Généraux sont du nombre des tués. Malgré cet échec le Général Gates, dont le quartier général est à Hillsborougg, dans la Caroline septentrionale, rassemble des forces beaucoup plus considérables que celles qui composoient la première armée, & paroît décidé à courir les risques d'une autre journée. — Les Virginiens ont complété leur contingent de 5000 hommes, qui sont en marche en détachement de 500 hommes chacun pour renforcer le Général Gates. — Environ 300 hommes de cavalerie aux ordres des Colonels White & Washington, sont partis depuis quelques jours d'Hallifax, dans la Caroline septentrionale, pour joindre le Général Gates à Hillsborough. — On doit dire à la louange de la milice de la Caroline méridionale, qu'elle s'est fort distinguée dans cette action «.

Dans le *New-Port-Mercury*, on lit les détails suivans.

Le Lundi, 2^e du mois dernier, un Comité de l'honorable Assemblée de cet Etat, alors siégeant en cette ville, se rendit chez S. E. le Général François, auquel il présenta l'adresse suivante. — » Les Représentans de l'Etat de Rhode-Island & des Plantations de Providence en Assemblée générale, faisoient, avec la satisfaction la plus vive, la première occasion qui se présente de féliciter le Comte de Rochambeau, Lieutenant-Général des Armées de S. M. T. C. sur son heureuse arrivée dans les Etats-Unis. En cette occasion nous ne pouvons trop exprimer combien est vive la reconnoissance dont nous pénétré le secours généreux & magnanime que les Etats-Unis reçoivent de leur illustre Ami & Allié. Les preuves de son zèle & de son amitié étoient déjà suffisantes; celle qu'il nous donne en ce moment doit forcer jusqu'aux Anglois envieux & déçus de leur attente, à vénérer la sagesse de ses conseils & la sincérité de son ame noble. Nous jettons déjà les yeux de l'attente satisfaite sur l'issue d'une campagne dans laquelle les forces alliées de la France & des Etats-Unis, favorisées du sourire de la Providence divine, pourront produire la paix & le bonheur, non-seulement pour les Puissances Belligérantes, mais pour le genre humain en général. Nous vous assurons, M., que cette agréable perspective s'embellit encore, lorsque nous considérons la sagesse qui a porté S. M. T. C. à vous donner le commandement de l'Armée destinée à nous secourir. Comptez, M., sur tous les efforts qui seront au pouvoir de cet Etat, pour procurer les rafraichissemens nécessaires aux troupes que vous commandez, & faire en sorte que, pour tous les grades, le service soit aussi agréable qu'il est honorable. — M. de Rochambeau a fait la réponse suivante. — » MM., le Roi mon Maître m'a envoyé au secours de ses bons & fidèles Alliés les Etats-Unis de l'Amérique. Pour le moment je ne vous amène que l'avant-garde d'une armée infini-

ment plus forte destinée à ce secours , & le Roi m'a ordonné d'assurer les Etats-Unis qu'il développera toute sa Puissance pour les soutenir. — Les troupes Françaises sont soumises à la discipline la plus stricte ; & en servant sous les ordres du Général Washington , elles vivront avec les Américains comme avec des frères. Rien ne me rendra plus heureux que de pouvoir contribuer à leurs succès. — Je suis , on ne peut pas plus sensible aux marques d'égard que je reçois de la part de l'Assemblée générale , & je la prie de trouver bon que je lui déclare que la regardant comme composée de mes frères , non-seulement ma vie , mais celle des troupes à mes ordres sont entièrement dévouées à leur service «.

F R A N C E.

De MARLI , le 14 Octobre.

M. de Sartine , Ministre & Secrétaire d'Etat au département de la Marine , ayant prié le Roi d'agréer sa démission de cette place , S. M. a nommé Secrétaire d'Etat au département de la Marine le Marquis de Castries , qui eut l'honneur de faire en cette qualité ses remerciemens au Roi le 14 de ce mois. Il a aussi eu , le même jour , l'honneur d'être présenté en cette qualité à la Reine & à la famille Royale. Le lendemain le Marquis de Castries a prêté serment entre les mains du Roi , en qualité de Secrétaire d'Etat au département de la Marine. Le même jour , le Roi a nommé le Marquis de Castries , Secrétaire d'Etat au département de la Marine , Ministre d'Etat. En conséquence , il est entré en cette qualité au Conseil , le même jour.

De PARIS , le 24 Octobre.

ON espère que les premières lettres d'Espagne apporteront la nouvelle de l'arrivée de M. de Guichen à Cadix. Selon plusieurs

avis , il a envoyé avant son départ de St-Domingue des vaisseaux à M. de Ternay & des troupes à M. de Rochambeau.

Des lettres de Nantes portent qu'il y est arrivé un bâtiment de Philadelphie , d'où il étoit parti à la fin d'Août. L'équipage raconte qu'à cette époque M. de Rochambeau se préparoit à faire le siège de New-Yorck avec le Général Washington. Ce dernier avoit déjà près de 30,000 hommes sous ses ordres , & les milices des Provinces du Nord se dispoient à le joindre au nombre d'environ 15,000 hommes. On ajoute que M. de Rochambeau dédoubloit ses Régimens & y incorporoit des Américains.

Selon d'autres lettres , le Capitaine d'un navire Américain , arrivé à St-Martin , en l'Isle de Ré , rapporte qu'à son départ de Salem , le 5 Septembre , on y étoit instruit que le Général Washington s'approchoit de New-Yorck , & que les François , renforcés par un corps de troupes Continentales & un nombre de volontaires , faisoient des dispositions pour passer dans l'Isle-Longue , & seconder les opérations du Général Américain , en resserrant New-Yorck de ce côté. Ces nouvelles , encore vagues , ne peuvent tarder à faire place à des détails plus sûrs.

On mande de Brest qu'un coup de vent des plus violens , dans la nuit du 8 au 9 de ce mois , a fait périr à la côte un cor-

faire de ce Port , dont 9 hommes seulement se sont sauvés. Les vaisseaux qui étoient en rade ont chassé sur leurs ancres ; un bâtiment Danois a manqué périr. Le maître cable du vaisseau le *Sceptre* , en armement dans le Port , a cassé. Le même coup de vent a renversé , à Recouvrance , la guérite d'une sentinelle , qui a eu le bras & la jambe fracassés.

» Le convoi qui est actuellement à l'Isle d'Aix , écrit-on de Nantes , doit aller à Brest sous l'escorte de deux frégates , joindre l'escadre de M. de la Touche-Tréville. Plusieurs navires de ce convoi ont essuyé de fortes avaries au commencement de ce mois. Nous avons eu des ouragans terribles ; on m'assure que la mer avoit été assez houleuse & le vent assez impétueux pour porter un navire marchand à une assez grande distance sur la terre près de Rochefort , où il a été laissé à sec , & d'où il sera très-difficile & peut-être impossible de le retirer. Il y a aussi plusieurs navires qui ont souffert du mauvais tems au bas de notre rivière & à Groys ».

On écrit de l'Orient qu'un corsaire Anglois de 16 canons étoit entré à Auras , où il avoit voulu se faire passer pour Américain ; mais que sa supercherie avoit été découverte par ses papiers , & que tout l'équipage avoit été mis en prison.

Les cutters du Roi le *Clairvoyant* & le *Pandoure* qui avoient appareillé du Havre le 6 de ce mois , y sont rentrés le 7 & le 11. Le premier ayant été comme forcé , & le second ayant été obligé de relâcher à la Hogue où il a essuyé un coup de vent.

On mande de Dunkerque que les cor-

faïres de ce port continuent avec succès leurs croisières. Le *Duc d'Estissac* est rentré le 13 Octobre à Ostende avec une rançon de 3500 liv. sterl. La *Princesse-Noire* y a amené le même jour une prise de 180 tonneaux chargés de goudron, bray & suif. La *Comtesse de Provence* a relâché au Texel avec une prise de 200 tonneaux chargés de pelleterie, bray & goudron, & pour 36,000 liv. de rançons, enfin, le *Chaulieu* a fait une rançon de 4500 liv. sterl.

Selon des lettres de l'Orient, le célèbre Commodore Paul Jones ayant appareillé de Grois le 7 de ce mois, essuya le terrible ouragan du 8 & du 9. La frégate l'*Ariel* qu'il monte, est entrée à l'Orient rase comme un ponton. Un petit bâtiment Américain qui l'avoit suivie, est rentré 2 jours après mais sans avaries. Le même ouragan a fait échouer à la côte nombre de petits bâtimens; un chargé de munitions pour Brest a péri corps & biens. Un autre chargé de chanvre s'est brisé à la côte de Gavre, mais l'équipage s'est sauvé.

Une goëlette arrivée à Brest le 12 a occasionné le départ d'un courrier extraordinaire pour la Cour. Le 14, les prisonniers Anglois détenus dans la prison de Pontancon ont été transférés à la citadelle de Brest.

En attendant des nouvelles positives des opérations militaires, tant de la flotte combinée, prête à sortir de Cadix, que des François & des Américains réunis en Amérique,

nous placerons ici quelques pièces intéressantes ; la première est une lettre écrite de Philadelphie le 14 Juin dernier à M. l'Abbé Raynal.

» M. votre Histoire s'est ouvert un chemin dans le Nouveau-Monde. En rendant justice à la beauté de l'ouvrage & à l'élégance avec laquelle il est écrit, nous avons sur-tout été charmés de cet amour de l'humanité & de ce caractère de bienfaisance qui brillent à chaque page ; c'est-là que les droits de la nature humaine sont assurés avec toute la force du raisonnement, & avec toutes les graces d'une éloquence persuasive. Au milieu de la confusion que la guerre entraîne dans nos climats, au milieu des soins qu'exige le gouvernement civil après une révolution si importante, nos regards se tournent vers vous, M. ; un penchant irrésistible nous force de lire & d'admirer, de respecter & d'aimer l'homme, dont le génie vaste saisit, développe & trace avec tant d'énergie les droits du genre humain. — Je ne puis mieux reconnoître, M., le plaisir que j'ai éprouvé, qu'en vous priant d'accepter deux Actes émanés du Conseil Suprême de Philadelphie. En vertu de l'un, désormais la servitude est abolie & entièrement détruite. L'autre a pour objet la création d'une Université, qui, établie sur les principes du tolérantisme, admet également toutes les Religions Chrétiennes que nous voyons fleurir parmi nous, & dans laquelle on cultive les Langues, les Arts & les Sciences qui font partie essentielle de l'éducation. — A qui ces prémices de la liberté civile pourroient-elles être plus agréables qu'à vous, M., dont l'esprit est fait pour goûter tout ce qui peut hâter ces heureux tems où le faux-zèle, l'avarice & la cruauté le cèdent à la charité & à la bonté universelle ? — C'est à ce titre que je prends la liberté de vous en faire hommage. — J'ai l'honneur d'être avec le plus parfait respect, &c. *signé*, JOS. REED &c.

Les actes annoncés dans cette lettre sont en effet des monumens de sagesse & d'humanité : voici le préambule du premier, qui a pour but l'abolition graduelle de l'esclavage.

» Quand nous considérons notre horreur pour cette condition à laquelle les armes & la tyrannie de la G. B. ont cherché à nous réduire, lorsque nous envisageons la multitude & la variété des dangers auxquels nous avons été exposés, les occasions où le Ciel a pourvu miraculeusement à nos besoins & à notre délivrance, dans des momens où l'espérance & le courage humain sembloient au-dessous des efforts qu'on nous oppoisoit, nous ne pouvons qu'éprouver le plus vif sentiment de reconnoissance pour la protection & les bienfaits que nous avons reçus de la source de tout bien. Pénétrés de ces sentimens, nous regardons comme un devoir, & nous nous félicitons de ce qu'il est en notre pouvoir de faire part aux autres d'une portion de cette liberté dont nous jouissons. Ce n'est pas à nous de rechercher pourquoi dans la création des hommes, les Habitans des différentes parties de la terre ont été distingués par des traits & des couleurs différentes. Il nous suffit de savoir qu'ils sont tous l'ouvrage de la main du Tout-Puissant. Dans la distribution de l'espèce humaine, nous voyons les parties les plus fertiles & les plus stériles de la terre habitées par des hommes, qui diffèrent non-seulement de nous, mais encore les uns des autres; la raison & la religion nous invitent à conclure que celui qui les plaça dans ces diverses situations a également étendu ses soins & sa protection à tous, & qu'il ne nous appartient pas de nous opposer à ses bienfaits. Nous regardons comme une faveur particulière qu'il nous fait, de ce qu'il nous a mis en état de contribuer à la civilisation universelle, en faisant cesser, autant qu'il est possible, les peines

des infortunés qui ont vécu dans une oppression qu'ils ne méritoient pas , & dont l'autorité que s'arrogèrent les Rois de la G. B. ne les auroit jamais délivrés. Une longue expérience ayant affoibli les préjugés étroits dont nous avons été imbus , nos cœurs s'ouvrent à la tendresse & à la bienveillance envers les hommes de toutes les conditions & de toutes les nations. Nous nous croyons particulièrement appelés aujourd'hui à manifester la sincérité de notre reconnoissance pour les biens dont la Providence nous a comblés , & à en donner des preuves efficaces ».

Cet acte abolit la servitude à vie de tout enfant qui en naissant s'y trouve condamné par l'esclavage de sa mère. Désormais cet enfant servira le Maître chez lequel il est né , jusqu'à l'âge de 28 ans , aux mêmes conditions , avec les mêmes droits & les mêmes privilèges que les autres domestiques engagés pour le terme de 4 ans. Si ceux au service desquels il appartient préfèrent de renoncer à leurs droits , les Inspecteurs des Pauvres de la ville & du district , le mettront en apprentissage pour un tems qui n'excédera pas celui de 28 ans. Tous les Maîtres feront enregistrer avant le 1er. Nov. leurs esclaves à vie ou pour un tems , pour les distinguer ; ceux qui n'auront pas été enregistrés seront réputés libres. Leurs Maîtres ne seront pas dispensés pour cela de pourvoir à leurs besoins. Les Inspecteurs des Pauvres qui les suppléeront seront remboursés par eux de leurs avances. Les nègres tant libres qu'esclaves seront jugés comme les autres habitans de l'Etat ; lorsque la peine de mort sera prononcée , le Juré évaluera le prix de l'esclave que le Trésorier de l'Etat remboursera au Maître , ainsi que les frais du procès , & simplement ces derniers lorsque la peine ne sera pas capitale , pour empêcher toute tentative d'éluder la loi , en introduisant dans l'Etat des nègres ou des mulâtres liés

par des conventions ; il est dit que toutes celles qui auront été faites pour un terme déraisonnable seront nulles. Le terme ne doit pas passer celui de 7 ans , à moins que le nègre n'eût fait cet engagement avant 21 ans , auquel cas on pourra le garder jusqu'à 28 ans.

Le second acte érige en Université le Collège de Philadelphie , le confirme dans ses possessions , y ajoute des fonds nécessaires , en règle l'Administration intérieure , conformément à la révolution & à la constitution actuelle du Gouvernement de l'Etat de Pensylvanie.

Le Roussillon , en reconnoissance du rétablissement du port de Vendre , a demandé la permission de la manifester , en élevant un obélisque à la gloire du Roi , S. M. ayant bien voulu l'agréer , la première pierre en fut posée le 28 du mois dernier par la Comtesse de Mailly. Ce jour fut célébré par différentes fêtes données sur le bassin du Port ; & nombre de bâtimens étrangers se réunirent pour joindre leur propre reconnoissance à celle des habitans. L'obélisque est construit en marbre du Roussillon ; il est de 80 pieds de haut , & terminé par un globe doré qui représente les 4 parties du monde : il s'élève du centre une fleur de lys qui les orne de ses feuilles , image de la protection & de l'asyle que le Roi accorde à toutes les nations.

En parlant de la mort fâcheuse du jeune Gentilhomme qui fut tué aux environs de Metz dans une voiture , par un fusil qui y avoit été placé & qu'on n'avoit pas

eu l'attention de décharger , on s'est mépris sur le nom de la victime de cette malheureuse imprudence ; ce n'est point M. de Lostange , c'est M. de Soufer , Capitaine au Régiment de Bourbon , Dragons.

» On apprend de Lunel , écrit - on de Montpellier , qu'au commencement de ce mois , pendant une forte pluie , le tonnerre étant tombé par la cheminée dans la cuisine d'un Vitrier , sur un chaudron où on faisoit bouillir des raisins pour faire du résiné , il engloutit le chaudron & enleva tout le moût sans en laisser une goutte ; il parcourut ensuite la cuisine , racla les murs , dériva les cloux sans endommager les vantaux ni les vitres , & sans faire aucun mal à la domestique ; il remonta ensuite par le tuyau de la cheminée , le perça , passa dans une chambre voisine , où il cassa une vitre , fit à une autre un trou de la grandeur d'un écu de six livres , entra de-là dans une autre pièce où étoit couché un homme qui n'entendit pas le moindre bruit , en racla aussi les murs , & disparut tout à coup sans laisser aucune trace de la direction qu'il avoit prise pour sortir «.

On lit dans les Affiches du Dauphiné les détails suivans d'un incendie allumé par le feu du ciel.

» Le 3 Septembre , à l'entrée de la nuit , il y eut à Veynes un orage violent , accompagné d'une grêle d'une grosseur extraordinaire. Le tonnerre tomba dans le village de Châteaueux ; il abattit le tuyau de la cheminée d'un habitant , perça une voûte , s'introduisit dans une écurie où il y avoit des bœufs , qu'il réduisit en poudre , & gagna ensuite la couverture , qui étoit en chaume. A l'instant même six habitations & la maison Presbytérale furent enveloppées dans l'incendie , qui réduisit en cendres les grains , les fourrages & tous les meubles & effets

des habitans. L'un d'eux avoit une sœur qui devoit se marier le surlendemain; les préparatifs de la noce, la dot, les nipes & les bijoux ont été la proie des flammes. Ce désastre n'a point empêché de conclure le mariage; le prétendu, qui n'est pas riche, a montré des sentimens qu'on ne trouve pas toujours dans les conditions les plus relevées, & son désintéressement mérite de justes éloges.

Le sujet du prix des Mathématiques que l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon distribuera l'année prochaine, consiste à déterminer la largeur, la forme & la nature des Jantes des roues des Voitures destinées au transport des marchandises, en considérant en même-tems l'intérêt du commerce & la conservation des grandes routes & du pavé des villes — Celui du prix de Physique pour l'année 1782, est de déterminer si l'Électricité de l'atmosphère a quelque influence sur les végétaux; quels sont les effets de cette influence? Et s'il y en a de nuisibles, quels sont les moyens d'y remédier. — Le sujet du prix d'Histoire Naturelle est celui-ci: Quels ont été & quels sont les alimens & les boissons des grands peuples dans les différens climats? Quels en ont été & quels en sont les effets, relativement à la santé, à la force, à la durée de la vie & à la population?

M. l'Abbé Raynal, après avoir éclairé les hommes par ses écrits, a voulu leur procurer encore de nouvelles lumières, en excitant l'émulation; associé aux travaux de l'Académie de Lyon, il a proposé à cette Compagnie d'annoncer deux sujets de prix, dont il a fait les fonds, l'un de 600 liv. relatif à la prospérité des manufactures de cette Ville; l'autre, de 1200 liv., concernant la découverte de l'Amérique. L'Académie propose en conséquence, pour le premier qu'elle distribuera en 1782, quels sont les principes qui ont fait prospérer les manufactures qui distinguent la ville de Lyon? Quel-

les sont les causes qui peuvent leur nuire , quels sont les moyens d'en maintenir & d'en assurer la prospérité ? Pour le second , qui sera donné en 1783 , la découverte de l'Amérique a-t elle été utile ou nuisible au genre humain ? S'il en a résulté des biens , quels sont les moyens de les conserver & de les accroître ? Si elle a produit des maux , quels sont les moyens d'y remédier ?

Le sujet proposé par l'Académie de Toulouse , pour le prix triple de 1780 , n'ayant point été rempli , elle en propose pour 1783 deux autres , à chacun desquels elle destine un prix de cent pistoles : 1^o. *L'influence de fermat sur notre siècle , relativement aux progrès de la haute géométrie & du calcul , l'avantage que les Mathématiques en ont retiré , & qu'elles peuvent retirer encore de ses ouvrages.* 2^o. *Les moyens les plus avantageux de conduire dans la ville de Toulouse une quantité d'eau suffisante , soit des sources éparées dans le territoire de cette ville , soit du fleuve qui en baigne les murs , pour fournir en tout tems , dans les différens quartiers , aux besoins domestiques , aux incendies , & à l'arrosement des rues , des places , des quais , des promenades.* L'Administration Municipale pénétrée de l'importance de ce dernier sujet , & du peu de proportion entre les travaux qu'il exige , & une somme de 1000 liv. , a délibéré d'y ajouter cent louis , de manière que le prix total sera de 3400 liv. Le sujet du prix de 1781 , qui sera de 500 liv. , consiste à *assigner les effets de l'air & des fluides aériens introduits ou produits dans le corps humain , relativement à l'économie animale.* Celui de Juin 1782 , qui sera de cent pistoles , est de *déterminer les avantages en général de l'établissement des Etats provinciaux , & en particulier ceux dont le Languedoc est redevable aux Etats de cette Province.*

La Société Royale des Sciences , Arts & Belles-Lettres de Nancy , a tenu le 25 du mois d'Août der-

nier, une de ses Séances publiques. M. le Président de Sivry, Secrétaire-Perpétuel, en a fait l'ouverture par un Discours, dans lequel il a annoncé les dons que le Roi avoit accordés nouvellement à la Bibliothèque publique de Nancy. Comme une partie des bienfaits de S. M. a été transmise à la Société Royale par le département des Finances, le Secrétaire Perpétuel en a pris occasion pour remarquer, à la gloire des Lettres & des corps littéraires, que l'Académie Françoisé, en décernant la palme au Panégyriste de Colbert, avoit préparé peut-être l'élévation de son successeur & de son émule ; il a ajouté que son exemple prouvoit qu'un homme de Lettres qui déploie de grandes vues dans ses écrits, s'il devient homme d'état, exécute de grandes choses dans son administration. — M. de Sivry a lu ensuite l'Eloge historique de M. André de Piroüel, l'un des Avocats de la Chambre Royale, fondée par le feu Roi Stanislas, pour consulter gratuitement les affaires des Pauvres. — M. Cerutti a donné plusieurs Fragmens d'un Ouvrage de sa composition. — M. François de Neufchâteau a récité les premier & second Chants de sa Traduction en Vers françois du Roland furieux de l'Arioste. — M. de Sivry a terminé la Séance, en annonçant que la Société Royale avoit placé dans la Salle de ses Assemblées particulières, le Buste de Voltaire, par Houdon. Pour calmer les scrupules de quelques esprits qui auroient pu être scandalisés de cette espèce d'inauguration, il a fini par appliquer à Voltaire lui-même, ces deux vers de sa Tragédie de la mort de César.

Faisant tout pour la gloire, il ne fit rien pour Rome,
Et c'est la seule faute où tomba ce grand homme.

Charles-Louis de Maillé, Marquis de Maillé-la-Tour-Landry, est mort le 9 de ce mois dans son château d'Entrames, dans le Maine, âgé de 68 ans.

Le Marquis de Jaucourt pere , est mort ici le 17 dans sa 94 année.

Louis-Maurice Dardaine , fils du sieur Dardaine , Maître Maréchal à Paris , rue des Vieux-Augustins , Paroisse Saint-Eustache , partit de chez son pere le premier Septembre 1780 , sans sujet , & feignant d'aller en classe , il n'est point revenu ; il est âgé de 15 ans & demi , habillé d'un surtout & veste pareille camelot petit-gris , culotte de peau de mouton noire , bas de coton blancs , grande boucles d'acier à ses souliers , taille d'environ 5 pieds , très-fort pour son âge , grands cheveux châtons , grands yeux & les sourcils bruns , le nez large du bas , la bouche un peu grande , les lèvres un peu grosses , le visage assez plein & un peu bazanné ; le sieur Dardaine prie les personnes qui auront connoissance du jeune homme de vouloir bien l'en avertir ; il joindra à la reconnaissance une honnête récompense.

De BRUXELLES , le 10 Octobre.

LE changement survenu inopinément dans le système de la Cour de Lisbonne , afflige beaucoup les Anglois ; c'est à leur conduite arbitraire qu'ils doivent s'en prendre ; il est à présumer que s'ils avoient eu plus de modération , ils auroient conservé l'asyle que leur offroient les Ports de Portugal ; mais ils ont eu l'imprudence de ne pas avoir plus d'égards pour cette Puissance que pour les navires neutres. On lit sur ce sujet l'article suivant dans la Gazette de Madrid , sous la date de Lisbonne.

» Le 3 Septembre il arriva dans ce port un événement qui a fait peu de bien aux Anglois , en éclairant sur leur conduite. Les Armateurs l'Artois &

la Perle, à l'exemple d'autres vaisseaux de la même nation, avoient attiré à leur bord quelques mariniers Portugais, & voulurent les forcer d'y rester. La Reine en ayant été informée, réclama ces Mariniers, & envoya deux fois les demander. Les Commandans les rendirent sans opposition mais à regret; ils continuèrent leur pratique illicite, & la Reine envoya un de ses Désembargadors avec main forte, pour retirer de ces bâtimens tous ceux de ses sujets qui s'y trouvèrent; sur la signification que le Juge fit de ses ordres, l'équipage Anglois répondit avec menaces; ils eurent même l'audace de jeter à la tête du Juge & de ses gens, quelques grosses balles de mitrailles, comme s'ils eussent voulu le lapider à terre. Le Désembargador se retira sur le champ, & passant à la Tour Saint-Julien, qui commande l'entrée du port, il imposa un embargo général sur tout corsaire ou bâtiment Anglois armé, & il rendit compte à sa Souveraine de ce qu'il venoit d'ordonner. Quelques jours après, S. M. T. F. leva l'embargo général, & le borna aux deux bâtimens qui avoient commis l'insulte. — Il court dans cette ville un bruit qui, s'il se confirme, prouve de plus en plus de quoi sont capables les marins Anglois. Une barque Américaine poursuivie par un corsaire Anglois, se réfugia dans une des Isles Açores. Le corsaire la voyant en sûreté, se retira à un village voisin. Le Commandant du Fort sous lequel l'Américain se tenoit, craignant quelque entreprise de la part du corsaire, prit la précaution de tenir cette nuit-là plusieurs chaloupes armées en garde à la rade. Le corsaire envoya en effet la sienne, avec ordre de couper les cables du bâtiment Américain; mais les chaloupes de garde la découvrirent & s'en emparèrent. Le corsaire ne la voyant point revenir, envoya son bateau pour le même effet, il fut également arrêté; enfin informé du sort de ses gens, il

mit à la voile ; ayant rencontré une frégate de la nation , il lui fit part de ce qui s'étoit passé. Le Capitaine de la frégate desirant s'en venger , se rendit devant le Fort ; & s'y étant mis en travers , commença à le battre , de façon qu'on dit qu'il lui a fait assez de dommage ; il coupa ensuite les câbles du petit bâtiment Américain , & l'emmena de l'Isle où il s'étoit réfugié.

Cette violence a beaucoup de ressemblance avec celle faite à l'établissement Hollandois de l'Isle St-Martin ; elle ne peut qu'indisposer à la fois le Portugal & la Hollande. Selon les lettres de la Haye , les Etats de Hollande & de West-Frise , en se séparant pour se rassembler le 18 de ce mois , avoient arrêté de demander les avis de leurs Villes respectives sur plusieurs objets , & entr'autres sur celui-ci : *ne seroit-il pas nécessaire d'envoyer une escadre aux Indes Occidentales , pour s'opposer autant qu'il sera possible à ce que les Anglois ne commettent plus par la suite des hostilités aussi graves & aussi contraires au droit des gens que celles commises à St-Martin ?*

Les mêmes lettres ajoutent que les Directeurs de la Compagnie des Indes Occidentales , de la Chambre Présidiale d'Amsterdam , ont écrit à LL. HH. PP. , pour leur donner connoissance de ce qui s'est passé dans cette Isle , & solliciter qu'on accorde au plutôt une protection efficace , capable d'empêcher que la Compagnie & les particuliers soient exposés à de plus grands dommages ; les Américains voyant

que leurs navires & leurs cargaisons ne sont pas en sûreté dans les Ports des Indes Occidentales, cesseront tout commerce avec les Colonies Hollandoises, où l'on assure que les Anglois ont pris la résolution d'enlever de force tous les navires Américains. On ajoute même que tous ceux qui se trouvoient à Curaçao, à Ste-Croix & à St-Thomas s'en sont retirés.

On dit que le Capitaine Landois, commandant le vaisseau l'*Alliance*, s'est embarqué pour sa part, sur les bancs de Terre-Neuve, de 9 navires de la flotte de Québec.

Selon les lettres de Cadix, les Officiers Espagnols ayant nommé 2 Négocians Espagnols pour faire la vente des cargaisons & navires pris sur l'ennemi, les Officiers François en ont pareillement nommé 2 de leur Nation pour le même objet.

PRÉCIS des nouvelles de Londres, du 17 Octobre.

Dans le Conseil privé du 13, le Lord Carlisle a été nommé Vice-Roi d'Irlande. Il aura M. Eden pour Secrétaire d'Etat. — Le Lord Grantham remplace le Lord Carlisle dans le Bureau du Commerce & Plantations.

Le 12, le *Barfleur* que doit monter l'Amiral Hood, est rentré à Portsmouth. Il est destiné, avec quatre autres, pour les Isles. — La grande escadre avoit quitté Torbay le 11; elle y est rentrée le 14, après avoir été fort maltraitée d'un coup de vent. Le *Victory*, le *Royal-George* & l'*Union* avoient perdu leurs gouvernails. On dit que le *Cumberland*, de 74, est parti le 4 avec trois autres vaisseaux de ligne pour les Isles, Cependant cette nouvelle a besoin de confirmation.

Un paquebot de la Jamaïque a apporté des nouvelles de Pensacola datées du 22 Juillet. Tout y étoit tranquille. Le Gouverneur avoit mis un em-

bargo sur la flotte jusqu'au mois d'Octobre. D. Bernard Galvez paroïssoit avoir remis à un autre tems son expédition contre cette place.

Le 11 au matin, les Généraux Paterfon, Matthews & Tryon ont débarqué à Portsmouth, arrivant de New Yorck avec le vaisseau le *Renown*, de 50 canons, qui a convoyé une flotte de près de deux cents bâtimens, dont la plus grande partie est restée à Corke. — Ces Officiers étoient partis de Shandy Hook le 2 Septembre. Ils ont remis le 14 au Lord Germaine des lettres du Général Clinton. Il tranpire seulement que le Général Clinton est obligé de rester à New-Yorck avec la totalité de ses forces, le Général Washington étant campé très-près avec une armée très-forte. Vers la fin d'Août, Washington, avec le Marquis de la Fayette, les Généraux Green & Wagner se sont approchés de Bergen (pointe de Jerseys opposée à la ville de New-Yorck). Le 25 Août ils sont venus fourager jusqu'à Priorswell. L'Artillerie, à l'exception de quelques pièces de campagne & de bagages, n'étoit pas à plus de 20 milles. Le 27, ils ont détruit des magasins de fourrage à Carleisle sur la rive nord du Hoebuck.

Dès le 26 Juillet le quartier-général étoit dans Bergen-County. Il y a dans les papiers une lettre de cette date du Général Washington.

- Il résulte de ces nouvelles que l'expédition de Clinton projetée pour la rivière James, dans la baie de Chesapeak, n'aura point pu avoir lieu.

Il a péri 12 bâtimens de la flotte qui vient de rentrer à New-Yorck. Les équipages ont été recueillis sur les autres.

Le Jésuite Espagnol pris sur le Paquebot de Buenos-Ayres, a été examiné le 13 par les Secrétaires d'Etat, sur les prétendus soulèvemens dans l'Amérique Espagnole. On croit que le Ministère, pour soutenir la gageure, l'enverra sur les lieux, à la suite du Régiment du Colonel Fullarton, qui est chargé, dit-on, d'une expédition secrète dans cette partie. — M. de Pinto, ci-devant Ministre

Ménipotentielle de Portugal, qui étoit allé s'embarquer à Falmouth, est revenu à Londres. On prétend que le Gouvernement l'a fait prier de revenir pour se charger d'un Mémoire important pour la Cour.

On avoit vu avec étonnement que la victoire remportée par le Lord Cornwallis, n'avoit presque pas fait hauffer les fonds. L'Opposition n'a pas manqué de dire que cet événement ne pouvant que prolonger la guerre, il étoit impossible qu'il produisît une hausse dans les fonds. Le 15 & le 16 on les a vu hauffer d'un & demi pour cent, sur le bruit qui s'est répandu avec la plus grande vivacité que l'Espagne alloit faire sa paix particulière, parce que le Prêtre Hussey, ci-devant Aumônier du Marquis d'Almodovar, venoit d'arriver de Madrid. — On a bientôt découvert que c'étoit un artifice ministériel pour amortir l'effet du fâcheux événement attendu pour le 16, jour auquel, à la grande surprise de toute la ville de Londres, le paiement du dividende de la demi-année du nouvel emprunt a manqué. — Il s'est débité que l'argent étoit tout prêt dans la caisse, mais que l'ordre du paiement n'étoit pas arrivé, ce qui provenoit de quelque faute de bureau. Un exprès a été dépêché aussitôt au Lord Palmerston à sa terre, près de Rumney, & l'ordre a dû arriver le 16 au soir.

Le 17 au matin, les partisans du Ministère se félicitoient d'avoir si habilement dupé les Agioteurs, en leur faisant croire pendant deux heures seulement, qui étoit tout le tems qu'il falloit, l'improbable nouvelle d'une paix séparée avec l'Espagne.

Chaque parti a déjà compté ses forces dans le nouveau Parlement. L'Opposition ne passe pas 179 sur le nombre de 558; ainsi le Parti Ministériel sera de 388. L'Opposition n'a pas gagné, à beaucoup près, au changement. — Il se débite que le subside sera de 18 millions sterl.

Les Ministres se sont conduits avec tant de précipitation & d'imprudence dans l'affaire de l'emprisonnement de M. Laurens, qu'après l'avoir envoyé à la Tour, ils ont tenu conseil sur la propriété de

cette démarche. Ce conseil a duré cinq heures , & il est de fait que plusieurs de ceux qui sont à la tête du Gouvernement de ce pays , ont délibéré sérieusement pour savoir s'ils prendroient l'avis du Président du Conseil ou du Lord Chancelier. La question a été décidée en faveur du dernier , & en conséquence on lui a dépêché dans la nuit un Courier à Bath , où il est actuellement. Jusqu'à ce qu'ils aient reçu des instructions du Lord Chancelier , ils ne savent point si la conduite qu'ils ont tenue relativement à M. Laurens est blâmable ou non , & ils ignorent pareillement ce qu'ils doivent faire par la suite en conséquence de leur première démarche.

Le Gouvernement n'a en sa possession aucuns papiers Américains d'importance : ceux qui ont rapport à la situation de leurs finances , à leurs ressources & à leurs liaisons Européennes , ont été jetés à la mer par M. Laurens avant la prise du vaisseau. Le paquet qui a été trouvé ne contenoit que des lettres à divers Particuliers du Continent , relatives à des affaires de commerce , & qui ne peuvent donner au Ministère aucune lumière qui puisse l'éclairer sur les projets ou les opérations de l'ennemi.

Les Ministres ont fait ces jours derniers des prodiges de politique , du moins par les plumes de leurs Ecrivains. Ils ont détaché le Roi de Suède de la Confédération des neutres. Une visite rendue par ce Prince au Chevalier Joseph Yorck , leur a suffi pour former une alliance entre lui & la G. B. , & il a ainsi rompu avec l'Impératrice de Russie , pour avoir été enfermé une heure avec un Ministre Anglois. La violence du Parti anti-Britannique à Amsterdam a été transformée en modération : des modérés ils ont fait des amis , & ils ont trouvé le moyen de rompre le traité entre la Russie & la Hollande , quoique les Plénipotentiaires de la République soient actuellement occupés à négocier cette affaire à Pétersbourg.

ERRATA. Dans le Journal du 21 de ce mois on a mal mis le nom de l'Architecte du Monastère de l'Abbaye Royale de Jarcy , c'est M. Boulland & non M. Boullan.

